LE

RETOUR DE LA PRINCESSE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XX.

Ce miracle que je n'aurais jamais osé concevoir... Mon Dieu !.. j'ai peur de devenir folle... Mais non, je veux te raconter tout avec sang-froid, afin de me prouver à moi-même que je ne rêve pas.

Pendant ces trois jours qui viennent de s'écouler, mon père n'avait passé chez moi qu'un instant, alléguant de graves intérêts politiques. J'avais en effet remarqué en lui un air sérieux et préoccupé; mais au milieu de mes propres tourmens, j'avais accepté, sans essayer de l'approfondir, l'excuse qu'il avait cru devoir me donner.

Ce matin, il entre, le visage si bouleversé sous le calme qu'il affectait que j'allai à lui avec inquiétude. Il me rendit mon baiser avec une sorte d'effusion nerveuse, et, m'entraînant sur le divan, il s'assit auprès de moi; là, absorbé dans un silence étrange, il tira une cigarette d'un étui d'or et se mit à la rouler entre ses doigts, oubliant de l'allumer. Malgré l'état d'abattement et de fièvre où je me trouvais, je compris qu'il était survenu quelque événement extraordinaire et que ces façons embarrassées de mon père étaient comme le préambule d'un malheur.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

J'allais me décider à l'interroger, quand tout à coup, relevant la tête et jetant sa cigarette :

— Ma pauvre enfant, dit-il, je viens te supplier d'avoir du courage.

A ce mot, je songeai à quelque malheur pour Aly.

— J'ai du courage, mon père, répliquai-je.

Il me regarda encore quelques secondes. Enfin, d'une voix triste :

— Nous sommes menacés d'un grand ennui, M'riem, et c'est toi qui vas être le plus cruellement frappée. Mais il est des nécessités auxquelles il faut savoir se soumettre. Ton mariage avec Mohammed était un bonheur pour tous. Une circonstance inattendue va l'ajourner.

Mon père se méprit à mon émotion, et, avec des précautions sans nombre, il aborda enfin le sujet de ses préoccupations des derniers jours, lesquelles ne sont rien moins que la crainte d'un changement politique qui nous entraînerait tous dans une commune disgrâce.

— Rien n'est perdu encore, me dit-il vivement. Mohammed est homme à lutter jusqu'au bout. Une fois tombé même, il peut se relever. Seulement, je te le répète, tout cela est très grave.

Un espoir fou me traversa l'esprit. Je le questionnai, et voici ce qu'il m'apprit : les embarras très sérieux, suscités par le parti hostile au gouvernement du vice-roi, ont amené des complications qui nécessitent l'envoi d'un agent sûr à Londres et à Paris. Le khédive a désigné Mohammed pour cette mission qui le retiendra absent peut-être pendant deux ou trois mois.

Deux mois, Marthe ! c'est le salut, c'est l'espoir ! J'eus peine à cacher ma joie. Mon père pourtant devina que ce retard, qu'il hésitait à m'apprendre, était accepté sans trop de regrets ; il en fit honneur à ma raison et me remercia d'alléger du moins son souci en me montrant si brave. Il me confia alors franchement ses craintes personnelles ; car, bien que l'affaire de mon mariage ne soit point menacée, il est certain que la chute de Mohammed deviendrait un désastre pour nous. Une idée me surgit.

— Mais alors, mon père, dis-je en souriant, il serait temps peut-être d'en croire les folies de Farideh, et de nous rattacher à la *jeune* Égypte.

— Farideh est une folle !

— Pas si folle, puisque la voilà tournée vers le soleil ; pourquoi n'inclinerions-nous pas, nous aussi, du côté de l'astre qui se lève?

— Enfant ! répliqua-t-il plus sérieusement, tu ne sais rien de ces questions, de ces dissidences ; si le vieux parti tombe, il nous entraîne dans sa chute. Le jeune parti ne peut être pour nous qu'un ennemi.

— Eh bien, m'écriai-je étourdiment, je pourrais être la fusion, moi!

Il me regarda tout surpris et ne put s'empêcher de sourire.

— Mais sais-tu que tu es une grande diplomate? dit-il.

Sitôt qu'il fut sorti, délirante de bonheur, j'envoyai ce mot à mon pauvre Hassan :

« Espérez!.. Je vous aime! »

XXI.

Il est des résolutions extrêmes après lesquelles il n'est plus de retour et qui décident de toute une vie. Le sort en est jeté, ma chère Marthe; par cet aveu de mon amour, je me suis assurée contre toute lâche faiblesse. Quoi qu'il arrive maintenant, je ne peux plus être la femme de Mohammed. Qu'il tombe ou se relève, j'ai creusé un abîme entre nous. Fortune, avenir, j'ai tout sacrifié. Je braverai, s'il le faut, la volonté de mon père, je ne m'appartiens plus... Comment te dire l'ivresse folle de la lettre d'Hassan, répondant à ce cri de mon âme que je ne pouvais plus contenir? Et l'étonnement ravi de ce pauvre cœur osant à peine contempler le bonheur qui l'éblouit!.. Si tu l'avais vu, le lendemain, lorsque j'ai passé avec Saïda, qui m'accompagnait sur le chemin béni de nos furtives rencontres, où tant d'émotions douces m'avaient agitée à mon insu. Quels souvenirs délicieux et troublans, dont je savourais toutes les joies sans remords, presque confiante en l'avenir! J'ai laissé tomber à ses pieds une branche de notre fleur, pendant que la voiture nous emportait sur la route du désert. Quand nous repassâmes, il était encore là. Je l'ai vu porter à ses lèvres la branche de jasmin. J'ai cru sentir l'impression d'un baiser.

Ma chère! ces héros, qui portent de si grandes âmes, ont d'adorables timidités d'enfant devant deux yeux de femme qui s'abaissent sur eux. Il n'a même pas compris qu'en lui confessant qu'elle l'aime, la princesse Gulnare a résolu d'être sa femme et de se faire libre pour lui. Comme dans cette légende du pauvre Hafiz qui meurt de son amour, le sourire aux lèvres et le regard dans les cieux, il n'a même pas entrevu l'espérance d'un autre bonheur que celui de me voir passer de loin, sachant que je l'aime. Si tu lisais ces adorables lettres où, par une délicatesse extrême, et comme s'il tremblait de me troubler au souvenir d'un lien qu'il me faut rompre pour être à lui, il ne me donne jamais que ce nom de Gulnare, qui semble un rappel navrant de tout ce qui nous sépare. « Dès cette heure, me dit-il, ma vie est à vous, j'attends que vous en disposiez. » Comme par un accord charmant, je n'ose encore répondre qu'à Hafiz; mais quelle grâce à cette histoire d'amour que nous conti-

nuons! Quelle joie! quel transport le jour où, dégagée de cet horrible engagement qui m'épouvante, j'irai à lui la main tendue.

A coup sûr, tout cela est fou; je comprends, sans que tu me le reproches, que j'ai hasardé le repos de mon existence en cet amour ignoré de tous et qui me lie à jamais. Qu'importe, Hassan m'aime! Je vivrai, s'il le faut, partageant ses dangers, sa misère et ses luttes... Qui sait d'ailleurs si, par quelque revirement de fortune ou de parti, je ne serai point un gage de salut pour les miens. Mon père est trop fin politique pour que je désespère de fléchir sa volonté le jour où, ses alliés vaincus, notre ruine serait consommée. Tu t'étonnes... Eh bien! oui, j'en suis là, je conspire...

Le départ de Mohammed, tu l'imagines, a apporté un certain désarroi au harem. D'abord, tous préparatifs de mariage sont suspendus, et c'est pitié de voir le désespoir de Saïda, qui se faisait une fête d'étrenner des turquoises uniques. La *grande dame* elle-même sort de son apathie maladive pour s'informer des nouvelles du dehors. A l'air soucieux de mon père, je devine ses inquiétudes. Aly vient presque tous les jours à Chimilah, et témoigne hautement ses craintes. Toujours assidue auprès de moi, ma sœur Hosnah se répand en lamentations que ma tranquillité rend souvent amères. Plusieurs fois, elle m'a reproché aigrement cette indifférence:

— En vérité, ma chère M'riem, on croirait que tu es étrangère à tous nos ennuis; il s'agit pourtant de ton fiancé, de ton mari...

En effet, malgré tous mes efforts pour me plier à une dissimulation dont je comprends l'impérieuse nécessité, je sens que mon visage, ma voix, mon être tout entier trahit le secret de mon cœur. Cette inquiétude de tous les miens n'est-elle pas pour moi un espoir?

Avec sa pénétration de sauvage, Hosnah cependant semble avoir deviné qu'il se passe quelque chose d'imprévu. A ses questions sur Adilah, plusieurs fois renouvelées, j'ai compris qu'elle soupçonne les visites que je lui rends en cachette, et qu'elle veut les surprendre. L'autre jour, Saïda m'ayant priée de l'accompagner au bazar, une chose assez étrange survint. Nous descendions de voiture pour entrer dans une boutique, quand ma petite belle-mère me fit remarquer dans la rue un nègre qui fumait insoucieusement. Nous sortîmes; il n'avait pas quitté la place.

— Je crois que c'est un eunuque d'Hosnah, me dit-elle.

Bientôt, le même homme reparut non loin de nous.

Après tout, Saïda n'était pas trop certaine de le reconnaître, et il pouvait se faire que, dans le dédale du bazar, ce flâneur se retrouvât par hasard sur nos pas. Nous regagnâmes Chimilah sans nous préoccuper autrement de cet incident. Néanmoins, par prudence, j'en parlai à Aly, qui m'a conseillé de ne point paraître de

quelques jours chez la pauvre Adilah. Mais que m'importent ces rages de ma grande sœur ! Presque chaque matin, une lettre de mon poète m'apporte le bonheur et la vie. — Que ce nom de Gulnare m'est doux !.. Ma chère, il me connaissait, il m'avait vue, avant cette rencontre au bord du Nil !.. Le traître !.. Une petite éclaircie dans la feuillée du moucharabieh lui avait trahi mon espionnage, qu'il observait caché. De là, l'explication de ce grand mystère, et de son audace à jeter sa branche de jasmin dans ma voiture. Il m'avait reconnue et, comme l'a dit Adilah : il s'acquittait ! — Juge si je l'ai grondé de cette perfidie. Mais pas beaucoup cependant... le moucharabieh est muré.

Pour me confirmer encore dans ma confiance, j'ai eu avec mon père un entretien où je crois avoir remporté une seconde victoire.

— Comment vont vos affaires ? lui ai-je demandé avec un intérêt sur lequel il s'est mépris.

— Les nouvelles sont mauvaises, répliqua-t-il avec cette sorte d'abandon qu'il ne témoigne qu'à moi seule. On a chargé Mohammed d'une négociation difficile, et, quels que soient ses talens, je doute qu'il en sorte avec succès. Son départ a laissé le champ libre à des influences que sa présence écartait.

Il continua sur ce ton de confidence, laissant déborder son découragement, tremblant pour les espérances si longtemps caressées. En ce pays d'intrigues, les absens ont toujours tort ; de toutes parts, on circonvient, paraît-il, le khédive, trop disposé déjà à prêter l'oreille aux calomnies.

J'écoutais, palpitante de joie. Sans que mon père l'exprimât, il devenait évident que ce mariage, souhaité surtout en vue de notre fortune, ne serait plus, en cas d'échec du parti de Mohammed, que le partage d'une commune disgrâce.

Avec toute l'habileté dont j'étais capable, feignant de tout sacrifier aux intérêts de la famille, je repris sérieusement cette question à peine effleurée un jour, comme en me jouant.

— Par bonheur, insinuai-je doucement, ce retard forcé, qui a suspendu tout projet, peut nous servir. Mohammed lui-même ne comprendrait-il pas qu'il ne peut vous entraîner dans sa perte ? La loyauté ne lui fait-elle pas un devoir de vous dégager d'une parole que les circonstances rendent aujourd'hui dangereuse pour vous ? Pouvez-vous douter d'une générosité que vous m'avez tant de fois vantée ?

Enfin, avec des précautions infinies, j'ai osé prononcer le mot de rupture. Mon père n'a pas bronché. — Laisser discuter pareil événement, n'est-ce pas déjà presque en admettre la possibilité ?

J'ai revu mon cher Hafiz, et je lui ai parlé.

Ne gronde pas pour une pauvre petite aventure dont le hasard seul est coupable aujourd'hui.

J'étais sortie avec Nazly et Mansour, et, comme but de promenade, j'avais résolu de conduire l'enfant chez sa mère. Dans sa reconnaissance, la *guayari* voulut cette fois interroger ma destinée. Elle me supplia de lui laisser ma main. A-t-elle vu ou deviné?.. Sa dévotion pour moi colore-t-elle d'azur à ses yeux le ciel de l'avenir? Quand elle eut rangé ses coquillages, éparpillé son sable, et lu dans ses vieux bouquins parcheminés, elle me regarda rayonnante.

— Tu aimes... Tu es aimée... me dit-elle, et de longs jours de bonheur te sont promis.

En dépit de mon incrédulité, ces paroles me firent palpiter le cœur. Nazly ayant, à son tour, entamé une consultation plus sérieuse, je les laissai, emmenant Mansour, qui m'entraîna à travers les gourbis déserts, ombragés de grands sycomores.

Je me trouvai bientôt dans un petit bois de palmiers. Une teinte d'opale, aux dégradations infinies, enveloppait les hautes cimes des arbres et jetait des nappes d'or sur le sol blanc. Je m'avançai dans cette lumière qui, au moment de s'éteindre, semble répéter des splendeurs d'aube. J'atteignis ainsi, sans y prendre garde, un groupe de huttes qui semblait appartenir à quelque ferme. Dans ce coin d'oasis, un silence profond planait; les travailleurs n'étaient pas encore rentrés des champs, le village était vide. — Je m'assis sur un tertre, le dos appuyé contre un bananier, l'enfant jouant à mes pieds.

Il est des heures, des lieux, des clartés, dont on subit l'impression, et qui se mêlent à nos plus intimes sensations. Je me répétais les paroles de Salomé. Aimée!.. oui, je l'étais!.. J'aimais aussi, de toute mon âme... de toute ma volonté... Cet avenir si beau, promis par cette fellahine, j'y croyais, sous ce ciel si doux, dans cette paix qui semblait faite pour que je pusse écouter mon cœur. J'avais presque oublié où j'étais. Le crépuscule, si rapide en Égypte, s'annonçait par des touches plus sombres; les tons s'accentuaient, passant du mauve au saphir, le rose devenait pourpre. Tout à coup, un homme sortit d'un des gourbis : c'était Hassan. Il était impossible qu'il ne me vît pas, en face de lui, à quelques pas à peine. A la vue d'une hanum, il leva les yeux. Il eut d'abord un mouvement d'étonnement; puis il aperçut l'enfant, et une vive rougeur colora son visage pâle. Hésitant à me reconnaître sous mon voile, il allait poursuivre sa route. Je dis un mot à Mansour et le lui montrai. L'enfant s'élança avec un cri de joie.

Nous étions seuls, comme perdus dans cette adorable solitude. Il s'approcha.

— Comment êtes-vous ici? lui demandai-je.

— J'ai quelques champs là-bas, répliqua-t-il, ces huttes sont celles de mes fellahs. Je venais visiter un de ces malheureux qui a eu hier la jambe brisée par une noria.

Debout, près de moi, il me regardait tout surpris, n'osant m'interroger. Je voulus me montrer la plus brave.

— Pourquoi ne me parlez-vous pas de nous?.. balbutiai-je.

Ému, il allait me répondre. A ce moment, la mélopée gutturale d'un chant arabe nous avertit que des gens s'approchaient.

— Ce sont mes fellahs qui rentrent, dit-il.

Je lui tendis furtivement ma main. Il y posa ses lèvres, et s'éloigna. Ce fut tout.

Je pus le voir, entouré d'un groupe d'hommes et de femmes qui se prosternaient presque à ses pieds, avec les marques d'humilité qui appartiennent à ces malheureux sevrés de toute protection. Nazly me gronda quand je reparus. Elle était presque inquiète, et cette fugue, surprise par les eunuques, m'eût valu une verte semonce de mon père. Je l'apaisai par une caresse; j'étais si heureuse!..

Le même soir, je ne sais à quelle occasion, ma sœur Hosnah, ne me trouvant pas suffisamment attentive à ses doléances, me lança quelques pointes que je reçus avec cette patience indifférente que donne l'ivresse de l'âme. Son dépit s'en accrut. Enfin, après je ne sais quels reproches que j'écoutais impassible :

— Tu vois Adilah... me dit-elle brusquement, et de là viennent des conseils qui te perdront. Prends-y garde!

Je ne pus m'empêcher de rougir. Est-ce seulement le hasard ou l'instinct qui l'a guidée?

Elle n'insista pas d'ailleurs, comme si elle eût craint de s'être trop avancée.

Je laisse faire le temps. Depuis un mois que Mohammed est parti, bien que je suppose qu'on me le cache, je devine à l'humeur d'Hosnah que les affaires vont mal à Londres.

XXII.

Un coup terrible!.. Mohammed est de retour. — Averti de ce qui se tramait contre lui, il est tombé brusquement au Caire, ayant réussi dans sa mission. Son arrivée va rétablir son influence. Consternée, je n'ai pas trouvé une parole; je n'ai su que cacher mes larmes. Mon père, tout joyeux, m'annonça sa visite pour le lendemain.

Demeurée seule, je rassemblai mes idées; ce n'était plus l'heure des hésitations lâches. L'espoir que j'avais fondé sur la chute de Mohammed, pour amener une rupture que l'intérêt des miens justifiait, s'effondrait tout à coup, me laissant face à face avec l'impla-

cable réalité. Je ne pouvais plus hésiter. Il me fallait tout avouer à mon père, lui déclarer ma résolution de refuser ce mariage que j'avais accepté... Je songeai longtemps, cherchant une issue à ce gouffre effrayant d'où je voulais sortir, vivante ou morte, mais digne de moi, digne d'Hassan que j'aimais... Je m'armai de courage, et, soutenue par mon amour, je me sentis forte et décidée. Pourtant, une réflexion me vint qu'il me fallait agir avec prudence. Nommer mon pauvre proscrit à mon père, n'était-ce point le perdre? Avais-je le droit d'ailleurs, dans cette lutte dont dépendait notre vie à tous deux, de ne point faire appel à son aide, à ses conseils, à sa volonté? Je lui confierais tout, en lui criant : Sauve-moi, sauve-nous ! Ce qu'il me prescrirait, je le ferais sans peur, sans hésitation, sans faiblesse.

Mais le péril pressait. Avant cette odieuse entrevue du lendemain, décidée par mon père, il me fallait tout rompre. Comment écrire, me concerter avec Hassan?.. Caché hors du Caire, recevrait-il à temps mon message? Pourrait-il y répondre, dans les rapides instans qui nous restaient?

Mon parti fut bientôt pris. A l'heure où je le rencontrais chaque jour sur la route, je laissai tomber à ses pieds un billet dans lequel je lui donnais rendez-vous, pour le soir même, dans le jardin de Zourah.

Le soir venu, accompagnée de Nazly, je partis dans ma voiture, comme pour la promenade ordinaire à Choubrah. Après une chaude journée, la fraîcheur des ombrages avait attiré de nombreux équipages. J'avais devancé l'heure. Je voulais faire remarquer ma présence, et surtout ne point éveiller les soupçons des eunuques. Quand j'eus fait quelques tours, comme fatiguée de la foule et du bruit, je donnai l'ordre de suivre les bords du Nil. Je recherchais trop souvent cette solitude pour qu'on soupçonnât sous ce désir rien de suspect. La maison de Zouhra se trouvant près de la route, nul de mes gens ne pouvait s'étonner qu'il nous prît au retour fantaisie d'y entrer un instant.

Nous fûmes bientôt hors de la ville. Haletante, oppressée, mais pourtant résolue, je songeais que cette soirée commençait une nouvelle ère d'avenir. Je m'abandonnais à cet amour auquel j'avais tout livré de moi. J'allais vers l'époux que j'avais juré de prendre pour guide et pour maître, et confier en ses mains la défense de notre bonheur commun. Palpitante à l'idée de le revoir, après ces échanges d'aveux qui avaient lié nos deux âmes, je ressentais je ne sais quelle joie fière à ce premier acte de soumission devant cette volonté si haute, devant ce pauvre grand cœur jusqu'alors si humble et si craintif dans son adoration patiente et résignée. De cet appel suprême dépendait notre destinée. Ce qu'il allait décider serait résolu. Malgré mon père, j'obéirais.

L'heure venue enfin, je fis reprendre le chemin comme pour rentrer à Chimilah; puis, arrivées près de la demeure de Zourah, je commandai d'arrêter. Je descendis avec Nazly. La nuit était claire, quelques pas nous séparaient de la maison, lorsqu'il me sembla voir un homme, qui marchait sur la route, se cacher tout à coup dans un buisson. Un battement de cœur me saisit. Comme dans un éclair de pensée, je me rappelai ce jour où Saïda avait reconnu plusieurs fois sur nos traces un esclave d'Hosnah.

Assaillie par un horrible pressentiment et jetant autour de moi un regard éperdu, j'aperçus, non loin derrière nous, et par le chemin d'où nous venions, une voiture qui s'était arrêtée comme la nôtre et qui semblait attendre.

Si, m'ayant vue à Choubrah, Hosnah m'avait suivie?.. En proie à l'épouvante, ma première pensée fut de fuir; mais Nazly était déjà sur le seuil avec Zourah. Je devinai qu'Hassan était là. Sans doute, on voulait nous surprendre. Les impitoyables exécutions de harem me revinrent à l'esprit. On allait le tuer, peut-être!.. Cependant, l'éveil donné, la moindre minute d'hésitation nous perdait sans retour. — J'entrai. La porte fermée derrière moi:

— Il est là, n'est-ce pas? dis-je.

— Oui, au jardin, hanum, répondit Zourah.

Je me précipitai. Mon pauvre bien-aimé, en me voyant paraître dans la baie lumineuse, accourut au-devant de moi. Folle, éperdue, et l'entraînant vers la haie qui servait de clôture :

— Fuyez, fuyez, m'écriai-je. On m'a suivie. Si l'on vous trouve ici, c'en est fait de nous!

Effrayé de ce cri d'angoisse, il me regardait, tout surpris.

— Fuir, dit-il, quand je suis là pour vous protéger ?

A l'énergique expression qui illumina tout à coup son visage, je compris que le malheureux voulait résister. Il fit un pas vers Nazly qui venait nous rejoindre.

A ce moment, nous entendîmes heurter à la porte de la maison qui donnait sur la rue.

— Hassan, je t'en supplie, m'écriai-je, fuis, je le veux! Je suis à toi, je t'aime, sauve ta vie, sauve-nous.

Nous ne pouvions plus douter. Zourah accourait tout épouvantée, demandant s'il fallait répondre. Hassan eut un geste terrible et désespéré.

— Rentrez vite avant qu'on ouvre! me cria Nazly.

— Non, non, on nous tuera ici tous deux, répliquai-je.

A ce mot, malgré la nuit, je vis Hassan pâlir.

On heurtait de nouveau. Tout à coup, il me saisit dans ses bras, et, à travers mon voile, mettant un baiser sur mon front :

— Ma vie est à toi, dit-il vivement, va, va, je t'obéis... je leur échapperai.

Et, s'arrachant à mon étreinte, il s'élança vers le fond du verger.

Nous rentrâmes en hâte dans la maison. La porte du jardin fermée derrière nous, Zourah ouvrit. Hosnah apparut sur le seuil, suivie de trois ou quatre esclaves. D'un geste brusque elle rejeta son voile, parcourut la chambre du regard, et, effrayante de colère, se précipita comme une furie vers Zourah, qu'elle frappa au visage. La fellahine eut un cri de douleur. Indignée sous cette agression brutale, elle se redressa.

— Hanum! dit-elle, je suis femme libre, et non pas ton esclave! Tu n'as pas le droit de me battre!

— Pourquoi n'ouvrais-tu pas?.. demanda Hosnah.

— Nous étions au jardin... Et d'ailleurs, je suis chez moi!

— Oui, et tu y fais un joli métier!... Allons, place, qu'on visite la maison.

Pendant cette odieuse scène, si rapide dans sa brutalité, tremblante et glacée, il m'avait fallu un effort pour ne point défaillir. Mais à ce mot, qui me rappelait le péril d'Hassan, je me trouvai lâche.

— Hosnah, m'écriai-je hardiment, cet ordre que tu donnes est un outrage!.. Je te défends d'opprimer cette femme, que j'entends protéger contre toi.

— Ah! tu parles enfin?.. me dit-elle avec une ironie sanglante. Mais ce n'est pas le lieu d'une explication entre nous.

Puis, se retournant vers ses eunuques :

— Obéissez, vous autres, fouillez partout ce jardin, ramenez-moi celui que vous trouverez; tuez-le s'il résiste!

Frappée d'épouvante à la pensée qu'Hassan était peut-être encore là, je me jetai au devant de la porte. Et, sans songer que je me trahissais :

— Tes gens ne passeront pas, m'écriai-je.

Ils hésitaient. D'un signe, Hosnah répéta son ordre. Ces brutes me saisirent et n'eurent point de peine à m'écarter. Ce fut un moment d'horrible angoisse. Mais ils eurent bientôt parcouru l'enclos. Ils revinrent n'ayant rien trouvé. Je respirai. Hosnah semblait folle de rage.

— Cet acte de violence est infâme!.. lui dis-je, sûre alors que nous étions sauvés. Et tu rendras compte à mon père de tout cela!

Consternée, son regard faux errant autour de la pièce, elle allait répondre, quand un de ses gens, resté au dehors, rentra, et lui dit tout bas quelques mots. Elle eut un indicible mouvement de joie.

— Tu l'as vu ? demanda-t-elle.

— Oui, il a sauté par-dessus la haie. Youssouf et Ahmed le poursuivent.

Je ne pus étouffer un cri. Hosnah se retourna vers moi.

— Eh bien, me dit-elle, tu l'entends. Nieras-tu maintenant qu'un homme était là? — Il est en effet très mal à une sœur, à la veille de ton mariage, d'avoir troublé un si charmant rendez-vous.

J'étais lasse de mentir et de m'humilier. Je relevai la tête fièrement.

— Eh bien! oui, répliquai-je en la regardant dans les yeux, je l'aime. Et, quant à ce mariage que ton ambition a si adroitement combiné, il ne se fera jamais!

Elle me répondit par un éclat de rire ironique.

— Tu diras tout cela à notre père, en lui portant tes plaintes contre mon intervention indiscrète, ajouta-t-elle. En attendant, je prends sur moi de te ramener au harem.

Toute résistance était vaine, et j'eusse rougi d'abaisser mon orgueil à relever cette dernière injure. Lui jetant un regard de mépris, je passai et sortis, regagnant ma voiture, où elle monta auprès de moi, donnant ses ordres à mes gens atterrés. Nous arrivâmes à Chimilah sans qu'un mot eût été échangé entre nous.

— Adieu, me dit-elle, jusqu'à demain!

Je rentrai chez moi à demi folle. Une inquiétude affreuse me dévorait... Hassan poursuivi, avait-il échappé?

A la pensée de l'entretien que je devais avoir le lendemain avec mon père, je me sentais mourir d'épouvante. Qu'allais-je lui dire? Après la déclaration de mon amour, si hautement jetée à Hosnah, il n'y avait plus à reculer. Il me fallait répéter cet aveu et soutenir mon refus formel d'épouser Mohammed. Qu'adviendrait-il?.. Peu à peu cependant je me raffermis. Est-il donc vrai que l'espoir survit au fond des plus profondes douleurs? Était-il donc possible que mon père me condamnât au malheur sans un mouvement de pitié? — Je lui dirais tout. — Hassan d'ailleurs n'est-il pas digne, noble, admiré?.. Pauvre et déshérité, n'est-il point encore au-dessus de Mohammed, par la supériorité de sa naissance, de son renom, de sa vie? Dans ce courant de réflexions, j'en arrivai presque à m'étonner d'avoir si longtemps tremblé, si longtemps hésité à implorer pour notre bonheur commun.

XXIII.

Marthe! Tout s'est englouti autour de moi. Je suis perdue, — séparée du monde et de tout ce que j'aimais. J'ignore même si cette lettre te parviendra jamais, pour te porter un dernier adieu.

Je t'ai raconté cette horrible nuit, pendant laquelle j'avais essayé de me rattacher à je ne sais quelle illusion folle. Au matin, mon père me fit appeler. Je m'armai contre mes défaillances, et je descendis pour le recevoir comme de coutume. Appuyé près d'une fenêtre, il se retourna à mon entrée. A son attitude, à une certaine expression dure de son regard que je ne lui avais jamais vue, je compris qu'Hosnah avait parlé, qu'il savait tout, qu'il venait en juge déjà prévenu. Malgré les espérances conçues dans cette affreuse veille, je me sentis froid au cœur. Sans un mot, sans me donner sa main, qu'à l'ordinaire je pressais sur mes lèvres, il s'assit, me laissant en face de lui, usant pour la première fois à mon égard de ce droit du maître qui laisse la femme debout en sa présence. S'exprimant alors en arabe comme pour être plus sûr de sa pensée :

— Hosnah m'a rapporté d'étonnantes choses sur toi, me dit-il, ses yeux sur les miens... Elle prétend qu'hier, chez une femme, la sœur de Nazly, elle t'a surprise avec un homme qui t'attendait là. — Est-ce vrai?

Je fis appel à mon courage et sans détourner mon regard :

— Je ne mentirai jamais devant toi, père, lui répondis-je, Hosnah a dit la vérité.

— Ainsi, tu ne nies pas. Cette maison servait à vos rendez-vous?

— Non, ce dernier mot du moins n'est pas vrai! répliquai-je fièrement, car je ne l'ai vu que deux fois, sous mon voile, en présence de Nazly. Ta fille n'a pas oublié ce qu'elle se doit.

— Et pourquoi ces rencontres?

Je me sentis pâlir, mais j'étais résolue.

— Parce que nous nous aimons, répondis-je.

A cet aveu inattendu, mon père eut un tel éclat de colère, et il se leva avec un geste si effrayant que, frappée de terreur, je tombai à ses pieds.

— Pardon, pardon, m'écriai-je, père, je te dirai tout. Je ne suis pas coupable, et il est digne de nous, de toi, je te le jure. Si tu savais ce que j'ai souffert!.. et comme je me suis débattue contre cet amour afin d'obéir à ta volonté, sacrée pour moi comme la volonté de Dieu et qui pourtant me déchirait le cœur et me tuait...

— Assez! assez! malheureuse! me dit-il.

Et pour me forcer à me relever, il me saisit si brutalement par le poignet que, en retombant sur le divan, je fermai les yeux en poussant un cri.

— Tout ce que tu vas me dire, c'est son nom! reprit-il d'une voix sourde et tremblante, comme s'il eût été impuissant à se contenir.

Glacée à l'expression de ses traits, je compris tout à coup que

nous étions perdus. Par miracle, j'eus assez de présence d'esprit pour comprendre aussi que cette question sur le nom de mon complice dénonçait qu'Hassan avait échappé, qu'ils ne savaient rien qui pût les guider dans leur projet de vengeance. Sûre que le châtiment retomberait sur moi seule, je respirai, résolue à tout affronter plutôt que de livrer maintenant notre secret dont la révélation devenait un péril.

— Eh bien! ce nom, ce nom! répéta mon père, j'attends!

Je me raidis contre une peur lâche qui m'avait un instant troublée.

— Pardonnez-moi, mon père, répondis-je, si je désobéis à cet ordre, mais le nom que vous me demandez, je ne le dirai pas!

— Tu oses encore résister? s'écria-t-il, confondu de tant d'audace.

Je crus qu'il allait me briser; mais soudain, épouvanté peut-être de lui-même, il passa sa main sur son front, et, me laissant accablée sur le divan où je m'étais affaissée, il se mit à marcher dans la pièce, alla à la fenêtre qu'il ouvrit comme pour respirer un peu de calme. Il y eut entre nous une minute de silence effrayant.

— Allons! vous êtes folle, me dit-il enfin, et je veux bien avoir pitié de votre ignorance des choses et de l'oubli des droits que j'ai sur vous... Vous n'imaginez pas, je suppose, que tout cela va finir ainsi, et qu'un pareil attentat, qui nous déshonorerait tous, va rester impuni. Vous n'êtes plus à Paris; nos filles et nos femmes ont à respecter ici d'autres lois, et quand elles y manquent, nous avons, grâce au ciel, des moyens sûrs de les châtier.

— Je suis en votre puissance, mon père, répondis-je résignée. Si vous n'avez pas pitié de moi, je subirai votre rigueur.

— Oh! je n'ai pas besoin de cette assurance de soumission, j'y mettrai ordre! reprit-il si froidement cette fois que je sentis tout s'écrouler. Mais vous comprenez qu'il me faut à cette heure autre chose que vos regrets. Il y a là une infâme tentative que je ne veux pas ébruiter. Ne me contraignez donc pas à des mesures devant lesquelles je ne reculerais pas, je vous le jure, pour découvrir le misérable qui s'est fait votre complice. Si, par vous, je ne puis avoir son nom, il me reste Nazly; je saurai la faire parler, celle-là.

Un frisson de terreur me parcourut tout entière à la pensée d'un supplice menaçant ma pauvre fidèle.

— Non, non, m'écriai-je, elle n'est pas coupable; elle ne le connaît pas! moi seule, je l'ai entraînée dans cette faute. Je l'ai trompée. Elle ignorait qu'il m'attendait là.

— Alors épargnez-lui d'avoir à répondre, et finissons. Quel

est-il? Comment l'avez-vous connu? Ce ne peut être qu'un étranger, venu sans doute de Paris pour vous rejoindre?..

Ma détresse m'inspira l'idée d'un mensonge, pour égarer les recherches et détourner le péril d'Hassan.

— Eh bien, oui, murmurai-je, comme contrainte à un aveu, c'est un étranger, il m'avait suivie.

J'ai livré un nom au hasard, et mon père m'a laissée, je l'ai su, pour aller interroger Bell, dont on m'a séparée. Par bonheur, elle a tout ignoré.

Depuis quatre jours, je n'ai revu ni Bell ni mon père. Isolée de tous, je suis gardée comme dans une prison. Mes gens, suspectés sans doute, n'ont plus accès près de moi, et deux vieilles esclaves de Zeinab sont affectées seules à mon service. Rien du dehors ne peut me parvenir. Que se passe-t-il? Marthe, ces angoisses sont épouvantables! Hier, j'ai voulu aller au grand harem, espérant que là, peut-être, j'apprendrais mon sort. Une des esclaves m'a signifié qu'il m'est défendu de sortir de mon appartement. Je sens qu'un immense malheur plane sur moi. Où est Nazly? Pauvre chère dévouée! Si on l'avait torturée pour la forcer à parler... Ai-je réussi à égarer les soupçons?.. Jusqu'à Saïda qui me délaisse. Il y a un instant, je l'ai entrevue par ma fenêtre. Elle se promenait dans les jardins; elle a levé ses yeux vers ma vérandah. En m'apercevant, elle s'est vivement détournée, comme si elle subissait un ordre. Il y a dans cet abandon si complet quelque chose de sinistre qui m'accable et m'épouvante. Il me semble que ma vie est finie, que cette prison va devenir éternelle, que jamais plus je ne franchirai ces murailles.

Ce matin, mon père est revenu. En le voyant entrer, l'air tranquille et la cigarette aux lèvres, comme aux jours de cette affection si vive entre nous, mon premier mouvement a été de me jeter à ses pieds, d'implorer le pardon d'une faute qui l'avait fait souffrir; mais, à je ne sais quel regard froid, je compris aussitôt qu'il venait cette fois en maître me dicter des volontés. Avec un calme qui me sembla plus implacable que sa colère, il s'assit, me laissant encore debout devant lui, et, sans même jeter les yeux sur moi :

— Je viens vous apprendre ce que j'ai résolu, dit-il, et de quelle façon j'entends régler les derniers jours que vous devez rester près de nous jusqu'à votre mariage.

— Mon mariage! m'écriai-je leurrée d'une pensée folle qu'il m'apportait un pardon.

— Sans doute, répliqua-t-il, n'êtes-vous pas engagée?

— Mon père, par grâce, repris-je haletante, en interrogeant ses

yeux. Est-ce vrai, m'apportez-vous un espoir? De qui me parlez-vous?

— Comment, de qui?.. Ah ça, est-ce que vous avez oublié que vous êtes fiancée à Mohammed?

A ce nom, je me sentis défaillir. Je m'étais crue délivrée du moins de cette menace. Mon père devina mon incroyable méprise, il dissipa d'un seul coup ce délire.

— Décidément, vous avez perdu le sens, continua-t-il d'un ton glacé, et je vois qu'il faut en finir avec des idées de roman qui, dans ce pays, n'ont aucun cours. Si vous avez compté sur d'heureuses suites à votre aventure, vous vous êtes trompée, ma chère. Nous savons ici mettre nos femmes à l'abri des galans. A en juger d'ailleurs par l'impossibilité où je me suis trouvé de découvrir le vôtre, je suppose, si vous m'avez dit la vérité sur son nom, qu'il a estimé prudent de se soustraire à des conséquences peu encourageantes chez nous. Laissons donc de côté vos enfantillages pour ne nous occuper que de l'affaire que j'ai décidée pour vous.

— Mais ce mariage est devenu impossible, mon père, dis-je atterrée.

— Pourquoi?.. Mohammed n'a-t-il pas ma parole et la vôtre?..

— Mais ce serait le tromper! m'écriai-je. Après l'aveu que je vous ai fait, pourrais-je, sans être déloyale, accepter encore d'être sa femme?

— Ah! ce sont encore là de vos idées d'Europe, ma chère, reprit-il froidement. Dans nos lois, le mari est un maître, et ces questions de sentimentalité importent peu. L'obéissance suffit, ne vous troublez pas l'esprit d'autre chose.

— Mais c'est la condition d'une esclave dont vous me parlez là, mon père, repris-je épouvantée de ce langage. Est-ce ma faute, à moi, si vous m'avez élevée loin de vous, et si les idées que vous me reprochez ne sont pas les vôtres?.. Suis-je coupable d'avoir un cœur, une âme, une conscience enfin qui se révolterait à la pensée d'un mensonge et d'une déloyauté? Vous savez bien que je ne l'aime pas, que je ne puis plus l'aimer, que ce mariage serait un supplice de toute ma vie. Mon père, vous ne pouvez pas m'infliger ce malheur, il serait trop affreux... Je vous en supplie, ayez pitié de moi!.. m'écriai-je, éclatant en sanglots.

Mon père m'avait écoutée impassible. Je crus pourtant un instant qu'à la vue de mes larmes il se sentait fléchir; mais je m'aperçus bientôt que ce dernier espoir était vain.

— Je vous croyais plus de raison, me dit-il, car vous savez l'importance que j'attache à cette décision, nécessaire à votre fortune et à celle de tous les vôtres. Je comptais vous trouver raisonnable, je regrette de voir qu'il n'en est rien; mais, comme père, j'ai de plus

sérieux intérêts à poursuivre que des questions de sentiment, alors que je vous marie. Dites-vous bien cela! Quant à ces scrupules de cœur, et d'âme, et de loyauté qui vous tourmentent, ne vous embarrassez point pour si peu. On ne vous en demande pas tant. Le harem ne connaît pas ces subtilités d'invention étrangère. Une épouse est une épouse, et sa soumission suffit. Mohammed, plus affermi que jamais depuis son retour, en s'alliant à nous, recherche une affaire de convenances dont vous aurez tous les profits. Ne vous embrouillez donc pas dans des rêveries romanesques qui ne s'accordent point avec la réalité. J'assure votre bonheur et votre avenir, dans une position haute que toute femme envierait. Vous me remercierez plus tard d'avoir agi pour vous.

En ma détresse, j'allais encore l'implorer. Il m'interrompit en se levant.

— Je ne suis point venu pour discuter avec votre folie, me dit-il, mais pour vous dicter ce qui est résolu. Votre mariage aura lieu dans huit jours. Cependant, jusque-là, il ne conviendrait pas que votre porte restât fermée à des visites d'usage, ni que l'on pût soupçonner rien de ce qui se passe entre nous. Quelques-uns de vos gens vont donc vous être rendus. Seulement cette fois sachez que je vous garde, et que j'ai mis ordre à prévenir toute imprudence.

Mon père sorti, j'ai vu entrer Bell, qui s'est jetée dans mes bras. J'ai appris alors que depuis cinq jours elle était aussi gardée comme moi, malgré ses protestations et ses supplications pour me voir.

Nazly a disparu, chassée ou morte peut-être... et l'on a réussi à étouffer l'éclat de ce rendez-vous surpris que nul n'apprendra jamais. Pour tout le monde, et même pour mes gens, ma claustration a été expliquée par une indisposition grave, et rien n'a transpiré du véritable motif de ma disgrâce, connu d'Hosnah seule et de mon père. La pauvre Bell, minutieusement interrogée pourtant, n'a même point compris, dans sa droiture sincère, l'accusation qui pesait sur moi et dont on la croyait complice. J'ai gardé mon secret. A quoi bon effrayer cette confiante sollicitude qui ne saurait imaginer pareil malheur? Je lui ai livré l'aveu d'un grave désaccord avec mon père résultant de mes résistances au sujet de ce mariage. La bonne créature est tombée des nues à cette nouvelle inattendue.

Ma porte rouverte, j'ai été obsédée par ces visites, que mon père me contraint de recevoir. Hosnah, accourue des premières avec ses comparses, est restée presque jusqu'au soir, en sœur aînée, comme pour aider à mon inexpérience. Ironique, implacable, attentive au moindre de mes gestes, il m'a fallu subir les hypocrites effusions qu'elle recommençait à l'entrée de chaque nouvelle venue. Enfin cette journée s'est écoulée. La dernière visiteuse

partie, Hosnah a appelé ses esclaves pour la soulever de son divan. Et, comme elle sortait :

— Je te conseille de mettre demain du rouge pour ranimer tes couleurs, me dit-elle railleuse. Cette mine est affreuse pour une fiancée. Il faut que tu sois belle !

Je lui tournai le dos sans répondre et, dès qu'elle m'eut quittée, je courus m'enfermer dans ma chambre pour éclater en sanglots. Bell était atterrée de ce désespoir qu'elle ne peut comprendre. La crise apaisée, cédant à ses instances, je me suis laissé emmener au jardin. J'y étais à peine qu'un cri d'enfant m'a remuée jusqu'au fond de l'âme. Mansour, en me revoyant, accourait les bras tendus : c'était quelque chose d'Hassan. Le pauvre petit a été malade, et Saïda a obtenu qu'on permît à la mère de s'installer quelques jours à Chimilah pour le soigner et pour exercer sur lui des charmes dont elle-même est convaincue. Tandis que je baisais le front de l'enfant, elle m'a saisi la main avec transport et, la portant à ses lèvres :

— Qu'Allah bénisse tes actions et tes vœux, hanum, m'a-t-elle dit, ta servante est sous tes pieds, et tu peux marcher sur elle après le bien que tu lui as fait !

Saïda, m'ayant aperçue des fenêtres du harem, est descendue me rejoindre. Elle aussi ignore tout. J'ai appris d'elle, au milieu des exubérances d'enfant de son bavardage, les magnificences qui se préparent pour célébrer mes noces et le programme des fêtes, qui dureront trois jours. Accablée, je suis rentrée chez moi pour t'écrire. J'ai besoin de fixer ma raison vacillante. J'ai peur de devenir folle. Dieu ! si je pouvais mourir ! Hélas ! ma pauvre Marthe, mourir !.. et depuis hier j'ai accompli mes dix-huit ans !

J'ai songé toute la nuit, je me suis vue livrée à cet homme que je hais, seule, abandonnée au fond de son harem... Sa femme !.. Marthe, ma sœur, comprends-tu cette horrible mort? Sa femme ! Comme dans un épouvantable rêve, je me suis représenté la chambre nuptiale qui m'attend. Forcée de subir ses tendresses et d'essuyer ses baisers... Non, non ! Mon cœur meurtri, les pudeurs de ma chair se révoltent. Hassan ! Hassan ! mon bien-aimé, mon amour, sauve-moi !

J'ai cherché vainement comment je pourrais mourir. Il est de fortes âmes qui savent rejeter le fardeau du malheur, je suis faible et lâche, et j'ai peur de souffrir. Je suis restée une heure à regarder le Nil profond et sûr, essayant de m'accoutumer à ses attirances de gouffre. — J'ai peur ! j'ai peur !

Avec le jour, a recommencé mon supplice. Mon père est venu, je n'espère plus rien. J'ai obtenu pourtant la permission de ne rece-

voir personne, car, comme l'a dit ma grande sœur, mes yeux gonflés et mon visage altéré sont du plus mauvais effet. Je me suis enfermée avec Mansour et sa mère, qui me regarde avec ses grands yeux fatidiques, sans parler, comme si, devinant ma douleur, elle cherchait dans ses incantations magiques quelque exorcisme étrange.

Farideh a forcé ma porte pour me consulter sur le choix des robes qu'elle a fait venir de Paris, et aussi pour me faire comprendre l'énormité de ma déraison.

— Tu n'es qu'une bête, m'a-t-elle dit. Et il faut que tu aies la tête à l'envers, pour geindre ainsi parce que notre père te force à faire ton bonheur.

Trois jours se sont encore écoulés qui me rapprochent du moment fatal. Je n'ai plus même de pensées, et je me sens rouler dans l'abîme, éperdue de vertige.

XXIV.

Ma destinée est résolue! Cette lettre est peut-être un éternel adieu. Ce soir, j'aurai quitté la maison de mon père pour n'y rentrer jamais.

Tu sais que dans ma prison, Salomé, la mère de Mansour, avait libre accès. La terreur superstitieuse des gens n'oserait lui barrer le passage. Je t'ai dit le dévoûment farouche que cette pauvre fellahine avait conçu pour moi. Hier, me voyant inerte, affaissée, les mains sur mes genoux, regardant dans mon ciel vide, elle s'approcha doucement et, dans son langage imagé :

— Tu portes une bien lourde peine, hanum, me dit-elle, en veux tu donc mourir?

— Qu'importe? répliquai-je, comme figée dans mon apathie.

— Et pourtant je suis là, ajouta-t-elle. Pourquoi l'oublies-tu?.. Un chien ne peut-il pas secourir son maître?

Je tournai lentement mes yeux vers elle.

— Ma pauvre Salomé, mon mal n'est pas de ceux que tes sortilèges peuvent guérir.

— Qu'en sais-tu, hanum, reprit-elle avec son calme étrange, qui te dit que je n'ai pas pénétré ton secret?.. que je n'ai pas déjà préparé ta délivrance?

— Toi! m'écriai-je, ma délivrance?

— Je ne suis point la gazelle timide, moi, qui pleure affolée par la vue du péril, et se livre en proie à la meute.

— Mais que pourrais-tu? lui demandai-je atterrée. Oserais-tu donc risquer pour moi ta vie, et peut-être celle de ton enfant?

Je surpris sur ses lèvres un étrange sourire de dédain.

—Le fou seul se laisse prendre au piège, le sage sait l'éviter. Tiens, regarde, ajouta-t-elle en me tendant sa main et me montrant une clé. Ceci ouvre la porte des jardins sur le bord du Nil. Si tu t'en servais une nuit, qui pourrait savoir jamais comment tu es partie?

Je ne pus réprimer un cri. Ce que Salomé m'apportait, c'était un moyen d'évasion. Il me suffisait d'avertir Hassan. Mon cœur a bondi dans ma poitrine. J'ai saisi la *guayari* dans mes bras, et alors, à voix basse, je lui ai tout confié, lui abandonnant tout du soin de mon salut.

Tous les préparatifs sont terminés. Un mot qu'elle a su faire parvenir à Hassan et auquel il a répondu a réglé notre fuite. Ce soir, il m'attendra. Un homme sûr, choisi par Salomé, me conduira près de lui. Demain, au point du jour, nous aurons quitté le Caire.

Pour ne point épouvanter Bell, je lui cache tout. A quoi bon la mêler à ces angoisses? Salomé se charge de te faire parvenir ces dernières lettres qui te diront à la fois les tortures et la délivrance de ta pauvre M'riem. J'ignore de quel refuge et quand je t'écrirai. Ma sœur! ne me maudis pas!

XXV.

Marthe! je suis perdue!.. Tout s'est écroulé. Il ne me reste plus rien... rien... Seule au milieu de mes ruines, je regarde, pétrifiée, l'irréparable désastre. J'ai peur de penser... J'ai, paraît-il, été très malade; on m'a crue morte. Heureusement je suis condamnée... Je ne peux pas guérir, parce que dans cette épouvantable chute, c'est ma raison, c'est mon cœur, c'est mon âme, mon être tout entier qui sont meurtris et qui succombent. Imagine la plus horrible trame, le plus stupide leurre de mon imagination, égarée, depuis trois mois, dans le plus fou des rêves. Mais tu ne pourrais jamais comprendre. Écoute.

Tu sais tout de ce projet de fuite, résolu et concerté. Hassan devait m'attendre dans la maison d'un fellah dont Salomé était sûre comme d'elle-même, et qui nous conduirait, une fois que j'aurais pu m'échapper par la porte du jardin. Le soir venu, je prétextai un reste de fièvre pour me mettre au lit, ce qui me délivrait de mes gens. Bell, restée seule auprès de moi, me quitta enfin vers minuit. Lorsque tout fut endormi dans le palais, je me relevai et m'habillai sans bruit. J'avais eu soin de cacher dans ma chambre mes vêtemens d'Européenne, sous lesquels j'étais plus aisément à l'abri. Il était impossible d'ailleurs, à toute autre qu'une étrangère, de voyager en compagnie d'un homme quel qu'il fût. De peur d'une rencontre, je revêtis une large *habarah* par-dessus ce costume; j'enveloppai ma tête d'un voile, et, dans le silence, je descendis.

Salomé m'attendait au jardin, que nous traversâmes sous les massifs. Aux fenêtres du harem vacillaient encore les pâles lumières de nuit. Arrivées à la petite porte, Salomé ouvrit; nous nous trouvâmes sur la route qui borde le Nil. Un homme nous attendait. Sans parler, il marcha sur la berge; nous le suivîmes. Là, il détacha une barque, et, lorsque nous y fûmes montées, il prit ses rames pour traverser le fleuve et gagner l'autre bord. Était-ce la fièvre, était-ce la joie, ou plutôt quelque pressentiment sinistre?.. Muette auprès de Salomé, je tremblais, atterrée de cette résolution qui décidait de toute ma vie... mais j'allais vers Hassan, et je voulais tout oublier. Enfin nous abordâmes. Je me défis à la hâte de ma *habarah*, et nous nous dirigeâmes vers un gourbi solitaire, éloigné d'une centaine de pas de la rive. Près du seuil, le fellah et Salomé s'arrêtèrent. Mon cœur battait à se rompre, j'entrai. Une lampe fumeuse éclairait à peine la hutte. Hassan était là. A mon aspect, il se leva vivement, vint à moi, mais tout à coup il s'arrêta interdit. Je crus que, sous mon déguisement, il hésitait à me reconnaître, je rejetai mon voile et me précipitai vers lui les mains tendues. Un cri de douleur s'échappa de ses lèvres.

— Mais vous n'êtes pas Adilah-Hanum!.. s'écria-t-il.

— Adilah!.. balbutiai-je sans comprendre.

— Mon Dieu! qu'est-il arrivé?.. reprit-il en me regardant consterné. Pourquoi vous envoie-t-elle à sa place!.. Que venez-vous me dire?..

Un autre cri s'étrangla dans ma gorge... un cri d'horreur, d'épouvante et de honte. Adilah! Adilah!.. avait-il dit. — Une lueur effrayante se fit en moi. En une seconde, je devinai tout. — Celle qu'il attendait, c'était Adilah. — En ces lettres pleines de flammes, en ces rendez-vous sous le voile, ce n'était pas moi qu'il aimait, ce n'était pas moi qu'il avait aimée! Cette fleur tombée du moucharabieh, il l'avait crue jetée par la main d'Adilah. En nous rencontrant sur le bord du Nil, dévoilées toutes deux, lorsqu'il avait sauvé Mansour, il n'avait aperçu qu'elle!.. Il ne me connaissait même pas!

Surpris de mon silence, sans comprendre qu'une horrible douleur me foudroyait, il répéta sa question.

— Mais parlez donc, reprit-il d'une voix tremblante, où est-elle?

Je ne me souviens plus de ce que je répondis. Je sais que je m'enfuis. Je me revois, éperdue, courant à travers la route, Salomé près de moi. Puis, tout à coup, il me sembla que la terre s'abîmait sous mes pas, des ténèbres m'emplirent les yeux. Je tombai dans ses bras, en arrivant à cette barque qui devait la ramener seule...

Lorsque je repris mes sens, je me retrouvai à Chimilah, en proie au plus étrange délire dans cette chambre que j'avais quittée. Il fai-

sait presque jour. Bell, toute pâle à mon chevet, épiait mon retour à la vie. Elle m'apprit que, au milieu de la nuit, Salomé était entrée chez elle, lui disant que, sortie au jardin par hasard, elle m'avait trouvée près d'un banc, évanouie, et qu'elle m'avait rapportée. Bell ne savait rien de plus; mais mes vêtemens encore épars lui dénonçaient qu'il s'était passé quelque terrible événement de ma destinée. Une seule pensée me vint, c'est que j'allais mourir. Je n'eus pas la force de parler. D'un regard je montrai ma robe souillée de sable; elle me comprit, et fit tout disparaître de ce qui pouvait me trahir. Les gens du palais levés, on avertit mon père. Un médecin français fut appelé en toute hâte. J'entendis vaguement que j'étais en danger... Mourir, mon Dieu! quelle joie! Tu comprends, n'est-ce pas, qu'il ne me reste que cet espoir!

Depuis lors, huit jours se sont passés, la ténacité de ma douleur ne s'est point affaiblie, et pourtant je vis. Je ne sais quelle force stupide de ma chair résiste encore en moi, et, tu le vois, je me lève, je marche, je t'écris. Mais, dis, Marthe, n'est-ce pas une effroyable chute? — C'était Adilah!.. c'est elle qu'il a aimée!.. c'est elle qu'il aime encore sans doute... c'est elle qu'il a cru voir chez Zourah. Cette main, aperçue par le moucharabieh, il a cru que c'était la sienne; n'était-ce pas sa maison?.. Et, quand il m'écrivait que je n'étais pas libre, c'était à elle qu'il s'adressait, à elle, la femme d'Aly!.. Pauvre folle!.. Et je n'ai rien compris, rien deviné!.. et mon cœur ne m'avertissait pas!.. et je ne sentais pas en moi que ce bonheur était mensonge, et que je bâtissais sur une ruine!..

Mais que m'importe, puisque je vais mourir!

Les jours succèdent aux jours, les heures suivent les heures; pour moi quel intérêt maintenant en marquerait le cours? Je ne désire rien... je ne demande rien... Sous leurs pyramides, les grands rois d'Égypte doivent avoir ce calme inconscient, cette insensibilité de marbre pour tout ce qui est ce monde dont ils ne sont plus. Et lui, le malheureux, comme il doit souffrir!.. N'est-ce point une aventure étrange?.. Voir là tout à coup, devant lui, cette femme inconnue. Il n'a même point su qui j'étais. Par bonheur, il n'apprendra jamais mon nom. Il m'aura prise pour quelque esclave... Mais pourquoi ressasser ces douleurs? Qu'est-ce donc que cette faiblesse odieuse qui ne sait pas étouffer la passion sous l'orgueil?.. Je voudrais ne plus penser!.. Marthe! Quel infernal délire possède mon âme!.. Je suis même incapable de me venger en oubliant. Hélas! comme il l'aimait... Te souvient-il de ses lettres?.. mais tu n'as pas vu son regard, tu n'as point entendu sa voix, quand il croyait lui parler. Et c'était à elle... entends-tu, à elle!..

J'ai voulu t'écrire, imaginant que je n'avais plus la force de souffrir, et que mon désespoir s'était usé avec la vitalité de tout mon

être. Et voilà toutes mes pensées qui se réveillent comme des furies qui, pour s'être un instant apaisées, s'acharnent plus ardentes. Oh! Marthe! que je souffre! et si je n'ai plus de larmes, quelles horribles convulsions soulèvent ma poitrine! Un affreux regret me déchire. Pourquoi me suis-je enfuie si vite?.. Il aurait eu pitié peut-être. — Mais non, non, il ne doit jamais me connaître, il ne me connaîtra jamais.

J'ai été obligée d'interrompre ma lettre. A ma porte, il y a eu comme une rumeur. Je me suis informée : c'était Mansour qui me croyait morte et qui voulait me voir. Mansour!.. pauvre unique souvenir de tout ce qui n'est plus! Mansour!.. la cause de tout mon malheur! Je ne sais pourquoi j'ordonnai qu'on le fît entrer. Sur le seuil, il s'arrêta saisi, puis, se précipitant vers moi, il fondit en larmes. L'émotion de cet enfant m'attendrit malgré moi.

XXVI.

Le médecin m'a déclarée sauvée, et je suis condamnée à vivre. On m'a annoncé que les apprêts de mon mariage, poursuivis à mon insu, sont tout à fait terminés. Que m'importe après tout? Inerte, sans force, je sens bien que je suis à bout de courage; je ne saurais plus ni lutter ni me défendre. A quoi bon d'ailleurs? Ne sais-je pas que mes prières et mes larmes ne me sauveraient pas! Eh bien! j'oublierai si je peux, voilà tout.

Hier, voici ce qui s'est passé. Le matin, mon père est entré chez moi pour m'apprendre que la fête des présens et du contrat aurait lieu le soir même au grand harem. Il m'a fallu encore recevoir des visites de félicitations tout le jour. Vers le soir, Hosnah est venue pour présider à tous les détails de ma toilette d'épousée. Lorsque je fus prête, on jeta sur moi un long voile de tulle rose qui me cacha tout entière, et l'on m'emmena. Malgré le fard et le *kolh* dont on m'avait peinte, j'étais encore fort pâle, mais une énergie intérieure me soutenait et me donna la force d'assurer ma démarche chancelante. Il y a une oppression de moins dans une décision irrévocablement prise. On m'emmena en cortège au grand harem, où des accords de musique saluèrent notre entrée. J'avançai comme dans un océan de feu, et, toujours soutenue par ma sœur, je montai quelques marches. Puis mon voile tomba. J'entendis autour de moi un long murmure, et, étourdie, aveuglée, éblouie, je fermai un instant les yeux comme pour me retrouver. Quand je les rouvris, je m'aperçus que j'étais placée sur une sorte de trône, formé d'un immense buisson de camélias et de roses. Je restai confondue de tant de richesses. Les murs, ruisselans de lumière, disparaissaient sous un rideau de fleurs entremêlées de soies brodées d'or et de

pierreries. Les deux familles avaient prêté leurs trésors pour parer cette salle immense. Les esclaves de mes sœurs, jointes aux nôtres, toutes dans des costumes étincelans, formaient une haie, chacune tenant à la main une fleur en gaze, tamisant doucement l'éclat d'une bougie. Dans le plus grand cérémonial, Hosnah me présenta les parentes de Mohammed, qui m'accablèrent de leurs vœux. Les invitées défilèrent ensuite, une à une, baisant le bout de mon voile. Toute musulmane ayant droit d'entrée à toute fête de mariage, la foule était grande, et les eunuques avaient peine à la contenir. Épuisée par cette longue solitude de la maladie, tout ce bruit me grisait; j'étais encore trop faible pour le supporter; cette musique étrange m'énervait et me faisait mal.

Enfin, à un moment, à un signal sans doute, toute cette foule se tut soudain. La musique cessa. Ce silence, succédant brusquement à tant d'animation, me tira de ma torpeur. Hosnah me prit par la main et me conduisit devant la porte fermée du harem. Je ne sais pourquoi un frisson d'épouvante me parcourut. J'avais peur de cette cérémonie mystérieuse que je ne comprenais pas. Alors, derrière la porte, on frappa quelques coups; puis une voix demanda mon consentement à mon mariage avec Mohammed. Je regardai ma sœur avec stupeur. Trois fois elle dit oui. Elle avait répondu pour moi.

La fête se prolongea jusqu'au matin. Hosnah m'excusa et me ramena elle-même chez moi, avec cette sollicitude qu'elle affecte. Tandis que Bell s'empressait pour me débarrasser de mes voiles, ma grande sœur m'expliqua que, durant ma maladie, il avait couru au Caire certains bruits qui pourraient troubler la famille de Mohammed. Mon père, pour la rassurer complètement, avait songé à ce témoignage public de mon consentement. C'était l'*iman* qui me l'avait demandé derrière cette porte.

Marthe! Je suis mariée!..

XXVII.

Depuis deux jours, voici la première heure que j'ai à moi. Tout est fini. Demain, je quitte Chimilah; on m'emmène chez mon mari. Une dernière fête a lieu ce soir au harem, à laquelle l'usage m'interdit d'assister. Hosnah m'y représente.

Ces deux jours n'ont laissé dans mon esprit qu'une impression d'étourdissement et de fatigue; harassée, j'ai dormi les nuits d'un sommeil de plomb. Toujours auprès de moi, Hosnah est restée mon guide. C'est elle qui règle l'emploi de chaque moment. Aly est venu me complimenter. Je l'ai reçu devant elle.

Sur un désir exprimé par Mohammed, et qui, paraît-il, est une

attention presque sans exemple dans notre monde oriental, Hosnah m'a emmenée visiter le palais que je dois habiter, que j'habiterai demain. Les femmes de sa famille m'ont fait les honneurs d'une collation magnifique. Hosnah a corrigé habilement ma froideur. J'ai parcouru, avec une indifférence que je n'ai su vaincre, cette demeure fastueuse où va s'écouler ma vie. Dans la grande salle du harem, auprès d'un piano d'Érard, j'ai reconnu mon casier à musique, mes partitions, et jusqu'à mes morceaux favoris. Tout était prêt, comme habité déjà. Je ne sais si le regard d'Hosnah a compris ce qui se passait au fond de moi. Il m'a semblé qu'elle a eu peur, et elle a abrégé. Je suis rentrée à Chimilah, frissonnante d'un accès de fièvre que j'ai caché pour qu'on me laissât en repos. Mon père est venu. Ma soumission a tout à fait apaisé sa colère, je l'ai retrouvé presque tendre, et quelques éclairs des grâces d'autrefois ont reparu dans cet entretien. A un moment, je me suis jetée dans ses bras tout en larmes. Il m'a consolée avec une sorte de retour de tendresse. Puis Aly m'a apporté un superbe cadeau d'Adilah!..

J'ai interrompu ma lettre, un flot de souvenirs me montaient au cerveau. Il fallait réagir. Je me suis mise à faire le tour de mon appartement, comme pour dire adieu à ces chers objets que je vais quitter. Dans ma petite bibliothèque j'ai pris un livre au hasard... Shakspeare! Je l'ai ouvert. Je suis tombée sur Cléopâtre... — Il en est donc qui n'oublient pas? — La terrible fin de cette tragédie m'a glacée de terreur. Il est donc des âmes hautaines qui osent rejeter le fardeau de la douleur?.. J'ai pleuré sur cette amante... Et pourtant, elle avait été aimée, et l'impérissable souvenir d'un bonheur lui restait pour remplir sa vie... On ne l'avait pas méprisée, on ne l'avait pas chassée. — Comme elle sait mourir!

« Allons, mes femmes, parez-moi en reine, je vais encore sur les bords du Cydnus, au-devant de Marc-Antoine... Donne-moi ma robe, Iras, mets-moi ma couronne. Je sens en moi des désirs impatiens d'immortalité. »

Et là, près d'elle, l'homme apportant le panier de figues et « le petit reptile qui tue sans douleur. »

— « Es-tu bien sûre que sa morsure est mortelle?..

— « Oui, en vérité... Je vous souhaite beaucoup de plaisir avec ce petit ver! »

La mère de Mansour m'a surprise dans ma lecture. En l'apercevant, je ne sais quelle extraordinaire curiosité m'est venue.

— As-tu toujours cet aspic que j'ai vu un jour chez toi? lui demandai-je.

— Oui.

— Est-il donc vrai que sa blessure est mortelle?..

— Oui. — On s'engourdit... et l'on s'endort.

— Écoute, je voudrais revoir celui que tu m'as montré.

— Pourquoi faire?

— Tiens, vois-tu ce livre? C'est l'histoire d'une de nos reines... Elle était belle; elle était puissante... elle est morte piquée par un aspic. Va me chercher cette bête, ajoutai-je. Je veux savoir comment est fait ce petit instrument de mort.

Elle me jeta un regard sombre.

— Pourquoi faire? répéta-t-elle.

— Ne te sert-il pas pour ta magie? J'entre demain en ménage, apporte en même temps ta baguette et ton grimoire, tu me diras ma destinée. — Va, va, je le veux!

Sur cet ordre impérieux, elle obéit, et me laissa.

C'est une curiosité bizarre en effet qui m'a saisie dans cette soirée de solitude et de triste songerie.

Ma destinée!.. Te souvient-il encore de ce jour où j'arrivai à Chimilah?.. Quels enchantemens! Comme tout me souriait!.. Et depuis lors?.. Dis, Marthe, n'y a-t-il pas là un événement inouï?.. Comme en une hallucination d'insensée, à l'insu de tous, du fond de cette prison d'un harem, j'aurai vécu, aimé, souffert la passion avec tous ses délires... Et de ce mystère de ma vie, enveloppée d'ombres où mon désespoir se meut, ni mon père ni les miens ne pourront jamais soulever le voile.

J'ai là dans un superbe vase un immense bouquet de mon mari qui me rappelle que c'est demain. — Il y a, parmi les roses du Bengale et de Saron, quelques branches de jasmin...

Tu ne saurais croire comme cette fleur me fait mal!..

XXVIII.

J'ai veillé jusqu'au matin. Il est midi. Je viens seulement de me lever. Je veux ajouter quelques lignes à ma lettre d'hier, en attendant Salomé qui va venir me prédire mon sort. Sur ma table, en face de moi, son bagage de sorcière qu'elle a déjà apporté, et dans une boîte percée de trous, sur un lit de feuilles, le fameux aspic.

Étrange petite bête; on dirait un joli bracelet d'émeraudes piqué de perles roses!

Je me suis enfermée dans ma chambre afin d'échapper au mouvement extraordinaire qui bouleverse le palais tout entier. On organise mon départ. Mon trousseau doit être porté en grande pompe au palais de mon mari. Ce soir, cortège aux flambeaux; je monterai en carrosse avec ma sœur Hosnah, qui me conduira à ma

nouvelle demeure. Il va sans dire que j'emmène Bell, ainsi que mon pauvre Mansour.

Il est pourtant vrai que je suis mariée. Mais d'où vient que ce mot me glace? N'ai-je pas eu trois jours pour m'y habituer? Depuis trois jours, ne sais-je pas que je vais partir aujourd'hui? Depuis trois jours, ne suis-je pas la femme de Mohammed?.. A l'extrémité de mon appartement, de la chambre de mes femmes, on aperçoit la cour intérieure, où on a sorti les voitures du harem. J'ai voulu voir. Toutes sont ornées, éblouissantes; les sièges des cochers recouverts d'étoffes brodées d'or. C'est pour moi, ces apprêts; c'est pour m'emmener. Je me suis enfuie et, comme une folle, j'ai regagné ma chambre.

C'en est fait, tout est fini!.. A la tombée de ce jour qui se hâte, je ne m'appartiendrai plus. Cette nuit je serai chez Mohammed! Mohammed, mon mari!.. Mais je n'ai donc songé à rien; j'ai donc cru que cette heure effrayante ne viendrait jamais?.. Je me suis laissé faire, inconsciente, stupide, brisée par la douleur, au point de croire que je ne pouvais plus souffrir. Eh bien, je me suis leurrée, abusée, avilie... J'aime!.. j'aime comme au premier jour! J'aime Hassan!.. j'aime son souvenir. J'aime ce mensonge qui m'a perdue. — Je ne peux pas!.. Je ne veux pas être à un autre. Mariée, moi!.. Oh! non! non!.. J'ai agi dans la torpeur d'un songe, je me réveille. Ma destinée sombre est accomplie.

Marthe, nul être au monde, pas même *lui*, ne saura jamais ce triste secret de ma vie, que je n'ai confié qu'à toi. Garde-le, comme tu garderas mon souvenir, au plus profond de ton cœur. — Mon amie, ma sœur, pardonne-moi!..

J'ai ouvert la boîte où Salomé renfermait son aspic... Le petit ver m'a mordue, je vais mourir!.. Adieu!..

XXIX.

« Ma chère enfant,

« C'est aveuglée par mes larmes que je vous écris ces quelques lignes. — A l'heure où tout était bonheur et joie, pour ce mariage qui comblait tous les vœux, un accident horrible nous plonge tous dans le deuil. Notre pauvre petite princesse M'riem n'est plus. A l'instant même où l'on entrait chez elle pour la conduire en fête au palais de son mari, on l'a trouvée inanimée sur le divan de sa vérandah. Elle était morte, piquée par un aspic que l'on a retrouvé parmi les fleurs... Hélas! quand une si belle destinée l'attendait!..

« Je joins à ces mots désolés cette lettre cachetée à votre adresse qui était encore dans sa main. « BELL. »

JACQUES VINCENT.

UNE

GUERRE SERVILE

EN RUSSIE

LA RÉVOLTE DE POUGATCHEF.

Les biographes de Pouchkine racontent que l'empereur Nicolas, voulant guérir le poète d'un libéralisme trop ardent, lui demanda d'écrire l'histoire de la révolte de Pougatchef. Le souverain comptait que l'écrivain prendrait au spectacle de l'anarchie, comme le Spartiate à la vue de l'ilote ivre, le dégoût de son idéale passion. Pouchkine se mit à la tâche avec le feu et le zèle qu'il apportait à tout travail; il parcourut les provinces, théâtre de l'orgie sanglante, compulsa les documens officiels, interrogea les témoins survivans. En possession de ces élémens d'étude, il se trouvait entre un double danger : un esprit faible, trop fidèle à la direction qu'on voulait lui imprimer, eût pris peur et horreur de la liberté populaire, déshonorée à ses yeux par des turpitudes sans nom; un esprit faux eût cédé à la tentation de poétiser le héros de la tragédie, de lui donner l'auréole que les dramaturges de notre temps ne marchandent guère aux bandits romantiques. Par bonheur, Pouchkine avait le jugement fort et droit; ceux qui l'ont pratiqué savent à quel degré cet heureux génie unit les dons souvent contraires d'une

raison puissante et d'une imagination enflammée. Il revint de ses longues recherches avec un volume, œuvre de maître; la rébellion sauvage y était racontée d'un style sévère, jugée et flétrie comme elle le méritait: pas une indulgence de poète pour le forçat qui fit trembler l'empire, pour les hordes aveugles qui le suivaient; rien que la vérité de l'histoire et l'indignation d'un patriote devant la plaie de la patrie; puis, l'œuvre ainsi faite, Pouchkine resta libéral.

C'est d'après cette œuvre que nous voudrions faire connaître en France le curieux épisode qui a échappé jusqu'ici à notre littérature. Nous n'apportons pas une production originale; convaincu que l'histoire écrite par Pouchkine peut être considérée comme définitive, nous nous sommes contenté souvent de la traduire, parfois de l'éclairer ou de l'abréger pour le lecteur français, çà et là de la compléter avec les indications de travaux russes plus récens. En empruntant à un tel maître le récit des faits, nous nous sommes efforcé de lui emprunter surtout l'esprit qui l'a dirigé. Pour un étranger, il était tentant peut-être et facile à coup sûr de présenter les hommes et les choses de ce monde lointain sous un relief romanesque: des kosaks armés contre le pouvoir, des fils de Mazeppa guerroyant dans la steppe, tout cela comportait nécessairement chez nous, il y a peu d'années encore, une poésie théâtrale et je ne sais quelle fausse sentimentalité. Aujourd'hui l'histoire fait son devoir plus austère et plus étroit; il lui est d'autant moins permis de l'enfreindre que ses enseignemens de vérité sont plus que jamais nécessaires. Ce qui nous a tout d'abord frappé dans le tableau de cette guerre servile sous Catherine II, c'est le caractère commun à ces poussées brutales d'en bas, qui semblent des phénomènes d'atavisme, comme une vague nostalgie des états sauvages traversés par l'humanité primitive. Non pas révolutions, mais convulsions, comme on les nommait si bien naguère à cette place; convulsions stériles, sans formule, sans idée. Au premier coup d'œil, on les distingue sans peine des révolutions historiques; ces dernières, même au prix du sang et des catastrophes, ont marqué une étape du mouvement humain, un progrès; rien ne reste au contraire de ces poussées de la brute, identiques dans tous les temps et tous les pays. Que ce soient les gladiateurs de Spartacus et de Catilina, les jacques et les maillotins de la France féodale, les anabaptistes d'Allemagne, les hordes serviles de Stenka Razine et de Pougatchef, ou les malfaiteurs assemblés dans nos capitales modernes, tous se reconnaissent à la même absence d'idéal. Armée soulevée par la haine stupide, qui veut uniquement la jouissance, qui la veut rapide et folle, une heure avant le châtiment. Partout les chefs la recrutent avec la même promesse décevante et absurde, celle que Stenka Ra-

zine, le prédécesseur de Pougatchef, faisait aux gens du Don : « Je suis venu pour exterminer les boïars et les riches. » — De toutes ces convulsions, la plus violente et la plus formidable peut-être fut celle que nous allons raconter; notre génération comprendra son histoire mieux que les contemporains de Pouchkine; plus d'un, sans être bien vieux, se souviendra en feuilletant ces pages, et dira : « Mais j'ai vu ceci! J'ai vu l'incendie de Kazan, le siège d'Orenbourg, les barriques éventrées au conseil des malfaiteurs improvisés généraux! » — Telle est l'impression que nous avons éprouvée en lisant cette histoire lointaine et étrangère; telle est l'impression que nous avons voulu faire revivre chez d'autres, étant de ceux qui souhaitent de toute leur âme à leur libre patrie, non les faiblesses de l'oubli, mais la vertu du souvenir.

I.

« Mille verstes... et puis mille encore.... A deux mille verstes de la capitale, entre le sauvage Volga et le torrentueux Iayk, depuis la Kama jusqu'à la mer Caspienne, s'étend la mère-steppe, immense, bleuâtre, à perte de vue; elle s'étend sans fin et sans bords. C'est là qu'errent les audacieux, qu'on respire à pleins poumons, là qu'on secoue en galopant les chagrins et les soucis du cœur; là que les têtes chaudes, ennemies de tout joug, vivent à leur guise. La libre confrérie des vauriens parcourt la steppe, le couteau à la botte, sans tsar à l'esprit, sans Dieu dans la conscience... Les garçons fugitifs de toute la Russie s'y rassemblent, y construisent leurs villages, y vivent de la perdition des âmes et de la coupe des têtes. Le gueux chauve et nu, le sage fainéant, l'innocent condamné en justice, le mendiant à la besace, tous les riches de malheurs; le pécheur maudit, le meurtrier comme l'homme de Dieu, le moujik comme le boïar, le moine, l'ex-pope, le soldat, le prévôt, le forçat... c'est tout un : tous sont reçus au service du major l'Alouette, qui vole en chantant entre le ciel bleu et la steppe. Une loi pour tous, le libre vouloir! Plus de commandans, de juges, d'écrivains, plus de voïévodes ni de bourreaux, de seigneurs ni de bourgmestres... des atamans, des ïessaouls... fais voir ton audace et tu seras toi-même ataman. Dans cette vie-là, sous le ciel clair et les étoiles, tu es ton maître à toi-même et n'en connais pas d'autres... C'est le bon pays où on ne demande pas de papiers, où tout le peuple des fugitifs est hospitalier à ceux qui fuient. »

C'est avec ces vives couleurs que M. Salias, un écrivain russe qui a consacré toute une vaste épopée à la révolte de Pougatchef, nous dépeint la frontière orientale de la Russie d'Europe au siècle

dernier. Frontière idéale, indécise entre la vieille Asie et la jeune Europe. Elle est marquée, des monts Ourals à la mer Caspienne, par le fleuve Oural, qui s'appelait alors l'Iayk : il importe de lui conserver dans ce récit l'ancien nom qu'il perdit à la suite des événemens que nous allons raconter. Sans souci des géographes, la grande steppe mongole franchit cette ligne d'eau et continue en réalité jusqu'au Volga les solitudes et les populations asiatiques. Ces territoires, aujourd'hui compris dans le réseau administratif de l'empire, ne lui appartenaient que de nom sous Catherine II. Sur le cours moyen de l'Iayk, une grande place militaire, la ville forte d'Orenbourg (1), s'élevait comme la sentinelle avancée de l'Occident; elle commandait deux places de moindre importance : en amont, à l'endroit où le fleuve sort des montagnes, la forteresse d'Orsk; en aval celle de Iaytzky, l'Ouralsk actuelle, au coude formé par les eaux, quand, après avoir couru longtemps droit au Volga, elles tournent brusquement au sud pour se jeter dans la Caspienne. C'étaient là, avec quelques méchans fortins perdus dans les steppes et sur les affluens de l'Iayk, les seuls refuges de l'autorité régulière. Hors de la zone militaire de ces citadelles et de quelques routes parcourues à rares intervalles par des colonnes volantes, la terre appartenait aux errans, chacun y relevait à sa guise de son khan, de son ataman, de son dieu, de sa lance. Les tribus asiatiques formaient le fond de la population disséminée sur ces vastes espaces. On y voyait, on peut y voir encore, toutes les familles de la race mongole, Bachkirs, Kirghiz, Kalmouks, Tchérémisses, derniers descendans de ces Tatars de la Horde-d'Or, maîtres du monde slave jusqu'à la fin du XVIe siècle. Ils sont restés jusqu'à nos jours les hommes de la *Genèse :* au loin de ces horizons ininterrompus d'herbes et de sable, Abraham pousse devant lui ses troupeaux, comme jadis au désert de Chaldée. Les bergers nomades ignorent le foyer, ce premier nœud de toute société qui se fixe; même la tente est une habitation trop peu mobile à leur gré : ils ne connaissent d'autre abri que la *kibitka,* le chariot couvert de peaux où roulent leur famille et leur fortune. Isolés d'habitude à la recherche des bons pacages, des poussées soudaines les rassemblent parfois dans la grande steppe tourkmène comme les nuées de sauterelles : « C'est l'avènement de Gog et de Magog, des armées et des peuples de toutes les aires de vent, montant comme la tempête et le nuage, » disaient les prophètes quand ces invasions touraniennes se jetaient sur l'ancien monde sémitique. Marée humaine, sortie du mystérieux réservoir d'hommes qui se cache dans les montagnes mères d'Asie,

(1) On sait que le terrible incendie du mois dernier a en partie anéanti cette ville.

jetée par des flux et des reflux périodiques de la Russie à la Chine, réclamant à tour de rôle la protection du Tsar Blanc ou celle du Fils du Ciel.

Sur ce fond primitif était venu se greffer à la frontière « l'armée » kosake de l'Iayk. On a beaucoup discuté sur l'origine obscure de la société kosake ; il nous semble qu'on pourrait la définir en un mot : l'apport des grands fleuves russes. Reportons-nous au moyen âge moscovite ; quatre grandes voies d'eau, le Dniéper, le Don, le Volga, l'Iayk, descendent des provinces du tsar aux mers turques, à l'Euxin et à la Caspienne. Entre les terres chrétiennes et le littoral musulman, les steppes du sud et les deltas des fleuves forment une zone vague, les *ukraines* ou frontières, terre d'asile et forteresse désignée aux transfuges des deux camps. C'est le temps du servage, des guerres perpétuelles, de la lourde tyrannie des boïars : dans leur course lente à travers les plaines moscovites, les grands fleuves ont vu bien des misères, entendu bien des plaintes ; ils passent devant les pauvres villages et dans le cœur des villes opprimées, tentation permanente, route facile qui mène l'homme du Nord à la lumière, l'esclave à la liberté. Les malheureux et les gens d'aventure s'en viennent au fleuve plein de promesses : ils lancent au courant la petite barque, faite d'un tronc d'arbre évidé, qu'on appelle *douchegoubka*, « perdition d'âme, » et rament vers le sud en chantant la chanson kosake : « Hélas ! brouillards, brouillards aveuglans, vous qu'on déteste comme le chagrin au cœur, vous ne vous levez pas, mes petits brouillards, du côté de la mer Bleue ! » — Ainsi se peuplent les ukraines et les deltas des rivières, en quelque sorte des sédimens humains entraînés par les flots depuis leur source ; et la société kosake se constitue, lente infiltration du servage dans les terres libres. Fidèle à son origine fluviale, le kosak vivait de pêche et de piraterie ; il a été marin avant d'être cavalier. Quand la mauvaise saison arrêtait les pêcheries dans les estuaires poissonneux du Don et du Volga, les petites barques en sortaient pour écumer la mer Noire et la Caspienne, capturant là les marchands grecs et génois, ici les persans et les boukhares. L'audace de ces partisans ne connaissait pas de bornes : à deux reprises, des expéditions kosakes de l'Iayk poussèrent jusqu'à Khiva et pillèrent le Khanat, devançant ainsi l'un des plus pénibles exploits qu'aient accomplis de nos jours les armées russes. Il fallut les terribles répressions qui suivirent les révoltes de Stenka Razine et de Mazeppa pour que le pouvoir central parvînt à s'assurer de façon permanente, au siècle dernier, l'obéissance et les services des « armées » du Don et du Volga, tout en respectant leur libre constitution ; mais l'armée de l'Iayk, moins facile à atteindre, jouissait encore sous Catherine II

d'une indépendance presque absolue, et offrait un dernier refuge aux aventuriers.

Ainsi la société kosake formait la transition naturelle entre les Tatars nomades et les colons russes sur la frontière asiatique de l'empire. A la région du Volga commençait la vieille Russie, avec son pesant état social, le servage, l'homme cloué à la glèbe. On imagine sans peine le mirage de la steppe libre sur les gens de la rive asservie; un courant d'émigration continue assurait la colonisation de l'Iayk, et M. Salias nous a dit de quels estimables élémens cette colonisation était faite. Nul terrain, on le voit, ne fut mieux préparé pour la sédition; elle était chronique et comme suspendue dans cette atmosphère troublée; le grand péril était qu'elle ne se propageât jusqu'aux provinces serves du cœur de l'empire; il est nécessaire, pour l'intelligence des faits qui suivent, de rappeler les causes générales qui rendaient ce péril plus imminent et plus redoutable il y a un siècle, aux approches de l'année 1772.

La guerre de Turquie, traînant depuis cinq ans, la guerre de Pologne, la révolution de Suède, retenaient toute l'attention et toutes les forces de la Russie sur la frontière occidentale. Les prisonniers turcs et polonais, évacués sur les places du Volga, promettaient le concours de chefs éprouvés et de haines ardentes aux fauteurs d'insurrection. Les grands mouvemens d'émigration et de déportation amenés par le partage de la Pologne allaient peupler l'empire de fermens de révolte. Épuisé d'hommes et d'argent par ces guerres meurtrières, le gouvernement faisait peser durement sur la population la double misère du recrutement et de l'impôt. Partout, dans les campagnes, le paysan fuyait aux forêts devant l'enrôleur et l'exacteur. Le papier-monnaie, qui fit son apparition sous Catherine, troublait les relations commerciales, et le bas peuple se croyait dépouillé en recevant ce signe d'échange inconnu. Les gens du fisc et de l'administration, mal surveillés par le pouvoir central, protégés par l'éloignement de Saint-Pétersbourg et la lenteur des communications, constituaient dans les provinces de l'est une autocratie tyrannique pressurant cyniquement le pauvre monde. La peste venait d'éclater à Moscou, enlevant cent mille victimes dans la seule année 1771; on sait comment les sociétés primitives rendent leur gouvernement responsable de ce fléau mystérieux et quel trouble indicible apporte dans les idées populaires la terreur de la *mort noire*.

Toutes ces souffrances accumulées étaient envenimées par le fanatisme religieux, levain de fermentation tout-puissant dans la pieuse Russie, et inséparable de ses grandes agitations historiques. Pierre le Grand et ses successeurs s'étaient aliéné des millions de

sujets en interdisant aux vieux croyans quelques cérémonies liturgiques insignifiantes en apparence. Les forêts du haut Volga et les steppes du sud étaient les refuges habituels de ces raskolniks; les proscrits, les martyrs, comme ils s'appelaient, y accouraient de toute la Russie, fanatisés par les prédications de moines ignorans et de sauvages apôtres. En dehors même des kosaks, appartenant en grande majorité au vieux rite, il se formait là une société messianique, si l'on peut dire, dont notre pensée moderne aurait grand'peine à se représenter le curieux état d'esprit; il faudrait, pour retrouver un mysticisme analogue, remonter à la Judée au premier siècle de notre ère, sous Titus, ou à la jeune chrétienté romaine sous Néron. Pour ces millénaires, Pierre et ses successeurs étaient les incarnations de l'Antechrist; le vrai tsar orthodoxe se cachait quelque part chez les saints, à Kief ou à Jérusalem; il devait revenir au jour marqué détrôner la Bête. Ils l'attendaient fermement, ne séparant jamais leur foi monarchique de leur foi religieuse. Ces rêves prenaient un corps dans les doutes laissés par la tragédie de 1762, par la disparition obscure du jeune Pierre III au profit de l'impératrice son épouse. Le mystère qui avait entouré l'avènement de Catherine devait susciter comme toujours un *samozvanetz*, — l'élu de soi-même, — un de ces imposteurs populaires qui se constituent les vengeurs et les bénéficiaires des drames de palais et donnent à l'histoire de Russie un caractère si original; messies toujours attendus aux heures de troubles, toujours sûrs d'un accueil aveugle, même quand plusieurs se succèdent sous le même nom d'emprunt; expressions vivantes d'une fidélité et d'une espérance jamais lassées.

Demandons encore à M. Salias de nous renseigner sur la géographie fabuleuse des apocalypses de la steppe; il nous fera connaître jusqu'où allaient l'ignorance et l'illuminisme des pauvres raskolniks. — « Près d'ici, le fleuve Volga et d'autres fleuves, où une foule nombreuse de vieux croyans se sauvent du péché : là, partout des ermites et des anachorètes, jusqu'à la mer Caspienne. Derrière la Caspienne, la Tartarie. Derrière la Tartarie, les bornes de la terre. C'est de là que le soleil sort chaque matin. — Là où le soleil se couche, beaucoup de villes russes, et parmi elles trois immenses villes, Kief, Moscou, Jérusalem, où les serviteurs de Dieu contemplent en frémissant les scandales et l'endurcissement des pécheurs. Après ces villes les portes de l'enfer, le lieu au nom criminel, Piétiturc (Pétersbourg). Là vit le diable turc lui-même avec cinq grands anges. A l'époque du tsar pécheur et sacrilège Pierre Alexéiévitch furent construites ces portes infernales. Derrière Piétiturc jusqu'à la mer océane vivent le païen et l'Allemand;

derrière l'Océan, les bornes de la terre : là descend le soleil chaque nuit... — Les temps de l'Antechrist sont venus; on raconte qu'on l'a vu déjà; c'est un velmoje, vêtu de velours et de brocart d'or; il parle avec les siens, et ce ne sont pas des paroles russes; il passe devant les églises et se détourne... » — Il faut noter ces derniers traits. La cour de Saint-Pétersbourg, où les Allemands étaient en grande faveur depuis Pierre Ier, avait le tort d'envoyer dans ces provinces fanatiques de l'est des gouverneurs et des généraux allemands, dont quelques-uns parlaient à peine la langue nationale, commandaient durement, et laissaient percer l'orgueil d'une civilisation supérieure; les vieux Slaves ne leur obéissaient qu'en frémissant; pour ces croyans formalistes, les hérétiques étrangers étaient des païens au même titre que les mahométans ou les idolâtres Tourkmènes : — *basourman*, — mécréant, disait d'eux le *raskolnik*, en leur appliquant l'appellation populaire du musulman en Russie.

En 1771, le général Traubenberg avait été massacré par les kosaks soulevés. La cause de la révolte était une tentative nouvelle et aussi vaine que les précédentes pour appliquer l'ukase qui subordonnait l'armée de l'Iayk à la chancellerie militaire; les kosaks se croyaient en outre menacés d'être incorporés dans les régimens de hussards réguliers et envoyés au Danube; enfin ils avaient refusé de poursuivre les trente mille kibitkas de Kalmouks qui passaient la frontière au même moment pour aller se donner à l'empereur de la Chine. La brusque émigration de cette masse nomade, exemple contagieux, avait laissé comme un grand remous parmi les autres tribus tatares; la révolte kosake avait été mal comprimée par Freimann, le successeur de Traubenberg; l'incendie couvait sur toute la steppe libre et devait fatalement gagner, grâce aux causes que nous venons d'énumérer, les œuvres vives de l'empire. Plus d'un kosak dut se rappeler alors la prophétie que la complainte populaire prête au grand insurgé du Don, Stenka Razine, mourant sur l'échafaud de Moscou en 1671 : « Je reviendrai dans cent années et ramènerai une tempête pire que la première. » — En 1772, les cent années étaient révolues : tous les misérables regardaient vers l'Orient, attendant leur libérateur.

II.

Il y avait à cette époque un vagabond obscur qui errait dans les stanitzas kosakes, louant son travail tantôt à un maître, tantôt à un autre, et s'employant à toute sorte de métiers. Après la répression de la révolte de 1771, il avait disparu pour un temps, de l'autre côté

de la frontière. A l'automne de 1772, on le revit dans les pêcheries de Iaytzky. Il se faisait remarquer par l'audace de ses paroles, attaquait l'autorité et exhortait les kosaks à fuir sur les terres du sultan de Turquie; il assurait qu'un certain pacha leur compterait aussitôt 5 millions de roubles et que leurs frères du Don suivraient; il savait de bonne source que deux régimens de Moscou marchaient contre les hommes libres de l'Iayk et qu'une révolte éclaterait à la Noël. — Quelques-uns de ceux qui l'entendirent voulurent l'arrêter et le livrer comme perturbateur à la chancellerie militaire; il échappa d'abord et fut pris un peu plus tard sur la dénonciation d'un paysan qui avait fait route avec lui. Ce vagabond reconnut se nommer Émélian Pougatchef, kosak du Don et raskolnik. Il était venu avec de faux passeports de la frontière de Pologne, pour s'établir dans une des communautés de vieux croyans rassemblées sur le fleuve Iayk. On l'expédia sous bonne garde à Simbirsk, et de là à Kazan; le gouverneur d'Orenbourg avisa de ce fait le ministère de la guerre, dans son rapport du 18 janvier 1773. — Les agitateurs kosaks n'étaient pas alors chose rare, et les autorités de Kazan n'accordèrent pas grande attention à celui qu'on leur envoyait. Pougatchef, écroué à la maison d'arrêt, n'y fut pas gardé plus sévèrement que les autres prisonniers. De temps en temps, suivant l'usage, il sortait escorté de deux soldats pour recueillir de par la ville les aumônes des gens miséricordieux. Ses amis ne l'oubliaient pas. Un jour qu'il mendiait entre ses deux garnisaires, une troïka attelée se trouva sur son chemin dans la grand'rue de Kazan: Pougatchef s'y jette en renversant l'un des soldats; l'autre l'aide à monter, s'assoit à côté de lui, et les fugitifs sortent de la ville au grand galop des chevaux. Cela se passait le 19 juin 1773. Trois jours après, on recevait de la justice militaire de Saint-Pétersbourg une sentence aux termes de laquelle Émélian Pougatchef était condamné à la peine du fouet et à la déportation aux travaux forcés en Sibérie.

Le malfaiteur évadé reparut sur l'Iayk, dans la métairie d'un ancien kosak, Daniel Chéludiakof, chez lequel il avait été précédemment en service. Là se tinrent les premiers conciliabules des rebelles. Il y fut question de la fuite en Turquie, pensée familière depuis longtemps à tous les mécontens kosaks. Ceux de l'Iayk pourtant, attachés à leur fleuve, écartèrent ce plan et lui préférèrent une nouvelle révolte. L'apparition d'un imposteur, d'un faux Pierre III, leur sembla le meilleur moyen de la faire naître. Il ne fallait pour jouer ce rôle qu'un aventurier résolu et audacieux, inconnu au peuple. Le choix des conjurés tomba sur Pougatchef. On s'occupa aussitôt de recruter des partisans. Tandis que le forçat de

Kazan était sacré tsar par des kosaks dans une grange de l'Iayk, l'autorité militaire donnait avis de son évasion dans tous les endroits où on le supposait caché. Quand on apprit qu'il s'était montré aux environs d'Iaytzky, des compagnies furent dépêchées à ses trousses : Pougatchef et ses complices leur échappèrent, passant d'un lieu à l'autre, augmentant d'heure en heure leur petite bande. — Cependant des bruits étranges commençaient à circuler : affirmations vagues, dénégations plus vagues encore, histoires surprenantes contées à mi-voix au marché ou à la veillée, tous les symptômes de ce trouble d'idées si caractéristique qui accompagnait et préparait dans les campagnes russes l'avènement d'un imposteur. Parmi les nombreux kosaks arrêtés par les troupes, il y avait un certain Michaël Kojevnikof; amené à la chancellerie du commandant et mis à la question, cet individu fit les aveux suivans :

Au commencement du mois de septembre, son voisin Zaroubine était venu le trouver et lui avait révélé sous le sceau du secret qu'un personnage d'importance se cachait dans le pays. Kojevnikof ayant consenti à recevoir ce mystérieux personnage dans sa ferme, Zaroubine repartit et revint à cheval au milieu de la nuit, ramenant un inconnu. C'était un homme de taille moyenne, maigre et large d'épaules. Sa barbe noire commençait à grisonner. Il portait la coiffure bleue des Kalmouks, était vêtu d'un camelot de poil de chameau et armé d'une carabine. Zaroubine se rendit à la ville pour annoncer la nouvelle au peuple. L'inconnu, resté seul avec Kojevnikof, lui révéla qu'il était l'empereur Pierre III; les bruits qui couraient sur sa mort étaient faux; sauvé par un officier des gardes, il avait gagné Kief, puis Constantinople; il en était revenu pour combattre en secret dans les rangs de l'armée russe durant la dernière guerre; de là il était passé dans le pays du Don; pris à Tsaritzine, des kosaks fidèles l'avaient mis en liberté; l'année précédente, se trouvant à Iaytzky, il avait été repris et dirigé sur Kazan; une sentinelle, achetée par un marchand, l'avait de nouveau délivré; revenu à Iaytzky et instruit par une vieille femme de la sévérité qu'on apportait à l'examen des passeports, il s'était caché au désert jusqu'au moment où Zaroubine l'avait amené chez Kojevnikof. A la suite de cette histoire, le soi-disant empereur avait dévoilé ses projets. Il était résolu à se manifester, avec l'appui des troupes kosakes, au rassemblement pour les pêcheries d'automne; il s'emparerait de l'ataman, marcherait droit sur Iaytzky, prendrait cette place, et de là se jetterait en Russie, certain d'entraîner le pays tout entier à sa suite; il installerait partout de nouveaux tribunaux, « car il avait constaté de grandes iniquités dans la distribution actuelle de la justice, » et replacerait sur le trône Mgr le grand-duc. « Pour

moi, ajoutait-il, je ne souhaite pas de régner. » L'inconnu demeura trois jours chez son hôte; Zaroubine le conduisit ensuite dans un autre lieu, où il devait se cacher jusqu'à l'époque des pêcheries d'automne.

L'arrestation de Kojevnikof précipita les événemens. Le 18 septembre, Pougatchef parut sous les murs d'Iaytzky avec une bande de trois cents hommes et campa à trois verstes de la place. Le colonel Simonof envoya de l'infanterie et des kosaks contre les mutins. Comme les cavaliers irréguliers se déploient en avant-garde, un messager vient à eux, agitant au-dessus de sa tête une lettre de l'imposteur : les kosaks demandent qu'on leur en fasse lecture; leur officier s'y oppose; la révolte éclate : la moitié du détachement passe aux insurgés, traînant par la bride les chevaux des soldats restés fidèles. L'officier s'en retourne presque seul. On amène à Pougatchef les kosaks entraînés de force par leurs compagnons : sur son ordre, onze sous-officiers sont pendus séance tenante. Le lendemain, les rebelles se rapprochèrent de la place; mais, en voyant sortir contre eux de l'infanterie et du canon, ils tournèrent bride et se rejetèrent dans la steppe. Simonof, peu sûr de ses troupes, rentra dans la ville, où la sédition grondait, et dépêcha un exprès à Orenbourg pour demander du secours; les communications directes étaient déjà coupées : l'exprès mit huit jours à faire le trajet. Pougatchef, avec sa bande augmentée des transfuges, se dirigea sur le petit fort d'Iletzk, à mi-chemin entre Iaytzky et Orenbourg. Il envoya sommer l'ataman Portnof, qui commandait là, de lui remettre la place et de se joindre à lui. Il promettait aux kosaks « le signe de croix orthodoxe, des pêcheries et des pâturages, des provisions et de l'argent, du plomb et de la poudre, une éternelle liberté. » En cas de refus, il les menaçait de la corde. L'ataman, fidèle à son serment, refusa; ses kosaks le garrottèrent et reçurent Pougatchef au son des cloches, avec le pain et le sel. Le vainqueur enrôla à son service tous les hommes d'Iletzk, trouva là ses premiers canons et fit pendre le malheureux Portnof.

Les autres petits postes de la steppe eurent le même sort. Ces postes n'étaient généralement, sous le nom de forteresses, que des villages enclos de haies et de barricades en planches, défendus contre les nomades par quelques vieux canons servis par des invalides de l'armée régulière et des kosaks. Partout les choses se passèrent comme à Iletzk; à la première sommation de Pougatchef, les kosaks trahissaient, garrottaient les invalides, livraient les portes à l'imposteur et le recevaient en triomphe. Il descendait dans la principale maison : une potence était dressée devant le seuil et tous les habitans étaient contraints de venir lui prêter serment; en dernier

lieu on amenait le commandant et ses officiers : sur leur refus de baiser la main du rebelle, on les expédiait devant le peuple terrifié. Pas un de ces braves gens, perdus sans soutien aux confins de l'empire, ne faiblit au devoir : tous repoussèrent avec mépris les offres du vainqueur et subirent stoïquement la mort, parfois dans d'atroces supplices. Le major Karlof, qui commandait un de ces fortins, se sentant perdu à l'approche de Pougatchef, expédie sa jeune femme au fort voisin, placé sous les ordres de son beau-père, le colonel Yélaguine; abandonné par ses soldats, il est pris, la mèche à la main, entre ses deux canons qu'il servait seul, et assassiné à son poste, où il était resté ferme contre toute espérance. Le lendemain, le colonel Yélaguine, forcé dans ses retranchemens, est pris à son tour : il est écorché vif devant sa femme et sa fille; la femme est massacrée; quant à la fille, veuve la veille, orpheline le matin, le bourreau de tous les siens la trouve belle et la garde pour en faire sa concubine : la malheureuse suivit désormais la fortune de Pougatchef. — Voici comment un témoin raconte, dans sa déposition, l'entrée du bandit à Sakmara, gros bourg kosak : « Devant la plus belle maison, des tapis étaient étendus et une table dressée avec le pain et le sel. Le pope attendait l'imposteur avec la croix et les saintes images. Au moment de son entrée, les cloches commencèrent à carillonner, le peuple se découvrit; quand il descendit de cheval, soutenu sous les bras par deux kosaks, tous se prosternèrent la face contre terre. Il goûta le pain et le sel, et s'assit sur le siège qui lui avait été préparé en disant : « Relevez-vous, enfans. » Chacun vint alors lui baiser la main. Il s'informa de l'ataman et s'emporta en apprenant son absence; puis, se tournant brusquement vers le prêtre : « Tu es pope, sois ataman; toi et tous les habitans, vous me répondez sur vos têtes des absens. » — Le lendemain il ordonna à tous les kosaks de se munir de provisions et de le suivre à Orenbourg.

L'alarme était aussi vive que soudaine dans cette ville. Grâce aux retards des premiers exprès, on y avait appris presque simultanément l'explosion de la révolte, l'attaque d'Iaytzky, la prise des forteresses; le bruit des succès de l'imposteur arrivait grossi par les vagues échos de la steppe. On craignait une défection générale des Tatars. Pougatchef avait écrit une lettre, sous le nom de l'empereur Pierre III, au chef des Kirghiz de la frontière, Nour-Ali-Khan. En vrai Oriental, celui-ci ne se compromit ouvertement avec personne, mais noua des négociations à la fois avec l'imposteur et avec le général Reinsdorp, gouverneur d'Orenbourg. « Nous, gens du désert, écrivait le khan à Reinsdorp, nous ne savons si celui qui erre sur le fleuve est un séducteur ou le véritable sire; notre en-

voyé est revenu ne pouvant rien nous en dire, sinon qu'il porte la barbe russe. » Le gouverneur s'empressa de répondre à Nour-Ali qu'il avait été présent de sa personne aux funérailles de Pierre et qu'il avait baisé sa main inanimée dans le cercueil. Le khan, naturellement ennemi d'affirmations aussi précises, resta dans un doute favorable à ses intérêts, arracha au gouverneur plusieurs concessions qu'il réclamait depuis longtemps et laissa ses Kirghiz rallier par bandes l'armée de Pougatchef. — Car elle était devenue armée, cette horde grossie chaque jour; le 3 octobre, ses coureurs parurent devant Orenbourg et fraternisèrent avec les cavaliers bachkirs envoyés à leur rencontre par Reinsdorp. Il y avait à peine deux semaines que Pougatchef s'était montré à Iaytzky avec trois cents vagabonds : il menait aujourd'hui à l'assaut du boulevard de l'empire trois mille hommes de pied, une cavalerie nombreuse et plus de vingt canons pris dans sept forteresses.

III.

La garnison d'Orenbourg était forte de trois mille hommes et de soixante-dix bouches à feu. C'était plus qu'il n'en fallait à ce moment pour dissiper un rassemblement de mutins nombreux, mais sans cohésion. Comme toujours en pareil cas, on avait d'abord traité trop légèrement le péril; on se l'exagéra dès qu'il devint menaçant, et la panique, triste conseillère, présida aux dispositions de la défense. Le gouverneur général Reinsdorp, le sous-gouverneur Wallenstern, honnêtes Allemands, exacts dans le service, chagrins de leur exil aux confins de l'Asie, n'avaient aucune action sur une population qu'ils ne comprenaient pas et qui les tenait en suspicion. Toutes les mesures qu'ils prirent tournèrent contre eux. Reinsdorp publia un manifeste pour mettre ses administrés en garde contre les fables de l'imposteur. La plume malhabile du général s'embarrassa dans une phrase sur « le malfaiteur de l'Iayk, qui serait, d'après les bruits courans, d'une autre condition qu'il n'est en réalité... » Cette phrase ambiguë sembla aux esprits prévenus confirmer les soupçons qu'elle voulait dissiper. Le manifeste donnait en outre le signalement d'Émélian Pougatchef. Reinsdorp, ignorant que la condamnation aux travaux forcés était restée sans effet par suite de l'évasion, affirmait que le forçat portait sur le visage la marque d'infamie et qu'il avait les narines coupées par la main du bourreau. — Pougatchef n'eut qu'à se montrer pour donner un éclatant démenti à cette allégation; de la fausseté de celle-ci le peuple conclut naturellement à l'inexactitude de toutes les autres. Tous les émissaires choisis par le gouverneur trahissaient,

tandis que ceux du rebelle arrivaient sûrement dans la ville, où ils fomentaient le désordre. — Les mesures militaires n'étaient pas plus heureuses. En détruisant par le feu les faubourgs qui couvraient la zone défensive de la place, on tint à respecter l'église de Saint-George; l'ennemi s'y porta prestement et y établit une batterie qui fit le plus grand mal aux assiégés. Effrayé de sa responsabilité, Reinsdorp commit la faute suprême d'appeler au conseil de guerre les représentans de la population; on vit alors se produire toutes les motions saugrenues que peut enfanter l'imagination bourgeoise, travaillant sur les choses militaires sous le coup de la panique; il fut question d'entourer la ville d'une ceinture de pièges à loups, et autres billevesées de cette force. — Les sorties de la garnison, discutées et désapprouvées dans ce conseil, étaient conduites sans vigueur, sans conviction. Leur résultat fut toujours négatif, quelquefois désastreux; régulièrement l'avant-garde kosake passait à l'ennemi, l'infanterie, harcelée par des nuées de cavaliers insaisissables, se repliait péniblement, perdant des hommes et souvent des canons. Les gelées, les mauvais temps et les chasse-neiges, qui commencèrent dès les premiers jours de novembre, rendirent ces opérations extrêmement difficiles.

Les rebelles au contraire payaient d'audace. Pougatchef avait l'instinct de la guerre et s'était formé aux campagnes de Turquie. Il n'avait garde de se risquer à des assauts en règle : il préférait fatiguer la garnison par des alertes incessantes, par des canonnades furieuses, et comptait bien réduire la ville par la faim ou à l'aide de la révolte. Lui et ses partisans s'avançaient jusqu'au pied des murailles, provoquant les défenseurs à la sédition, échangeant avec eux des explications, des défis et des menaces, comme les guerriers de *l'Iliade* sous les murs de Troie. Les chefs kosaks n'avaient pourtant rien de grand ni d'héroïque : une visite à leur camp nous permettra de les juger à leur juste valeur.

Dès les premiers jours du siège, Pougatchef avait choisi pour quartier général le village de Berda, à 7 verstes d'Orenbourg. Ce campement de nomades fut le point de ralliement de tous les insoumis de la Russie orientale; tout errant, tout mécontent se détournait de ce côté; petites bandes, individus isolés y affluaient à toute heure; comme une mare changée en lac par les longues pluies, le camp de la horde était devenu, au commencement de novembre, un bivouac d'armée couvrant plusieurs verstes. Les kibitkas, les chariots et les chameaux des nomades, remisés sur tout le pourtour, lui donnaient une ceinture de défense naturelle. Sous ces équipages vivaient les tribus tatares, Bachkirs, Kalmouks, Kirghiz, accourues des profondeurs des steppes à la curée promise. Les ko-

saks de l'Iayk, noyau et force réelle de la révolte, étaient cantonnés au centre, dans le village même, gardant le quartier de leurs chefs et du faux tsar. Ces troupes privilégiées recevaient une haute paie, commandaient aux autres et maintenaient un aspect militaire au rassemblement. Entre les kosaks et les grand'gardes tatares était parquée la foule des paysans et des gens sans aveu qui ralliaient le camp. Aux premiers froids, ils creusèrent des trous dans le sol et vécurent terrés dans ces abris en véritables fauves. On estimait à trente mille têtes la canaille accourue à Berda après le premier mois du siège. Il n'en faudrait pas conclure que le rebelle avait trente mille soldats. Seuls les kosaks étaient régulièrement organisés et armés : les tribus tatares combattaient encore à cette époque avec la lance et l'arc; mal aguerries à l'artillerie, elles ne tenaient pas devant le canon. Les paysans fugitifs, qui formaient la grande masse des nouvelles recrues, s'étaient équipés à l'arsenal pittoresque de toutes les insurrections; qui une lance, qui une épée d'officier, qui un pistolet d'arçon; d'aucuns arrivaient avec leurs faux, leurs pioches; beaucoup se contentaient du gourdin de chêne; la plupart n'avaient d'autres armes que les robustes poings du moujik russe. C'était l'armée décrite par notre vieux Froissart : « Aucunes gens des villes champestres sans chefs s'assemblèrent et s'en allèrent sans autres conseils et sans nulles armures, fors que des bastons ferrés et des coustiaux. » Tout ce monde était d'ailleurs moins curieux d'aller au feu que de participer à l'immense orgie en permanence dans le camp de Berda.

On imagine la monstrueuse licence qui régnait dans cette cohue. Comme dans toutes les basses séditions, le vin était le grand attrait du lieu et le grand instrument d'embauchage. Le coquin avisé qui trônait là savait le secret pour soulever les misérables : promettre la liberté et donner du vin, ce qui est plus facile. Il avait soigneusement pillé à la ronde les entrepôts de boissons du gouvernement, ceux des grandes fabriques déjà groupées dans la région minière de l'Oural; jour et nuit les tonneaux de la couronne étaient en perce sur les places; pour ravitailler le camp, des nuées de pillards, étendant chaque jour le cercle de leurs expéditions, dévalisaient les propriétés domaniales et seigneuriales des provinces avoisinantes, les cultures et les villes ouvertes. Les femmes et les filles des gentilshommes, des administrateurs, des officiers massacrés dans toute la contrée faisaient partie du butin : on se les disputait de retour au quartier. Les rixes et les meurtres ne se comptaient plus chaque matin : les Kalmouks employés à la voirie du camp enfouissaient sous la neige, dans le fossé, la récolte de cadavres de la nuit, ivrognes surpris par le froid, le typhus, le couteau ou la

balle, victimes dépendues des potences et des piloris. La justice, — s'il est permis de donner ce nom à cette chose, — fonctionnait rapidement dans le camp de Pougatchef; ses échafauds s'élevaient devant la maison même du général; tous ceux qui, représentant à un titre quelconque l'autorité ou la propriété, tombaient entre les mains des bandits, étaient aussitôt livrés au bourreau. Chaque jour l'imposteur paraissait sur le seuil de sa demeure, vêtu d'un riche costume, précédé par deux atamans dont l'un portait une masse d'armes et l'autre une hache d'argent. Il siégeait sur un trône disposé en face du gibet et prononçait la sentence des prisonniers qu'on lui amenait. Les nouvelles recrues étaient alors admises à lui baiser la main ; il adressait à la foule quelques paroles joviales, quelques plaisanteries de corps de garde, puis il rentrait avec ses compagnons pour reprendre et prolonger jusqu'à l'aube une orgie qui ne différait de celle du soldat que par le choix des vins et des captives.

Durant ces heures de liberté et d'ivresse, le faux tsar payait cher les témoignages de respect à lui prodigués en public. Pougatchef n'était pas un de ces élus du destin, acceptés sans conteste et courbant tout sous leur parole inspirée; il ne ressemblait guère à un dictateur. Rien n'élevait le fils du Don au-dessus de ses frères, aucune qualité maîtresse n'imposait son ascendant. Les kosaks l'avaient choisi pour instrument; devant la foule ils jouaient leur rôle et se prosternaient aux pieds de l'aventurier; les portes closes, ils jetaient le masque. Comme les officiers de Jean de Leyde rappelant au Prophète le cabaret paternel, les compagnons d'Émélian lui remémoraient durement le temps où ils l'avaient connu esclave et le ramenaient vite à la réalité, quand il prenait au sérieux avec eux son personnage de tsar. Un attentat barbare lui servit d'avertissement vers cette époque. Il y avait alors dans la vie du forçat de Kazan une attache horrible et humaine pourtant : sa passion persistante pour la veuve du major Karlof, l'une de ses premières victimes. Cette malheureuse avait seule le pouvoir de fléchir ses arrêts : ombre sanglante, qui s'interposait parfois entre l'échafaud et les martyrs. Les conseillers de Pougatchef, jaloux de l'empire que prenait cette femme, exigèrent son éloignement; il n'y voulut pas consentir. Un jour deux de ces misérables profitèrent d'une absence de leur chef pour s'emparer de la captive; à son retour, Émélian la trouva fusillée sur la neige, devant l'isba, serrant sur sa poitrine son petit frère, épargné jusque-là pour l'amour d'elle et percé des mêmes balles. « Ma voie est étroite, » s'écria tristement le faux tsar, et il dévora l'outrage en silence.

Nous devons présenter au lecteur les principaux de ces bandits

dont le nom acquit alors une triste célébrité. L'entourage immédiat de l'imposteur se composait des kosaks qui avaient les premiers levé avec lui l'étendard de la révolte et s'étaient substitués aux atamans régulièrement élus. Selon la logique inexorable de l'émeute, ces premiers arrivés au festin s'y maintenaient avec peine, enviés et poussés à leur tour par les nombreux convives qui, ayant suivi leur exemple au début, voulaient le suivre jusqu'au bout, jusqu'au pouvoir. Parmi eux, l'audace ou le hasard distingua surtout trois hommes : Zaroubine, dit Chika, que nous avons vu patronner le premier le vagabond de l'Iayk ; il prenait le titre de feld-maréchal et passait après le prétendant. Puis venait un ancien caporal d'artilleurs, connu sous le sobriquet de Biéloborodof, — Barbeblanche; on le créa grand-maître de l'artillerie et directeur de la chancellerie du tsar illettré. Un brigand surnommé Chlopouche, dont les méfaits avaient désolé la contrée depuis vingt ans, se trouvait dans les prisons d'Orenbourg au début du siège; Reinsdorp, toujours mal avisé, promit sa grâce à ce repris de justice, s'il portait ses proclamations dans le camp des rebelles : Chlopouche les porta, en effet, et tout droit aux mains de Pougatchef; il entra fort avant dans sa confiance et passa de forçat feld-maréchal. Moins heureux que son maître, il avait subi sa sentence: marqué au front et les narines amputées jusqu'à l'os, le feld-maréchal Chlopouche portait toujours un voile noir pour cacher sa hideuse difformité. Connaissant de longue date le fort et le faible du pays, il commandait le corps chargé de rançonner les fabriques de l'Oural; il en ramena des milliers de recrues, faites parmi les travailleurs de ces établissemens, et des canons qui augmentèrent l'artillerie de Barbeblanche. Trouvant leurs noms peu glorieux, ces sinistres plaisans prenaient d'habitude entre eux les titres des plus illustres généraux de la cour de Catherine; Chika s'appelait le comte Tchernichef, un second le comte Voronzof, un troisième le comte Panine; un autre galérien était le comte Orlof. Lugubres parades de la chiourme, qui font rire l'histoire, mais qui coûtèrent des flots de sang et de larmes aux contemporains épouvantés! — « Et voilà les hommes qui ébranlèrent l'empire! » — s'écrie Pouchkine en racontant ces détails. Il se fût moins étonné s'il eût plus vécu; il aurait pu voir des états bien autrement rassis, solides et homogènes que la Russie de Catherine, poussés au bord de l'abîme par de semblables kermesses, humiliés par la lutte avec les généraux du crime, humiliés après la lutte par leurs hautaines revendications.

Avec le bruit des exploits de Pougatchef, la panique volait dans tout l'empire. Les gouverneurs de Kazan et de Moscou recevaient de Reinsdorp courriers sur courriers, demandant du secours en toute

hâte; ils transmettaient les nouvelles d'Orenbourg, confuses à distance et grossies par la terreur publique, à la cour de Pétersbourg. On s'y refusa d'abord à prendre au tragique une échauffourée de kosaks et de serfs; le ministère de la guerre débuta par des demi-mesures, rejetant tous les torts sur ses subordonnés qui languissaient dans la disgrâce provinciale. Il crut parer à tout en envoyant sur l'Iayk des chefs mieux en faveur. On rappela de Pologne le général major Karr, officier médiocre et de vues étroites, sous les dehors sévères de la discipline germanique. Il partit avec de pleins pouvoirs pour réunir des troupes sur sa route; on semblait ignorer à Pétersbourg que les besoins de la guerre avaient entièrement dégarni les provinces de l'est. Karr ramassa quelques recrues, une compagnie de grenadiers, et s'avança hardiment sur Orenbourg avec ces hommes exténués par une longue marche. C'était encore trop, selon lui, pour châtier des maraudeurs. — « Je crains seulement, écrivait-il au ministre, que ces brigands, instruits de mon approche, ne se dispersent avant que je puisse m'emparer d'eux. » Le 7 novembre, au milieu de la nuit, la cavalerie de Pougatchef tomba sur la tête de colonne; comme on engageait l'action, une forte cannonade retentit sur la ligne de retraite des impériaux: c'était Chlopouche qui leur coupait la route de Kazan. Perdant toute son assurance, Karr se replia en désordre, laissant sur le terrain beaucoup de monde et sa compagnie de grenadiers, désarmée sans combat. Tandis qu'il échappait à grand'peine à la poursuite des rebelles, son lieutenant, le colonel Tchernichef, arrivait du nord à sa rencontre avec deux mille hommes et douze canons; trompé par un guide infidèle, cet officier s'engage sur la glace du fleuve; à cinq verstes d'Orenbourg, des cavaliers kosaks fondent sur lui des rives: ses irréguliers fraternisent avec eux, ses douze pièces tombent aux mains de l'ennemi. Quelques heures après, ses deux mille hommes étaient au camp de Berda, prisonniers ou embauchés par la révolte; Tchernichef et trente-six officiers se balançaient aux gibets de Pougatchef. Reinsdorp, averti de l'approche du corps de secours, avait entendu le canon sans bouger; les défenseurs d'Orenbourg en étaient à ce point de désarroi où les plus coupables faiblesses s'appellent de la prudence. Karr, en apprenant ce second désastre, perdit la tête, résigna son commandement à Freimann, et courut se cacher à Moscou : il fut cassé de ses grades et dignités.

Si toute la Russie s'était émue en apprenant le siège d'Orenbourg, ce fut bien autre chose quand elle connut l'humiliant échec de la première tentative de résistance. L'effroi n'eut plus de mesure. Avec les courriers qui portaient la nouvelle, une partie de la noblesse de Kazan s'enfuit à Moscou; de toutes les campagnes du Volga et du

Don, les gentilshommes affluaient dans la vieille capitale, seul refuge qui parût sûr désormais. Tandis que les boïars fuyaient, les paysans s'agitaient sur leurs terres; les mêmes nouvelles qui apportaient la terreur aux maîtres semaient la joie et les espérances de liberté chez les serfs; toute la glèbe frémissait d'impatience : à Moscou même, le menu peuple s'assemblait sur les places, murmurait sourdement, menaçait les seigneurs et attendait naïvement l'entrée du faux tsar. — Éclairée enfin sur l'étendue du mal, Catherine se montra ce qu'elle était aux heures critiques, une grande souveraine, résolue dans l'adversité, toujours prête à sacrifier un ressentiment personnel au bien de son empire. L'illustre Bibikof, le pacificateur de la Pologne, vivait alors à Pétersbourg dans une demi-disgrâce; de méchans rapports de Saldern, ministre à Varsovie, l'avaient compromis au Palais-d'Hiver, en insistant trop sur les succès du général auprès des dames polonaises. Un soir, au bal de l'Ermitage, l'impératrice alla droit au disgracié avec son grand sourire d'autrefois, et lui annonça qu'elle l'avait choisi pour étouffer la révolte qui menaçait le repos de l'état. Bibikof accepta sans mot dire, en soldat. Homme de guerre consommé et l'un des meilleurs esprits de ce temps, il était bien éloigné de la fatuité de son prédécesseur. Sans perdre un jour, il partit le 9 décembre, traversa Moscou, où il put juger déjà de l'effervescence populaire, et fit route pour le Volga, emportant avec lui les vœux et l'espoir de tous les cœurs russes.

IV.

Les choses allaient de mal en pis du côté d'Orenbourg. Un lieutenant de Pougatchef partait pour rançonner le pays à la tête d'une bande : cette bande, grossie de tous les serfs qu'elle soulevait en route, devenait une armée; le chef de cette armée, n'obéissant plus qu'à ses propres inspirations, poussait au large, travaillait pour son compte et créait un nouveau centre de révolte. Dans les derniers jours de 1773, Chika s'avançait vers le nord avec dix mille hommes et bloquait la ville d'Oufa; Barbeblanche opérait entre Oufa et Kazan, se rapprochant du haut Volga. Chlopouche, avec cinq mille hommes et du canon, avait entrepris de réduire les forteresses qui tenaient encore sur l'Iayk. Les rebelles se dirigèrent vers Iaytzky. On se souvient que la révolte avait pris naissance sous les murs de cette ville, restée pourtant dans le devoir jusqu'à ce moment. En voyant apparaître les coureurs de l'ennemi, la population kosake, dont les vœux secrets appelaient depuis long-

temps Pougatchef, ouvrit ses portes et se joignit à l'envahisseur. Le colonel Simonof et son second, le capitaine Krylof, se retranchèrent dans la citadelle avec un millier d'hommes : nous retrouverons cette petite troupe en racontant l'héroïque défense qui fit d'elle, à cette heure de défaillance universelle, l'exemple et l'honneur des armes russes.

On n'en pouvait dire autant des médiocres défenseurs d'Orenbourg. La ville était investie de toutes parts; les vivres s'y faisaient rares, on rationnait les habitans, on nourrissait les chevaux de broussailles, les maladies éclataient, la sédition menaçait. Le 13 janvier 1774, Reinsdorp toléra une sortie générale, énervée d'avance par ses indécisions; la fortune cède aux capitaines brutaux qui la violentent, non à ceux qui la consultent par acquit de conscience. Wallenstern sortit avec toutes les troupes par une froide matinée et s'enfonça dans cette nuit de neige, pleine d'erreurs, que fait l'aube sur la steppe d'hiver. Soudain les kosaks tournent bride à l'arrière-garde, la colonne, craignant d'être coupée de la place, se replie en désordre; la déroute rentre dans Orenbourg, laissant aux mains des rebelles quatre cents morts et quinze bouches à feu. Reinsdorp se tint pour quitte envers lui-même après cette dernière tentative : à partir de ce jour, il se renferma derrière ses remparts, attendant soucieusement la délivrance.

Bibikof la préparait à Kazan. Il n'avait fallu rien moins que son énergie pour calmer les esprits dans cette ville affolée. Sur sa proposition, la noblesse du pays et des provinces voisines créa à ses frais des légions de volontaires à cheval. Le généralissime travaillait jour et nuit à l'organisation de ces milices locales, faute de troupes régulières disponibles. Les lettres qu'il adressait à sa femme attestent les angoisses de ce vaillant soldat au début de sa mission : « — J'ai pris connaissance de la situation, écrivait-il le 30 décembre; j'ai trouvé ici les choses dans le pire état, telles que je ne saurais les décrire; je me suis vu tout à coup dans des embarras plus fâcheux que ceux où je me trouvais à mes débuts en Pologne. Ma main ne quitte pas la plume; je fais tout le possible et j'implore l'aide de Dieu : lui seul peut nous secourir. En vérité, on s'y est pris bien tard. Mes troupes ont commencé hier à arriver; mais c'est bien peu de chose pour se rendre maître d'un pareil fléau; le mal est si grand qu'il me rappelle l'incendie de Saint-Pétersbourg, quand le feu éclatait sur tous les points à la fois et qu'on ne savait où courir. Le pauvre vieux Brandt (le gouverneur de Kazan) est si atterré qu'il peut à peine agir. Celui qui a compromis les affaires par sa précipitation répondra devant Dieu du sang versé et du meurtre de tant de braves gens. Enfin, je suis en bonne santé.

Mais le mal est grand, terrible. Ah ! que ma tâche est lourde ! »

Le mal était d'autant plus grand qu'en paralysant la Russie à l'intérieur il la livrait aux entreprises de ses nombreux ennemis d'Europe. Tous suivaient la partie engagée sur l'Iayk avec un intérêt joyeux, et le nom de Pougatchef avait depuis longtemps franchi les frontières. On s'entretenait du kosak à Sans-Souci et à Versailles, à Vienne et à Constantinople. Beaucoup croyaient à tort voir dans cette affaire une intrigue savante du baron de Tott, qui agitait alors les Tatars de Crimée à l'instigation de la Porte. Comme de tous les bruits de ce siècle, c'est à Ferney qu'il faut chercher l'écho de celui-ci : toute opinion venait alors recevoir sa formule et sa sanction chez le grand curieux dont la première force fut de n'être étranger à aucune chose de son temps. — « C'est apparemment le chevalier de Tott qui a fait jouer cette farce; mais nous ne sommes plus au temps de Démétrius, et telle pièce de théâtre qui réussissait il y a deux cents ans est sifflée aujourd'hui. » — A cette lettre de Voltaire, Catherine répondait avec quelque dépit : « Monsieur, les gazettes seules font beaucoup de bruit du brigand Pougatchef, lequel n'est en relation directe ni indirecte avec M. de Tott. Je fais autant de cas des canons fondus par l'un que des entreprises de l'autre. M. de Pougatchef et M. de Tott ont cela de commun que le premier file tous les jours sa corde de chanvre et que le second s'expose à chaque instant au cordon de soie. »

L'impératrice se devait de parler du rebelle à l'étranger avec ce mépris hautain; à l'intérieur, tout son gouvernement n'avait plus d'autre souci que la défaite du forçat. On mit sa tête à prix en promettant dix mille roubles. On ordonna à l'ataman des kosaks du Don de faire brûler solennellement sa maison, à la petite stanitza de Zimovie, près de Tcherkask; le bourreau sema de la cendre aux quatre vents sur l'aire maudite, avec interdiction éternelle de bâtir en ce lieu. Le village de Zimovie changea de nom et reçut celui de Potemkine, qui éveillait pour la souveraine des idées moins désagréables. La femme de Pougatchef, abandonnée en ce lieu par son mari avec trois enfans, fut envoyée à Kazan pour éclairer les recherches de la justice. On recueillit à cette occasion des renseignemens plus certains sur les origines obscures du terrible malfaiteur. Émélian Pougatchef était alors âgé de quarante ans, de taille moyenne, maigre, et basané; ses cheveux étaient roux, sa barbe noire, courte et en pointe. Il avait une tache blanche à la tempe gauche et sur la poitrine des marques, conservées après une atteinte du mal noir, qu'il montrait à ses séides comme les signes de son origine royale. Il était illettré et se signait à la manière des vieux croyans. De

nombreuses proclamations portèrent ces détails à la connaissance de tous les sujets égarés. Chose plus utile que les proclamations, on envoyait enfin des troupes à Bibikof. Le prince Galitzine les conduisait et avançait à marches forcées sur Orenbourg.

Celui qui était l'objet de toutes ces mesures commençait à s'en inquiéter. En public et à ses compagnons, il disait fièrement : « Ils nous tomberont d'eux-mêmes dans la main ! » En secret, il prenait ses sûretés pour le jour de la catastrophe. Trente chevaux choisis étaient nourris avec soin à son quartier : l'imposteur et ses complices comptaient bien échapper en abandonnant leurs dupes. Les Bachkirs et les kosaks, soupçonnant ces dispositions, complotaient d'autre part d'acheter leur grâce en livrant leurs chefs au gouvernement. Relations de confiance habituelles entre coquins. D'ailleurs Pougatchef, fort en peine de soutenir aussi longtemps son rôle de tsar, tombait chaque jour plus bas dans le mépris des siens. Bibikof écrivait alors, avec un jugement bien sûr, ces paroles qui pourraient servir d'épigraphe à cette histoire : « Pougatchef n'est pas autre chose qu'un pantin avec lequel jouent les malfaiteurs; ce n'est pas Pougatchef qui est dangereux, c'est le mécontentement général. »

Ce pantin sinistre continuait pourtant ses exploits. Vers la fin de janvier, il vint de sa personne à Iaytzky et commanda sans succès un assaut de neuf heures contre la vaillante citadelle. Dans sa rage, il décréta de proscription toute la famille du capitaine Krylof, enfermée alors à Orenbourg. Heureusement la sentence ne put jamais s'accomplir; elle eût moissonné dans le berceau une des gloires de la Russie : parmi les victimes désignées se trouvait l'enfant qui fut plus tard le grand fabuliste Krylof. Pougatchef remarqua alors dans la ville de Iaytzky une jeune fille kosake, Oustinia Kouznetz, s'éprit d'elle et la demanda en mariage. La famille, étonnée et effrayée d'un tel honneur, s'écria vainement : « Pardonne, sire, notre fille n'est ni reine, ni princesse, comment l'épouserais-tu? Et comment te marier, quand notre mère l'impératrice est encore en vie? » L'argument était sérieux; Pougatchef n'en épousa pas moins sa conquête; il assigna à Oustinia des dames d'honneur et un état de maison; mais il ne put obtenir de ses popes qu'on substituât à l'église, dans la prière pour le tsar, le nom de sa nouvelle femme à celui de Catherine : il leur fallait, disaient-ils, un ordre du saint-synode. Étrange tissu de contradictions chez ces gens simples! Une fois par semaine, Pougatchef venait du camp de Berda à Iaytzky visiter son épouse; chacune de ces visites était marquée, pour la garnison de la forteresse, par un assaut sanglant, accompagnement funèbre des amours du bandit.

Ce fut durant un de ces séjours que de graves nouvelles vinrent le surprendre. Le prince Galitzine était signalé près d'Orenbourg avec des forces respectables. Pougatchef ramassa dix mille hommes à peu près en état de combattre et se jeta audacieusement au-devant de son adversaire. Ils se rencontrèrent à Tatichef le 22 mars. Les rebelles s'étaient fortifiés dans cette place démantelée avec des ouvrages de neige; ils opposèrent aux attaques de l'armée régulière une résistance désespérée; mais la discipline et la supériorité de l'armement assurèrent la victoire aux soldats de Galitzine. Victoire décisive : on le crut du moins alors. Plus de treize cents cadavres d'insurgés jonchaient le terrain de la lutte; au loin la cavalerie massacrait les fuyards dans toutes les directions; trois mille prisonniers et trente-six canons restaient aux mains du vainqueur. Pougatchef passa au travers des lignes avec un gros de kosaks et courut jusqu'à Berda, où il arriva lui cinquième. A la nouvelle du désastre, toute la ville des nomades se dissipa dans un désordre inexprimable. Chacun chargeait sur un traîneau sa famille d'aventure, sa part de butin. Dix-sept tonneaux de monnaie de cuivre furent abandonnés en plein champ. L'immense rassemblement fondait comme il s'était accru, en un instant, quitte à se reformer aussi vite à l'occasion. Les jours suivans, Pougatchef refit un petit corps de ses partisans, épars sur les routes, et se jeta sur Orenbourg, espérant surprendre la ville par un coup de main hardi : Galitzine le prévint et lui infligea une seconde défaite, aussi sanglante que la première. L'imposteur y laissa ses derniers canons et dut s'enfuir avec quelques repris de justice jusqu'aux fabriques de l'Oural, où une population toute gagnée à sa cause lui ménageait des abris sûrs. Il était temps pour lui; chacun des vaincus pensait à trahir. Un certain Chigaïef avait déjà réussi à séquestrer Pougatchef et Chlopouche, et fait avertir immédiatement le gouverneur d'Orenbourg qu'il les tenait à sa disposition contre sa grâce personnelle; Reinsdorp, toujours hésitant, n'en croyant pas sa fortune, réfléchit trois heures avant de donner le signal convenu : il était trop tard! Les deux chefs avaient été délivrés par une poignée de forçats, leurs seuls amis fidèles. Chlopouche se sauva du côté de Kargalé; ce fauve avait par là une femme et un fils qu'il aimait et voulait préserver. Des Tatars le reconnurent, s'emparèrent de lui et le livrèrent aux autorités. Conduit à Orenbourg, le fameux brigand y paya le premier sa dette à la justice : sa tête tomba au mois de juin 1774.

La population de la ville, libérée après un siège de six mois et au moment où la famine la menaçait sérieusement, se répandit hors de la ville et jusqu'à Berda avec des transports de joie. Galitzine

arriva le 26 et fut reçu avec des marques d'enthousiasme indescriptible. Ce même jour, la ville d'Oufa était délivrée par l'armée du nord. La bande de Chika, qui l'assiégeait, était taillée en pièces et se dispersait en abandonnant aux vainqueurs ses canons et des milliers de prisonniers. Deux jours plus tard, Chika, réfugié dans une grange, se laissait enivrer par une paysanne et surprendre par les hussards : il fut conduit chargé de fers à Oufa. Le dégel et la débâcle des rivières, survenant à ce moment, ralentirent la poursuite des autres bandes. Dans toute la contrée, racontent les témoins de ces scènes sanglantes, le fleuve et ses affluens charriaient des cadavres qui s'étaient amoncelés sur leurs glaces; les femmes des stanitzas attendaient sur les rives, anxieuses de reconnaître le corps d'un enfant ou d'un époux, parti depuis de longs mois pour la grande aventure.

Tandis que les armées impériales nettoyaient le pays, il y avait encore, à la fin d'avril, une horde de rebelles qui tenait ferme en dehors du cercle de leurs opérations : c'était celle qui assiégeait Iaytzky. Revenons à cette pauvre citadelle. C'est la joie de l'histoire et ce doit être sa passion de remettre en lumière les héroïsmes obscurs, perdus dans ses ombres lointaines; elle s'y repose du récit monotone des basses œuvres de l'homme, elle en dégage cette vérité que même dans les temps les plus troublés, celui qui veut tenir bon au devoir sait où le trouver. — Depuis trois mois et demi, le colonel Simonof et le capitaine Krylof étaient étroitement bloqués dans leur fort avec un millier d'hommes; les assiégeans, maîtres de la ville, commodément retranchés derrière les maisons, avaient établi de formidables batteries. Les opérations du siège furent poussées avec une vigueur et une ténacité qu'on n'aurait pas attendues de ces soldats de hasard ; chaque jour le cercle se resserrait méthodiquement, des assauts furieux tenaient les assiégés en haleine, la mine jouait sans relâche au-dessous d'eux. La garnison répondait avec un égal acharnement par des sorties fréquentes, dirigées contre les maisons qu'elle tentait de brûler. Dans les derniers temps du siège, ces sorties l'avaient fort affaiblie; les hommes ne suffisaient qu'à grand'peine aux travaux multiples des batteries, des gardes, des contre-mines. Une moitié de la troupe passait la nuit en armes, la pioche à la main; le reste des défenseurs ne pouvait dormir qu'assis. Tous les moyens de subsistance disparurent successivement; quand on eut mangé les derniers chevaux, on retira de la glace ceux qu'on avait jetés dans le fleuve au commencement du siège; cette ressource s'épuisa avec la débâcle. Les hommes furent rationnés à un quart de livre de pain; quelques jours encore, et on se contenta de faire bouillir, une fois dans les vingt-quatre heures,

une grande marmite d'eau qu'on blanchissait avec un peu de farine; chacun venait puiser une tasse de ce breuvage. Enfin le blé manqua complètement : ces malheureux furent réduits à faire cuire des gâteaux d'une sorte de glaise fort grasse, sans mélange de sable, qui se trouvait dans les terrains du fort. Un petit nombre résista à ce régime; la plupart gisaient sans force à l'hôpital, avec les femmes et les enfans. Depuis longtemps on avait essayé de faire sortir les bouches inutiles; les assiégeans les renvoyaient impitoyablement dans la place; chaque jour, les femmes affolées couraient avec leurs enfans se jeter aux genoux des rebelles, qui consentirent seulement à recevoir les filles de kosaks. Les quelques hommes valides n'osaient pas quitter la pioche, contreminant nuit et jour la sape qu'on entendait sourdement cheminer sous les magasins à poudre. Cependant les gens de Pougatchef ne cessaient d'interpeller les sentinelles, les sommant de se rendre, usant de menaces et de promesses, annonçant que leur prince était partout vainqueur, maître d'Orenbourg, de Kazan, de tout le pays. Sans nouvelles autres que celles de l'ennemi, la garnison les crut et n'espéra plus de secours. Pas un homme ne trahit pourtant, pas un ne refusa de mourir dans cette troupe qui semblait si peu sûre quelques mois plus tôt. Le brave Krylof avait communiqué son âme à ses soldats, et les soldats, dans les grands périls, sont ce que les fait l'âme du chef. — Le mardi de la semaine sainte, il y eut quinze jours qu'on ne mangeait plus d'autre pain que la terre glaise : les hommes en état de combattre résolurent de périr les armes à la main, plutôt que dans les affres de la faim. Krylof les exhorta à se confier à la volonté divine et ordonna une sortie générale. Comme on s'y préparait, la vigie placée sur le clocher de l'église signala un désordre soudain dans le camp des rebelles : on les voyait courir par la ville et s'enfuir hors des portes. « Cela nous ragaillardit, comme si nous avions senti l'odeur du pain, » écrit le témoin à qui nous devons le journal de ce siège. C'était une fausse alerte. Les lignes ennemies se reformèrent, tout se calma, et l'espérance des malheureux retomba dans le néant de toute sa hauteur d'une minute. On attendit pourtant jusqu'au soir. Au crépuscule, la vigie aperçut un nuage de poussière sur ce morne horizon de la steppe qu'elle interrogeait en vain depuis des mois : les assiégés crurent à l'un des retours habituels de Pougatchef, et, en voyant les rebelles se précipiter vers les remparts, ils se préparèrent au dernier assaut; c'était la délivrance. La horde venait leur remettre ses chefs enchaînés et demander grâce en apportant du pain; quelques heures plus tard, le général Mansourof arrivait, et la fidèle forteresse rouvrait ses portes, fermées depuis trois mois et demi, à ces drapeaux russes dont elle avait si

fort grandi l'honneur. « La joie fut telle, dit le narrateur, que tous ces agonisans quittèrent aussitôt leurs lits et qu'on s'embrassa durant toute la nuit avec des pleurs et des hymnes au Seigneur. »

Un autre agonisant n'eut pas la joie de ce dernier succès, dû comme les précédens à son intelligente direction; le général Bibikof, miné par la maladie et les cruels soucis de sa mission, avait succombé à un accès de fièvre, quelques-uns dirent au poison, le 9 avril, à peine âgé de quarante-quatre ans. « Je n'ai pas d'inquiétudes pour mes enfans, dit-il en mourant, l'impératrice pourvoira à leur sort: je n'ai d'inquiétudes que pour la patrie. » Ces dernières étaient justifiées : la Russie accueillit avec douleur et épouvante la nouvelle de la mort de Bibikof, et les événemens tragiques qui nous restent à raconter montrèrent trop tôt quelle perte irréparable avait faite l'empire.

V.

Pougatchef s'était réfugié dans les forêts de l'Oural; il avait soulevé les tribus de Bachkirs, racolé une armée parmi les serfs des fabriques, et se montrait tantôt sur le versant russe, tantôt sur le versant sibérien. De ce côté le général Décalong, qui commandait sur la frontière, lui infligea un sérieux échec; on libéra dans le camp du vaincu plus de trois mille infortunés, gens de toute condition, femmes et enfans d'officiers ou de gentilshommes, condamnés ou otages que les bandits réservaient au supplice; mais Décalong s'immobilisa après cet avantage sans en recueillir les fruits. Pougatchef et Barbeblanche lui échappèrent; leur armée se reforma sur leurs pas.

A ce moment entrait en scène un nouveau personnage destiné à clore cette tragédie. Le colonel Michelsohn, jeune officier des gardes d'un grand mérite, avait été appelé en dernier lieu par Bibikof à la tête du détachement qui opérait autour d'Oufa. Michelsohn était un soldat méthodique, infatigable et tenace. Il y a deux races de génies militaires, ceux d'audace soudaine, ceux d'opiniâtreté continue; le capitaine allemand était des seconds. Parti d'Oufa avec son corps, il pénétra dans l'Oural à la recherche de son ennemi, et passa les montagnes une première fois; il arriva sur le versant sibérien comme Pougatchef venait d'être battu par Décalong. Ce dernier, se tenant assuré de sa proie, reçut assez froidement le lieutenant qui pouvait la lui enlever, et ne se prêta pas aux mesures qui eussent permis de cerner les rebelles. Michelsohn fit volte-face à la suite des fuyards et rentra dans l'Oural sur leurs talons. — Alors commença cette chasse sans exemple, qui devait mener la

bête farouche durant des milliers de lieues, des steppes de Sibérie au cœur de l'empire, des portes de Moscou à la Caspienne; poursuite passionnée, grandiose et effrayante, où le fauve traqué fit tête cent fois, chassa souvent les vainqueurs à son tour, souleva les peuples dans sa course, incendia les cités, fit trembler la Russie et fuir ses armées, tout en fuyant lui-même devant le dogue acharné qui seul savait comment le dompter. — Michelsohn ramena d'abord Pougatchef à travers l'Oural, sans donner un jour de repos à sa troupe; à plusieurs reprises il le joignit, dispersa ses bandes et prit ses canons : travail de Sisyphe, peine inutile vis-à-vis de cette armée qui comptait autant de soldats qu'il y avait de serfs en Russie. Les chefs rebelles échappaient de toute la vitesse de leurs chevaux, se jetaient dans les distilleries et les mines de la montagne, s'y ravitaillaient d'hommes et de vivres, et reparaissaient quelques jours après avec une nouvelle horde de vagabonds et de nomades, horde mal armée et peu solide, mais par là même insaisissable pour la petite colonne régulière qui s'avançait difficilement, en peine de munitions et d'approvisionnemens. Vers le milieu de juin, après un mois de cette poursuite, Michelsohn dut s'arrêter à Oufa, son point de départ, pour refaire sa troupe exténuée. Pougatchef gagna la Kama, la grande rivière qui forme la ligne de défense de Kazan.

On tremblait de nouveau dans cette ville. Il n'y avait pas quinze cents hommes dans la capitale de la Russie orientale, pas une compagnie aux environs. Galitzine, Freimann, tous les généraux qui avaient libéré la vallée de l'Iayk se reposaient à Orenbourg, croyant la guerre finie, ne se doutant pas qu'elle n'avait fait que changer de théâtre, du sud au nord. Le vieux Brandt, le gouverneur de Kazan, envoya un détachement occuper la citadelle d'Ossa, qui gardait le passage du fleuve; le commandant perdit courage en voyant les meules de foin enflammées que Barbeblanche avait eu l'idée de pousser contre le rempart; il ouvrit ses portes, reçut Pougatchef à genoux, et n'en fut pas moins pendu. Un lieutenant, du nom de Minief, trouva grâce devant l'imposteur; ce traître, au fait des défenses de Kazan, exhorta le rebelle à tenter un coup de désespoir de ce côté : les bandes passèrent aussitôt la Kama et marchèrent droit sur la grande cité. Michelsohn, retenu à Oufa, avait perdu de l'avance; les autres généraux se gardaient de bouger; même les plus proches de Kazan se retiraient précipitamment sur Moscou, tant était grande alors la terreur du nom de Pougatchef! Seul, le brave Tolstoï, commandant de la légion de volontaires, essaya d'arrêter le bandit à douze verstes de la ville; il fut tué dans l'affaire, et sa troupe plia. Le 11 juillet, les bourgeois de Kazan virent avec

épouvante le camp des rebelles couronner les collines qui dominaient leur cité.

Kazan, l'ancienne capitale des khans tatars et la reine du Volga, est une grande ville de cent mille habitans, de physionomie bizarre, indécise entre l'Europe et l'Asie, entre le Christ et Mahomet. Églises et mosquées s'y mêlent fraternellement, et le flot jaune du grand fleuve emporte confondues dans sa fuite les grêles images des clochers et des minarets. Dans les caravansérails, les écoles et les bazars des quartiers musulmans, le trafiquant de Samarkand se retrouve chez lui, tout autant que le pieux marchand de Moscou dans son *gostinny dvor*, à l'ombre de sa basilique. On peut voir à la même heure, et côte à côte, l'un se prosterner pour la prière sur son tapis étendu vers l'Orient, l'autre se signer devant les chapelles ardentes qui projettent sur la rue les feux de leurs cierges et de leurs orfèvreries. Tous deux y sont appelés par le grand commerce asiatique dont Kazan est l'entrepôt; avant-garde du marché de Nijni, au confluent de la Kama et du Volga, elle centralisait par ses deux fleuves, avant les chemins de fer, toutes les richesses de la Sibérie et de la Caspienne. Sous la protection d'une citadelle portée par une petite acropole, ces richesses s'entassaient dans les bazars, ornaient les maisons des gros marchands et les trésors magnifiques des sanctuaires orthodoxes. La proie était grasse, on le voit, et tentante pour la bande des loups affamés qui vint hurler une nuit aux portes de la ville.

Les dispositions prises par Pougatchef ne manquaient pas d'habileté. Les rebelles approchèrent des faubourgs, suivant leur tactique habituelle, en poussant devant eux des meules de foin et de paille enflammées, à l'abri desquelles avançait leur artillerie. Le premier fossé était défendu par la milice locale avec une pièce de canon : Pougatchef lança sur ce point ses hordes désarmées, les serfs des fabriques qui suivaient sa fortune depuis l'Oural; les cavaliers kosaks rabattaient cette foule à coups de fouet et la poussaient dans le fossé, assommant qui reculait; sans autres armes que des bâtons et ses poings, elle refoula les défenseurs, prit leur canon, le pointa sur la porte, et commença d'envoyer des volées de mitraille le long des rues populeuses. A l'aile gauche, les Bachkirs attaquaient le faubourg des drapiers. Les artisans de cette corporation, ralliés et conduits par l'archevêque Benjamin, s'armèrent de ce qu'ils trouvèrent et se mirent en devoir de résister. Les Bachkirs les couvraient d'une nuée de flèches; du haut des collines Pougatchef écrasait de boulets les combattans, amis ou ennemis. Les drapiers avaient amené un canon; il éclata au premier coup, tuant le canonnier. Déjà le faubourg flambait : les artisans cédèrent

sur ce point comme la milice avait fait sur l'autre; les Bachkirs se lancèrent à leur suite par les rues. Éperdus devant ces sauvages qui déchiraient l'air de leurs sifflets tatars, devant le rideau de flammes qui les précédait, enveloppant toute la ville, les habitans se jetèrent hors de leurs demeures et s'enfuirent précipitamment vers la citadelle, leur dernier refuge. Brandt y rappela ses quelques compagnies, recueillit tout ce qui se présentait et ferma les portes : la cité de Kazan appartenait aux bandits : le sac commença.

Ce fut une orgie folle, désespérée : le monde réel livré toute une nuit au monde des cauchemars. Toutes les variétés de la barbarie y mirent leur épouvante, la sauvagerie des Mongols, la brutalité des esclaves soudain libres, la dépravation haineuse des forçats de la civilisation. Plusieurs de ces derniers, anciens hôtes, comme leur général, des prisons de Kazan, coururent à la maison de force et délivrèrent les détenus; connaissant les bons repaires, ils y guidèrent leurs bandes. On pilla d'abord les entrepôts de boissons, les bazars, les boutiques des riches marchands, surtout les églises et les couvens regorgeant de trésors séculaires; les iconostases, les châsses, les reliquaires d'or tombaient par morceaux sous la hache des Kalmouks, les joyaux et les perles ruisselaient de leurs mains. Il fallait se hâter; tandis que les lucides pillaient, les ivres-morts incendiaient; les édifices embrasés s'écroulaient de toute part, ensevelissant avec les vainqueurs les malheureux habitans restés cachés dans leurs retraites. Tous ceux qui se montraient en habit allemand étaient sabrés sans pitié, les autres poussés au camp pour porter le butin; beaucoup se noyaient en fuyant au fleuve. Sur les clochers, les arcs de triomphe, les hauts lieux, des pièces en batterie vomissaient la mitraille contre la citadelle et semaient la mort au hasard dans la ville. La nuit vint; la tempête du feu grandit, emporta tout. Malgré les ordres de Pougatchef, qui rappelait prudemment ses hommes au dehors, la plupart restèrent dans cet enfer, retenus par la cupidité ou par l'ivresse; on les vit de la citadelle danser entre les flammes autour des tonneaux de vin, revêtus de robes de soie et d'ornemens sacerdotaux dérobés aux églises.

Les kosaks et quelques disciplinés suivirent Pougatchef au camp. Avec le gros du butin, la foule des captifs attendait là, à genoux devant les canons. L'homme qui un an auparavant errait enchaîné par les rues de la ville, demandant l'aumône aux bourgeois, fut acclamé tsar par ces malheureux; ils imploraient leur grâce, pendus à ses étriers. Toute la soirée, paradant sur un trône, le forçat triomphant reçut le serment d'allégeance de la population tatare, depuis longtemps disposée en sa faveur; il ordonna quelques exécutions et pardonna théâtralement aux prisonniers obscurs. On lui amena sa femme et ses enfans, transférés par ordre de justice à Kazan, comme

nous l'avons vu plus haut. S'il faut en croire un témoignage contemporain, les larmes vinrent aux yeux de l'imposteur, mais il ne se démentit pas : « Je connais cette femme; son mari m'a rendu jadis un grand service, » dit-il froidement, et il commanda de la réunir aux autres captifs. Ainsi l'histoire, cet inimitable drame du réel, aurait reproduit à l'avance la scène pathétique que le génie de Meyerbeer a faite immortelle, en l'attribuant à l'imposteur de Munster. — Dans la citadelle, cette terrible nuit se passa en alarmes et en prières. Chacun attendait sa dernière heure et interrogeait l'horizon aux rouges clartés du grand foyer qui refoulaient les ténèbres. Seul le vaillant métropolite Benjamin soutenait les cœurs; tantôt il priait et exhortait le peuple dans l'église de la forteresse, tantôt, sortant avec les saintes images et suivi de ses ouailles, il faisait le tour des remparts en conjurant de ses mains défaillantes la mer de feu qui montait. L'aube se fit. Les assiégés se précipitèrent aux créneaux, s'attendant à voir les Bachkirs donner l'assaut; des cavaliers avançaient à travers les ruines et les cendres; un grand cri de joie monta au ciel : c'étaient les hussards de Michelsohn.

Après avoir refait ses troupes à Oufa, l'infatigable traqueur de Pougatchef était reparti sur les traces du rebelle, passant après lui les rivières à la nage, le suivant à une journée de distance. Le 12 au matin, comme il campait à cinquante verstes de Kazan, une colonne de fumée lui apprit le désastre de la ville; il fit sonner le boute-selle, mais sa cavalerie surmenée ne put arriver qu'à la nuit. Pougatchef, retranché dans une forte position, opposa une défense désespérée et ne lâcha pied qu'après cinq heures de lutte. Encore ne se tint-il pas pour battu. Le lendemain, il essaya d'un retour offensif pour envelopper Michelsohn avant que ce dernier eût pu rallier la garnison de la citadelle. Repoussé derechef et sur le point d'être pris, il reparaissait après deux jours, le 15, avec une nuée de vingt-cinq mille Tatars, serfs ou kosaks, « qui remplissaient l'air d'horribles hurlemens. » Si tous les rapports contemporains ne l'attestaient, on aurait peine à admettre l'incroyable rapidité avec laquelle ce fuyard refaisait des armées et rentrait en ligne; elle ne peut s'expliquer que par le trouble profond et le mécontentement général de ces provinces. Pour la troisième fois, Michelsohn, renforcé par la garnison, dispersa ces bandes et donna la chasse à leur chef; découragé, Pougatchef lâcha sa proie et gagna au sud.

Alors seulement la malheureuse population, dont les angoisses s'étaient ranimées et prolongées, put fêter son libérateur et mesurer l'étendue du désastre. Sur les deux mille huit cents maisons de Kazan, plus de deux mille étaient en cendres. Trois cents cadavres

furent trouvés sous les décombres; cinq cents personnes avaient disparu. Le vieux général Koudriavtzef, âgé de cent dix ans, gisait assassiné au pied de l'autel du couvent des Vierges : la mort l'avait pris à genoux, priant. Dix mille prisonniers, dépouillés de tout, étaient entassés dans le camp du bandit. Les riches de la veille étaient à la mendicité. La guerre servile avait rigoureusement appliqué son programme : l'égalité sociale, — dans la misère ! — L'infortuné Brandt, qui eût sauvé sa ville en tenant seulement quelques heures, ne résista pas à tant d'émotions et de remords; il s'éteignit deux semaines après. Michelsohn avait recueilli une fois de plus toute l'artillerie des rebelles et cinq mille prisonniers; parmi eux le traître Minief, à qui était surtout imputable la catastrophe de Kazan; il subit aussitôt le dernier supplice. Malheureusement ces victoires successives avaient épuisé le vainqueur; il dut s'arrêter quelques jours pour remonter sa cavalerie. Les chefs des corps disséminés sur le Volga ne surent pas cerner le fugitif; dès que Michelsohn s'arrêtait, tous semblaient paralysés; comme le remarque Pouchkine avec une juste sévérité, « bien peu de ces généraux étaient en état de se mesurer avec Pougatchef, même avec les moins fameux de ses complices. »

VI.

En ce moment pourtant, le redouté personnage n'avait d'autre armée que son prestige. Il errait sur la rive gauche du fleuve, se cachant dans les forêts avec trois cents kosaks. Barbeblanche avait été pris avec son détachement et dirigé sur Moscou pour y expier ses crimes; il fut dangereusement remplacé par le célèbre confédéré polonais Poulavski, délivré à Kazan par les rebelles, et qui mit sa haine patriotique au service du brigand. Une recrue moins sérieuse fut un pasteur protestant, amené au camp avec les prisonniers de la ville; ce pauvre homme avait jadis secouru de ses aumônes le forçat mendiant; reconnaissant à sa manière, Pougatchef le fit colonel, l'assit, bien qu'il en eût, sur le cheval d'un Bachkir, et le traîna à sa suite jusqu'au jour où le malheureux pasteur-colonel réussit à s'échapper. — La situation du fuyard semblait désespérée quand il lui vint une inspiration qui changea la face des choses : il passa inopinément le Volga et se jeta dans les provinces russes d'au delà du fleuve.

Son apparition fut le signal d'une explosion formidable parmi les serfs de ces provinces, qui depuis longtemps s'entretenaient de leur « petit père » et l'attendaient. Les campagnes se soulevèrent en masse; les villages entiers accouraient à lui, menant leurs seigneurs enchaînés à ses gibets; les gouverneurs des villes fuyaient,

les municipalités terrifiées le recevaient aux portes avec le pain et le sel. Cette fois encore la poursuite se changeait en marche triomphale. Dans ses proclamations aux paysans, l'imposteur leur promettait la liberté, l'extermination des familles nobles, l'élargissement de tous les détenus, les distributions gratuites de sel. Trompés par ses manifestes, les gens simples n'osaient ou ne savaient plus répondre à qui les interrogeait : « Êtes-vous pour Pierre Féodorovitch ou pour Catherine Alexeïevna? » — Partout des administrateurs, des officiers nouveaux, imposés par le dernier passant armé; le long des routes, des nobles ou des intendans pendus aux portails des maisons seigneuriales. Nous aurions peine à nous représenter l'incroyable trouble d'idées, les ténèbres du doute politique où se débattait un peuple ignorant, surmené par une administration sans scrupule, privé de tout moyen d'information, de tout guide d'opinion. Empruntons encore une de ses vives peintures à M. Salias : « Toute sorte de vagabonds errent par la Russie, semant et colportant on ne sait quelles choses obscures. Ils distribuent des liasses d'imprimés violens, des manifestes plus surprenans l'un que l'autre; des diacres vont, des écrivains, des gens du fisc, on ignore pour quelle affaire, et ils racontent une chose; viennent des moines et des colporteurs qui en chuchotent une autre. On envoie des fonctionnaires spéciaux, et ce ne sont pas des fonctionnaires, mais des gens qui se disent tels. Aujourd'hui il en vient un qui lit un ukase; demain un autre fouettera pour avoir exécuté l'ukase, et un troisième punira pour n'avoir pas obéi. Où est le droit, où est le mal, ce qu'il faut taire et ce qu'il faut dire, nul ne le sait... »

La tourmente gagnait le cœur de la Russie avec la rapidité et la violence des chasse-neiges qui l'hiver balaient ces plaines. Un seul kosak, détaché dans un district, l'insurgeait tout entier. Les bandes se multipliaient chacune pour son compte; tandis que le grand rebelle se cachait dans quelque hallier, son nom révolutionnait au loin des villes qui ne devaient jamais le voir. Nijni Novgorod, directement menacée, tremblait devant le sort de Kazan; Moscou, qu'on croyait l'objectif de sa marche, n'était guère plus rassurée. Les gouverneurs de ces cités adressaient à Pétersbourg des appels supplians. Catherine fut si émue qu'elle eut un instant la pensée de paraître en personne à la tête de ses troupes; ses conseillers l'en détournèrent à grand'peine. Le comte Panine, le vainqueur de Bender, fut nommé généralissime à la place du regretté Bibikof et alla prendre le commandement des forces qui couvraient Moscou.

Pougatchef cependant nourrissait des projets moins grandioses que ceux qu'on lui prêtait. Il avait appris par de dures expériences que ces hordes de serfs en rut de liberté n'étaient pas une armée; il sentait que la fin de la folle fête approchait; ses plus anciens

compagnons, flairant de même la fin de l'aventure, négociaient ouvertement le prix de sa tête. Le bandit méditait de tromper ses adversaires par d'habiles feintes, de se jeter au sud, de gagner le Caucase et de passer en Perse ou dans le Turkestan. Il lui était facile de dérouter les poursuites. Les bandes qui couvraient le pays égaraient, harassaient les colonnes impériales; on les enveloppait, on n'y trouvait que d'obscurs insurgés; le rebelle légendaire marchait souvent avec la moins forte, il changeait de route chaque jour, il était déjà seul et loin, qu'amis et ennemis le cherchaient encore en s'exterminant dans les provinces soulevées derrière lui. Tandis que Michelsohn courait lui barrer la route de Moscou, il se montrait beaucoup plus bas, aux portes de Penza. Dans cette ville, chef-lieu d'un gouvernement du sud-est, la populace le reçut avec les honneurs habituels. Le voïévode Vsévolovsky et vingt gentilshommes, retranchés dans une maison, y furent brûlés vifs. Pougatchef établit un moujik gouverneur de Penza à la place de cet officier. A Saransk, trois cents nobles furent pendus pour l'entrée de l'imposteur. Le 6 août, il campait devant Saratof, grande ville du Volga inférieur, capitale de la province de ce nom.

Bibikof avait détaché à Saratof un jeune lieutenant qui servait alors dans la garde et qui devait être plus tard le père de la poésie russe, l'illustre Derjavine. Ce bouillant officier s'efforça d'organiser la résistance et voulut courir avec ses kosaks au-devant du rebelle; abandonné par eux, il s'en revint seul avec quatre hommes; Pougatchef, reconnaissant un uniforme de la garde, se mit à sa poursuite en personne et tua deux de ses compagnons; Derjavine ne dut son salut qu'à la vitesse de sa monture. Ce jour-là il s'en fallut du jarret d'un cheval que le forçat illettré n'égorgeât le grand poète classique de la Russie. — Dans la place, le commandant Bochniak luttait avec désespoir contre l'apathie ou la trahison de tout son monde; cet énergique soldat vit successivement tous les siens passer à l'ennemi; les habitans traitèrent sous ses yeux avec le rebelle; les kosaks désertèrent, puis les artilleurs de la forteresse; Bochniak allait de l'un à l'autre, les exhortant vainement au devoir; quand tout espoir de résister fut perdu, il prit sa caisse et ses archives, se plaça au centre du bataillon de Saratof et résolut de sortir hardiment, enseignes au vent. Il dépêcha en avant deux officiers à la tête de leurs compagnies: tous deux faiblirent et lâchèrent pied, leurs hommes avec eux. Resté seul avec soixante vétérans, le brave Bochniak s'élança au plus épais de la canaille qui l'enveloppait, batailla six heures durant, se fit jour enfin, et parvint à Tsaritzine avec son drapeau. — Maître de Saratof, Pougatchef s'y comporta comme d'habitude, ouvrit les prisons, les caves et les greniers publics, pendit tout ce qui lui tomba sous la main de

nobles et d'officiers, et installa un simple kosak à l'hôtel de ville. Une tradition que Pouchkine n'a pas accueillie veut que le faux tsar aux abois se soit fait couronner solennellement dans la cathédrale. Il ne garda sa conquête que deux jours. Michelsohn, son perpétuel trouble-fête, avait retrouvé sa piste à Penza; il accourut à Saratof et traversa seulement la ville, stupéfaite de cette chasse donnée à son vainqueur, au prétendant qu'elle avait reçu à genoux.

Pougatchef se dirigea sur Tsaritzine; cette place, clef du bas Volga, était défendue par de braves gens et lui fit un rude accueil; l'approche de Michelsohn ne lui permit pas de s'obstiner dans l'attaque. Il se vengea sur un malheureux astronome, Lovitz, qu'il rencontra aux environs, occupé de déterminations du méridien. — « Quel homme es-tu ? demanda le brigand. — Je contemple les astres du ciel, répondit le savant. — Alors qu'on le rapproche de ses étoiles, » s'écria le facétieux coquin, et il ordonna de pendre Lovitz. — Descendant toujours au sud sur la rive droite, il s'arrêta à mi-chemin entre Tsaritzine et Astrakhan, dans ces stanitzas kosakes de Tchorny Iar auxquelles une épidémie récente a procuré une cruelle notoriété. Ce fut là que Michelsohn le joignit enfin, le 25 août au matin. Pougatchef avait emmené de Saratof une vingtaine de mille hommes, serfs et vagabonds sans armes; il déploya ses kosaks et son artillerie sur les ailes de cette masse confuse, pour la pousser à l'ennemi et écraser ce dernier sous le nombre; mais il avait eu le tort de se laisser acculer au Volga. Dès les premiers coups de canon, la tourbe désordonnée se rejeta en arrière; un carnage sans précédent commença : on en tua quatre mille, on en prit sept mille, tout le reste se noya dans le fleuve; Pougatchef passa dans une barque, et le lendemain il se cachait dans les bois de la rive gauche, avec trente kosaks. Cette victoire décisive fut la dernière: en rejetant son adversaire au delà du Volga, dans les steppes inhabitées, Michelsohn lui enlevait la chance de refaire une armée; après cette furieuse randonnée à travers la Russie, la bête revenait se faire forcer au lancé. L'honneur de sa capture devait être enlevé au vigoureux soldat qui l'avait si rudement menée. A ce moment arrivait du Danube à Tsaritzine le jeune Souvarof, avec une commission de Panine qui lui conférait le commandement supérieur de la région. Préludant à son heureuse fortune, le futur prince d'Italie venait recueillir ce que d'autres avaient semé. Souvarof s'engagea dans la steppe sur les traces du vaincu, qui fuyait vers l'Iayk.

Comme tous les malfaiteurs qui se sentent perdus, les complices du rebelle ne pensaient qu'au moyen de se sauver en se vendant les uns les autres. Un jour, après un dernier conciliabule, les principaux chefs kosaks entrèrent dans la tente où l'imposteur habitait

avec deux concubines. Pougatchef était assis, seul et pensif. Ses armes pendaient au mur. Entendant les pas des kosaks, il releva la tête et leur demanda ce qu'ils voulaient. Ceux-ci commencèrent à parler de leur situation désespérée, et, tout en conversant, ils se plaçaient entre leur interlocuteur et les armes. Comme Émélian les entretenait de ses projets : « Nous avons assez longtemps marché derrière toi, dit l'un, c'est à toi maintenant de marcher derrière nous ! — Qu'est-ce à dire, répliqua Pougatchef, voudriez-vous trahir votre tsar ? » Les kosaks se jetèrent sur lui ; il parvint à se dégager, et, reculant de quelques pas : — « Je vous voyais trahir depuis longtemps, » fit-il. Puis, appelant un jeune kosak d'Iletsk, son favori, il lui tendit les mains en disant : « Lie-moi ! » — Ils le placèrent sur un cheval et le conduisirent droit à Iaytzky ; le 14 septembre 1774, ils le remirent, par une singulière destination de la justice, à ces mêmes officiers qui avaient si durement et si héroïquement souffert par son fait. Le peuple se rassembla sur la place et le reconnut ; il ne nia rien, rejeta le poids de ses fautes sur ses complices, ceux mêmes qui l'avaient livré et l'écoutaient tête basse. « Il a plu à Dieu, s'écria-t-il, de châtier la Russie par mes crimes ! »

Souvarof arriva sur ces entrefaites et se fit remettre la précieuse prise. On ferra le bandit aux pieds et aux mains, on l'enferma dans une cage de bois chargée sur une télègue et on se mit en route. Tout un corps d'armée avec du canon l'accompagnait ; Souvarof ne quittait pas la voiture. Une nuit, comme le feu prit au hangar qui l'abritait, le jeune général monta lui-même la garde jusqu'à l'aube. Ce fut dans cet équipage que Pougatchef retraversa à petites journées toutes ces provinces qu'il venait de parcourir en triomphateur, d'emplir de terreur et de sang. Catherine, dans sa joie, écrivait à Grimm : « M. le marquis de Pougatchef est en chemin de Simbirsk à Moscou, lié, garrotté et soigné comme un ours, pour être pendu dans cette capitale. » Les soldats le nourrissaient de leurs mains à travers les barreaux de la cage ; ils faisaient voir le monstre à la foule accourue sur son passage, en disant aux enfans : « Souvenez-vous un jour, gamins, d'avoir vu le Pougatchef. » Ces gamins, devenus de vieilles gens, racontaient encore à Pouchkine les insolentes reparties du brigand aux questions des passans. Un jour pourtant il se montra lâche devant la lâcheté d'un autre : à Simbirsk, le généralissime comte Panine, en l'interrogeant, fut assez oublieux de sa dignité pour frapper au visage ce prisonnier ; Pougatchef tomba à genoux et demanda grâce.

Le convoi arriva à Moscou : cette même populace, qui attendait l'imposteur en faisant des vœux pour sa victoire, se rua aux portes pour insulter à sa misère. On l'enchaîna à un mur, dans la cour de l'hôtel des Monnaies ; durant les deux mois qu'exigea l'instruction

du procès, la foule vint chaque jour contempler avec terreur cette face farouche, au regard fauve, si effrayante dans son impuissance que des femmes amenées là s'évanouirent de peur. Toute son audace tomba d'ailleurs quand on lui lut la sentence de la commission spéciale chargée de le juger. Cette commission avait recueilli assidûment, depuis deux mois, tous les témoignages qui ont servi de base à ce récit. Il ressort entre autres faits des conclusions de l'enquête que plus de dix mille gentilshommes, officiers et magistrats avaient été suppliciés par les rebelles dans les provinces soulevées. L'impératrice avait quelque raison d'écrire à Voltaire : « Je crois qu'après Tamerlan, il n'y en a guère un qui ait plus détruit l'espèce humaine. » — En présence de pareils crimes et étant données les mœurs du temps, la sentence paraîtra modérée, au moins quant au nombre des coupables frappés. Pougatchef et le kosak Perfilief étaient condamnés à être écartelés : Chika à perdre la tête, trois autres à la potence, et dix-huit kosaks à être fouettés ; le reste des insurgés était gracié. Au dernier moment, un ordre secret enjoignit aux gens de justice d'abréger les souffrances des criminels ; les deux premiers devaient être décapités avant la dislocation des membres.

Le 10 janvier 1775 (1), dès l'aube glacée d'un jour d'hiver moscovite, toute la population était entassée sur la place des exécutions, dans les rues avoisinantes, sur les murs du Kremlin, les toits, les clochers. On avait dressé un échafaud, sur lequel les bourreaux buvaient du vin pour se réchauffer. Trois potences s'élevaient en face. La garnison faisait la haie sous les armes. Au jour, un grand cri monta de la foule : « On l'amène, on l'amène ! » Un traîneau, entouré de cuirassiers, débouchait sur la place ; on y voyait Pougatchef, son confesseur, et un membre de la chancellerie secrète. Les autres condamnés suivaient à pied. L'ex-tsar de la steppe saluait à droite et à gauche la foule qui s'écrasait sur son passage. Il monta sur l'échafaud ainsi que Perfilief. Les troupes prirent les armes. Un greffier lut à haute voix la sentence et demanda : « Es-tu le kosak du Don Émélian Pougatchef ? » Ce dernier répondit affirmativement. Le greffier redescendit. Le patient se prosterna devant la vieille voisine de l'échafaud, la cathédrale de Saint-Basile. Il se signa à plusieurs reprises ; puis il se tourna vers le peuple, salua encore, et s'écria d'une voix tremblante : « Pardonne, peuple orthodoxe, pardonne mes péchés envers toi ! » A ces mots, le bourreau fit un signe. Ses aides se jetèrent sur le condamné, lui enlevèrent sa pelisse de mouton ; il s'affaissa, le peuple vit rouler la tête ensanglantée du grand coupable. — Perfilief, qu'on avait dû traîner sans connaissance, et Chika moururent de même, tandis que trois autres malfaiteurs montaient au gibet. Le bourreau acheva sa lu-

(1) Récit d'un témoin oculaire à Pouchkine.

gubre besogne conformément à la sentence, recueillit les têtes et les membres des suppliciés, les cloua pour quelques jours aux portes de la ville; plus tard il les brûla et sema les cendres au vent.

Ainsi finit le kosak Pougatchef. Ses contemporains, terrifiés, en firent une grande et redoutable figure. Ils se trompaient. Bibikof jugeait mieux quand il disait : « Ce n'est pas Pougatchef qui est dangereux, c'est le mécontentement général. » De même le vieil archimandrite Platon écrivait avec un grand sens historique : « Tous ses succès ne sont pas dus au conseil, mais à l'audace et au hasard. Lui-même ne serait pas en état de les expliquer, car ils n'ont pas dépendu de lui seul, mais de l'action libre de ses nombreux complices répandus en tout lieu. » — Si, à cette heure troublée, il se fût trouvé, au lieu de ce grossier kosak, un aventurier de génie comme le premier imposteur, le faux Dimitri, Moscou fût tombée sans doute en son pouvoir, et les destinées de la Russie eussent été changées pour les siècles. Pougatchef ne demanda à son incroyable fortune que la curée rapide, l'ivresse momentanée du sang, du vin, de la haine satisfaite. Ses complices furent comme lui des criminels de bas étage : ses nombreux partisans, des misérables aveuglés par les ténèbres de l'ignorance et du servage. Dans cette double misère étaient le mal et le danger. Les contemporains ne le virent point. Tandis que Panine et Souvarof pacifiaient à grand'peine les provinces soulevées, l'impératrice rendait des ukases ordonnant que le fleuve, la ville et les kosaks de l'layk porteraient désormais le nom de l'Oural qu'ils ont gardé depuis lors. Un autre édit, provoqué par la fermentation qu'excitaient dans le peuple les discussions au sujet de l'imposteur, défendait de prononcer son nom à l'avenir. Cette mesure de police eut force de loi et resta dans les mœurs jusqu'au commencement de notre siècle; sous Alexandre Ier seulement les historiens purent s'occuper de Pougatchef; il leur fut difficile alors de se renseigner auprès des survivans, les vieillards du pays, qui se refusaient à prononcer le nom maudit et à raconter les scènes qui avaient épouvanté leur jeunesse.

Le remède au mal n'était pas dans ce silence factice. Le vrai remède, le souverain actuel de la Russie l'a trouvé le jour où, en abolissant le servage, il a clos l'ère des guerres serviles. Les temps nouveaux peuvent apporter à ce peuple des émotions et des tristesses nouvelles, inséparables de la vie de tout empire; ils ne lui apporteront plus de guerres serviles, puisqu'il ne connaît plus d'esclaves, et nous avons la confiance d'avoir décrit ici la dernière. Depuis le jour de justice du 19 février 1861, on peut sans péril raconter en Russie l'histoire lointaine, l'histoire à jamais morte, de la tragique révolte d'Emélian Pougatchef.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE III (1).

(1803).

Suite du voyage en Belgique. — Opinions du premier consul sur la reconnaissance, la gloire et les Français. — Séjour à Gand, à Malines, à Bruxelles. — Le clergé. — M. de Roquelaure. — Retour à Saint-Cloud. — Préparatifs d'une descente en Angleterre. — Mariage de Mme Leclerc. — Voyage du premier consul à Boulogne. — Maladie de M. de Rémusat. — Je vais le rejoindre. — Conversations du premier consul.

Quand Bonaparte arrivait dans une ville, aussitôt le préfet du palais était chargé d'en convoquer les diverses autorités, pour qu'elles lui fussent présentées. Le préfet, le maire, l'évêque, les présidens des tribunaux le haranguaient, ensuite, se retournant vers Mme Bonaparte, lui faisaient aussi un petit discours. Selon qu'il était en train de plus ou de moins de patience, Bonaparte écoutait ces discours jusqu'au bout, ou les interrompait pour faire aux différens individus des questions sur les attributions de leur charge ou sur le pays où ils l'exerçaient. Il questionnait rarement avec l'air de l'intérêt, mais avec le ton d'un homme qui veut prouver qu'il sait, et qui veut voir si l'on saura lui répondre. Dans ces harangues il était question de la république, mais, si on voulait se donner la peine de les relire, on verrait qu'à bien peu de choses près on les adresserait facilement à un souverain. Dans quelques villes de Flandre, il y eut certains maires qui osèrent pousser le courage jusqu'à presser le consul d'achever le bonheur du monde en remplaçant son

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

titre trop précaire par un autre qui devait mieux convenir à la haute destinée qui l'appelait. J'étais présente la première fois que cela arriva, j'examinai Bonaparte. Quand de pareilles paroles furent prononcées, il eut quelque peine à ne point laisser échapper un sourire qui voulait effleurer ses lèvres ; mais, se rendant maître de lui cependant, il interrompit l'orateur, et répondit avec l'accent d'une colère feinte que l'usurpation d'un pouvoir qui altérerait l'existence de la république était indigne de lui, et comme César, il repoussa la couronne que peut-être il n'était pas fâché qu'on commençât à lui présenter. Et au fond ces bons habitans des provinces que nous visitions n'avaient pas grand tort en s'y trompant; car l'éclat qui nous environnait, l'appareil de cette cour militaire, et pourtant brillante, le cérémonial exactement imposé partout, le ton impérieux du maître, la soumission de tous, et enfin cette épouse du premier magistrat à laquelle la république ne devait rien, et qu'on présentait à leurs hommages, tout cela ne pouvait guère indiquer que la marche d'un roi.

Après ces audiences, Bonaparte montait ordinairement à cheval; il se montrait au peuple, qui le suivait avec des cris; il visitait les monumens publics, les manufactures, toujours en courant un peu, car il ne pouvait écarter la précipitation d'aucune de ses manières. Ensuite il donnait à dîner, assistait à la fête qu'on lui avait préparée, et c'était là la partie la plus ennuyeuse de son métier; « car, ajoutait-il d'un ton mélancolique, je ne suis pas fait pour le plaisir. » Enfin, il quittait la ville après avoir reçu des demandes, répondu à quelques réclamations, et fait distribuer des secours d'argent et des présens. Dans ces sortes de voyages, il prit l'habitude, après s'être fait informer des établissemens publics qui manquaient aux différentes villes, d'en ordonner lors de son passage la fondation. Et pour cette munificence, il emportait les bénédictions des habitans. Mais il arrivait que peu après : « conformément à la grâce que vous a faite le premier consul (et plus tard l'empereur), mandait le ministre de l'intérieur, vous êtes chargés, citoyens maires, de faire construire tel ou tel bâtiment, en ayant soin d'en prendre les dépenses sur les fonds de votre commune. » Et c'est ainsi que tout à coup les villes se trouvaient forcées de détourner l'emploi de leurs fonds, dans un moment souvent où ils ne suffisaient pas pour les dépenses nécessaires. Le préfet avait soin cependant que les ordres fussent exécutés, ou bien on laissait en souffrance quelque partie utile; mais on pouvait ainsi attester que d'un bout à l'autre de la France tout s'embellissait, tout prospérait, et que l'abondance était telle qu'on pouvait vaquer partout à des entreprises nouvelles, quelque onéreuses qu'elles fussent. A Arras, à Lille, à Dun-

kerque, nous trouvâmes les mêmes réceptions; mais il me sembla que l'enthousiasme diminuait un peu, quand nous eûmes quitté l'ancienne France. A Gand surtout, nous trouvâmes un peu de froideur. En vain les autorités s'efforcèrent d'animer les habitans, ils se montrèrent curieux, mais point empressés. Bonaparte en eut un léger mouvement d'humeur, et fut tenté de ne point séjourner; mais cependant, se ravisant bientôt, il dit le soir à sa femme : « Ce peuple-ci est dévot et sous l'influence de ses prêtres; il faudra demain faire une longue séance à l'église, gagner le clergé par quelque caresse, et nous reprendrons le terrain. » En effet, il assista à une grand'messe avec les apparences d'un profond recueillement; il entretint l'évêque, qu'il séduisit complètement, et il obtint peu à peu dans les rues les acclamations qu'il désirait. Ce fut à Gand qu'il trouva les filles du duc de Villequier, l'un des quatre anciens premiers gentilshommes de la chambre, qui étaient nièces de l'évêque, et à qui il rendit la belle terre de Villequier avec des revenus considérables. J'eus le bonheur de contribuer à cette restitution, en la pressant de tout ce que je pus, soit auprès de Bonaparte, soit auprès de sa femme; ces deux aimables jeunes personnes ne l'ont jamais oublié. Le soir de cette action, je lui parlais de leur reconnaissance : « Ah! me dit-il, la reconnaissance! c'est un mot tout poétique, vide de sens dans les temps de révolution, et ce que je viens de faire n'empêcherait point vos deux amies de se réjouir vivement si quelque émissaire royal pouvait dans cette tournée venir à bout de m'assassiner. » Et comme je faisais un mouvement de surprise, il continua : « Vous êtes jeune, vous ne savez ce que c'est que la haine politique. Voyez-vous, c'est une sorte de lunette à facettes au travers de laquelle on ne voit les individus, les opinions, les sentimens qu'avec le verre de sa passion. Il s'ensuit que rien n'est mal ni bien en soi, mais seulement selon le parti dans lequel on est. Au fond, cette manière de voir est assez commode, et nous autres nous en profitons; car nous avons aussi nos lunettes, et si ce n'est pas au travers de nos passions que nous regardons les choses, c'est au moins au travers de nos intérêts. — Mais, lui dis-je à mon tour, avec un pareil système, où placez-vous donc les approbations qui vous flattent? Pour quelle classe d'hommes usez-vous votre vie en grandes entreprises et souvent en tentatives dangereuses? — Oh! c'est qu'il faut être l'homme de sa destinée; qui se sent appelé par elle ne peut guère lui résister. Et puis, l'orgueil humain se crée le public qu'il souhaite dans ce monde idéal qu'il appelle la postérité. Qu'il vienne à penser que dans cent ans un beau vers rappellera quelque grande action, un tableau en consacrera le souvenir, etc., etc.; alors l'imagination se

monte, le champ de bataille n'a plus de dangers, le canon gronde en vain, il ne paraît plus que le son qui va porter dans mille ans le nom d'un brave à nos arrière-neveux. — Je ne comprendrai jamais, repris-je, qu'on s'expose pour la gloire, si l'on porte intérieurement le mépris des hommes de son temps. » Ici Bonaparte m'interrompit vivement : « Je ne méprise point les hommes, madame, c'est une parole qu'il ne faut jamais dire, et particulièrement j'estime les Français! »

Je souris à cette déclaration brusque, et, comme s'il eût deviné la cause de mon sourire, il sourit aussi, et s'approchant de moi en me tirant l'oreille, ce qui était, comme je l'ai déjà dit, son geste familier quand il était de bonne humeur, il me répéta : « Entendez-vous, madame? il ne faut jamais dire que je méprise les Français. »

De Gand nous allâmes à Anvers, où nous eûmes encore le plaisir d'une cérémonie toute particulière. Aux entrées des rois et des princes, les Anversois sont accoutumés de promener par les rues un énorme géant qui ne se montre absolument que dans les occasions solennelles. Il fallut bien consentir, quoique nous ne fussions ni prince, ni roi, à cette fantaisie du peuple; elle mit Bonaparte en bonne disposition pour cette bonne ville d'Anvers. Il s'y occupa beaucoup de l'importance qu'il voulait donner à son port. Il commença à ordonner les beaux travaux qui ont été exécutés depuis.

En allant d'Anvers à Bruxelles, nous nous arrêtâmes quelques heures à Malines; nous y trouvâmes le nouvel archevêque, M. de Roquelaure (1). Il était évêque de Senlis sous Louis XVI, et il avait été l'ami intime de mon grand-oncle, le comte de Vergennes. Je l'avais beaucoup vu dans mon enfance, et j'eus un extrême plaisir à le retrouver. Bonaparte le cajola beaucoup. A cette époque il affectait de soigner et de gagner les prêtres. Il savait à quel point la religion soutient la royauté, et il entrevoyait par eux le moyen de faire arriver au peuple le catéchisme dans lequel nous avons vu depuis menacer de la damnation éternelle quiconque n'aimerait point l'empereur, ou ne lui obéirait pas. C'était la première fois, depuis la révolution, que le clergé voyait le gouvernement s'occuper de son sort et lui donner un rang et de la considération. Aussi se montra-t-il reconnaissant, et fut-il un auxiliaire utile à Bonaparte, jusqu'au moment où, son despotisme s'accroissant toujours et s'égarant de plus en plus, il voulut l'imposer aux consciences et forcer les

(1) M. de Roquelaure, né en 1721, avait été évêque de Senlis et aumônier du roi. Il était depuis 1802 archevêque de Malines. L'empereur le remplaça en 1808 par l'abbé de Pradt. Il a été membre de l'Académie française et il est mort en 1818. Il n'était point de la famille des ducs de Roquelaure. (P. R.)

prêtres à hésiter entre lui et leurs devoirs. Mais à cette époque, quel moyen de succès lui donnait cette parole prononcée par toutes les bouches pieuses : « Il a rétabli la religion (1) ! »

Notre entrée à Bruxelles était magnifique ; de beaux et nombreux régimens attendaient le premier consul à la porte ; il monta à cheval ; Mme Bonaparte trouva une voiture superbe que la ville lui donnait ; la ville était fort décorée, le canon se faisait entendre, toutes les cloches étaient en mouvement, le nombreux clergé de chaque église en grande pompe sur les marches du temple ; une grande population, une foule d'étrangers, un temps admirable ! J'étais enchantée. Tout le temps que nous passâmes à Bruxelles fut marqué par des fêtes brillantes. Les ministres de France, le consul Lebrun, les envoyés des cours étrangères qui avaient des affaires à régler avec nous vinrent nous y joindre. Ce fut à Bruxelles que j'entendis M. de Talleyrand répondre d'une manière si adroite et si flatteuse à une question un peu subite de Bonaparte. Un soir, celui-ci lui demandait comment il avait fait sa grande fortune qui paraissait subite : « Rien de plus simple, répondit M. de Talleyrand, j'ai acheté des rentes le 17 brumaire et je les ai vendues le 19. »

Un dimanche il fut question d'aller à la cathédrale de Bruxelles en grande cérémonie. Dès le matin, M. de Rémusat s'était transporté à l'église pour veiller à l'ordonnance de cette cérémonie. Il avait ordre secret de ne s'opposer à aucune des distinctions inventées par le clergé pour cette occasion. Cependant, comme on devait aller recevoir le premier consul avec le dais et la croix jusqu'aux grandes portes, quand il fut question de savoir si Mme Bonaparte partagerait cet honneur, Bonaparte n'osa pas la mettre dans cette évidence, et la fit placer dans une tribune avec le second consul. A midi, c'était l'heure convenue, le clergé quitte l'autel et va se ranger en dehors de son portail. Il attend l'arrivée du souverain, qui ne paraît point. On s'étonne, on s'inquiète, lorsque tout à coup, en se retournant, on s'aperçoit qu'il avait pénétré dans l'église et qu'il s'était placé sur le trône qu'on lui avait préparé. Les prêtres, surpris et troublés, regagnent le chœur pour commencer le service divin. Le fait est qu'au moment de se mettre en marche, Bonaparte avait appris que, dans une cérémonie pareille, Charles-Quint avait préféré entrer dans l'église de Sainte-Gudule par une petite porte latérale, qui depuis avait conservé son nom, et apparemment il eut la fantaisie de se servir du même passage, espérant peut-être qu'on l'appellerait désormais la porte de Charles-Quint et de Bonaparte.

(1) Bonaparte, sachant qu'il aurait affaire en Belgique à un peuple religieux, se fit accompagner dans ce voyage par le cardinal Caprara, qui lui fut extrêmement utile.

Je vis un matin le consul, ou pour mieux dire dans cette occasion, le général, passer en revue les nombreux et magnifiques régimens qu'on avait fait venir à Bruxelles. Rien n'était si enivrant que la manière dont il était accueilli des troupes à cette époque. Mais aussi il fallait voir comme il savait parler alors aux soldats, comme il les interrogeait les uns après les autres sur leurs campagnes, sur leurs blessures, comme il traitait particulièrement bien ceux qui l'avaient accompagné en Égypte. J'ai entendu dire à Mme Bonaparte que son époux avait longtemps conservé l'habitude d'étudier, le soir en se couchant, les tableaux de ce qu'on appelle les cadres de l'armée. Il s'endormait sur tous les noms des corps et même sur ceux d'une partie des individus qui composaient ces corps; il les gardait dans un coin de sa mémoire, et cela lui servait ensuite merveilleusement dans l'occasion pour reconnaître le soldat, et lui donner le plaisir d'être distingué par son général. Il prenait avec les militaires en sous-ordre un ton de bonhomie qui les charmait, les tutoyait tous, et leur rappelait les faits d'armes qu'ils avaient accomplis ensemble. Plus tard, lorsque ses armées sont devenues si nombreuses, quand ses batailles ont été si meurtrières, il a dédaigné ce genre de séduction. D'ailleurs la mort avait emporté tant de souvenirs qu'en peu d'années il lui fût devenu difficile de retrouver un grand nombre de compagnons de ses premiers exploits, et lorsqu'il haranguait ses soldats en les conduisant au feu, il ne pouvait plus s'adresser à eux que comme à une postérité renouvelée incessamment, à laquelle l'armée précédente et détruite avait légué sa gloire. Mais cette autre manière de les encourager lui réussit encore longtemps avec une nation qui se persuadait remplir sa destinée en se dévouant chaque année à mourir pour lui.

J'ai dit que Bonaparte aimait beaucoup à rappeler sa campagne d'Égypte, et c'était en effet celle sur laquelle il s'animait le plus volontiers. Il avait emmené dans ce voyage M. Monge, le savant, qu'il avait fait sénateur, et qu'il aimait particulièrement, et tout simplement parce qu'il avait été au nombre des membres de l'Institut qui l'accompagnaient en Égypte. Souvent il rappelait avec lui cette expédition, « cette terre de poésie, disait-il, qu'avaient foulée César et Pompée. » Il se reportait avec enthousiasme à ce temps où il apparaissait aux Orientaux surpris comme un nouveau prophète; cet empire qu'il avait exercé sur les imaginations, étant le plus complet de tous, le séduisait aussi davantage. « En France, disait-il, il faut tout conquérir à la pointe de la démonstration. Monge, en Égypte, nous n'avions pas besoin de nos mathématiques. »

Ce fut à Bruxelles que je commençai à m'apprivoiser un peu avec la conversation de M. de Talleyrand. Son visage dédaigneux, sa disposition railleuse, m'imposaient beaucoup. Cependant, comme

l'oisiveté d'une vie de cour donne quelquefois cent heures à une journée, il se trouva que nous en passâmes un assez grand nombre dans le même salon, attendant celles où il plairait au maître de se montrer ou de sortir. Ce fut dans un de ces momens d'ennui que j'entendis M. de Talleyrand se plaindre de ce que sa famille n'avait point répondu aux projets qu'il avait formés pour elle. Son frère, Archambault de Périgord, venait d'être exilé. Il était accusé de s'être livré à ce langage moqueur assez commun à cette famille, mais qu'il avait appliqué à des personnages trop élevés, et surtout on lui savait mauvais gré d'avoir refusé de donner Eugène Beauharnais à sa fille, qu'il aima mieux marier au comte Just de Noailles. M. de Talleyrand, qui désirait ce mariage autant que Mme Bonaparte, blâmait la conduite de son frère avec amertume, et je comprenais fort que sa politique personnelle eût trouvé son compte dans une pareille union.

Une des premières choses qui me frappa, quand je causai un peu avec M. de Talleyrand, ce fut de le trouver sans aucune espèce d'illusion ni d'enthousiasme sur ce qui se passait autour de nous. Le reste de cette cour en éprouvait plus ou moins. La soumission exacte des militaires pouvait facilement prendre les couleurs du dévoûment, et il en existait réellement chez quelques-uns d'entre eux. Les ministres affectaient ou ressentaient une profonde admiration; M. Maret se parait à toute occasion de toutes les apparences de son culte; Berthier demeurait paisiblement sur les réalités de son amitié; enfin il semblait que plus ou moins chacun éprouvât quelque chose. M. de Rémusat s'efforçait d'aimer le métier auquel il s'était soumis, et d'estimer celui qui le lui imposait. Quant à moi, je ne laissais pas échapper une occasion de m'émouvoir et de m'abuser. Le calme, l'indifférence de M. de Talleyrand, me déconcertaient. « Eh, bon Dieu! osai-je lui dire une fois, comment se peut-il que vous puissiez consentir à vivre et à faire, sans recevoir aucune émotion de ce qui se passe, ni de vos actions? — Ah! que vous êtes femme et que vous êtes jeune! » répondit-il. Et alors il commençait à se moquer de moi comme de tout le reste. Ses railleries blessaient mon âme, et cependant elles me faisaient sourire. Je me savais mauvais gré de l'amusement qu'il me donnait par ses propos piquans, et de ce que, mon amour-propre se faisant une certaine vanité du petit mérite de comprendre son esprit, je me révoltais moins contre la sécheresse que je découvrais dans son cœur. Au reste, je ne le connaissais point encore, et ce ne fut que bien plus tard que, perdant avec lui l'état de gêne où il met toujours un peu ceux qui l'abordent pour la première fois, je fus à portée d'observer le singulier mélange qui compose son caractère.

Au sortir de Bruxelles, nous visitâmes Liége et Maestricht, et

nous rentrâmes dans l'ancienne France par Mézières et Sedan. Mme Bonaparte fut charmante dans ce voyage, et laissa des souvenirs de sa bonté et de sa grâce que, quinze ans après, je n'ai point trouvés effacés.

Je rentrai dans Paris avec joie, je me retrouvai au milieu de ma famille, et libre de la vie de cour, avec délices. M. de Rémusat et moi, nous étions fatigués de la pompe oisive, et agitée cependant, dans laquelle nous venions de passer six semaines. Rien ne valait pour nous ces tendres épanchemens d'un intérieur uni par les plus douces affections et les plus légitimes sentimens.

A son arrivée à Saint-Cloud, Bonaparte fut harangué et complimenté, ainsi que Mme Bonaparte, par une députation des corps, des tribunaux, etc.; il eut aussi la visite du corps diplomatique. Peu de temps après, il s'occupa de donner de la splendeur à la Légion d'honneur et lui nomma un chancelier, M. de Lacépède. Depuis la chute de Bonaparte, les écrivains libéraux, et Mme de Staël entre autres, ont jeté une sorte d'anathème sur cette institution, en rappelant une caricature anglaise qui représentait Bonaparte découpant le bonnet rouge pour en faire des croix. Cependant, s'il n'avait pas abusé de cette création, non plus que de tout le reste, il semble qu'on n'eût pas pu blâmer l'invention d'une sorte de récompense qui excitait à tous les genres de mérite, sans devenir une charge bien onéreuse pour l'état. Que de belles actions ce petit morceau de ruban a fait faire sur les champs de bataille! Et s'il eût été accordé de même seulement à l'honneur exercé dans tous les états, si l'on n'en eût pas fait une distinction donnée souvent par le caprice, c'était une idée qui me semble généreuse que d'assimiler tous les services rendus à la patrie de quelque genre qu'ils fussent et de les décorer tous de la même manière. Quand il est question des créations faites par Bonaparte, il faut se garder de les condamner sans examen. La plupart d'entre elles ont eu un but utile et ont pu tourner à l'avantage de la nation. Mais son goût démesuré pour le pouvoir les gâtait ensuite à plaisir. Révolté contre tous les obstacles, il ne souffrait pas davantage ceux qui venaient de ses propres institutions, et il les paralysait et les discréditait promptement en y échappant par une décision spontanée et arbitraire.

Ayant dans le cours de cette année créé aussi les différentes sénatoreries, il donna un chancelier au sénat, un trésorier et des préteurs. Le chancelier fut M. de Laplace, qu'il honorait comme savant, et qui lui plaisait parce qu'il savait très bien le flatter. Les deux préteurs furent les généraux Lefebvre et Sérurier, et M. de Fargues (1) fut trésorier.

(1) M. de Fargues lui avait été utile au 18 brumaire.

L'année républicaine se termina comme de coutume au milieu de septembre, et l'anniversaire de la république fut célébré par de grandes fêtes populaires, et avec une pompe royale dans le palais des Tuileries. On apprit en même temps que les Hanovriens, conquis par le général Mortier, avaient fait des réjouissances le jour de la naissance du consul. C'est ainsi que peu à peu, d'abord en tête de tout, et ensuite tout seul, il accoutumait l'Europe à ne plus voir la France que dans sa personne, la présentant au lieu et place de tout le reste.

Comme Bonaparte avait le sentiment de la résistance qu'il devait rencontrer dans les vieilles opinions, il s'appliqua de bonne heure et assez adroitement à gagner la jeunesse, à laquelle il ouvrit toutes les portes pour l'avancement dans les affaires. Il attacha des auditeurs aux différens ministères et donna l'essor à toutes les ambitions, soit dans la carrière militaire, soit dans le civil. Il disait souvent qu'il préférait à tout l'avantage de gouverner un peuple neuf, et il le trouvait à peu près parmi les jeunes gens.

On discuta aussi cette année sur l'institution du jury. J'ai ouï dire qu'il n'y avait par lui-même aucune disposition ; mais son conseil d'état se montra ferme sur cet article, et dans l'intention où il était de gouverner dans la suite bien plus par lui qu'avec l'aide des assemblées qu'il craignait, il se trouva obligé de faire quelques concessions à ses membres les plus distingués. Ce fut ainsi que peu à peu il fit présenter toutes les lois à ce conseil par les ministres, qu'elles furent quelquefois transformées en simples arrêtés qui s'exécutèrent d'un bout de la France à l'autre, sans autre sanction, ou bien que, présentées à l'approbation silencieuse du corps législatif, elles ne donnèrent d'autre peine que celle que les différens rapporteurs du conseil eurent de les faire précéder d'un discours qui en colorait plus ou moins la nécessité.

On établit aussi des lycées dans toutes les grandes villes de France, et l'étude des langues anciennes, abandonnée pendant la révolution, rentra dans les obligations de l'éducation publique.

Cependant on faisait de grands préparatifs pour la flottille des bateaux plats qui devaient servir à l'expédition d'Angleterre. De jour en jour on répandait davantage la possibilité, au moyen d'un temps calme, de la faire parvenir jusque sur les côtes d'Angleterre, sans que les vaisseaux pussent gêner sa marche. On disait que Bonaparte lui-même commanderait l'expédition, et cette entreprise ne paraissait au-dessus ni de son audace, ni de sa fortune. Nos journaux nous représentaient l'Angleterre agitée et inquiète, et, dans le fond, le gouvernement anglais n'a pas été exempt de toute crainte à ce sujet. Le *Moniteur* combattait toujours avec acharnement les

journaux libres de Londres, et le gant des injures se relevait des deux côtés. On exécutait en France la loi de la conscription, et de nombreux soldats commençaient à se réunir sous les drapeaux. Quelquefois on se demandait la raison d'un si grand armement, et l'on raisonnait sur des articles tels que ceux-ci, jetés sans réflexion dans le *Moniteur :* « Les journalistes anglais soupçonnent que les grands préparatifs de guerre que le premier consul vient d'ordonner en Italie sont pour l'Égypte. »

Aucun compte n'était rendu à la nation française ; mais elle avait en Bonaparte une sorte de confiance à peu près semblable à celle que la magie inspire à quelques esprits crédules ; et comme on croyait infaillible le succès de ses entreprises, chez un peuple naturellement épris de la réussite, il ne lui était pas difficile d'obtenir un consentement tacite à toutes ses opérations. Dès cette époque, un petit nombre de gens avisés ont commencé à s'apercevoir qu'il ne serait pas pour nous *l'homme utile;* mais, comme la terreur du gouvernement révolutionnaire ne l'en proclamait pas moins *l'homme nécessaire*, on eût craint, en lui opposant quelque résistance, de faciliter la révolte du parti qu'on croyait que lui seul pouvait contenir.

Et lui, toujours actif, agissant, tenant à ne pas laisser les esprits dans le repos qui porte à la réflexion, jetait de côté et d'autre les inquiétudes qui devaient le servir. On imprimait une lettre du comte d'Artois, tirée du *Morning Chronicle*, qui offrait au roi d'Angleterre les services des émigrés en cas de descente ; on faisait courir le bruit de certaines tentatives faites dans les départemens de l'est ; et depuis que la guerre de la Vendée avait été remplacée dans cette partie de la France par les désordres sans gloire qu'y causaient les chouans, on s'était accoutumé à l'idée que les mouvemens qu'on essaierait d'y produire n'auraient d'autre fin que le pillage et l'incendie ; enfin on ne voyait de vraie chance pour le repos que dans la durée du gouvernement établi, et quand certains amis de la liberté déploraient sa perte au travers des institutions libérales, flétries à leurs yeux parce qu'elles étaient imposées par le pouvoir absolu, on leur répondait avec ce raisonnement que les circonstances peut-être justifiaient assez : Après tant d'orages, au milieu de la lutte de tant de partis, c'est la force seule qui peut nous donner la liberté, et tant qu'on verra qu'elle tend à relever les principes de l'ordre et de la morale, nous ne devons pas nous croire éloignés de la bonne route ; car enfin le créateur disparaîtra ; mais ce qu'il aura créé nous demeurera.

Et lui, tandis qu'on s'agitait ainsi plus ou moins par ses ordres, paraissait journellement dans une attitude fort paisible. Il avait re-

pris à Saint-Cloud sa vie rangée et pleine, et nous passions nos journées telles que je les ai déjà décrites. Les frères de Bonaparte étaient tous occupés (1), Joseph au camp de Boulogne, Louis au conseil d'état, Jérôme, le plus jeune, en Amérique, où il avait été envoyé, et où il fut très bien reçu par les Anglo-Américains. Ses sœurs, qui commençaient à jouir d'une grande fortune, embellissaient à l'envi les maisons que le premier consul leur avait données, et cherchaient à l'emporter les unes sur les autres par le luxe de leurs ameublemens. Eugène Beauharnais se renfermait dans l'exercice de ses devoirs militaires; sa sœur vivait paisiblement et assez tristement.

La jeune Mme Leclerc se livrait à un nouveau penchant qu'elle avait inspiré au prince Borghèse (depuis peu de temps arrivé de Rome en France), et qu'elle partageait. Ce prince demanda sa main à Bonaparte, qui, sans que j'aie trop su pourquoi, résista d'abord à cette demande. Peut-être sa vanité ne lui permettait-elle pas de paraître embarrassé d'aucun de ses liens, et ne voulait-il pas avoir l'air d'accepter avec trop d'empressement une première proposition. Mais, la liaison de ces deux personnes étant devenue publique, il consentit enfin à la légitimer par le mariage, qui se fit à Mortefontaine pendant le séjour du consul à Boulogne.

Il partit pour aller visiter le camp et la flottille, le 3 novembre 1803; cette course fut purement militaire. Il ne se fit accompagner que des généraux de sa garde, de ses aides de camp, et de M. de Rémusat.

En arrivant au Pont-de-Briques, petit village situé à une lieue de Boulogne, où Bonaparte avait fixé son quartier général, mon mari tomba dangereusement malade. Aussitôt que je l'appris, je courus pour le rejoindre, et j'arrivai à ce Pont-de-Briques au milieu de la nuit. Tout entière à mon inquiétude, je n'avais pensé en partant qu'à l'état dans lequel j'allais trouver un si cher malade; mais lorsque je descendis de voiture, je fus un peu troublée de me trouver seule au milieu d'un camp, et sans savoir ce que le consul penserait de mon arrivée. Ce qui me rassura cependant, c'est que les domestiques qui s'éveillèrent pour me recevoir me dirent qu'on avait bien prévu que je viendrais, et qu'on m'avait réservé une petite chambre depuis deux jours. J'y passai le reste de la nuit, en attendant le jour pour m'offrir aux regards de mon mari dont je ne voulais pas troubler le repos. Je le trouvai très abattu; mais il éprouva une si grande joie de me voir près de son lit que je me

(1) Ce fut vers la fin de l'automne, ou même au commencement de l'hiver, en 1803, que Lucien se maria avec Mme Jouberthon et se brouilla avec son frère.

félicitai d'être ainsi partie sans en avoir demandé la permission.

Quand le consul fut levé, il me fit dire de monter chez lui; j'étais émue et un peu interdite; il s'en aperçut dès mon entrée dans sa chambre. Il m'embrassa aussitôt, et, me faisant asseoir, il me tranquillisa par ses premières paroles : « Je vous attendais. Votre présence guérira votre mari. » A ces mots, je fondis en larmes. Il en parut touché et prit quelque soin pour me calmer. Ensuite il me prescrivit de venir tous les jours dîner et déjeuner avec lui, en me disant en riant : « Il faut que je veille sur une femme de votre âge ainsi lancée au milieu de tant de militaires. » Puis il me demanda comment j'avais laissé sa femme. Peu de temps avant son départ, quelques nouvelles visites secrètes de Mlle Georges avaient fait naître des discussions dans le ménage. « Elle se trouble, ajouta-t-il, beaucoup plus qu'il ne le faut. Joséphine a toujours peur que je devienne sérieusement amoureux; elle ne sait donc pas que l'amour n'est pas fait pour moi. Car, qu'est-ce que l'amour? Une passion qui laisse tout l'univers d'un côté pour ne voir, ne mettre de l'autre que l'objet aimé. Et assurément, je ne suis point de nature à me livrer à une telle exclusion. Que lui importent donc des distractions dans lesquelles mes affections n'entrent pour rien? Voilà, continua-t-il en me regardant un peu sérieusement, ce qu'il faut que ses amis lui persuadent, et surtout qu'ils ne croient pas augmenter leur crédit sur elle en augmentant ses inquiétudes. » Il y avait dans ces dernières paroles une nuance de défiance et de sévérité que je ne méritais point, et je crois qu'il le savait fort bien à cette époque; mais dans aucune occasion il ne voulait manquer à son système favori, qui était de tenir les esprits, ce qu'il appelait *en haleine,* c'est-à-dire en inquiétude.

Il demeura à peu près dix jours au Pont-de-Briques depuis mon arrivée. La maladie de mon mari était pénible, mais les médecins n'avaient aucune inquiétude. Excepté le quart d'heure que durait le déjeuner du consul, je passais la matinée entière dans la chambre de mon malade. Bonaparte, tous les jours, se rendait au camp, passait les troupes en revue, visitait la flottille, assistait à quelques légers combats, ou plutôt à des échanges de coups de canon entre nous et les Anglais qui croisaient incessamment devant le port et cherchaient à incommoder les travailleurs.

A six heures, Bonaparte rentrait, et alors il me faisait appeler. Quelquefois il donnait à dîner à quelques-uns des militaires de sa maison, ou au ministre de la marine, ou au directeur des ponts et chaussées qui l'avaient accompagné. D'autres fois, nous dînions en tête-à-tête, et alors il causait d'une multitude de choses. Il s'ouvrait sur son propre caractère; il se peignait comme ayant toujours été mélancolique, hors de toute comparaison avec ses cama-

rades de tout genre. Ma mémoire a conservé très fidèlement le souvenir de tout ce qu'il me dit dans ces conversations. Le voici à peu de choses près :

« J'ai été élevé, disait-il, à l'école militaire, et je n'y montrai de dispositions que pour les sciences exactes. Tout le monde y disait de moi : C'est un enfant qui ne sera propre qu'à la géométrie. Je vivais à l'écart de mes camarades. J'avais choisi dans l'enceinte de l'école un petit coin où j'allais m'asseoir pour rêver à mon aise; car j'ai toujours aimé la rêverie. Quand mes compagnons voulaient usurper sur moi la propriété de ce coin, je le défendais de toute ma force. J'avais déjà l'instinct que ma volonté devait l'emporter sur celle des autres, et que ce qui me plaisait devait m'appartenir. On ne m'aimait guère à l'école, il faut du temps pour se faire aimer, et même quand je n'avais rien à faire, j'ai toujours cru vaguement que je n'en avais point à perdre.

« Lorsque j'entrai au service, je m'ennuyai dans mes garnisons; je me mis à lire des romans, et cette lecture m'intéressa vivement. J'essayai d'en écrire quelques-uns; cette occupation mit du vague dans mon imagination, elle se mêla aux connaissances positives que j'avais acquises, et souvent je m'amusais à rêver pour mesurer ensuite mes rêveries au compas de mon raisonnement. Je me jetais par la pensée dans un monde idéal, et je cherchais en quoi il différait précisément du monde où je me trouvais jeté. J'ai toujours aimé l'analyse, et, si je devenais sérieusement amoureux, je décomposerais mon amour pièce à pièce. *Pourquoi* et *comment* sont des questions si utiles qu'on ne saurait trop se les faire. J'étudiai moins l'histoire que je n'en fis la conquête; c'est-à-dire que je n'en voulus et que je n'en retins que ce qui pouvait me donner une idée de plus, dédaignant l'inutile, et m'emparant de certains résultats qui me plaisaient.

« Je ne comprenais pas grand'chose à la révolution; cependant elle me convenait. L'égalité qui devait m'élever me séduisait. Le 20 juin, j'étais à Paris, je vis la populace marcher contre les Tuileries. Je n'ai jamais aimé les mouvemens populaires; je fus indigné des allures grossières de ces misérables; je trouvai de l'imprudence dans les chefs qui les avaient soulevés, et je me dis : « Les avantages de cette révolution ne seront pas pour eux. » Mais quand on me dit que Louis XVI avait placé le bonnet rouge sur sa tête, je conclus qu'il avait cessé de régner, car en politique on ne se relève point de ce qui avilit.

« Au 10 août, je sentais que, si on m'eût appelé, j'aurais défendu le roi; je me dressais contre ceux qui fondaient la république par le peuple; et puis je voyais des gens en veste attaquer des hommes en uniforme, cela me choquait.

« Plus tard, j'appris le métier de la guerre : j'allai à Toulon; on commença à connaître mon nom. A mon retour, je menai une vie désœuvrée. Je ne sais quelle inspiration secrète m'avertissait qu'il fallait commencer par user mon temps.

« Un soir, j'étais au spectacle; c'était le 12 vendémiaire. J'entends dire qu'on s'attend pour le lendemain à *du train;* vous savez que c'était l'expression accoutumée des Parisiens, qui s'étaient habitués à voir avec indifférence les divers changemens des gouvernemens, depuis qu'ils ne dérangeaient ni leurs affaires, ni leurs plaisirs, ni même leur dîner. Après la terreur, on était content de tout ce qui laissait vivre.

« On contait devant moi que l'assemblée était en permanence; j'y courus, je ne vis que du trouble, de l'hésitation. Du sein de la salle s'éleva une voix qui dit tout à coup: « Si quelqu'un sait l'adresse du général Bonaparte, on le prie d'aller lui dire qu'il est attendu au comité de l'assemblée. » J'ai toujours aimé à apprécier les hasards qui se mêlent à de certains événemens; celui-là me détermina ; j'allai au comité.

« J'y trouvai plusieurs députés tous effarés; entre autres Cambacérès. Ils s'attendaient à être attaqués le lendemain, ils ne savaient que résoudre. On me demanda conseil; je répondis, moi, en demandant des canons. Cette proposition les épouvanta, toute la nuit se passa sans rien décider. Le matin, les nouvelles étaient fort mauvaises. Alors on me chargea de toute l'affaire, et ensuite on se mit à délibérer si pourtant on avait le droit de repousser la force par la force. « Attendez-vous, leur dis-je, que le peuple vous donne la permission de tirer sur lui? Me voici compromis, puisque vous m'avez nommé; il est bien juste que vous me laissiez faire. » Là-dessus, je quittai ces avocats qui se noyaient dans leurs paroles, je fis marcher les troupes, pointer deux canons sur Saint-Roch dont l'effet fut terrible; l'armée bourgeoise et la conspiration furent balayées en un instant.

« Mais j'avais versé le sang parisien! C'est un sacrilège. Il fallut en laisser refroidir l'effet. De plus en plus je me sentais appelé à quelque chose. Je demandai le commandement de l'armée d'Italie. Tout était à faire dans cette armée, les choses et les hommes. Il n'appartient qu'à la jeunesse d'avoir de la patience, parce qu'elle a de l'avenir devant elle. Je partis pour l'Italie avec des soldats misérables, mais pleins d'ardeur. Je faisais conduire au milieu de la troupe des fourgons escortés, quoique vides, que j'appelais le trésor de l'armée. Je mis à l'ordre du jour qu'on distribuait des souliers aux recrues; personne n'en voulut porter. Je promis à mes soldats que la fortune et la gloire nous attendaient derrière les Alpes, je

leur tins parole, et aussi depuis ce temps l'armée me suivrait au bout du monde.

« Je fis une belle campagne; je devins un personnage pour l'Europe. D'un côté, à l'aide de mes ordres du jour, je soutenais le système révolutionnaire, de l'autre, je ménageais en secret les émigrés, je leur permettais de concevoir quelque espérance. Il est bien facile d'abuser ce parti-là, parce qu'il part toujours non de ce qui est, mais de ce qu'il voudrait qui fût. Je recevais des offres magnifiques dans le cas où je voudrais suivre l'exemple du général Monk. Le prétendant m'écrivit même dans son style hésitant et fleuri. Je conquis mieux le pape en évitant d'aller à Rome que si j'eusse incendié sa capitale. Enfin je devins important et redoutable, et le directoire que j'inquiétais ne pouvait cependant motiver aucun acte d'accusation. On m'a reproché d'avoir favorisé le 18 fructidor; c'est comme si on me reprochait d'avoir soutenu la révolution. Il fallait en tirer parti de cette révolution, et mettre à profit le sang qu'elle avait fait couler. Quoi ! consentir à se livrer, sans condition, aux princes de la maison de Bourbon, qui nous auraient jeté à la tête nos malheurs depuis leur départ, et imposé silence par le besoin que nous aurions montré de leur retour; changer notre drapeau victorieux contre ce drapeau blanc, qui n'avait pas craint de se confondre avec les étendards ennemis; et moi, enfin, me contenter de quelques millions et de je ne sais quel duché ! Certes, ce n'est pas un rôle difficile que celui de Monk, il m'eût donné moins de peine que la campagne d'Égypte, et même que le 18 brumaire; mais y a-t-il une expérience pour les princes qui n'ont jamais vu le champ de bataille ? A quoi le retour de Charles II a-t-il conduit les Anglais, si ce n'est à détrôner encore Jacques? Il est certain que j'aurais bien su, s'il l'eût fallu, détrôner une seconde fois les Bourbons, et le meilleur conseil qu'il y aurait eu à leur donner eût été de se défaire de moi.

« Quand je revins en France, je trouvai les opinions plus amollies que jamais. A Paris, et Paris c'est la France, on ne sait jamais prendre intérêt aux choses, si l'on n'en prend aux personnes. Les usages d'une vieille monarchie vous ont habitués à tout personnifier. C'est une mauvaise manière d'être pour un peuple qui voudrait sérieusement la liberté; mais vous ne savez guère vouloir rien sérieusement, si ce n'est peut-être l'égalité. Et encore on y renoncerait volontiers, si chacun pouvait se flatter d'être le premier. Être égaux en tant que tout le monde sera au-dessus, voilà le secret de toutes vos vanités; il faut donc donner à tous l'espérance de s'élever. Le grand inconvénient pour les directeurs, c'est que personne ne se souciait d'eux, et qu'on commençait à se soucier

trop de moi. Je ne sais ce qui me fût arrivé sans l'heureuse idée que j'eus d'aller en Égypte. Quand je m'embarquai, je ne savais si je ne disais pas un éternel adieu à la France; mais je ne doutais pas qu'elle ne me rappelât.

« Les séductions d'une conquête orientale me détournèrent de la pensée de l'Europe plus que je ne l'avais cru. Mon imagination se mêla pour cette fois encore à ma pratique. Mais je crois qu'elle est morte à Saint-Jean-d'Acre. Quoi qu'il en soit, je ne la laisserai plus faire.

« En Égypte, je me trouvais débarrassé du frein d'une civilisation gênante; je rêvais toutes choses et je voyais des moyens d'exécuter tout ce que j'avais rêvé. Je créais une religion, je me voyais sur le chemin de pénétrer en Asie, parti sur un éléphant, le turban sur ma tête, et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. J'aurais réuni dans mes entreprises les expériences des deux mondes, fouillant à mon profit le domaine de toutes les histoires, attaquant la puissance anglaise dans les Indes, et renouant par cette conquête mes relations avec la vieille Europe. Ce temps que j'ai passé en Égypte a été le plus beau de ma vie, car il en a été le plus idéal. Mais le sort en décida autrement. Je reçus des lettres de France; je vis qu'il n'y avait pas un instant à perdre. Je rentrai dans le positif de l'état social et je revins à Paris, à Paris où on traite des plus grands intérêts du pays dans un entr'acte d'opéra.

« Le directoire frémit de mon retour; je m'observai beaucoup; c'est une des époques de ma vie où j'ai été le plus habile. Je voyais l'abbé Sieyès et lui promettais l'exécution de sa verbeuse constitution; je recevais les chefs des jacobins, les agens des Bourbons; je ne refusais de conseils à personne, mais je n'en donnais que dans l'intérêt de mes plans. Je me cachais au peuple, parce que je savais que, lorsqu'il en serait temps, la curiosité de me voir le précipiterait sur mes pas. Chacun s'enferrait dans mes lacs, et quand je devins le chef de l'état, il n'existait point en France un parti qui ne plaçât quelque espoir sur mon succès. »

CHAPITRE IV.

(1803-1804).

Suite des conversations du premier consul à Boulogne. — Lecture de la tragédie de *Philippe-Auguste*. — Mes nouvelles impressions. — Retour à Paris. — Jalousie de Mme Bonaparte. — Fêtes de l'hiver de 1804. — M. de Fontanes. — M. Fouché. — Savary. — Pichegru. — Arrestation du général Moreau.

Un autre soir, tandis que nous étions à Boulogne, Bonaparte mit

la conversation sur la littérature. J'avais été chargée par le poète Lemercier, qu'il aimait assez, de lui porter une tragédie nommée *Philippe-Auguste* qu'il venait de finir et qui contenait des applications à sa propre personne. Il voulut la lire tout haut, nous étions tous deux seulement. C'était quelque chose de plaisant de voir un homme toujours pressé, même quand il n'avait rien à faire, aux prises avec l'obligation de prononcer des mots de suite sans s'interrompre, forcé de lire des vers alexandrins dont il ne comprenait pas la mesure, et vraiment prononçant si mal qu'on eût dit qu'il n'entendait pas ce qu'il lisait. D'ailleurs, dès qu'il ouvrait un livre, il voulait juger. Je lui demandai le manuscrit, je le lus moi-même; alors il se mit à parler, il se ressaisit à son tour de l'ouvrage et raya des tirades entières, y fit quelques notes marginales, blâma le plan et les caractères. Il ne courait pas grand risque de se tromper, car la pièce était mauvaise. Ce qui me parut assez singulier, c'est qu'à la suite de cette lecture, il me signifia qu'il ne voulait point que l'auteur crût que toutes ces ratures et ces corrections fussent d'une main si importante, et m'ordonna de les prendre sur mon compte. Je m'en défendis fort, comme on peut le penser, j'eus grand'peine à le faire revenir de cette fantaisie et à lui faire comprendre que, s'il était déjà un peu étrange qu'il eût ainsi biffé et presque défiguré le manuscrit d'un auteur, il serait sans aucune convenance que je me fusse, moi, avisée d'une pareille liberté. « A la bonne heure, disait-il, mais pour cela comme dans d'autres occasions j'avoue que je n'aime guère ce mot vague et niveleur *des convenances* que vous autres jetez en avant à toute occasion. C'est une invention des sots pour se rapprocher à peu près des gens d'esprit, une sorte de bâillon social qui gêne le fort et qui ne sert que le médiocre. Il se peut qu'elles vous soient commodes, à vous, qui n'avez pas grand'chose à faire dans cette vie; mais vous sentez bien que moi, par exemple, il est des occasions où je serais forcé de les fouler aux pieds. — Mais, lui répondis-je, en les appliquant à la conduite de la vie, ne seraient-elles pas un peu ce que les règles sont aux ouvrages dramatiques? elles leur donnent de l'ordre et de la régularité, et ne gênent réellement le génie que lorsqu'il voudrait s'abandonner à des écarts condamnés par le bon goût. — Ah! le bon goût, voilà encore une de ces paroles classiques que je n'adopte point (1). C'est peut-être ma faute, mais il y a certaines règles que je ne sens point. Par exemple, ce qu'on appelle *le style*, mauvais ou bon, ne me frappe guère. Je ne suis sensible qu'à la force de la pensée. J'ai aimé d'abord Ossian, mais c'est par la même

(1) M. de Talleyrand disait une fois à Bonaparte : « Le bon goût est votre ennemi personnel. Si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. »

raison qui me fait trouver du plaisir à entendre murmurer le vent et les vagues de la mer. En Égypte, on a voulu me faire lire *l'Iliade*, elle m'a ennuyé. Quant aux poètes français, je ne comprends bien que votre Corneille. Celui-là avait deviné la politique, et, formé aux affaires, eût été un homme d'état. Je crois l'apprécier mieux que qui que ce soit, parce qu'en le jugeant j'exclus tous les sentimens dramatiques. Par exemple, il n'y a pas bien longtemps que je me suis expliqué le dénoûment de *Cinna*. Je n'y voyais d'abord que le moyen de faire un cinquième acte pathétique, et encore la clémence proprement dite est une si pauvre petite vertu, quand elle n'est point appuyée sur la politique, que celle d'Auguste, devenu tout à coup un prince débonnaire, ne me paraissait pas digne de terminer cette belle tragédie. Mais une fois Monvel, en jouant devant moi, m'a dévoilé tout le mystère de cette grande conception. Il prononça le *Soyons amis, Cinna*, d'un ton si habile et si rusé que je compris que cette action n'était que la feinte d'un tyran, et j'ai approuvé comme calcul ce qui me semblait puéril comme sentiment. Il faut toujours dire ce vers de manière à ce que de tous ceux qui l'écoutent, il n'y ait que Cinna de trompé.

« Quant à Racine, il me plaît dans *Iphigénie*; cette pièce, tant qu'elle dure, vous fait respirer l'air poétique de la Grèce. Dans *Britannicus*, il a été circonscrit par Tacite, contre lequel j'ai des préventions parce qu'il n'explique pas assez ce qu'il avance. Les tragédies de Voltaire sont passionnées, mais ne fouillent pas profondément l'esprit humain. Par exemple, son Mahomet n'est ni prophète, ni arabe. C'est un imposteur qui semble avoir été élevé à l'École polytechnique, car il démontre ses moyens de puissance comme moi je pourrais le faire dans un siècle comme celui-ci. Le meurtre du père par le fils est un crime inutile. Les grands hommes ne sont jamais cruels sans nécessité.

« Pour la comédie, elle est pour moi comme si l'on voulait me forcer à m'intéresser aux commérages de vos salons; j'accepte vos admirations pour Molière, mais je ne les partage pas; il a placé ses personnages dans des cadres où je ne me suis jamais avisé d'aller les regarder agir. »

Il serait facile de conclure par ces différentes opinions que Bonaparte n'aimait à considérer la nature humaine que lorsqu'elle est aux prises avec les grandes chances de la vie, et qu'il se souciait peu de l'homme dégagé de toute application.

C'est dans de telles conversations que s'écoula le temps que je passai à Boulogne avec le premier consul, et ce fut à la suite de ce voyage que j'éprouvai le premier mécompte qui devait commencer à m'inspirer de la défiance de cette cour où j'étais appelée à vivre.

Les militaires de la maison s'étonnaient quelquefois qu'une femme pût ainsi demeurer de longues heures avec leur maître, pour causer sur des matières toujours un peu sérieuses; ils en tirèrent des conclusions qui compromettaient ma conduite, toute simple et toute paisible qu'elle était. J'ose le dire : la pureté de mon âme, les sentimens qui m'attachaient pour toute ma vie à mon mari, ne me permettaient point de concevoir l'idée des soupçons que l'on formait sur moi dans l'antichambre du consul, tandis que je l'écoutais dans son salon. Quand il revint à Paris, ses aides de camp s'amusèrent de nos longs tête-à-tête; Mme Bonaparte s'effaroucha des récits qu'on lui en fit, et lorsqu'après un mois de séjour au Pont-de-Briques, mon mari se sentit assez fort pour supporter la route, et que nous revînmes à Paris, je trouvai ma jalouse patronne un peu refroidie.

J'arrivais animée par un redoublement de reconnaissance pour Bonaparte. Il m'avait si bien accueillie, il avait montré tant d'intérêt pour la conservation de mon mari, enfin, pour tout dire, ses soins qui attendrissaient mon âme inquiète et oppressée, et ensuite l'amusement qu'il m'avait fait trouver dans cette solitude, et la petite satisfaction de ma vanité flattée par le plaisir qu'il paraissait prendre à ma présence, tout cela exaltait mes sentimens, et dans les premiers jours de mon retour, je répétais avec l'accent vif d'une reconnaissance de vingt ans que sa bonté pour moi avait été extrême. L'une de mes compagnes, qui m'aimait, m'avertit de contraindre mes paroles, et de regarder un peu à l'impression qu'elles faisaient. Son discours me fit, je m'en souviens encore, l'effet d'une lame froide et tranchante dont on eût tout à coup fait pénétrer la pointe jusqu'à mon cœur. C'était la première fois que je me voyais jugée autrement que je ne le méritais; ma jeunesse et tous mes sentimens se révoltèrent contre de semblables accusations; il faut avoir acquis une longue, mais triste expérience, pour supporter l'injustice des jugemens du monde, et peut-être doit-on regretter le temps où ils frappent si fortement, quoique si douloureusement.

Cependant ce qu'on me disait m'expliqua la contrainte de Mme Bonaparte à mon égard. Une fois que j'en étais plus froissée que de coutume, je ne pus m'empêcher de lui dire avec les larmes aux yeux : « Eh quoi! madame, c'est moi que vous soupçonnez? » Comme elle était bonne et accessible à toutes les émotions du moment, elle ne tint pas contre mes pleurs, elle m'embrassa et se rouvrit à moi comme par le passé. Mais elle ne me comprit point tout entière; il n'y avait point dans son âme ce qui pouvait entendre la juste indignation de la mienne; et sans s'embarrasser si mes relations avec son mari à Boulogne avaient pu être telles qu'on le lui donnait à penser, il lui suffit, pour se tranquilliser, de conclure que dans

tous les cas elles n'auraient été que passagères, puisque rien dans ma conduite sous ses yeux ne paraissait différent de ma réserve première. Enfin, pour se justifier à mes yeux, elle me dit que la famille de Bonaparte avait la première, pendant mon absence, répandu contre moi des bruits injurieux : « Vous ne voyez pas, lui dis-je, qu'à tort ou à raison, on croit ici, madame, que le tendre attachement que je vous porte peut me rendre avisée sur ce qui se passe autour de vous, et enfin, quoique mes conseils soient un bien faible secours, cependant ils peuvent encore ajouter à votre prudence fortifiée de la mienne. Les jalousies politiques me paraissent faire défiance de tout, et je crois que, quelque mince personnage que je sois, on voudrait vous brouiller avec moi. » Mme Bonaparte convint de la vérité de cette réflexion ; mais elle n'eut pas la moindre idée que je dusse m'affliger longtemps de ce qu'elle ne l'avait pas faite la première. Elle m'avoua qu'elle avait fait à son époux des reproches relatifs à moi, et qu'il avait paru s'amuser à la laisser dans l'inquiétude sur mon compte. Toutes les petites découvertes que ces circonstances me firent faire sur les personnages dont j'étais entourée m'effarouchèrent et troublèrent les sentimens que je leur avais dévoués. Je commençai à sentir une sorte de mouvement dans le terrain qui me portait, et sur lequel j'avais marché jusqu'alors avec la confiance de l'inexpérience ; je sentis que je venais de connaître un genre d'inquiétude qui, plus ou moins, ne me quitterait plus.

En quittant Boulogne, le premier consul fit consigner dans un ordre du jour qu'il était content de l'armée, et nous lûmes ces paroles dans le *Moniteur* du 12 novembre 1803 :

« On a remarqué comme des présages qu'en creusant ici pour établir le campement du premier consul, on a trouvé une hache d'armes qui paraît avoir appartenu à l'armée romaine qui envahit l'Angleterre. On a aussi trouvé à Ambleteuse, en travaillant à la tente du premier consul, des médailles de Guillaume le Conquérant. Il faut convenir que ces circonstances sont au moins bizarres, et qu'elles paraîtront plus singulières encore, si l'on se rappelle que lorsque le général Bonaparte visita les ruines de Péluse en Égypte, il y trouva un camée de Jules César. »

L'application n'était pas très heureusement choisie, car malgré le camée de Jules César, Bonaparte avait été contraint de quitter l'Égypte ; mais ces petits rapprochemens, dictés par l'ingénieuse flatterie de M. Maret, plaisaient infiniment à son maître, qui d'ailleurs ne croyait pas qu'ils fussent sans effet sur nous.

On n'épargna rien à cette époque pour que tous les journaux réchauffassent les imaginations sur la descente. Il me serait impossible de dire si Bonaparte croyait encore réellement qu'elle fût praticable. Il en avait l'air du moins, et les frais que l'on fit pour

construire les bateaux plats furent très considérables. Les injures entre les feuilles anglaises et le *Moniteur* continuaient toujours, de même que les défis. « On dit que les Français ont fait un désert du Hanovre et qu'ils se préparent à le quitter. » Voilà ce qu'on voyait dans le *Times;* et aussitôt une note du *Moniteur* répondait : « Oui, quand vous quitterez Malte. »

On nous livrait les mandemens des évêques qui exhortaient la nation à s'armer pour une juste guerre. « Choisissez des gens de cœur, disait l'évêque d'Arras, et allez combattre Amalec. Se soumettre aux ordres publics, a dit Bossuet, c'est se soumettre à l'ordre de Dieu qui établit les empires. »

Cette citation de Bossuet me rappelle une anecdote que contait fort bien le vieil évêque d'Évreux, M. Bourlier. C'était à l'époque du concile qu'on assembla à Paris pour essayer de déterminer les évêques à résister aux décisions du pape : « Quelquefois, me disait cet évêque, l'empereur nous faisait tous appeler, et commençait avec nous des conversations très théologiques; il s'adressait aux plus récalcitrans d'entre nous : Messieurs les évêques, ma religion, à moi, est celle de Bossuet; il est mon père de l'Église, il a défendu nos libertés; je veux conserver son ouvrage, et soutenir votre propre diguité. Entendez-vous, messieurs?

« Et en parlant ainsi, pâle de colère, il portait la main sur la garde de son épée; il me faisait frémir de l'ardeur avec laquelle je le voyais prêt à prendre nos propres défenses, et ce singulier amalgame du nom de Bossuet, du mot de liberté, et de ce geste menaçant, m'eût donné envie de sourire, si je n'avais été au fond très affecté des déchiremens de l'église que je prévoyais. »

Je reviens à l'hiver de 1804. Cet hiver se passa, comme le précédent, en fêtes et en bals pour la cour et la ville; et, en même temps, en continuation de l'organisation de lois nouvelles qui furent présentées à la nouvelle session du corps législatif. Cette année, Mme Baciocchi, qui avait un penchant très décidé pour M. de Fontanes, parla si souvent de lui à son frère, que ses discours, joints à l'opinion qu'il avait de cet académicien, le déterminèrent à le nommer président du corps législatif. Ce choix parut singulier à quelques personnes; mais au fait, pour ce qu'à l'avenir Bonaparte voulait faire du corps législatif, il n'avait guère besoin de lui donner un autre président qu'un homme de lettres. Celui-là a montré toujours un art noble et distingué, quand il a fallu haranguer l'empereur dans les circonstances les plus délicates. Son caractère a peu de force, mais son talent lui en donne beaucoup, quand il est obligé de parler en public; son bon goût lui inspire alors une véritable élévation. Peut-être était-ce un inconvénient, car rien n'est si dangereux pour les souverains que de voir le talent revêtir les abus de leur autorité des

couleurs de l'éloquence, lorsqu'il s'agit de les présenter aux nations; et surtout cela est d'un grand danger en France, où l'on rend un culte si dévoué aux formes. Combien de fois n'est-il pas arrivé que les Parisiens, dans le secret de la comédie que le gouvernement jouait devant eux, se sont prêtés de bonne grâce à s'en montrer dupes, seulement parce que les acteurs rendaient justice à la délicatesse de leur goût, qui exigeait que chacun jouât le mieux possible le rôle dont il était chargé !

Dans le courant de ce mois de janvier, le *Moniteur* inséra une note des journaux anglais qui parlaient de quelques différends entre la Bavière et l'Autriche, et des probabilités qu'on avait d'une guerre continentale. De pareilles paroles, sans réflexions, étaient ainsi jetées de temps en temps comme pour nous avertir de ce qui pouvait arriver, ainsi que dans une décoration d'opéra, ou plutôt comme ces nuées qui s'amoncellent au-dessous de la cime des montagnes et qui s'ouvrent un moment pour laisser apercevoir ce qui se passe derrière. De même, les plus ou moins importantes discussions qui s'élevaient en Europe nous étaient montrées instantanément pour que nous ne fussions pas très surpris lorsqu'elles amenaient quelque rupture; mais ensuite les nuages se refermaient, et nous demeurions dans l'obscurité jusqu'à ce que l'orage éclatât.

Je touche à une époque importante et pénible à retracer; je vais bientôt parler de la conspiration de Georges et du crime qu'elle a fait commettre. Je ne rapporterai sur le général Moreau que ce que j'ai entendu dire, et me garderai bien de rien affirmer. Il me semble qu'il est nécessaire de faire précéder ce récit d'un court exposé de l'état dans lequel on se trouvait alors.

Un certain monde, qui tenait d'assez près aux affaires, commençait à parler du besoin que la France avait d'une hérédité dans le pouvoir qui la gouvernait. Quelques courtisans politiques, des révolutionnaires de bonne foi, des gens qui voyaient tout le repos de la France dans la dépendance d'une seule vie, s'entendaient sur l'instabilité du consulat. Peu à peu toutes les idées s'étaient rapprochées de la royauté, et cette marche aurait eu des avantages, si l'on eût pu s'entendre pour obtenir une royauté modérée par les lois. Les révolutions ont ce grave inconvénient de partager l'opinion publique en des nuances infinies qui sont toutes modifiées par le froissement que chacun a éprouvé dans les circonstances particulières. C'est toujours là ce qui favorise les entreprises que tente le despotisme, qui arrive après elles. Pour contenir le pouvoir de Bonaparte, il eût fallu oser prononcer le mot de liberté, mais, comme peu d'années avant il n'avait été tracé d'un bout de la France à l'autre que pour servir d'égide à l'esclavage le plus sanglant, per-

sonne n'osait surmonter la funeste impression, mal raisonnée pourtant, qu'il donnait.

Les royalistes s'inquiétaient cependant, et voyaient de jour en jour Bonaparte s'éloigner de la route où ils l'avaient longtemps attendu. Les jacobins, dont le premier consul redoutait davantage l'opposition, s'agitaient sourdement. Ils trouvaient que c'était à leurs antagonistes que le gouvernement semblait s'appliquer à donner des garanties. Le concordat, les avances que l'on tentait vers l'ancienne noblesse, la destruction de l'égalité révolutionnaire, tout cela était un envahissement sur eux; heureuse, cent fois heureuse, la France, si Bonaparte n'en eût fait que sur les factions! mais pour cela, il ne faut être animé que par l'amour de la justice; il faut surtout ne vouloir écouter que les conseils d'une raison généreuse.

Quand un souverain, quelque titre qu'il ait, transige avec l'un ou l'autre des partis exagérés qu'enfantent les troubles civils, on peut toujours parier qu'il a des intentions hostiles contre les droits des citoyens qui se sont confiés à lui. Bonaparte, voulant affermir son plan despotique, se trouva donc forcé de transiger avec ces redoutables jacobins, et malheureusement il est des gens qui ne trouvent de garantie suffisante que dans le crime. On ne les rassure qu'en se chargeant de quelques-unes de leurs iniquités! Ce calcul est entré pour beaucoup dans l'arrêt de mort du duc d'Enghien, et je demeure convaincue que tout ce qui a été fait à cette époque n'a dépendu d'aucun sentiment violent, d'aucune vengeance aveugle, mais seulement a été le résultat d'une politique toute machiavélique qui voulait aplanir sa route à quelque prix que ce fût. Ce n'est pas non plus pour la satisfaction d'une vanité aveugle que Bonaparte aspirait à changer son titre consulaire en celui d'empereur. Il ne faut pas croire que toujours ses passions l'entraînassent aveuglément; il n'ignorait pas l'art de les soumettre à l'analyse de ses calculs, et si par la suite il s'est abandonné davantage, c'est que le succès et la flatterie l'ont peu à peu enivré. Cette comédie de république et d'égalité qu'il lui fallait jouer, tant qu'il est demeuré premier consul, l'ennuyait, et ne trompait au fond que ceux qui voulaient bien être trompés. Elle rappelait ces simagrées des temps de l'ancienne Rome, où les empereurs se faisaient de temps en temps réélire par le sénat. J'ai vu des gens qui, se parant comme d'un vêtement d'un certain amour de la liberté et n'en faisant pas moins une cour assidue à Bonaparte premier consul, ont prétendu qu'ils lui avaient ôté leur estime dès qu'il s'était donné le titre d'empereur. Je n'ai jamais trop compris leurs motifs. Comment l'autorité qu'il exerça, presque dès son entrée dans le gouvernement, ne les éclaira-t-elle pas? Ne pourrait-on pas dire au contraire qu'il y

avait de la bonne foi à se donner le titre d'un pouvoir qu'on exerçait réellement?

Quoi qu'il en soit, au moment dont je parle, il devenait nécessaire au premier consul de se raffermir par quelque mesure nouvelle. Les Anglais, menacés, excitaient des diversions aux projets formés contre eux; des relations se renouaient avec les chouans, et les royalistes ne devaient voir dans le gouvernement consulaire qu'une transition du directoire à la royauté. Le caractère d'un seul homme y apportait une seule différence; il devint assez naturel de conclure qu'il fallait se défaire de cet homme.

Je me souviens d'avoir entendu dire à Bonaparte, dans l'été de cette année 1804, que pour cette fois les événemens l'avaient pressé, et que son plan eût été de ne fonder la royauté que deux ans plus tard. Il avait mis la police dans les mains du ministre de la justice; c'était une idée saine et morale, mais ce qui ne le fut point, et même ce qui fut contradictoire, ce fut de vouloir que la magistrature exerçât cette police comme au temps où elle était une institution révolutionnaire. Je l'ai déjà dit, les premières conceptions de Bonaparte étaient le plus souvent bonnes et grandes. Les créer et les établir, c'était exercer son pouvoir; mais s'y soumettre après, devenait une abdication. Il n'a pas pu supporter la domination, même d'aucune de ses institutions.

Ainsi, gêné par les formes lentes et réglées de la justice, et aussi par l'esprit faible et médiocre de son grand juge, il se livra aux mille et une polices dont il s'environna, et reprit peu à peu confiance en Fouché, qui possède admirablement l'art de se rendre nécessaire. Fouché, doué d'un esprit fin, étendu et perçant, jacobin enrichi, par conséquent dégoûté de quelques-uns des principes de son parti, mais demeurant toujours lié avec lui pour avoir un appui en cas de trouble, ne recula nullement devant l'idée de revêtir Bonaparte de la royauté. Sa souplesse naturelle lui fera toujours accepter toutes les formes de gouvernement où il verra pour lui l'occasion de jouer un rôle. Ses habitudes sont plus révolutionnaires que ses principes; aussi le seul état de choses, je crois, qu'il ne puisse souffrir est celui qui le mettrait dans une nullité absolue. Il faut se bien convaincre de cette disposition, et toujours un peu trembler, quand on veut se servir de lui; il faut se dire qu'il a besoin d'un temps de troubles pour avoir toute la valeur de ses moyens, parce qu'en effet, comme il est sans passions et sans haine, alors il devient supérieur à la plupart des hommes qui l'environnent, tous plus ou moins troublés par la crainte et le ressentiment.

Fouché a nié d'avoir conseillé le meurtre du duc d'Enghien. A

moins d'une certitude complète, je ne vois jamais de raison pour faire peser l'accusation d'un crime sur qui s'en défend positivement. D'ailleurs Fouché, qui avait la vue longue, prévoyait facilement que ce crime ne donnerait au parti que Bonaparte voulait gagner qu'une garantie très passagère; il le connaissait trop bien pour craindre qu'il songeât à replacer le roi sur un trône qu'il pouvait occuper lui-même, et l'on comprend bien qu'avec les données qu'il avait, il ait dit que ce meurtre n'était qu'une faute.

M. de Talleyrand avait moins besoin que Fouché de compliquer ses plans pour conseiller à Bonaparte de se revêtir de la royauté. Elle devait le mettre à l'aise sur tout. Ses ennemis, et Bonaparte lui-même, l'ont accusé d'avoir opiné pour le meurtre du malheureux prince, mais Bonaparte et ses ennemis sont récusables sur ce point. Le caractère connu de M. de Talleyrand n'admet guère une telle violence. Il m'a conté plus d'une fois que Bonaparte lui avait fait part, ainsi qu'aux deux consuls, de l'arrestation du duc d'Enghien, et de sa détermination invariable; il ajoutait que tous trois ils avaient vu que les paroles seraient inutiles, et qu'ils avaient gardé le silence. C'est déjà une faiblesse plus que suffisante, mais fort ordinaire à M. de Talleyrand, qui voyait un parti pris, et qui dédaigne les discours inutiles, parce qu'ils ne satisfont que la conscience.

L'opposition, une courageuse résistance, peuvent avoir de la prise sur une nature quelle qu'elle soit. Un souverain cruel, sanguinaire par caractère, peut quelquefois sacrifier son penchant à la force du raisonnement qu'on lui oppose; mais Bonaparte n'était ni cruel par goût, ni par système : il voulait ce qui lui paraissait le plus prompt et le plus sûr; il a dit lui-même dans ce temps qu'il lui fallait en finir avec les jacobins et les royalistes. L'imprudence de ces derniers lui a fourni cette funeste chance, il l'a saisie au vol, et ce que je raconterai plus bas prouvera encore que c'est avec tout le calme du calcul, ou plutôt du sophisme, qu'il s'est couvert d'un sang illustre et innocent.

Peu de jours après le premier retour du roi, le duc de Rovigo se présenta chez moi un matin (1). Il cherchait alors à se justifier des accusations qui pesaient sur sa tête. Il me parla de la mort du duc d'Enghien. « L'empereur et moi, me dit-il, nous avons été trompés dans cette occasion. L'un des agens subalternes de la conspiration de George avait été gagné par ma police; il nous vint déclarer que dans une nuit où les conjurés étaient rassemblés,

(1) Le duc de Rovigo savait à quel point, mon mari et moi, nous étions liés avec M. de Talleyrand, et il désirait que dans ce moment, s'il était possible, je le servisse auprès de lui.

on leur avait annoncé l'arrivée secrète d'un chef important qu'on ne pouvait encore nommer; et qu'en effet, quelques nuits après, il était survenu parmi eux un personnage auquel les autres donnaient de grandes marques de respect. Cet espion le désignait de manière à faire croire que cet individu inconnu devait être un prince de la maison de Bourbon. Dans le même temps, le duc d'Enghien s'était établi à Ettenheim pour y attendre sans doute le succès de la conspiration. Les agens écrivirent qu'il lui arrivait quelquefois de disparaître pour plusieurs jours; nous conclûmes que c'était pour venir à Paris, et son arrestation fut résolue. Depuis, lorsqu'on a confronté l'espion avec les coupables arrêtés, il a reconnu Pichegru pour le personnage important désigné, et lorsque j'en rendis compte à Bonaparte, il s'écria en frappant du pied : « Ah! le malheureux! qu'est-ce qu'il m'a fait faire ? »

Revenons aux faits. Pichegru était arrivé en France le 15 janvier 1804, et dès le 25 se cachait dans Paris. On savait que dans l'an v de la république, le général Moreau l'avait dénoncé au gouvernement comme entretenant des relations avec la maison de Bourbon. Moreau passait pour avoir des opinions républicaines; peut-être les avait-il enfin échangées contre les idées d'une monarchie constitutionnelle. Je ne sais si maintenant sa famille le défendrait aussi vivement qu'alors de l'accusation d'avoir donné les mains aux projets des royalistes; je ne sais aussi s'il faudrait prêter toute confiance à des aveux faits sous le règne de Louis XVIII. Mais enfin, la conduite de Moreau en 1813 et les honneurs accordés à sa mémoire par nos princes pourraient faire pencher à croire que depuis longtemps ils avaient quelque raison de compter sur lui. A l'époque dont je parle, Moreau était vivement irrité contre Bonaparte. On n'a guère douté qu'il n'ait vu secrètement Pichegru, il a au moins gardé le silence sur la conspiration ; quelques-uns des royalistes saisis à cette époque l'accusaient seulement d'avoir montré cette hésitation de la prudence qui veut attendre le succès pour se déclarer. Moreau, dit-on, était un homme faible et médiocre, hors du champ de bataille; je crois que sa réputation a été trop lourde pour lui. « Il y a des gens, disait Bonaparte, qui ne savent point porter leur gloire; le rôle de Monk allait parfaitement à Moreau; à sa place, j'y aurais tendu comme lui, mais plus habilement. »

Au reste, ce n'est point pour justifier Bonaparte que je présente mes doutes. Quel que fût le caractère de Moreau, sa gloire existait réellement, il fallait la respecter, il fallait excuser un ancien compagnon d'armes mécontent et aigri, et le raccommodement n'eût-il même été que la suite de ce calcul politique que Bonaparte voulait

voir dans l'Auguste de Corneille, il eût encore été ce qu'il y avait de mieux à faire. Mais Bonaparte eut, je n'en doute pas, la conviction de ce qu'il appelait la trahison morale de Moreau. Il crut que cela suffisait aux lois et à la justice, parce qu'il se refusait à voir la vraie face des choses qui le gênaient. On l'assura légèrement que les preuves ne manquaient pas pour légitimer la condamnation. Il se trouva engagé; plus tard il ne voulut voir que de l'esprit de parti dans l'équité des tribunaux, et d'ailleurs il sentit que ce qui pouvait lui arriver de plus fâcheux, c'était que cet intéressant accusé fût déclaré innocent. Et lui, une fois sur le point d'être compromis, ne pouvait plus être arrêté sur rien; de là mille circonstances déplorables de ce fameux procès.

Depuis un petit nombre de jours, on commençait à entendre parler de cette conspiration. Le 17 février 1804, au matin, j'allai aux Tuileries. Bonaparte était dans la chambre de sa femme; on m'annonça; il me fit entrer. Mme Bonaparte me parut troublée, elle avait les yeux fort rouges. Bonaparte était assis près de la cheminée et le petit Napoléon (1) sur ses genoux. Il avait de la gravité dans ses regards, mais nul signe de violence. Il jouait machinalement avec l'enfant.

« Savez-vous ce que je viens de faire? » me dit-il, et sur ma réponse négative : « Je viens de donner ordre qu'on arrêtât Moreau. » Je fis sans doute quelque mouvement : « Ah! vous voilà étonnée, reprit-il, cela va faire un beau bruit, n'est-ce pas? On ne manquera pas de dire que je suis jaloux de Moreau, que c'est une vengeance, et mille pauvretés de ce genre. Moi, jaloux de Moreau! Eh! bon Dieu! il me doit la plus grande partie de sa gloire; c'est moi qui lui laissai une belle armée et qui ne gardai en Italie que des recrues; je ne demandais qu'à vivre en bonne intelligence avec lui. Certes je ne le craignais point; d'abord je ne crains personne, et Moreau moins qu'un autre. Je l'ai vingt fois empêché de se compromettre; je l'avais averti qu'on nous brouillerait; il le sentait comme moi. Mais il est faible et orgueilleux; les femmes le dirigent, les partis l'ont pressé... »

En parlant ainsi, Bonaparte s'était levé, et se rapprochant de sa femme il lui prit le menton, et lui faisant lever la tête : « Tout le monde, dit-il encore, n'a pas une bonne femme comme moi! Tu pleures, Joséphine, eh! pourquoi? as-tu peur?—Non, mais je n'aime pas ce que l'on va dire. — Que veux-tu y faire?.. » Puis se retournant vers moi : « Je n'ai nulle haine, nul désir de vengeance, j'ai fort réfléchi avant d'envoyer arrêter Moreau; je pouvais fermer les

(1) C'était le fils aîné de Mme Louis Bonaparte, plus tard la reine Hortense. Il était né le 10 octobre 1802 et est mort du croup le 5 mai 1807. (P. R.)

yeux, lui donner le temps de fuir; mais on aurait dit que je n'avais pas osé le mettre en jugement. J'ai de quoi le convaincre; il est coupable, je suis le gouvernement; tout ceci doit se passer simplement. »

Je ne sais si la puissance de mes souvenirs agit aujourd'hui sur moi, mais j'avoue que, même aujourd'hui, j'ai peine à croire que lorsque Bonaparte parlait ainsi, il ne fût pas de bonne foi. Je l'ai vu faire des progrès dans l'art de la dissimulation, et à cette époque il avait encore en parlant certains accens vrais, que depuis je n'ai plus retrouvés dans sa voix. Peut-être aussi est-ce tout simplement qu'alors je croyais encore en lui.

Il nous quitta après ces paroles, et Mme Bonaparte me conta qu'il avait passé presque toute la nuit debout, agitant cette question : s'il ferait arrêter Moreau; pesant le pour et le contre de cette mesure, sans trace d'humeur personnelle; que vers le point du jour, il avait fait venir le général Berthier, et qu'après un assez long entretien il s'était determiné à envoyer à Grosbois où Moreau s'était retiré.

Cet événement fit beaucoup de bruit; on en parla diversement. Au tribunat, le frère du général Moreau, qui était tribun, parla avec véhémence et produisit quelque effet. Les trois corps de l'état firent une députation pour aller complimenter le consul sur le danger qu'il avait couru. Dans Paris, une partie de la bourgeoisie, les avocats, les gens de lettres, tout ce qui pouvait représenter la portion libérale de la population, s'échauffa pour Moreau. Il fut assez facile de reconnaître une certaine opposition dans l'intérêt qui se déclara pour lui; on se promit de se porter en foule au tribunal où il comparaîtrait; on alla même jusqu'à laisser échapper des menaces, si le jugement le condamnait. Les polices de Bonaparte l'informèrent qu'il avait été question de forcer sa prison. Il commença à s'aigrir, et je ne lui retrouvai plus le même calme sur cette affaire. Son beau-frère Murat, alors gouverneur de Paris, haïssait Moreau; il eut soin d'animer Bonaparte journellement par des rapports envenimés; il s'entendait avec le préfet de police, Dubois, pour le poursuivre de dénonciations alarmantes, et malheureusement les événemens s'y prêtaient. Chaque jour on trouvait de nouvelles ramifications à la conspiration, et la société de Paris s'entêtait à ne pas la croire véritable. C'était une petite guerre d'opinion entre Bonaparte et les Parisiens.

Le 29 février on découvrit la retraite de Pichegru, et il fut arrêté, après s'être défendu vaillamment contre les gendarmes. Cet événement ralentit les défiances, mais l'intérêt général se portait toujours sur Moreau. Sa femme donnait à sa douleur une attitude un

peu théâtrale, qui avait de l'effet. Cependant Bonaparte, ignorant les formes de la justice, les trouvait bien plus lentes qu'il ne l'avait d'abord pensé. Dans le premier moment, le grand juge s'était engagé trop légèrement à rendre la procédure courte et claire, et cependant on n'arrivait guère à avérer que ce fait : que Moreau avait entretenu secrètement Pichegru, qu'il avait reçu ses confidences, mais qu'il ne s'était engagé positivement sur rien. Ce n'était point assez pour entraîner une condamnation qui commençait à devenir nécessaire : enfin, malgré ce grand nom qui se trouve mêlé à toute cette affaire, George Cadoudal a toujours conservé dans l'opinion et aux débats l'attitude du véritable chef de la conjuration.

On ne peut se représenter l'agitation qui régnait dans le palais du consul ; on consultait tout le monde ; on s'informait des moindres discours. Un jour Savary prit à part M. de Rémusat, en lui disant : « Vous avez été magistrat, vous savez les lois ; pensez-vous que les notions que nous avons suffisent pour éclairer les juges? — On n'a jamais condamné un homme, répondait mon mari, par cette seule raison qu'il n'a pas dénoncé des projets dont il a été instruit. Sans doute, c'est un tort politique à l'égard du gouvernement ; mais ce n'est point un crime qui doive entraîner la mort ; et si c'est là votre seul argument, vous n'aurez donné à Moreau qu'une évidence fâcheuse pour vous. — En ce cas, reprenait Savary, le grand juge nous a fait faire une grande sottise, il eût mieux valu se servir d'une commission militaire. »

Du jour où Pichegru fut arrêté, les barrières de Paris demeurèrent fermées pour la recherche de George. On s'affligeait beaucoup de l'adresse avec laquelle il se dérobait à toute poursuite. Fouché se moquait incessamment de la maladresse de la police, et fondait à cette occasion les bases de son nouveau crédit ; ses railleries animaient Bonaparte, déjà mécontent, et quand il avait réellement couru un grand danger et qu'il voyait les Parisiens en défiance sur la vérité de certains faits avérés pour lui, il se sentait entraîné vers le besoin de la vengeance. « Voyez, disait-il, si les Français peuvent être gouvernés par des institutions légales et modérées! J'ai supprimé un ministère révolutionnaire, mais utile, les conspirations se sont aussitôt formées. J'ai suspendu mes impressions personnelles, j'ai abandonné à une autorité indépendante de moi la punition d'un homme qui voulait ma perte, et, loin de m'en savoir gré, on se joue de ma modération, on corrompt les motifs de ma conduite ; ah! je lui apprendrai à se méprendre à mes intentions! Je me ressaisirai de tous mes pouvoirs et je lui prouverai que moi seul je suis fait pour gouverner, décider et punir. »

La colère de Bonaparte croissait d'autant plus que, de moment

en moment, il se sentait comme à faux. Il avait cru dominer l'opinion, et elle lui échappait; il s'était dans le début, j'en suis certaine, dominé lui-même, on ne lui en savait nul gré; il s'en indignait, et peut-être jurait intérieurement qu'on ne l'y rattraperait plus. Ce qui semblera peut-être singulier à ceux qui n'ont pas appris à quel point l'habit d'uniforme éteint chez ceux qui le portent l'exercice de la pensée, c'est que l'armée, dans cette occasion, ne donna pas la plus légère inquiétude. Les militaires font tout par consigne et s'abstiennent des impressions qui ne leur sont point commandées. Un bien petit nombre d'officiers se rappela alors avoir servi et vaincu sous Moreau, et la bourgeoisie fut bien plus agitée que toute autre classe de la nation.

MM. de Polignac, de Rivière et quelques autres furent successivement arrêtés. Alors on commença à croire un peu plus à la réalité de la conspiration, et à comprendre qu'elle était royaliste. Cependant le parti républicain revendiquait toujours Moreau. La noblesse fut effrayée et se tint dans une grande réserve; elle blâmait l'imprudence de MM. de Polignac, qui sont convenus depuis qu'ils n'avaient pas trouvé pour les seconder le zèle dont on les avait flattés. La faute, trop ordinaire au parti royaliste, c'est de croire à l'existence de ce qu'il souhaite et d'agir toujours d'après des illusions. Cela est ordinaire aux hommes qui se conduisent par leurs passions ou par leur vanité.

Quant à moi, je souffrais beaucoup. Aux Tuileries, je voyais le premier consul sombre et silencieux, sa femme souvent éplorée, sa famille irritée, sa sœur qui l'excitait par des paroles violentes; dans le monde mille opinions diverses, de la défiance, des soupçons, une maligne joie chez les uns, un grand regret chez les autres du mauvais succès de l'entreprise, des jugemens passionnés; j'étais remuée, froissée par ce que j'entendais et je sentais; je me renfermais avec ma mère et mon mari; nous nous interrogions tous trois sur ce que nous entendions, et sur ce qui se passait au dedans de nous. M. de Rémusat, dans la douce rectitude de son esprit, s'affligeait des fautes qu'on commettait, et comme il jugeait sans passion, il commençait à pressentir l'avenir, et m'ouvrait sa triste et sage prévoyance sur le développement d'un caractère qu'il étudiait en silence. Ses inquiétudes me faisaient mal; combien je me sentais déjà malheureuse des soupçons qui s'élevaient au dedans de moi! Hélas! le moment n'était pas loin où mon esprit allait recevoir une bien plus funeste clarté.

LA

COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE

V[1].

LES SOLDATS.

I. — LA DÉLÉGATION SCIENTIFIQUE.

Lorsque les soldats français s'emparèrent de l'église de Saint-Éloi dans la matinée du 28 mai, il n'était que temps ; elle commençait à flamber. La porte en boiserie d'une chapelle était en feu, on s'empressa de l'éteindre, et l'on reconnut alors que des barils de poudre, des caisses de cartouches, des touries de pétrole symétriquement placés dans la nef, étaient reliés par des torches en étoupe, des traînées de poudre mêlée de dynamite, de résine et de fleur de soufre. Si cet incendie n'avait été arrêté, le quartier sautait. On visita les cryptes de l'église ; on y avait versé, à vrac, une telle quantité d'obus qu'il fallut plusieurs jours au service du génie et de l'artillerie pour en débarrasser l'église. Le même jour, lorsqu'à Ménilmontant on pénétra dans les sous-sols de Notre-Dame-de-la-Croix, on y ramassa six bonbonnes et trois cent quatre-vingts bouteilles de pétrole, dix mille mètres de mèches incendiaires et six gargousses de dynamite. On est tenté de croire qu'une telle accumulation d'engins destructeurs était un dépôt ; cependant le 19 mai l'église avait été réquisitionnée par Louis-Auguste B., porteur d'un ordre de la commune ; ce B. avait dit : « Nous allons faire ici

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin et du 1er juillet.

l'expérience d'une nouvelle invention capable de tuer deux cent mille Versaillais à la demi-heure. »

« Tuer deux cent mille Versaillais à la demi-heure, » c'est là un rêve dont la commune chercha obstinément la réalisation. Ce monde étrange, qui se disait révolutionnaire parce qu'il se savait meurtrier, se croyait scientifique parce qu'il eût voulu être exterminateur. Jamais plus folles songeries ne traversèrent la cervelle des alchimistes; chacun avait son projet, son plan, son invention; on était certain de ne pas se tromper, et c'est par-dessus les remparts que l'on criait : « Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra! » S'ils n'ont point réussi complètement ainsi qu'ils se l'étaient figuré, ce n'est pas leur faute; ils ont sans marchander dépensé dans la confection d'engins nouveaux et terribles tout ce qu'ils avaient d'ardeur, d'illusion et d'ignorance.

Le grand maître chargé de souffler aux alambics de la commune fut le docteur Parisel, qui faillit sauter, une fois, avec ses fourneaux. Il était jeune, il n'avait que trente ans, et était réellement médecin. Il était un peu inventeur; en 1868, il avait proposé un nouveau modèle de fusil à Napoléon III, qui n'avait pas cru devoir l'adopter. Il aimait les grandeurs et avait inutilement essayé de se créer une clientèle dans les hautes familles du faubourg Saint-Germain; ces deux faits expliquent amplement pourquoi il fut un des membres les plus actifs de la commune, et pourquoi, lorsqu'à l'Hôtel de Ville on réclamait le huis clos des séances, il demandait qu'on ne voilât pas « les plus belles pages de l'histoire. » D'abord délégué au ministère du commerce (3 avril), puis membre de la commission des subsistances (22 avril), il fut enfin nommé le 3 mai chef de la délégation scientifique. Depuis bien des jours déjà, il en exerçait les fonctions, car le 22 avril il publia officiellement une note qui révélait, à n'en point douter, les projets de destruction dont les gens de la commune étaient tourmentés : on doit faire connaître à la délégation scientifique installée à « l'hôtel des travaux publics » les dépôts de produits chimiques, les inventions d'engins de guerre offensive ou défensive; en outre « les détenteurs de pétrole sont tenus de faire la déclaration par écrit de leur stock, à la même adresse et dans les trois jours. » Avrial, membre de la commission de la guerre, Assi, délégué aux ateliers de fabrication du ministère de la guerre, réquisitionnaient de leur côté et faisaient effort pour mettre aux mains de la fédération des instrumens de meurtre inconnus jusqu'alors. On ne dédaignait point les vieux modèles que nos musées gardent à titre de curiosité historique : « Ministère de la guerre, cabinet du ministre, ordre n° 201. Ordre au conservateur du musée du Louvre (marine) de confier au citoyen

D. le modèle de canon et d'affût portant le n° 225. Le citoyen D. sera responsable de ce modèle jusqu'à la réintégration au musée. Le membre de la commune directeur général du matériel de l'artillerie : Avrial. — Ce modèle ne peut sortir du musée, copiez sur place. » L'indication du numéro était erronée, ce qui permit au conservateur de ne rien « confier » au citoyen D.

Avant Parisel, avant Avrial et Assi, le père Gaillard, cordonnier atteint de barricadisme aigu, avait proposé son plan. Dans la séance de la commission des barricades, présidée le 12 avril par Rossel, le citoyen Gaillard demande « que les égouts soient coupés dans le fossé et minés en avant de la barricade, » les barricades n'ayant d'autre but que de prouver à l'ennemi et à la population « que pour prendre Paris, il faudra le détruire, maison par maison. » On discute scientifiquement la question, qui se résume à découvrir le moyen le plus prompt et le plus énergique de faire sauter Paris. Après quelques pourparlers, on tombe d'accord : « La commune décide que la conservation des tuyaux du gaz et de l'eau sera assurée jusqu'au moment de l'attaque, aussi bien que celle des égouts qu'il n'est point nécessaire d'ouvrir pour les miner. Elle répudie absolument, comme trop lente, toute construction ou fouille de galerie de mine, mais elle admet que des fourneaux de mine seront faits au fond et sur le côté des égouts, et arrête ainsi qu'il suit leur position et leur charge : Premier fourneau à vingt mètres en avant du fossé, 40 kilogrammes de poudre; deuxième fourneau à douze mètres plus loin, charge 100 kilogrammes; troisième fourneau à douze mètres plus loin que le second, charge 100 kilogrammes, et ainsi de suite, si les circonstances le permettent. Chaque fourneau devra être amorcé séparément. » C'est à cela que Rossel, capitaine du génie, ancien élève de l'École polytechnique, occupait ses loisirs sous la commune.

Pendant que ces hommes construisaient théoriquement des fourneaux de mine, qu'ils recherchaient le pétrole et les produits chimiques, qu'ils tentaient de copier des modèles de canons revolvers, ils prenaient la population fédérée à témoin de leur douceur angélique et accusaient « Versailles » de se servir d'engins de guerre prohibés par les conventions internationales. Par une singulière coïncidence, le jour même où Parisel appelle à lui les chimistes et les ouvriers en instrumens de précision, le colonel d'état-major, gouverneur du fort de Montrouge, que je ne nommerai pas, car il a été l'objet d'une ordonnance de non-lieu, termine son rapport en disant : « Nous avons dans les mains la preuve irrécusable que l'armée de Versailles fait usage de balles explosibles. » Vieille calomnie dont on s'était déjà servi contre l'Allemagne et qu'on retour-

nait patriotiquement contre la France. A ce mensonge on ajoute bientôt l'infamie que voici dans le *Journal officiel* du 27 avril : « Une personne digne de foi a vu, de ses yeux vu, les Prussiens livrer un canon Krupp et quatre mitrailleuses aux troupes de Versailles. Le fait odieux de se servir des armes de l'ennemi contre la France est authentique. » Ceux qui imprimaient cette malpropreté n'ignoraient probablement pas que la délégation de la guerre avait essayé d'entamer une négociation avec le général Fabrice pour en obtenir les chevaux qu'il avait réquisitionnés, et que la cessation des hostilités lui rendait inutiles. En toutes choses, la commune eut cette bonne foi ; mais il arrive un moment où elle outrepasse toute mesure et tombe dans le grotesque. On ne parlait à l'Hôtel de Ville, au comité central et ailleurs, que des moyens de destruction incomparables mis à la disposition de la commune par « la science révolutionnaire. » Ces bruits prirent de la consistance, tombèrent de la salle des séances dans les brasseries, des brasseries dans les cabarets, des cabarets dans la rue, où ils furent ramassés par les journaux du moment. Quelques-uns eurent l'air de s'émouvoir, invoquèrent l'humanité et découvrirent la convention de Genève. La réponse de la commune ne se fit pas attendre ; elle descendit de haut, elle descendit de Paschal Grousset, qui, en qualité de délégué aux relations extérieures, parla de façon à être entendu par la diplomatie universelle. Il dit leur fait aux journalistes et les renvoie à l'école : « Quelques journaux ont pu croire que l'adhésion de la commune à la convention de Genève avait pour résultat de proscrire l'usage des nouveaux engins de guerre dont dispose la révolution. Si les rédacteurs de ces journaux avaient pris la peine d'étudier la question... ils se seraient épargné une protestation injuste et inutile... Quant aux forces terribles que la science met au service de la révolution, la convention de Genève n'en réglemente pas l'usage. » D'où il résulte que l'emploi des balles explosibles est interdit à Versailles, — qui jamais ne s'en est servi, — mais que la commune reste dans la stricte observation du droit des gens en recourant aux « forces terribles de la science révolutionnaire. » Celle-ci fut maladroite, car elle fit sa première expérience sur un de ses dévoués serviteurs. Au laboratoire de l'École des mines, où Parisel avait installé ses cornues et ses matras, un citoyen, Alexandre Décot, fut cruellement brûlé, brûlé jusqu'à en demeurer aveugle, « par une explosion de matières chimiques au moment où il justifiait par l'expérience la découverte faite par lui d'un produit qui doit rendre d'importans services à la cause commune ; » il eût mieux valu dire : « à la cause communarde. » Nous croyons, sans pouvoir l'affirmer d'une manière positive, que ce produit

n'avait rien de nouveau et était simplement du sulfure de carbone.

Ce n'était pas seulement à la préparation du sulfure de carbone, liquide très mobile, très inflammable et des plus dangereux, que se bornait l'effort de la science révolutionnaire; elle avait d'autres tours dans son sac, et il en est trois que nous pouvons faire connaître. Elle voulait reconstituer les bombes asphyxiantes sur lesquelles l'attention de notre marine avait été appelée, il y a une quarantaine d'années. Un Suisse exerçant illégalement la médecine à Paris, et dont la commune avait fait un colonel, directeur d'arsenal, avait réinventé les bombes asphyxiantes et les avait fait adopter par la délégation scientifique. On y travaillait très mystérieusement; on avait des mots de passe, des faux noms, des signes de ralliement, et l'on jouait à la société secrète, tout en préparant des engins qui devaient être formidables et qui n'auraient peut-être été qu'enfantins. L'inventeur était aidé dans son travail par un musicien fédéré, trombone ou clarinette, qui surveillait jalousement la fabrication. Cet instrumentiste s'était rendu chez un plombier du boulevard Voltaire, y avait saisi une couronne de plomb pesant 13 kilogrammes, et avait réquisitionné du même coup un ouvrier qui fut enfermé à l'atelier des bombes, y resta prisonnier pendant deux jours et fut forcé de travailler à cette laide besogne, sous peine d'être passé par les armes. Ces bombes contenaient des tubes en plomb, longs de sept centimètres, roulés autour d'une petite fiole que recouvrait une feuille de plomb laminé : chacune de ces fioles était remplie d'un acide tellement violent que l'émanation seule, disait-on, pouvait causer une mort foudroyante. L'interstice qui séparait les tubes les uns des autres était comblé par de la poudre fulminante et du picrate de potasse. L'arrivée de l'armée française fit évacuer le laboratoire; on trouva les élémens constitutifs des bombes, mais pas une achevée. Ces engins eussent été si périlleux pour ceux qui les auraient employés que l'on aurait probablement été contraint d'y renoncer avant même d'en faire l'expérience. Ils sont donc restés à l'état d'une de ces bonnes intentions dont l'enfer communard est pavé; mais des témoins déposant, sous la foi du serment, devant le conseil de guerre, ont donné, à cet égard, des indications intéressantes : « On mettait de petits tubes contenant de l'acide prussique que l'on enfermait dans des bombes. C'était destiné à tuer immédiatement ceux qui seraient blessés par les éclats. On faisait aussi des préparations où entrait la strychnine. On plaçait des clous empoisonnés dans les bombes. On chargeait des bombes avec des dissolutions de phosphore dans du sulfure de carbone (1). »

(1) Procès des membres de la commune; déb. contr., troisième conseil de guerre, audience du 12 août 1871.

Versailles est revenu trop tôt; il n'a pas laissé à la science expérimentale de la révolte le temps de se produire tout entière et d'étonner le monde par l'amplitude de son génie inventif. Si l'armée française ne s'était pas hâtée, la commune allait nous rendre le feu grégeois et l'approprier aux besoins de la revendication sociale. On l'avait proposé aux membres du gouvernement de la défense nationale, qui avaient refusé, sans discussion, d'user contre l'ennemi d'un moyen de guerre réprouvé par les nations civilisées. Ce fut un avocat dont j'ai les lettres, les rapports et les mémoires, qui se chargea de le faire adopter par la commune. C'est la logomachie que nous connaissons déjà : « L'humanité et la conscience ordonnent de se servir de ce moyen héroïque, car on rendra la guerre impossible en la faisant trop meurtrière. C'est pourquoi ce n'est pas seulement un droit, mais bien réellement un devoir, et un devoir de vraie religion (car l'humanité n'est pas autre chose), que d'anéantir la force qui, dans les mains de Thiers, cet homme odieux et par là même condamné, cause les désastres de Paris et de la France. » Tout est de cette force, et c'est par un tel abus de mots que l'on cherche à pallier un acte de brigandage. On a appris par les journaux que les Versaillais se massent et campent dans le bois de Boulogne : « Eh bien! citoyens, ces bois qui servent d'abri à l'ennemi, ces tentes, ces soldats, ces forces considérables, il ne tient qu'à vous de les anéantir en quelques instans sans perdre un seul homme. Les troupes de Versailles seront anéanties ou dispersées, n'en doutez pas, sans esprit de retour, en y lançant le feu grégeois, et puisque nous le pouvons, nous le devons évidemment. » La lettre continue sur ce ton pendant quatre pages, et se termine par ce *post-scriptum* où la science militaire se marie dans de justes proportions à la science économique : « *Nota :* le feu grégeois brûle le bois vert, et l'eau, loin de l'éteindre, le développe beaucoup. Au premier coup d'œil il semble qu'il serait pour la guerre un surcroît de dépenses; en réfléchissant qu'il finirait la guerre, on trouve qu'il en fera promptement cesser les frais. » A cette lettre est annexée une consultation : *Le feu grégeois et le droit des gens*, dans laquelle on tente de prouver par toute sorte d'argumens frelatés que nulle considération ne peut prohiber l'emploi de cet engin destructeur; on cite les écrivains spéciaux, et pour un peu on découvrirait qu'ils en recommandent l'usage. L'on en conclut que c'est « le moyen le plus sûr et le plus expéditif de disperser les soldats de Versailles, de les empêcher d'obéir à la ténacité impitoyable de Thiers et à l'activité furieuse de l'Irlandais Mac-Mahon. » Un mémoire intitulé *Documens pratiques sur l'emploi du feu grégeois* donne des détails intéressans, non pas sur la

composition, qui doit rester secrète, mais sur le mode de procéder et sur le prix de revient. « Si le litre de liquide de fusée coûte 20 francs, il s'ensuit qu'avec une dépense de 8,000 francs on peut avoir quatre cents fusées, pouvant couvrir instantanément (à 20 mètres par fusée) 8,000 mètres de terrain occupé par l'ennemi. » On demande la création d'un corps de fuséens divisé en bataillons et en compagnies. « Trois jours suffisent pour former un artilleur fuséen; il en faut dix pour fabriquer cent mille fusées; les produits nécessaires existent à Paris en quantités assez considérables. » Le comité central, la commune, le comité de salut public, harcelés par l'avocat, — inventeur, commanditaire ou simplement intermédiaire intéressé, nous ne savons, — n'avaient répondu qu'avec une certaine mollesse aux offres qui leur étaient faites. Sans repousser précisément la proposition, on avait cherché à gagner du temps, car alors on croyait être bien sûr du concours d'un inventeur très sérieux, de M. Borme, qui, dès le 20 mars, avait été forcé de paraître se mettre à la disposition du comité central. Il fut contraint de faire quelques expériences, dans les jardins du Luxembourg, sous les yeux de Raoul Rigault, qui, pour la circonstance, s'était fait accompagner du docteur Pillot. Celui-ci, satisfait du résultat obtenu, dit à M. Borme que l'on adoptait son procédé « comme moyen d'incendie dans le cas où il faudrait *rostopchiner* Paris. » M. Borme, tombé de Pillot en Parisel, usa de tout subterfuge pour éviter de servir la commune. Il manœuvra avec tant d'habileté que le 18 mai il en était encore aux promesses, aux excuses, et n'avait fourni au chef de la délégation scientifique que des prétextes plus ou moins plausibles. La commune s'aperçut alors que M. Borme s'était moqué d'elle. Il fut arrêté, conduit à Ferré, qui l'expédia à Raoul Rigault; puis, après s'être entendu dire « qu'on lui ferait passer le goût du pain, » il fut incarcéré au dépôt, d'où il put s'échapper sain et sauf le 24 mai, pendant l'incendie de la préfecture de police.

M. Borme est arrêté le 18 mai, à sept heures du soir; dès le 19, la lettre de l'avocat est annotée : « enregistrée, renvoyée à la commission militaire. » Il est trop tard; l'avocat en sera pour ses frais de style; la commission de la guerre aura beau prendre une décision, elle n'aura pas une seule fusée grégeoise à sa disposition, car le temps manque pour en fabriquer; dans deux jours, les soldats de la France auront franchi les fortifications de Paris, malgré la nouvelle menteuse qui fut publiée et qui prouve combien tous ces incendiaires étaient préoccupés par l'huile de pétrole : « 22 mai: hier au soir les Versaillais essayèrent d'entrer dans Paris du côté de Neuilly en entassant des fascines dans un fossé. Les fédérés, au moyen de pompes pleines de pétrole, mirent immédiatement le feu aux fascines et rôtirent tout vivans les royalistes. Rien, paraît-il,

ne peut décrire l'effet produit par ces engins de nouvelle invention. »

Feu grégeois et bombes asphyxiantes, c'était de la guerre sauvage, mais enfin c'était encore de la guerre; je ne sais dans quelle monstruosité spéciale il faut ranger l'instrument dont j'ai à parler et dont tout l'honneur revient au docteur Parisel, qui, en l'inventant et en le faisant fabriquer, voulut sans doute justifier son titre de chef de la délégation scientifique. Ce fut Parisel qui l'imagina, mais je crois bien que ce fut Assi qui fournit le poison. Je m'explique. — Parisel, comprenant que la commune avait une durée limitée, que les soldats français rentreraient forcément dans Paris, avait rêvé de lâcher les femmes contre eux; sous prétexte de fraterniser, elles leur auraient tendu les bras, et leur auraient donné une poignée de main mortelle et foudroyante. La commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars avait la première fait connaître cette épouvantable invention. « *Un membre :* Avez-vous connaissance d'instrumens destinés à empoisonner avec de l'acide prussique dans un petit tuyau de caoutchouc? — *Le colonel Gaillard :* — Oui, c'est la dent du serpent avec tous ses élémens; il y a un petit ressort qui doit faire jaillir le venin et le faire pénétrer. — *Un membre :* J'ai vu l'instrument, c'est une boule en caoutchouc, une sphère armée d'une épingle en or très courte et creuse, c'est la dent du serpent à sonnettes, c'est une invention infernale (1). » Malgré l'affirmation de témoins honorables entre tous, je ne pouvais croire à cet excès de perversité, et je me figurais que, toute exagération étant acceptée sans contrôle après la chute de la commune, on pouvait avoir été, de bonne foi, abusé par des rapports mensongers. Le doute ne m'est plus possible; j'ai tenu l'instrument dans mes mains. C'est une boule en caoutchouc, de la grosseur d'un grain de raisin; d'un côté une aiguille en or creuse, semblable à celle des seringues à injections sous-cutanées; de l'autre une tige également en or, munie d'un pas de vis qui permet de la fixer à une bague disposée à cet effet. Parisel en avait commandé un nombre assez considérable, — trois ou quatre cents, et non pas vingt mille, comme on l'a dit, — à un fabricant d'instrumens de chirurgie qui, ayant facilement deviné à quel usage ces petits appareils étaient réservés, ne se hâtait pas de les faire. Parisel venait souvent le voir, trouvait qu'on « lanternait » beaucoup, se fâchait et parlait de Mazas. Il était parfois accompagné dans ses courses par Clément. — Lequel? Ils étaient trois à la commune qui portaient ce nom. — Est-ce Jean-Baptiste Clément, le chansonnier, — Victor Clément, le teinturier (2), ou Émile Clément, le cordonnier

(1) Enq. sur le 18 mars; dép. des témoins, édit. 1872, p. 249.

(2) Il est bien peu probable que ce soit Victor Clément qui, délégué à la mairie du

qui, le 22 janvier 1871, disait à M. François Favre, maire du XVIIe arrondissement : « Vous devez marcher à notre tête *ceigné* de de votre écharpe? » — Nous l'ignorons. Le fabricant invoquait le manque d'ouvriers, la délicatesse du travail, et continuait à ne pas se presser de terminer ces ingénieux outils; il se pressa si peu qu'il n'en put achever qu'une dizaine, qui ne furent pas livrés. — Assi avait coopéré à cette invention « révolutionnaire » en mettant à la disposition de Parisel une quantité prodigieuse d'acide prussique. Il avait découvert deux jeunes gens, chimistes habiles, qui, voulant éviter d'être incorporés dans les bataillons de marche dirigés sur les avant-postes, acceptèrent, probablement sans réfléchir, une exemption de service militaire, à la condition qu'ils remettraient à Assi quelques produits chimiques que l'on ne pouvait pas facilement se procurer, même par voie de réquisition. Le pacte fut conclu, et de chaque côté on se tint parole. La pièce suivante en fait foi : « Commune de Paris. Commission de surveillance pour la fabrication des munitions de guerre. Hôtel de Ville, le 6 mai 1871. Reçu du citoyen.... 10 grammes de *bor*, 5 kilogrammes de phosphore et 1 kilogramme d'*asside* prussique. Sept heures. Paris, le 6 mai 1871. Les membres de la commune chargés de la surveillance de la fabrication des munitions de guerre : Assi (1). »

D'après l'opinion des hommes compétens, 10 grammes de bore et 1 kilogramme d'acide prussique représentent des quantités extraordinaires. Nul savant n'a pu comprendre à quel usage le bore devait être réservé. Les communards, il faut le reconnaître, avaient plus d'imagination que de savoir; ils croyaient cependant être aussi en mesure de régénérer la science, et en ont conservé un sentiment de vanité qui ne les abandonne même pas devant les conseils de guerre. Le 9 août 1871, Assi répond aux questions du président; il parle de ses longs travaux dans l'armement; il dit avec complaisance: « J'ai eu jusqu'à trente secrétaires, » et, s'enorgueillissant de plus en plus au souvenir de ses inventions, il ajoute : « J'ai fait bien des choses qui ne sont pas ordinaires. » En effet, l'instrument de mort imaginé par Parisel, chargé avec l'acide prussique procuré par Assi, n'était heureusement pas dans la catégorie des choses ordinaires. C'était une œuvre d'une inconcevable perversité, mais c'était en même temps une œuvre d'une conception puérilement bête, et terriblement dangereuse pour celui qui aurait voulu l'utiliser. Le moindre faux mouvement eût rendu l'instrument mortel pour l'assassin lui-même.

XVe arrondissement, fut toujours considéré par ses administrés comme un protecteur énergique contre les violences de la commune. Son intégrité et sa modération restent l'abri de tout reproche.

(1) Assi a d'abord écrit 6 mars, puis il s'est aperçu de son erreur, a biffé mars et l'a remplacé par mai.

Le docteur fut plus heureux que son complice Assi; il put échapper aux recherches de la justice; il est un des membres de la commune que l'on crut tués dans la bataille des rues. Le bruit de sa mort se répandit et persista. On se trompait; les gens capables d'inventer de tels outils se battent peu, et excellent à déguerpir. Parisel, jugé par contumace, fut condamné à mort; mais en faisant une enquête sur ses antécédens, sur sa conduite pendant le siège et pendant la commune, on fit quelques découvertes dont la cour d'assises eut à s'occuper. Au mois de mai 1872, il fut, par défaut, frappé d'une peine de vingt ans de travaux forcés pour attentat à la pudeur avec violence et avortement consommé. Il paraît être coutumier du fait, car si l'on en croit un journal, il a été condamné au mois d'avril 1877, en Amérique, à New-Jersey, pour un fait absolument analogue (1). Il y a là peut-être une indication précieuse à recueillir pour les moralistes qui cherchent à comprendre ou à deviner quelle constitution la commune aurait donnée à la famille, si les forces légales du pays n'étaient venues interrompre ses délibérations et ses expériences.

II. — LES INCENDIAIRES.

Si la commune n'a réussi qu'imparfaitement dans la fabrication de son outillage militaire et scientifique, il faut reconnaître que cela ne l'a pas empêchée d'accomplir une des œuvres de destruction les plus furieuses que jamais l'histoire ait eu à enregistrer. Sous ce rapport, elle reste hors de pair; mais il ne lui fallut ni savoir, ni courage; à l'aide d'une bouteille de pétrole et d'une allumette, un enfant peut brûler une maison. Il n'y a donc pas de quoi être fier, et « les forces terribles que la science met au service de la révolution, » comme disait Paschal Grousset, n'ont rien à voir en tout ceci. Ce fut facile, bête et méchant. Le projet d'incendier Paris a-t-il été délibéré en séance secrète de la commune ou du comité du salut public? on n'en sait rien. Nul document ne permet de l'affirmer, quoique l'article de Jules Vallès : *Si M. Thiers est chimiste*, semble prouver une détermination discutée et arrêtée. La seule pièce authentique placardée sur les murs de Paris, ou tout au moins insérée dans le dernier numéro du *Journal officiel*, en date du 24 mai, est celle-ci : « Le comité de salut public arrête : Art. 1. Les persiennes ou volets de toutes les fenêtres demeureront ouvertes. Art. 2. Toute maison de laquelle partira un seul coup de fusil ou une agression quelconque contre la garde nationale sera immédiatement brûlée. Art. 3. La garde nationale est chargée de

(1) Voir *la Nation* du 7 mai 1877.

veiller à l'exécution stricte du présent arrêté. Le comité de salut public : Ant. Arnaud, E. Eudes, F. Gambon, G. Ranvier. Hôtel de Ville, le 3 prairial an 79. » Un tel ordre interprété d'une certaine façon peut entraîner la destruction de Paris; mais ce n'est pas l'ordre de brûler Paris (1). Cependant, avant même la rentrée des troupes françaises, des précautions avaient été prises pour neutraliser les secours que l'on aurait pu porter aux incendies, et je n'ai pas à répéter que d'énormes provisions de matières incendiaires, réquisitionnées de toutes parts, avaient été emmagasinées avec soin, et étaient tenues en réserve.

Le 21 mai, aussitôt que l'arrivée de nos troupes est signalée, Magloire Brunel, à la suite d'une inspiration spontanée, ou d'instructions reçues, expédie un ordre qui seul, en dehors des faits irrécusables et déjà connus, affirme la préméditation du crime : « Garde nationale de la Seine; X^e arrondissement; bureau du chef de légion. Ordre aux sapeurs pompiers des douze casernes de se réunir et de se porter immédiatement au Champ de Mars avec le matériel dont ils disposent. Le colonel : Brunel. » Les pompiers comprirent sans peine qu'on tentait de les rassembler au Champ de Mars pour éloigner de Paris le matériel de sauvetage ou pour les mettre eux-mêmes en ligne contre nos soldats. Une députation fut envoyée par eux à Pindy, qui, en qualité de gouverneur militaire de l'Hôtel de Ville, avait sous ses ordres le corps des sapeurs pompiers. La discussion fut longue; Pindy, qui savait à quoi s'en tenir sur les projets de résistance, ou pour mieux dire sur les projets de destruction, Pindy estima, sans doute, que le moyen de se débarrasser des sapeurs pompiers était trop ostensible; il était fort hésitant, et paraissait ne savoir à quel parti s'arrêter. Il sortit de la salle où l'on discutait, et resta une heure absent. Il est probable, quoi qu'on ne sache rien de positif à cet égard, qu'il alla demander des instructions précises au comité de salut public. Lorsqu'il revint, il resta près de dix minutes, la tête dans ses mains, comme perdu dans ses réflexions. Puis il écrivit à Brunel une lettre dont on ignore le contenu, et, se tournant vers les pompiers délégués, il leur dit : « L'ordre doit être considéré comme non avenu ; ne quittez pas vos casernes. » Un autre moyen moins brutal fut employé, et parvint au résultat qu'avait cherché Brunel. On fit défense aux pompiers de combattre les incendies dont ils durent rester les spectateurs désintéressés. Cela ressort, avec toute évidence, de deux pièces dont l'original a été conservé : « Dépêche au commandant. Feu à la Croix-Rouge. — Gardes nationaux mettent le feu dans tout le quar-

(1) Dans une prochaine et dernière étude, je dirai un mot de deux ordres d'incendies qui ont été produits devant les conseils de guerre et dont l'authenticité ne me paraît pas démontrée.

tier, — ordre de la commune qui défend aux pompiers de bouger. — Réservoirs, tonneaux, pompes et travailleurs, tout est prêt dans la cour pour attaquer immédiatement, si le feu gagnait les maisons avoisinant la caserne ou la caserne même. Les gardes nationaux ignorent tous ces préparatifs. Le capitaine : Ch. » Cette dépêche est du 23 mai ; celle-ci est du 24 : « 11e compagnie. Ordre de la commune de ne pas sortir pour *aler aux feu*. (Commandant à capitaine.) Le sergent de semaine : N. » Ainsi les pompiers reçoivent directement dans leurs postes ordre de la commune de ne point se porter à l'attaque des incendies, et ils sont obligés de cacher aux gardes nationaux les préparatifs qu'ils font pour combattre le feu, dans le cas où ils en seraient sérieusement menacés. Je rappelle qu'après avoir allumé trois foyers dans le Palais-Royal, les hommes du 202e bataillon fédéré forcèrent les pompiers casernés au Louvre à prendre la fuite. La menace que si souvent l'on avait répétée : Paris sera à nous, ou Paris sera brûlé, recevait son exécution.

Il y a bien longtemps que cette lugubre rêverie hantait les cervelles révolutionnaires. En 1848, avant la journée du 15 mai, un homme célèbre par lui-même et par le nom de son père, libéral de vieille date et républicain convaincu, alla voir Sobrier, qui alors inspirait une crainte dont on aurait souri pendant la commune, et tenta de lui faire comprendre qu'il était dangereux, pour la cause même de la liberté, d'effrayer la population raisonnable par l'étalage de doctrines violentes et presque terroristes ; il ajouta que cette conduite impolitique pourrait faire naître une lutte dans laquelle le parti jacobin n'aurait pas le dessus. C'était prévoir et annoncer l'insurrection de juin. Sobrier écouta d'un air gouailleur les observations qui lui étaient adressées : « Baste ! répondit-il nous sommes deux cent mille, prêts à combattre. Si nous sommes vaincus, il nous restera une dernière ressource ; » et prenant une allumette qu'il mit lentement sous les yeux de son interlocuteur, il ajouta : « Nous le brûlerons, votre chien de Paris. » Il s'en est fallu de bien peu que la prédiction de 1848 ne reçût accomplissement en 1871, car tout le monde s'empressa d'y concourir, les chefs et les soldats.

Par ce qui s'est passé à la préfecture de police, on peut voir que ces hommes ne voulaient point être saisis au dépourvu, qu'ils redoutaient une surprise, un mouvement rapide de l'armée française, et qu'ils se tenaient prêts à ne lui livrer que des ruines. Le 21 mai, dans la nuit, Ferré apprend que les lignes de la révolte sont brisées, et que le général Douay marche sur le Trocadéro. Le 22, dès six heures du matin, je le rappelle, un capitaine de place, guidé par un concierge, visite les sous-sols, les postes du rez-de-chaussée, et y fait déposer trois barils de poudre entourés de caisses de cartouches.

Aussitôt que ces premières dispositions sont terminées, un garçonnet de vingt-deux ans, nommé Émile-Magloire Giffault, ayant alternativement joué le personnage de chef de bureau et celui de commissaire de police, est chargé de se procurer des liquides incendiaires. Il ceint son écharpe rouge, se fait escorter de trois hommes armés, et emmène avec lui deux jeunes gens qui traînent une voiture à bras. Il se rend rue Grégoire-de-Tours, chez un marchand de couleurs, qui est absent. Giffault s'adresse au portier, le force à lui livrer les marchandises qu'il réclame et en échange desquelles il remet un reçu : « Nous, commissaire de police attaché à la commune, avons, d'après les ordres qui nous ont été donnés, requis chez le sieur Quintin, marchand de couleurs, rue Grégoire de Tours n° 3, trois touries contenant de l'esprit-de-vin, de l'essence et du pétrole. Il n'a rien été pris autre chose. Ces touries sont requises par la préfecture de police. Le commissaire spécial : E. Giffault (1). » Donc, le 22 mai à midi, tout était prêt pour détruire la préfecture de police, qui ne fut allumée que le lendemain à onze heures du matin. Dans les caves de la préfecture, on avait mis la main sur le dépôt des torches qui sont distribuées, en quantité réglementaire, dans les postes occupés par les sergens de ville. Ces torches furent portées dans la cour de Mai au Palais de Justice, et un jeune factionnaire de vingt ans, nommé Étienne, eut pour consigne de forcer tous les passans, — ils n'étaient pas nombreux, — à en prendre une pour la lancer dans la grand'salle qui flambait. Cela s'appelait faire acte d'adhésion à la commune (2). Étienne ne fut pas heureux; il réussit à s'échapper de Paris, mais il eut la sottise de se laisser arrêter au Havre en flagrant délit de vol. Son repentir n'était pas excessif, car il dit aux juges militaires devant lesquels il comparut : « J'ai défendu la commune, parce que c'était le meilleur des gouvernemens. » L'incendie de la préfecture de police et du Palais de Justice est l'œuvre même de Théophile Ferré et de Raoul Rigault. Ces deux fauves ont brûlé l'antre où ils avaient gîté avant de l'abandonner. L'un et l'autre étaient membres de la commune; en qualité de délégué à la sûreté et de procureur général, ils avaient un droit d'initiative qu'ils ont tenu à ne pas laisser tomber en désuétude. Ceux-là étaient des maîtres; ils n'ont eu qu'à commander. D'autres au contraire ont eu à obéir, et ont reçu des ordres qui venaient de haut. Un homme qui ne fut point malfaisant pendant la durée de la commune, qui entretint de bons rapports avec la Banque de France, dont j'ai déjà parlé, qui commandait le Palais-Royal et s'appelait Marigot, fut un des plus sérieux combattans

(1) La contenance moyenne des touries usitées dans le commerce est de 65 litres.

(2) Procès Giffault; déb. contr., huitième conseil de guerre, 3 février 1872. Procès A. Étienne; déb. contr.; sixième conseil de guerre, 7 septembre 1872.

de la dernière heure. Il lutta énergiquement dans le IIIe arrondissement à la tête de huit cents hommes et d'une artillerie considérable. Malgré ses efforts, les troupes françaises gagnaient du terrain : « Le 24 à midi, la situation n'était plus tenable, a-t-il dit lui-même; Delescluze m'envoya l'ordre écrit de faire sauter le carré Saint-Martin, et d'incendier le quartier. Je n'ai pas voulu m'associer à de pareilles monstruosités. » Exaspéré par la défaite, Delescluze a-t-il réellement donné des instructions pareilles? Nous ne savons; nulle pièce authentique, nul témoignage irrécusable ne nous permet de répondre, et nous ne pouvons avoir qu'une confiance assez restreinte dans l'assertion de certains accusés, qui ont sans doute essayé de sauver leur tête en proclamant leur désobéissance à des ordres qu'ils n'ont peut-être pas reçus. Maxime Lisbonne est-il de ce nombre? Loin d'avouer l'incendie de la rue Vavin et l'explosion de la poudrière du Luxembourg que de nombreux témoins lui reprochèrent d'avoir provoqués, il a affirmé qu'il lui avait été enjoint par le comité de salut public de faire sauter le Panthéon, dont les caves étaient pleines de poudre, et d'incendier la bibliothèque Sainte-Geneviève. Reculant devant cette effroyable responsabilité, il se serait rendu près de Régère, membre de la commune, délégué au Ve arrondissement, et en aurait obtenu l'annulation de l'ordre. Nous ne savons si ce fait est exact ou si ce n'est là qu'une de ces fables dont les accusés ne sont point avarés en présence de leurs juges (1).

Presque tous les ordres d'incendie ont été détruits, mais ceux qui subsistent permettent d'affirmer que les grands chefs de la commune ont eu soin de ne pas compromettre leur signature sur ce genre de documens; faut-il penser d'après cela qu'ils avaient horreur de leur mauvaise action, dont ils comprenaient la monstruosité, comme eût dit Marigot, ou que, certains d'avance de leur défaite, ils ne voulaient abandonner derrière eux aucune preuve de leur crime? Si les ordres sont signés, c'est par des inférieurs : « Incendiez le quartier de la Bourse, ne craignez pas; » puis simplement le cachet du colonel commandant l'Hôtel de Ville qui était Pindy, et un contre-seing : le lieutenant colonel Parent. Ce dernier aurait bien dû ajouter son prénom : Hippolyte, il eût ainsi évité une confusion très regrettable, dont un membre démissionnaire de la commune, Ulysse Parent, faillit être victime. Dans plus d'un cas, l'ordre ne porte pas de signature; un timbre, — celui du comité de salut public, — suffit. L'ordre d'incendier le ministère de la marine que Brunel montra au docteur Mahé était timbré et non signé. Il en est de même de l'ordre suivant dont l'original est sous mes

(1) Procès Marigot; déb. contr., 19 octobre 1871. Procès Lisbonne; déb. contr., sixième conseil de guerre, 4 juin 1872.

yeux : « Ministère de la guerre, Paris le 23 mai 1871. Ordre aux municipalités de nommer des chefs de barricades, un au moins par quartier. Timbre rouge : Ministère de la guerre; bureau d'armement. » On obéissait à ces instructions anonymes; sans hésiter on nommait des chefs de barricades, et on brûlait les maisons. Le comité de salut public intervient cependant directement lorsque l'on a résolu d'évacuer, d'incendier l'Hôtel de Ville et de se retirer à la mairie du XIe arrondissement. De celle-ci, il faut faire une forteresse et un arsenal, car c'est là que l'on comptait tenir jusqu'à la fin, c'est de là que partiront les ordres et les élémens de destruction. On y pourvoit de la sorte : « Paris, le 23 mai 1871. Ordre aux municipalités de requérir immédiatement les produits chimiques inflammables et violens qui se trouvent dans leur arrondissement. Le comité de salut public; timbre rouge du secrétariat général. Le secrétaire adjoint, C. Jauffret. Faites brûler les maisons assaillies par les Versaillais ou la réaction. C. J. » (1). Cet ordre est terrible; seul, il constitue un aveu sans restriction; est-ce pour cela qu'on le fait signer par un secrétaire adjoint, que l'on y chercherait en vain le nom d'un des cinq membres du comité de salut public, Ant. Arnaud, Billioray, Eudes, Gambon, G. Ranvier, — et qu'on n'y trouve même pas celui du secrétaire général : Henri Brissac.

Les inférieurs, au contraire, ceux qui, même au péril de leur vie, cherchent à faire du zèle et à se donner de l'importance, n'hésitent pas. On croirait qu'ils ont mis leur vanité à accumuler les preuves de leur culpabilité. Ils se livrent tout entiers. Aussitôt que l'ordre collectif que je viens de citer est parvenu à la mairie du XIe arrondissement, un simple délégué municipal, dont la spécialité paraît avoir été pendant la commune de persécuter les prêtres et d'interdire l'accès des églises, le citoyen Magdonel, écrit de sa meilleure encre et de sa plus mauvaise orthographe : « Ordre aux commisaires de police de réquisitionner immédiatement tous les produits chimiques inflammables et violants qui se trouve dans votre arrondissement et de les concentré au XIe, pour mettre dans les caves de l'église Saint-Ambroise. Le délégué municipal : Magdonel. » Lorsque la commune vint s'installer à la mairie du boulevard Voltaire, ses instructions avaient été suivies; on avait obéi aux prescriptions de Magdonel, et le comité de salut public avait à sa disposition de quoi brûler la moitié de Paris. C'était le 24 mai; nos troupes avançaient et les insurgés, reculant devant elles, détruisaient les monumens, les îlots de maisons qu'ils n'avaient su conserver. De la mairie même, dans cette journée, partit un ordre de dévastation presque anonyme, car malgré les hauts personnages

(1) Cité par M. Jules Simon : *le Gouvernement de M. Thiers*, t. I, p. 445-446.

qui encombraient le chef-lieu du XIe arrondissement, il est signé d'un nom obscur et même inconnu : « Établise votre ligne de démarquation entre vous et les Versaillais — brûlé, incendié tout ce qui est contre vous, — pas de trêve ni de découragement. — Le XIe arrondissement se lancera votre secourt sitôt que vous serez menacé — courage et si vous agisez, la république est sauvez avant quarante huit heures. Pour le comité : David (1). »

Si, lors des batailles sous Paris, les armées allemandes avaient rencontré une telle énergie dans la garde nationale, la France n'aurait peut-être pas été amputée de deux provinces; mais, on le sait, et il ne faut pas se lasser de le répéter, un bon nombre de bataillons se réservaient contre « les Prussiens de l'intérieur (2), » c'est-à-dire contre tout ce qui n'était pas jacobin, hébertiste, maratiste, contre tout ce qui n'admirait pas Raoul Rigault ou ne croyait pas à la religion du dieu Blanqui.

Que dans cet énorme cataclysme où Paris a failli périr, il y ait eu des faits de sauvagerie spontanée, des actes d'initiative individuelle, il n'en faut douter. Lorsque Charles-Philippe-Denis Quélin, apprêteur de neuf et fédéré au 92e bataillon, s'écrie : « F... le feu aux deux coins de la rue Thévenot; pas de pitié, nous n'avons rien à perdre ! » il obéit à ses mauvais instincts personnels et n'a reçu aucun ordre précis (3). Mais à qui donc remonte la responsabilité du forfait, sinon à ceux qui l'on préparé, qui ont amassé les matières inflammables, et qui, maîtres de la ville, chefs du gouvernement, directeurs de l'insurrection, ont donné l'exemple en brûlant l'Hôtel de Ville? Les délégués municipaux, stylés d'avance, ont fait leur œuvre; ils ont reçu un mot d'ordre qu'ils ont fidèlement transmis aux commandans des barricades, ceux-ci l'ont répété à leurs soldats, qui étaient bien certains de ne pas faire preuve d'indiscipline en répandant partout le pétrole. Ceci n'est point douteux; lorsque l'on s'est adressé au conseil même de la commune, il a répondu : « Brûlez. »

Le 23 mai, dans la soirée, le corps du général de Cissey venait de forcer l'entrée de la rue de Grenelle-Saint-Germain. Le marquis de Quinsonnas, qui, après avoir fait valeureusement la guerre, avait, malgré ses cinquante-huit ans sonnés, repris du service afin de combattre la commune, était alors attaché, en qualité de colo-

(1) David (Adrien-François), contre-maître charpentier, conseiller municipal au XIe arrondissement.

(2) « Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour empêcher les ouvriers de marcher, leur disant de se réserver pour les Prussiens de Paris. Quand vous irez vous faire tuer, disaient-ils, à quoi ça avancera-t-il? Il faut vous réserver pour les Prussiens de l'intérieur. » Enq. sur le 18 mars; dép. des témoins, éd. de 1872, p. 542.

(3) Procès Quélin; déb. contr., dixième conseil de guerre, 11 mai 1872.

nel de mobiles, à l'état-major du 2e corps d'armée. Il courut à la direction des télégraphes pour s'en emparer. La cour était pleine de cadavres que l'on avait déposés là en attendant que l'on pût les enterrer. L'heure était terrible. Le palais de la Légion d'honneur, la Cour des comptes, le Conseil d'état, la rue de Lille, étaient en feu; l'École d'état-major venait de sauter; les artilleries tonnaient, la fusillade crépitait de tous côtés; dans le clocher des églises, le tocsin retentissait comme si l'on eût sonné le glas de la ville près d'expirer. Les bureaux du télégraphe étaient abandonnés; tout employé avait fui, sauf un petit bossu qui, au milieu des rumeurs de cette inexorable bataille, tapotait philosophiquement son appareil. Sur l'ordre du marquis de Quinsonnas, il se mit en rapport avec l'Hôtel de Ville, qui répondit à sa question par une autre question : « Qui connais-tu ici? » — On ne savait que riposter; on lui dicta cette dépêche : — « Position désespérée, les Versaillais arrivent. » Cette fois la réplique ne se fit pas attendre; elle fut très nette, et, comme elle émanait de l'Hôtel de Ville, du siège même de la commune, elle fixe résolument la responsabilité des incendies : « Mettez le feu à la boîte et repliez-vous. »

Depuis longtemps ils se préparaient. Pendant la période d'investissement, sous prétexte de rechercher les moyens les plus sûrs de repousser l'Allemagne, on fabriquait non-seulement des bombes à mains, mais aussi des tubes incendiaires, tubes en zinc destinés à recevoir l'huile de pétrole, que l'on pouvait facilement enflammer à l'aide d'une mèche. Six mille de ces récipiens furent saisis d'un coup et livrés au ministère de la guerre, qui s'empressa de les détruire. *Le Vengeur*, journal de Félix Pyat, publia le 23 avril un article intitulé : *l'Incendie et la révolution*, qui, sous formes allégoriques, n'est autre chose qu'un appel aux torches. Les tubes incendiaires ne furent pas tous découverts et brisés avant l'armistice; il en restait que l'on utilisa dans les derniers jours de la commune; on en eut la preuve. Le 24 mai, nos troupes, maîtresses du Ve arrondissement, avaient placé des sentinelles au coin des rues et lancé des patrouilles dans le quartier. Un homme d'allures suspectes fut aperçu dans la rue Garancière. Il rasait les murs et cherchait si manifestement à se dissimuler qu'il fut arrêté. Il était vêtu d'une cotte d'ouvrier et d'une blouse flottante; ses mains ne portaient point de trace de poudre, mais tout son individu exhalait une forte odeur de pétrole. On lui fit enlever sa blouse pour le fouiller, et l'on fut fort surpris de voir qu'il avait la taille sanglée par une ceinture de cuir, armée de petits crochets à chacun desquels pendait un tube en zinc fermé, assez semblable à une boîte à lait, et rempli de pétrole. Dans sa poche on trouva plusieurs rouleaux de mèches incendiaires et des allumettes. Cet homme

avoua qu'il avait reçu d'un chef de barricades, qu'il ne nomma pas, l'ordre d'incendier le plus de maisons qu'il pourrait, à son choix. Il ne savait point que les troupes françaises occupaient le quartier, et il était venu imprudemment se jeter au milieu d'elles. Il fut appuyé contre un mur et fusillé; un coup de feu tiré de près enflamma le pétrole dont il était porteur, et le cadavre brûla sur place. Ce fait semble démontrer qu'il y eut des hommes, — peut-être des fuséens du docteur Parisel, dont le citoyen Lutz était le commandant, — qui furent spécialement outillés pour l'incendie.

Les communards de mauvaise foi, — ils sont nombreux, — n'acceptent qu'un seul incendie, celui du château des Tuileries, — repaire des tyrans. Ils répudient les autres; ils s'en lavent les mains dans l'huile de pétrole et disent : Ce n'est pas moi; j'excepte cependant un groupe de contumax, réunis sous le nom de *commune révolutionnaire*, dont je parlerai bientôt, et qui a le courage de revendiquer hautement sa part de responsabilité dans tous les désastres prémédités. Un ambitieux, qui a cru faire sa fortune politique et militaire en servant cette détestable cause, ne s'y trompe pas cependant, et, sans ménagement, à l'heure suprême, à l'heure où l'on ne ment pas, il dénonce les coupables. « L'odieux de ces incendies n'a pas besoin d'exagération, a écrit Rossel; la majorité de la commune peut être justement accusée de ces crimes; Félix Pyat et les blanquistes en sont les instigateurs (1). » Par le mot majorité, Rossel entend la partie violente qui, en opposition aux économistes, vota pour la création du comité de salut public. Il n'a pas tort, son accusation porte juste, et cependant parmi les membres de cette majorité excessive il s'en trouva un que les incendies désespérèrent : c'est Clovis Dupont, un vannier de Saint-Cloud, où il avait reçu jadis, après sollicitation, des secours sur la cassette impériale. Il avait motivé ainsi son vote en faveur du comité de salut public : « Attendu que si la commune a su se faire aimer de tous les honnêtes gens, elle n'a pas encore pris les mesures nécessaires pour faire trembler les lâches et les traîtres, et que, grâce à cette longanimité intempestive, l'ennemi a peut-être obtenu des ramifications dans les branches essentielles de notre gouvernement. » Il voulait donc bien que l'on fît trembler, mais il ne voulait point que l'on brûlât. Au moment des dernières batailles, Clovis Dupont était délégué en qualité d'ajoint à la mairie du IIIe arrondissement. Le 24 mai, alors que les ordres d'extermination étaient expédiés de tous côtés, il ne craignit pas de s'adresser directement au comité de salut public et de lui écrire : « L'Hôtel de Ville et la préfecture de police sont la proie des flammes; en continuant l'incen-

(1) Rossel, *Papiers posthumes*, p. 181-183.

die, nous pouvons atteindre les nôtres, et cela ne doit pas être. Nous avons le droit de nous faire sauter la cervelle, mais jamais celui de brûler les maisons où sont enfermés des femmes et des enfans. Des fusils, des canons et des mitrailleuses aux barricades, soit, mais, je le répète, cessons l'incendie (1). » Cette honnête protestation ne fut pas entendue, et le volcan révolutionnaire continua à se vomir lui-même.

Les incendiaires avaient souci de faire évacuer les maisons avant de les brûler. Au ministère des finances, qui fut saturé de pétrole, on prescrivit à tous les employés de se retirer; puis on mit le feu dans le cabinet du secrétaire général (2). A l'Hôtel de Ville, le 24 mai, pendant les heures nocturnes du matin, il n'y avait plus personne; seuls les chefs d'incendie étaient à leur poste; l'un d'eux, le plus considérable, monté dans le campanile, écoutait et regardait; il devait allumer les foyers préparés aussitôt que les troupes françaises apparaîtraient aux Halles. Un des incendiaires, Auguste-Adolphe Girardot, qui la veille était aux Tuileries, a complaisamment raconté comment les vastes constructions de l'Hôtel de Ville ont été si rapidement enflammées et consumées. « De distance en distance, on a placé des barils de poudre qui alternaient avec des bonbonnes de pétrole; l'huile coulait, on l'a allumée, ça n'a pas été plus difficile que ça (3). »

III. — L'ARMÉE FÉDÉRÉE.

C'était facile, en effet, et l'on pourrait appliquer à presque tous les chefs de la commune le mot dont Rossel a marqué Félix Pyat : « Ce misérable se préoccupait plus de se venger de la défaite que d'arracher le succès aux ennemis de la révolution. » Ils ont combattu dans Paris, non pas pour s'assurer la victoire, mais comme l'on dit, pour faire payer cher leur défaite. Ils savaient tous, à n'en pas douter, qu'ils seraient vaincus aussitôt que les soldats français auraient dépassé les fortifications. Cela peut paraître étrange, mais cela est ainsi. Cependant ils paraissaient invincibles dans Paris même, dans Paris, où ils avaient élevé quatorze forte-

(1) Procès Clovis Dupont; déb. cont., quatrième conseil de guerre, 31 juillet 1875.

(2) Il y eut deux incendies bien distincts au ministère des finances : l'un produit le lundi 22, par un obus venu des batteries françaises : il fut éteint par les pompiers et les fédérés; l'autre allumé le mardi 23 intentionnellement, après que des touries de pétrole avaient été versées dans les appartemens. Les communards ont toujours volontairement confondu ces deux incendies et rejettent sur l'armée française la responsabilité de la destruction du ministère, qui leur incombe absolument.

(3) Procès Girardot; déb. contr., neuvième conseil de guerre, 24 avril 1872.

resses redoutables, dans Paris, plein de leurs troupes, armé de plus de mille pièces d'artillerie, regorgeant de munitions et où chaque grand monument pouvait exiger un siège régulier. Il a suffi au drapeau tricolore de se montrer pour que la grande pyramide qui portait le drapeau rouge oscillât sur sa base et se désagrégeât. Si l'on avait pu profiter du premier effarement de la commune, elle s'évanouissait comme un fantôme. Dans la nuit du 21 au 22 mai, elle se crut morte ; elle écouta et, n'entendant personne venir, elle reprit courage, sonna le rappel, rassembla ses hommes et prépara ses funérailles. Du moment que la surprise n'avait point permis d'aller jusqu'à elle et de l'étrangler dans sa bauge, elle devait vaincre et pourtant fut vaincue. Quelques-uns de ses apologistes ont accusé l'incapacité des chefs militaires; d'autres ont accusé l'incapacité des chefs civils qui délibéraient toujours au lieu d'agir. Les deux reproches sont fondés, et nous ne les discuterons pas, car il est certain que ni dans ses armées, ni dans ses conseils, la commune ne posséda ce que l'on appelle un homme de tête. Avait-elle même un homme d'action? J'en doute, car la cruauté n'est point de l'énergie, et il me semble qu'elle n'était composée que d'un tas de bavards qui s'écoutaient parler et n'écoutaient pas les autres. Quand bien même ses armées eussent été commandées par un général intelligent et sérieux, aurait-elle pu tirer meilleur parti du troupeau qu'elle appelait ses troupes? J'en doute. L'indiscipline y régnait à l'état épidémique, et l'alcoolisme l'avait ravagé. Jamais plus nombreuse agglomération d'ivrognes ne fut vue sur terre; les bataillons titubaient en marchant et s'arrêtaient parfois pour ramasser leurs chefs. Dans les dernières heures, reculant toujours devant nos soldats, ne sachant pas pourquoi ils n'étaient pas victorieux puisqu'on leur avait promis la victoire, irrités, soupçonneux, s'accusant les uns les autres, se traitant de Versaillais et voyant partout la trahison autour d'eux, ils se fusillaient et croyaient faire acte de vertu en criant : Mort aux traîtres ! Ils n'en allaient pas moins en débandade, furieux, cherchant de ci de là les membres de la commune qui les avaient trompés et voulant « les coller au mur. » La commune cependant ne leur ménageait ni l'eau-de-vie, ni les encouragemens. Jusqu'à la minute suprême, elle ment, et elle verse des calomnies en pâture aux malheureux qu'elle a abrutis. Voici la dernière affiche qu'elle fit placarder, le vendredi 26 mai au matin, dans les quelques quartiers de Paris qui lui restaient encore : « Les gardes nationaux de service à la place de la Bastille ont battu trois bataillons Versaillais et leur ont enlevé quatre drapeaux tricolores à franges d'or surmontés de l'aigle bonapartiste. Courage, citoyens, tenez ferme et nous vaincrons. » Nous vaincrons! L'avant-veille,

on avait vaincu l'archevêque, et le jour même on allait vaincre quelques vieux prêtres à la rue Haxo.

La cause était trop mauvaise, elle était fatalement perdue. Elle n'était qu'une apparence et n'avait aucune réalité. Boire de l'absinthe, manger du cervelas, piller quelques maisons particulières, dévaliser les caisses publiques, fermer les églises, supprimer le service des mœurs, incarcérer les honnêtes gens et être gouverné par des idiots enragés, ne constitue pas un principe sur lequel on puisse appuyer une révolution. Ils se rendaient compte de cela bien vaguement, il est vrai, mais assez cependant pour avoir eu une sorte d'indécision qui jamais ne leur a permis d'échapper à leur logomachie habituelle, et de prendre une résolution. Ils tenaient Paris, cela n'est pas douteux, ils le savaient, ils en étaient très fiers; mais en même temps ils sentaient que la conscience de Paris se soulevait naturellement contre eux, et ils n'étaient point rassurés. C'est là surtout ce qui fait leur faiblesse et donne à tous leurs actes une incohérence extraordinaire. A y regarder de très près, on s'aperçoit que la commune a été le règne de quelques enfans malfaisans, qui n'eurent ni volonté, ni consistance, ni programme, et qui remplacèrent tout cela par des actes de violence. Comme législateurs, ils sont au-dessous du grotesque, comme militaires, ils sont fort médiocres et deviennent d'une nullité complète dès qu'ils ne sont pas abrités derrière un épaulement ou derrière une barricade. Les fédérés, — ces fameux soldats de la revendication sociale, — me paraissent avoir donné bien souvent du fil à retordre à leurs chefs, car ils n'obéissaient que lorsque la fantaisie leur en prenait. Toutes les lettres des commandans de forts, des officiers supérieurs que l'on possède, ressemblent à des cris de désespoir. Cela donne une singulière idée de ce prétendu dévoûment à la « cause sacrée » dont on a fait, dont on fait encore tant de bruit dans les journaux communards. On a trop parlé d'héroïsme, je crois qu'il en faut rabattre. Des batailles du siège, ils avaient conservé un souvenir qui les a trompés; alors plus d'un bataillon était sorti de Paris, avait refusé de courir aux Allemands et avait été récompensé (1). Il n'en était plus ainsi; on ne pouvait plus compter sur la ligne, car cette fois c'était la ligne qu'il fallait combattre. On se trouvait en présence des *capitulards*, et l'on s'apercevait avec angoisse qu'ils

(1) Ils (un régiment de garde nationale, affaire de Buzenval) sont restés dans le parc de Bois-Préau à faire la soupe, ils l'ont même faite deux fois. Le colonel de Miribel les envoya chercher par son aide de camp; ils ont trouvé je ne sais quel prétexte et ne sont point venus. Le soir, ils sont rentrés à Paris, et ce régiment, dont je viens de citer les exploits, a reçu à son retour huit croix, huit médailles et six citations. (Déposition du général Ducrot devant la commission d'enquête parlementaire sur le 18 mars, t. III, p. XXIV, — éd. 1872).

ne capitulaient pas du tout. Aussi que de plaintes, que de récriminations! Les officiers se dénoncent entre eux, les soldats accusent leurs officiers; les officiers se plaignent de leurs soldats; ce n'est plus de l'indiscipline, c'est de la dissolution. Les chefs eux-mêmes ont entre eux des façons d'agir inqualifiables, ils s'injurient, se gourment et se battent comme des crocheteurs. Un sieur B..., sous-intendant, qui a commandé le 178e bataillon, est convoqué à la place, pour rendre compte de sa gestion à son successeur en présence d'Hippolyte Parent; le sieur B... paraît ne pas fournir des explications satisfaisantes, ce qui lui procure quelques désagrémens : « Le commandant R... m'a frappé et jeté par terre en présence du citoyen Parent; ce dernier n'y a pris aucune part d'abord, mais ensuite il m'a insulté en plein bureau et en présence de témoins. » Il n'en est que cela. Le pauvre diable malmené et battu se contente d'écrire le 26 avril à la commission exécutive pour lui demander justice. Il garde pour lui les injures et les soufflets qu'il a reçus, quitte à les rendre en temps opportun à un de ses inférieurs. Dans l'escadron des cavaliers de la république, que jamais l'on ne parvint à former complètement, le lieutenant colonel ivre prenait à la gorge un capitaine également ivre, et roulait avec lui sur le fumier des écuries du quartier de l'Alma. Les cavaliers, divisés en deux factions adverses, adressaient pétition sur pétition au délégué à la guerre, pour faire révoquer, pour faire maintenir le lieutenant colonel : « Il n'entend rien à la guerre, il était trompette. — C'est un admirable soldat, c'est un héros. » La délégation classait, annotait les rapports, les mémoires et n'osait prendre une décision; car la moitié menaçait de déserter, si le lieutenant colonel était remplacé; l'autre moitié se refusait à tout service, s'il n'était révoqué. J'ai entre les mains les pièces de cet étrange conflit auquel mit fin l'arrivée de l'armée française. Si l'on pouvait regarder, dans presque tous les bataillons on trouverait facilement trace d'historiettes analogues.

On avait beau recommander la vigilance aux fédérés, leur dire que le salut de la république était en eux et non ailleurs, exciter leur émulation et leur montrer les Versaillais dont il fallait repousser les approches, ils n'en tenaient compte; quelque chose parlait dans leur cœur plus haut que l'amour de la commune, que les grands mots d'honneur et de devoir avec lesquels on essayait de soulever leur courage, c'était le goût de l'eau-de-vie. Vers les derniers jours même, lorsque l'armée française précipite ses attaques et montre ses têtes de colonnes derrière la gabionnade de ses tranchées écrasant les remparts, ils se sentent invinciblement sollicités par le cabaret et ils y courent plus vite qu'au feu. Dans un rapport adressé le 18 mai à Édouard Moreau, je lis : « Redoute de Cli-

chy : une ronde faite dans le courant de la soirée d'avant-hier a trouvé la barricade abandonnée et les servans en état d'ivresse. » Avant-hier, c'était le 16, le jour où la colonne de la place Vendôme s'était abattue sous l'effort des cabestans de la commune. Les fédérés de la redoute Clichy, ne s'apercevant pas qu'ils étaient courbés sous la plus vile des servitudes, avaient sans doute voulu célébrer ce triomphe en chantant le refrain de Pierre Dupont :

Buvons à l'indépendance du monde.

Dans ce même rapport, je trouve une indication qu'il faut noter : « Montrouge est assez calme; Hautes-Bruyères est de même. Trois hommes arrêtés pour avoir soi-disant mis le feu au château d'Arcueil; l'ordre fut donné par le commandant du 101e bataillon. » Le commandant du 101e bataillon, c'est Sérizier; les trois hommes arrêtés, et plus d'un avec eux, sont des dominicains qui doivent périr comme l'on sait.

Ce 101e bataillon est resté cher aux admirateurs de la commune; c'était le bataillon sacré. Qu'était-ce que la légion thébaine et que valurent les trois cents des Thermopyles auprès de ces hommes d'élite? Lorsque dans la séance du 18 août 1872, tenue à Londres par la société des réfugiés de la commune, Léopold Caria, Eudes, Émile Moreau se disent leurs vérités, l'un d'eux s'écrie avec orgueil: J'avais le 101e derrière-moi! Que le 101e fût une bande d'assassins, nul n'en peut douter; mais d'après la légende qui s'est formée autour de lui et qui a cours aujourd'hui, on pourrait du moins imaginer qu'il fut vaillant à la guerre, solide au feu, plein d'abnégation pour sa cause et discipliné; on se tromperait. Les grandes déroutes ne sont point encore survenues; on peut jusqu'à un certain point croire à un succès possible; nul découragement n'a dû, par conséquent, atteindre « ces âmes de bronze et d'acier. » Ils combattent, ils aspirent à la gloire et attendent avec impatience l'heure de monter au Capitole. On le croit, on l'a dit, on le répète. Ce n'est point l'avis de l'homme qui les eut sous ses ordres. Le colonel commandant le fort de Bicêtre, Paul Vichard, qui a une fort belle écriture et une orthographe rare sous la commune, est moins enthousiaste que l'histoire communarde, et le 29 avril, il adresse à son général en chef, Valéry Wroblewski, une lettre qui doit trouver place ici : « Mon général, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner des ordres pour que le 101e bataillon soit remplacé immédiatement; son esprit d'indiscipline est un danger pour la défense : impossible de compter sur cet effectif. Il y a eu hier au soir et dans la nuit, de la part de ce bataillon, insubordination et rébellion; j'ai dû faire doubler le poste de po-

lice par le 239e. Il était tout simplement question de la part du 101e de s'emparer du fort, après s'être assuré à main armée du commandant de place, menaces de mort, faire sauter le fort, etc. Je profite de la circonstance pour vous rappeler que le 184e bataillon s'est déjà mis en état de rébellion à la redoute des Hautes-Bruyères et qu'il est urgent de le remplacer également. Il y a donc urgence à faire relever le 101e et le 184e bataillon. — P. S. Je vous prie de donner des ordres pour que tous les bataillons au fort de Bicêtre soient relevés au plus tôt. C'est le seul moyen de rétablir la discipline et la propreté. » Le lecteur reconnaîtra sans peine que le 101e n'avait pas absolument tort; il est désagréable de faire le coup de fusil, de se jeter à plat ventre pour éviter les obus et de coucher dans des casemates; il est plus facile d'assassiner un vieux pharmacien dont on vide la cave; il est plus divertissant de chasser aux pères de Saint-Dominique. C'est en cela surtout que consista l'héroïsme du 101e et c'est cela qui le fait immortel pour les admirateurs de la commune.

On invoque tout prétexte pour quitter les avant-postes et abandonner les forts. Les motifs ont parfois une naïveté qui n'est pas à dédaigner; de Montrouge on écrit le 20 mai à la délégation de la guerre : « Les gardes du 260e bataillon demande à êttre relevé seulement 48 heures pour netoyer la vermine qui les ronge et repartir après. Par ce moyen je pourrai repartir avec le triple d'hommes. Le commandant P. » De tous les forts, de tous les ouvrages avancés, de tous les postes exposés au feu de l'armée française, s'élève le même cri : « Nous demandons à être remplacés ». Le métier leur paraît trop dur, le service est trop pénible; on a beau doubler, tripler les rations de vin et d'eau-de-vie, c'est triste de boire derrière les sacs à terre, et cela ne vaut pas le cabaret. En outre, le sou de poche manquait souvent, car, malgré les efforts de Jourde, la solde était irrégulièrement payée, surtout aux bataillons qui n'étaient pas dans Paris même. Dans plus d'un fort, on était mécontent et prêt à la révolte; bien des hommes auraient volontiers jeté leur fusil et auraient décampé s'ils avaient su où ramasser du pain, si Versailles leur en eût offert. Ce fut une grande faute de ne pas ouvrir une caisse où l'on eût payé la désertion fédérée à bureau ouvert. La moitié de l'armée de la révolte, même aux derniers jours, aurait mis bas les armes. On acheta quelques généraux et quelques colonels, je le sais; en outre de quelques écus, on en paya plusieurs avec des ordonnances de non-lieu; mais c'était le soldat, le simple garde national, qui ne trouvait à manger que sous l'uniforme, qu'il fallait attirer à soi, enlever à l'insurrection et rendre à la légalité. C'était facile, et l'histoire constatera avec surprise qu'on ne l'a même pas tenté.

Je pourrais citer vingt lettres dans lesquelles les chefs de corps, colonels ou commandans, ne laissent pas ignorer que leurs hommes sont harassés, que le découragement les a saisis, que toute débandade est à craindre si on ne les retire pas des avant-postes pour les ramener dans Paris. Ceux-là, du moins, étaient à la fatigue et au combat, on peut comprendre qu'ils aient demandé du repos et se soient lassés d'être toujours en alerte. Mais ceux que l'on faisait sortir de leur casernement pour les envoyer aux fortifications n'y allaient qu'en rechignant. Ils se réunissaient assez régulièrement au lieu d'assemblée, causaient entre eux, ne tardaient pas à apprendre ou à deviner qu'on les réservait à un service de guerre, et alors, par les rues voisines, par les portes cochères, par les passages à double issue, ils disparaissaient les uns après les autres. Bien souvent un commandant parti avec un bataillon s'est trouvé, au bout de dix minutes, ne plus marcher qu'à la tête d'une compagnie ou même d'un peloton; il ne savait que faire, se désespérait et écrivait des lettres dans le genre de celle-ci : « Mon général, après vos ordres que j'ai *reçu* de sortir de la place Vendôme pour me rendre immédiatement au fort d'Issy, j'ai réuni mon bataillon et je suis parti. Sur six *cent* hommes *présent* sur la place, je ne me trouve qu'avec une *trenteine* d'hommes environ. Tout le reste m'a quitté, soi-disant qu'ils ne voulaient pas partir avec des fusils à piston. Arrivé à dix heures du soir à la porte de Versailles, après avoir fait tout mon possible pour faire marcher les hommes et m'ayant abandonné, me trouvant dans une pareille position, j'ai cru prudent de m'arrêter à la porte de Versailles, afin que je sache ce que je dois faire après ce désagrément qui m'est arrivé. — L. V., chef de bataillon du 91e sédentaire. » On comprend d'après cela que la cour martiale, instituée par la commune, fonctionnât sans désemparer; mais c'est en vain qu'elle frappait avec brutalité sur les récalcitrans, elle ne les poussait guère aux combats d'avant-poste; on eût dit qu'ils se réservaient pour la bataille dans Paris.

Ce n'est pas seulement un malheureux chef de bataillon, ahuri et faible, qui ne réussit pas à entraîner ses hommes; le délégué à la guerre n'est pas plus heureux : le comité central, qui tient en main toute l'armée de la fédération, se brise contre l'obstacle inconsistant et invincible de la mauvaise volonté. On peut agir sur un homme qui refuse le service; mais sur cent, sur mille, sur cinq mille, cela est impossible; on reste impuissant. Cependant, comme il faut se maintenir quand même au pouvoir usurpé, comme on ne peut rester le maître qu'à la condition d'obéir aux basses vanités de la populace, on fait des proclamations burlesques pour lui dire qu'elle est héroïque. Rossel, qui a bien connu les fédérés, car il a follement essayé d'en faire une troupe régulière, Rossel, qui

n'a pas assez de mépris pour eux lorsqu'il en parle après la faillite de son ambition, Rossel, dans sa lettre de démission adressée le 9 mai à la commune, a dévoilé d'un mot l'effroyable désarroi où ces bandes et leurs chefs se perdaient : « Les chefs de légion délibéraient... Il résulta de leur conciliabule un projet au moment où il fallait des hommes, et une déclaration de principes au moment où il fallait des actes. Mon indignation les ramena à d'autres pensées, et ils me promirent pour aujourd'hui, comme le dernier terme de leurs efforts, une force organisée de douze mille hommes avec lesquels je m'engage à marcher à l'ennemi. Les hommes devaient être réunis à onze heures et demie. Il est une heure et ils ne sont pas prêts; au lieu d'être douze mille, ils sont environ sept mille. Ce n'est pas du tout la même chose. — Je ne suis pas homme à reculer devant la répression, et hier, pendant que les chefs de légion discutaient, le peloton d'exécution les attendait dans la cour. » Rossel recula cependant devant la répression. Son sort se décida ce jour-là. S'il n'avait pas renvoyé les pelotons d'exécution, il ne serait pas mort au plateau de Satory.

Au moment où Rossel écrit cette lettre, la commune a pourtant une armée formidable, bien supérieure à celle que la France peut lui opposer. Ses deux cent cinquante-quatre bataillons lui donnaient cent cinquante mille combattans, dont soixante-quinze mille exclusivement réservés pour les combats devaient toujours être aux grand'gardes. Malgré cela, son maître par excellence, le comité central, ne peut pas même rassembler douze mille hommes pour tenter un coup désespéré aux environs d'Issy. Les absens se retrouveront derrière les barricades et y tiendront durement nos soldats en échec. A ce moment, tout le front de défense semble abandonné, non par les officiers supérieurs qui s'y maintiennent quand même, mais par la commune qui délibère, par le comité de salut public qui discute, par le comité central qui conspire et brigue le pouvoir. Le 9 mai, Rossel disparaît; le jour même, dans la soirée, Delescluze est nommé délégué civil à la guerre; le lendemain il s'installe, et voici la première lettre qu'il reçoit : « Petit-Vanves, le 10 mai 1871. — Citoyen ministre, on ne sauve pas la situation avec les mains vides. Ce qui était bon hier n'est plus tenable aujourd'hui. Les Versaillais entourent le fort de Vanves, — point d'artillerie, — point de munitions, — point d'infanterie. — Le colonel de génie, chef d'état-major, ROZADOWSKI. » Partout il en est de même, partout on demande des secours, des hommes, des canons, de quoi se battre, en un mot; les trois pouvoirs qui se disputent Paris sont trop révolutionnaires pour ne point obéir à la tradition. Ils font des discours, rédigent des proclamations et déclarent s'appuyer sur un principe invincible. Comment ne l'a-t-on pas su à

Versailles? comment n'a-t-on pas connu l'incohérence et la faiblesse de tous ces gens-là, et comment n'en a-t-on pas profité?

A partir du 18 mai, les rapports se multiplient, très précis, très inquiétans. « Les Versaillais se massent, — les parcs d'artillerie s'approchent, — les tranchées sont à tant de mètres du fossé, — une attaque est imminente, — dans les villages situés entre Paris et la Seine, on dit que les Versaillais entreront demain, — on dit qu'ils entreront cette nuit. » Rien ne les réveille, ils dorment debout comme les fakirs de l'Inde perdus dans la contemplation de l'ombilic démagogique et social. Encore à l'heure qu'il est, après huit années, ils ne croient pas à leur défaite et ils s'imaginent très sincèrement qu'ils ont été trahis. Oui, certes, trahis par leur ignorance, par leur infatuation, — et, disons le mot, — par leur bêtise. Aussitôt que les soldats français sont entrés, et que le premier mouvement de stupeur est passé, ils se retrouvent. Ils sont bien là sur leur terrain, sur le terrain des émeutes et des barricades, des machines infernales et de la lutte individuelle, où chacun est son propre stratège. Ils dirigeront d'abord leurs forces vers la circonférence, les ramèneront ensuite au centre et tiendront ainsi pendant sept jours avec une fermeté que jamais dans aucune circonstance ils n'ont montrée dans les combats d'avant-postes. Dès la nuit du 21 au 22 mai, les délégués se rendent dans leurs arrondissemens pour en diriger la défense, et il se produit alors un fait singulier d'où l'on peut inférer que chacun ne pensait qu'à son salut particulier et oubliait volontiers le salut commun. Chaque délégué écrit à la guerre pour avoir du secours, pour demander des hommes; l'arrondissement qu'il commande est le plus important, c'est celui-là qu'il faut défendre avant tout autre. — Delescluze alors, de sa fine et claire écriture, répond lui-même : « Paris, 3 prairial an 79. Citoyen, impossible de vous envoyer des troupes en ce moment. Le comité de salut public a nommé un colonel chargé de prendre le commandement supérieur de l'arrondissement. Vous aurez à vous entendre avec lui pour la défense. Faites l'impossible, ce n'est pas trop vous demander. Le comité de salut public compte sur vous. » Chacun, en réalité, fit de son mieux, c'est-à-dire fit le plus de mal qu'il put. Pendant toute cette bataille de sept jours, il n'y eut qu'une seule action vraiment militaire, la défense de la Butte-aux-Cailles par Wroblewski. Partout ailleurs, ce fut une série de rencontres où la stratégie communarde dévoila son incurable incapacité; partout, même dans les positions les mieux fortifiées, ils laissèrent tourner leurs barricades, comme s'ils n'avaient jamais imaginé qu'ils pouvaient être pris à revers.

Le combat dans les rues fut farouche; là, mais là seulement, il y eut des actes de courage extraordinaires, et l'on ne peut s'empê-

cher de répéter ce lieu commun, qu'il est regrettable de voir dépenser tant de vaillance pour une si mauvaise cause. La plupart de ces hommes étaient arrivés à un état de surexcitation morbide qui les rendait semblables à des aliénés. Dans certaines scènes dont j'ai le tableau sous les yeux, le désordre de l'esprit est évident. J'ai entre les mains un récit confidentiel extrêmement curieux. Celui qui a écrit cette confession dans la cellule d'une maison d'arrêt ne se doute guère qu'elle est venue jusqu'à moi : je ne le nommerai pas; je le regrette, car je n'aurais à en dire que du bien; dans les fonctions civiles qu'il a exercées, il a déployé des qualités de bonté naïve très remarquables; il a sauvé plus d'un persécuté, il a secouru les blessés, quêté pour les veuves et donné des exemples d'humanité qui malheureusement sont restés stériles dans le milieu où son inexpérience l'avait égaré. Chef d'un service nombreux, il avait notifié sa démission pour éviter d'enrégimenter ses hommes parmi les combattans, et, craignant à son tour d'être forcé de prendre les armes contre la vraie France, il s'était réfugié le 18 mai à l'Hôtel-Dieu sous prétexte de maladie.

Il raconte les scènes étranges dont il a été le témoin en termes que je ne puis que reproduire : « Lorsqu'il fut question de faire sauter Notre-Dame (24 mai, onze heures du matin), on nous a fait tous habiller. En descendant, j'ai rencontré R. et un autre de mes agens qui venaient me chercher, prêts à me défendre; R. m'apportait un sabre d'officier. Le quartier était en feu, les balles sifflaient de toutes parts. En arrivant place Maubert, j'ai trouvé la maison que j'habitais envahie par une horde de gens. Il y avait là vingt hommes armés pour piller et voler; d'autres étaient là pour me faire marcher avec eux. A ce moment, j'ai pris le parti de faire porter mon sabre sur une barricade pour donner à entendre qu'à aucun prix je ne voulais me battre. A ce signal, les hommes raisonnables se sont dispersés et ne demandaient pas mieux. Un fou s'est précipité dans ma chambre, O..., un des adeptes les plus enragés de la commune. Cet homme me dit qu'il venait de fusiller C. et de jeter son cadavre à la Seine, que huit autres avaient subi le même sort et qu'il en avait encore dix à fusiller. Ma femme et moi, nous sommes restés la bouche béante, et personne n'a osé dire un mot (1). Pour donner une idée de l'exaltation de ce fanatique, voici, autant que se rappelle ma pauvre tête qui éclatait, ses paroles : « Embrasse-moi, — il m'embrasse, — Ferré va mourir et sauter avec la préfecture. — J'ai dit adieu à ma femme — Ce n'est pas moi que tu vois, c'est mon ombre. J'ai dit à Ferré : Mourons ensemble. Embrasse-moi

(1) D'après la suite du récit qui est un peu confus, cet illuminé qui avait fusillé tant de monde n'aurait, en réalité, tué personne.

Ferré, va mourir! » Des voix avinées hurlaient: Descendrez-vous, lâches! Cette demi-heure est restée dans ma mémoire comme un des cauchemars les plus terribles de ma vie. Je pris ma femme dans mes bras; nous nous sommes réfugiés dans une maison où j'ai trouvé une chambre. J'y étais à peine qu'un obus éclatait. L'illuminé m'avait suivi, il répétait : J'ai fusillé C.; Ferré va mourir; Ferré est mort maintenant; c'est moi qui ai tiré le premier coup de canon à pétrole sur le Palais-Royal! — Tout à coup on cria : Voici les Versaillais! Nous nous sauvâmes, et je trouvai asile à l'ancien collège écossais. — Si j'étais la justice, je ne trouverais qu'une peine à appliquer à tous ces gens que la politique des clubs a rendus fous : je les ferais mettre à Bicêtre. »

La place n'est pas mauvaise, et elle peut convenir à plus d'un; mais il ne faut cependant pas se méprendre et attribuer à la démence ce qui appartient à perversité. Si quelques-uns ont marché sur la route qui conduit aux cabanons des fous furieux, c'est qu'eux-mêmes ont choisi cette route et qu'ils s'y sont engagés résolument sans écouter les avertissemens qu'on ne leur épargnait pas. Qu'il y ait eu parmi eux des monomanes, — Allix ou Babick, — nul n'en doute; ceux-là ont été inoffensifs. Si à la minute suprême les autres ont touché la folie de près, la faute en est à eux. Ils ont développé avec passion tous leurs mauvais instincts, ils ont fait volontairement appel à la violence, parce qu'ils refusaient d'acquérir par le travail ce qu'ils convoitaient; ils ont menti, sachant bien qu'ils mentaient; ils ont été intentionnellement cruels, ils ont été féroces avec préméditation. Leurs actes de méchanceté ont été tels qu'ils ont pu faire douter de leur raison; mais l'excès dans la conception et l'exécution du mal est une maladie que les savans n'ont point encore déterminée; elle porte un nom en morale cependant et s'appelle l'envie; ceux qui en sont atteints sont responsables.

IV. — LE PATRIOTISME.

Ils sont d'autant plus responsables que, pour griser la population jusqu'au délire, pour la grouper en un corps d'armée prêt à toutes les fureurs, ils ont lâchement invoqué le salut de la patrie et la grandeur du sacrifice. Ce sera là leur honte éternelle. Ils ont masqué leurs ambitions, leurs projets de destruction, leur amour effréné du pouvoir derrière des prétextes menteurs, inventés pour les besoins de la circonstance et dont ils étaient les premiers à sourire. Ils avaient juré de se jeter dans le gouffre comme Curtius, et, quand le moment de tenir leur serment fut venu, ils allèrent simplement s'asseoir sur leurs chaises curules, s'y trouvèrent

bien et, parce qu'on voulut les en chasser, brûlèrent Paris. Rossel, que je cite souvent parce que son témoignage désintéressé est des plus précieux, les avait bien jugés : « Je cherchais des patriotes et je trouve des gens qui auraient livré les forts aux Prussiens plutôt que de se soumettre à l'assemblée. » Il ne pouvait se douter, du fond de la retraite encore ignorée où il écrivait ces lignes, combien il était perspicace. Si l'une de nos forteresses n'a pas été remise par les communards aux Allemands, c'est parce que ceux-ci ont refusé d'en prendre possession. Pour bien faire comprendre l'hypocrisie de ces manœuvres qu'ils qualifiaient de politiques, il faut revenir aux journées qui ont précédé le 18 mars et rappeler ce que j'ai déjà dit de l'organisation de la fédération de la garde nationale d'où sortirent le comité central et la commune.

Le lecteur se souvient qu'à la réunion générale des délégués des bataillons tenue le 24 février 1871, la motion suivante fut adoptée à l'unanimité : « Au premier signal de l'entrée des Prussiens dans Paris, tous les gardes nationaux s'engagent à se porter contre l'ennemi envahisseur. » C'est là le point de départ. De cet acte excessif, mais patriotique jusqu'à l'absurde, naît la commune; nous verrons bientôt quel est l'acte suprême de son existence. On ne fut pas long du reste à s'apercevoir que cette belle résolution de mourir aux portes mêmes de Paris pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer n'était qu'une facétie révolutionnaire pleine de vantardise, sans valeur et sans dignité. Lorsque les Allemands se donnèrent la mince satisfaction de venir camper pendant vingt-quatre heures dans une partie du VIIIe arrondissement, on dut, afin d'éviter toute chance de collision, entourer d'un cordon de troupes les quartiers dont la convention militaire leur interdisait l'accès. L'armée régulière était insuffisante, très diminuée et ne pouvait former qu'un rideau qu'il était indispensable de faire doubler, à courte distance, par une ligne de gardes nationaux. On était fort perplexe; la garde nationale était bien décidée, on l'a vu, à se jeter à coups de baïonnettes sur les Prussiens. On redoutait les événemens les plus graves et on ne savait trop comment parer aux éventualités que l'on prévoyait; une lutte entre l'armée allemande et l'armée parisienne eût incontestablement entraîné la ruine de Paris. Les forts étaient entre les mains de l'ennemi; la ville eût été pulvérisée. Le général Vinoy a pris la commission d'enquête pour confidente de ses inquiétudes et il lui a raconté comment il s'était facilement tiré de ce pas difficile : « Je fis appel à la garde nationale. Elle ne voulait pas marcher, ce qui me dérangeait beaucoup. » Un colonel dit alors : « Pour engager les gardes nationaux à se charger de ce service, il faudrait leur payer double journée. » Je répondis : « Mon Dieu! si cela peut les décider, va pour la double journée. Je signai l'ordre. Nous avons

trouvé ainsi à peu près trois cents gardes nationaux qui sont venus former la haie sur le boulevard Malesherbes moyennant une pièce de trois francs par jour. Plus tard d'autres sont venus, et un moment est arrivé où j'en avais plus que je n'en voulais (1). » Un patriotisme qui ne tient pas devant un petit écu aurait dû éclairer les hommes du gouvernement et leur apprendre que l'insurrection n'était pas à combattre, mais à acheter.

Aussitôt que les troupes françaises, poussées en hâte sur Versailles, ont abandonné Paris à la révolte, celle-ci se tourne avec humilité du côté des Allemands et leur fait toute sorte de protestations. Grêlier, délégué du comité central au ministère de l'intérieur, déclare que le nouveau gouvernement de Paris n'a pas à se mêler des conditions de la paix, et le délégué aux relations extérieures s'empresse de notifier que l'on fait la guerre à Versailles et non point à l'Allemagne. En arriver là un mois à peine après le serment du 24 février, c'est assez misérable; mais la commune ne devait pas s'arrêter de sitôt; elle a bu sa honte jusqu'à la nausée. L'Allemagne n'avait qu'un signe à faire, elle était obéie, et le ministre des États-Unis, M. Washburne, qui la représentait diplomatiquement depuis la déclaration de guerre de juillet 1870, n'eut jamais à insister pour obtenir immédiatement de n'importe qui, — Rigault, Cournet, Ferré, Protot, — la mise en liberté des prisonniers qu'il réclamait au nom de leur nationalité allemande, lorraine, alsacienne plus ou moins prouvée. On ne s'en tint pas là; des religieuses hollandaises incarcérées à Saint-Lazare furent immédiatement relâchées parce qu'elles se donnèrent pour Allemandes. A cet égard, on n'a aucun reproche à adresser aux hommes de la commune; ils respectèrent avec une ponctualité rare le droit des gens représenté par l'Allemagne, campée à Saint-Denis et installée dans les forts du nord.

Ces forts du nord tourmentaient la commune, qui eût bien voulu s'en emparer en payant, de notre poche, l'indemnité stipulée. Paschal Grousset essaya d'entamer à ce sujet une négociation à laquelle on ne répondit même pas (2). En séance à l'Hôtel de Ville, on s'en occupa; on adressa de nouvelles offres à l'Allemagne, qui fit la

(1) Rapp. de la com. d'enq. parl. sur le 18 mars; dép. des tém., t. II, p. 93, éd. 1872.

(2) *La Gazette de Francfort* a publié le 12 avril 1871 une correspondance de Munich, dans laquelle on prétend que la commune a offert 2 millions au général von der Thann pour obtenir de lui la remise du fort de Charenton. C'est là, je crois, un bruit calomnieux que l'histoire fera bien de ne pas accueillir. La question des forts préoccupa les gens de la commune jusqu'à la fin. Le 22 mai 1871, nos troupes étant déjà dans Paris, Alexandre Lambert, chef de la division de la presse au ministère de l'intérieur, écrit à Lefebvre-Roncier, chef d'état-major de Delescluze, pour lui annoncer que les troupes allemandes cantonnées à Dammartin ont reçu l'ordre de partir pour Metz; il ajoute en terminant : « Que devient la question des forts? Renseignez-vous. »

sourde oreille, fort heureusement pour la Banque de France, sur laquelle sans nul doute on se fût empressé de lever une contribution peu volontaire de 500 millions. La commune put voir par elle-même que les Allemands n'étaient pas disposés à lui témoigner quelque indulgence. Vers le 20 avril, le bruit se répandit que M. Thiers, acquittant une partie de l'indemnité de guerre, allait être mis en possession des forts du nord et du château de Vincennes. Cette rumeur s'accentua et troubla la commune, qui ordonna au commandant de Vincennes d'armer ses remparts de façon à résister aux troupes françaises, si elles se présentaient pour prendre garnison. Dans la journée du 22, quelques pièces d'artillerie furent hissées et mises en place dans les embrasures. Le 23, un officier, envoyé par le commandant en chef de l'armée allemande, faisait sonner en parlementaire à la porte de Charenton et signifiait aux membres de la commune qu'ils eussent à respecter scrupuleusement les conventions du 28 janvier. On ne se le fit pas dire deux fois; le soir même, les bastions de Vincennes étaient désarmés, les canons étaient rentrés au magasin, et le *Journal officiel* insérait le 24 une note explicative pour annoncer que le délégué à la guerre avait immédiatement fait droit à la réclamation de l'Allemagne.

Ce sont là des faits de guerre, des malentendus, si l'on veut, qui n'ont pas de sérieuse importance et qui démontrent seulement la platitude de la commune vis-à-vis de ces mêmes troupes allemandes que l'on devait exterminer, si elles osaient se montrer dans Paris. J'ai déjà raconté qu'Arnold, le membre de la commune, avait vainement tenté toute sorte d'efforts pour obtenir libre passage des insurgés à travers les troupes bavaroises massées entre Pantin et Aubervilliers; il nous sera un exemple du patriotisme dont ces révolutionnaires sans patrie étaient animés. Arnold avait fait partie de la classe des conscrits de 1857; il avait été exempté pour cause de myopie; le 3 septembre 1870, — la date est précieuse, — il fit renouveler son exemption et se trouva ainsi débarrassé des obligations du service de guerre qui incombait aux hommes de trente à quarante ans. Aussitôt après le 4 septembre, il entre dans la garde nationale et est nommé sergent-major au 64e bataillon. Il se fait déléguer au comité central et à la fin de février 1871, il est placé, en qualité de commandant, à la tête de son bataillon. Ce myope, qui n'y voyait pas assez pour marcher à l'ennemi, n'eut pas besoin de lunettes pour combattre ses compatriotes. Il se conduisit bien au fort d'Issy, et n'abandonna la lutte dans les rues de Paris qu'à la dernière extrémité. Se souvient-on que pendant la guerre Raoul Rigault se vantait d'être un « artilleur en chambre. »

Plus d'un membre de la commune regarda du côté des troupes allemandes lorsque la prise du fort d'Issy annonça une prochaine défaite. On ignore ce qu'ils ont pu dire entre eux et quelles résolutions ils ont prises dans leurs conciliabules secrets; mais l'un d'eux avait formulé ses idées par écrit : c'est Rastoul, nature méridionale très vive, très ardente, tout extérieure et sans méchanceté. Quoiqu'il fût assidu aux séances de l'Hôtel de Ville, son action ne s'exerça jamais pour les actes coupables, et vers la fin il conçut un projet qui ne manquait pas de grandeur. A son domicile du boulevard Magenta, on découvrit le brouillon d'un discours qu'il comptait adresser, — qu'il adressa peut-être, — « aux citoyens membres du comité de salut public et aux citoyens membres de la commune. » C'est écrit lestement, sans trop de ratures; on y sent l'œuvre d'un homme convaincu. La date a son importance, 22 mai; l'heure de la grande défaite va sonner; Rastoul la prédit à coup sûr, et, entraîné par un mouvement d'humanité, voudrait y soustraire l'armée de l'insurrection : «... J'ai acquis la triste conviction que la partie est perdue pour nous;... notre devoir impérieux est d'empêcher de verser inutilement le sang de nos concitoyens. » Il demande que l'on réunisse en assemblée générale, en congrès souverain, les membres du comité central, les membres de la commune, et qu'on leur fasse adopter la proposition suivante : « La commune de Paris et le comité central se reconnaissant vaincus viennent offrir au gouvernement de Versailles leurs têtes, à la condition qu'il ne sera fait aucune poursuite, qu'il ne sera exercé aucunes représailles contre l'héroïque garde nationale. Si cette proposition est acceptée, le sang cesse de couler à l'instant et nous sauvons la vie de plusieurs milliers de nos frères. »

Rastoul avait raison; si sa pensée généreuse avait pu éveiller quelques bons sentimens dans l'âme des hommes dont il invoquait le sacrifice, la guerre était finie; six mille cadavres n'ensanglantaient pas nos rues, les pontons restaient vides, et nul sinistre poteau n'était dressé à Satory. C'était trop demander à ceux qui vers la fin se battaient moins pour conserver leur proie que pour la détruire. Rastoul devine cela; il comprend que son projet chevaleresque sera repoussé avec horreur par ces révolutionnaires auxquels l'abnégation est inconnue, et, comme pour se faire pardonner la hauteur délicate de sa conception, il ajoute : « Dans le cas où ma proposition ne serait pas acceptée par vous, voici un second moyen que je vous propose. Si vous jugez la situation perdue, rassemblez le plus de gardes nationaux que vous pourrez en faisant battre la générale dans tous les quartiers. Faites rassembler tous les bataillons en armes sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant par exemple, et là, les bataillons massés avec armes et bagages,

tous les membres de la commune revêtus de leurs insignes, nous irons tous nous mettre sous la protection des Prussiens en leur demandant les moyens de nous transporter en Amérique. » Il m'a été impossible de savoir si ces deux projets avaient été discutés. Un homme qui n'a point quitté les débris de la commune, qui les a suivis jusque dans la soirée du 27 mai, m'a dit : « On a fait pendant les derniers jours tant de propositions extravagantes, il y avait partout une telle confusion et une telle manie de délibération, que je ne me rappelle plus rien de précis ; c'était comme dans une maison de fous où tout le monde aurait parlé en même temps (1). »

Si Rastoul a pu se faire entendre, s'il est parvenu à expliquer ses projets, le second seul a eu quelque chance de n'être pas rejeté ; se rendre aux « assassins de Versailles » eût paru une profanation à ces incendiaires, et mille fois ils eussent préféré devoir leur salut à l'intervention de l'Allemagne, qu'ils espéraient et qu'ils ont sollicitée. Si une tentative collective a été faite, nous l'ignorons (2), mais nous savons que, de Saint-Denis à Montreuil, les soldats prussiens et bavarois étaient sous les armes, prêts à repousser une émigration en masse des fédérés. Ceux qui dans la journée du 27 essayèrent de forcer les lignes entre Aubervilliers et Pantin n'eurent point à se louer de l'accueil qu'ils reçurent. Par ses forfaits, la commune en était arrivée à exaspérer nos ennemis eux-mêmes. Les insurgés qui purent, se dissimulant et se cachant, tromper la surveillance des vedettes allemandes furent rares ; presque tous ils furent arrêtés, gardés en lieu sûr et remis aux autorités françaises ; la commune devait expirer là où elle avait pris naissance, là où elle avait régné et terrorisé, à Paris. Le dimanche 28 mai, tout était terminé ; la pauvre ville blessée, saignante, humiliée, à demi brûlée, s'écroulant sur elle-même, ressemblait à un damné qui s'est échappé de l'enfer.

Toutes les barricades avaient été enlevées les unes après les autres, toutes les défenses intérieures que la révolte avait dressées contre la légalité étaient tombées. Était-ce bien la fin cette fois? Non, car le fort de Vincennes, occupé par l'insurrection, n'avait

(1) D'après Malon, cette proposition aurait été faite par Rastoul aux membres de la commune, réunis le 24 mai, à la mairie du XIe arrondissement. Voir *la Troisième défaite du prolétariat français*, p. 454.

(2) Dans le procès Arnold (déb. cont. 3e conseil de guerre, 12 janvier 1872) il est dit : « Les 24 et 25 mai, Arnold, muni des pleins pouvoirs des membres de la commune encore présens et réunis à la mairie du XIe arrondissement, pendant que l'Hôtel de Ville était en flammes, a tenté auprès de l'état-major prussien, à Vincennes, une démarche presque dérisoire pour arrêter la lutte. » La démarche d'Arnold est encore et avec obstination attribuée à Delescluze ; on s'appuie à tort sur la déposition d'un témoin spontané qui se trompa, en croyant avoir vu Delescluze, le 25 mai, à la porte de Saint-Mandé.

pas encore ouvert ses portes, il tenait toujours, faisait mine de résister, de résister à la France, mais non pas à l'Allemagne à laquelle il s'offrit et qui n'en voulut pas. Cette honte suprême ne nous fut pas épargnée, nous la devons, — et bien d'autres, — à la commune. Le commandant du château de Vincennes était un Lorrain, né à Nancy en 1815, et qui s'appelait Nicolas-Dominique Faltot; il avait pris possession du fort, le 24 mars, au nom de l'insurrection, et avec le titre de gouverneur. Pendant la guerre, il avait commandé le 82e bataillon de la garde nationale, et s'était si bien conduit à l'affaire de Buzenval qu'il avait été décoré. Loin d'exercer des vexations sur les habitans de Vincennes, il en protégea plusieurs; il paraissait de tempérament assez paisible, aimait à jouer au militaire et se plaisait à s'entendre appeler : citoyen gouverneur, ce qui est bien inoffensif. Tant que dura la commune, il resta au fort et n'eut à prendre part à aucune action militaire. Le 25 mai, les troupes allemandes, voulant garantir la zone neutre contre toute possibilité de combat, ont occupé la ville de Vincennes. Le lendemain 26, un officier de la garde nationale régulière, M. Pavillon, envoyé par le colonel Montels, entra en pourparlers avec Faltot et lui demanda de remettre le fort aux troupes françaises; Faltot discuta, parut tenir à faire une sorte de traité de capitulation et demanda des conditions écrites qui lui furent refusées.

Que se passa-t-il alors? Il est difficile de le savoir d'une façon précise. Un certain Merlet, spécialement chargé du service du génie, aurait tout préparé pour faire sauter le fort. Tonneaux de poudre placés dans les souterrains, reliés entre eux par des fils électriques. Les fils auraient été coupés par un portier-consigne, et le château eût ainsi échappé à une destruction imminente et certaine. Le seul fait que je puisse affirmer avec certitude, c'est que Merlet fut arrêté par des employés réguliers du fort, enfermé, et qu'il se brûla la cervelle. Le 28 mai, dans la soirée, Faltot, sommé une dernière fois de se rendre, apprit que l'armée de réserve commandée par le général Vinoy allait remplacer les troupes allemandes dans la ville de Vincennes et commencer l'attaque régulière. Il réunit alors ses officiers en conseil de guerre; de la délibération sortit la lettre que voici et que, comme l'on dit, tout commentaire ne ferait qu'affaiblir. Je la donne textuellement; Faltot l'a peut-être dictée, mais à coup sûr il ne l'a pas écrite, car il ne manquait pas d'une certaine littérature et jamais il n'eût commis les fautes d'orthographe que le lecteur va pouvoir apprécier :

« République française, liberté, égalité, fraternité. Place de Vincennes. — Fort de Vincennes, le 28 mai 1871. En présence des sommations qui lui sont faites par des soit-disants officiers de l'armée de Versailles, lesquelles lui ont refusés de montrer toust pouvoirs;

étant à bout de nourriture est privés de toutes soldes qui permette aux gardes qui sonst en ce moment au fort de Vincennes, solde servant à nourrir leurs familles, le clonel commandant soussigné après s'en être entendu avec les officiers de la garnison qui sonst tous de Vincennes et des environ a déclaré remettre entre les main des officiers dûment autorisés de S. M. I. R. allemande le dit forts dans les condition d'armement et de matériel où il se trouve actuellement sous la réserve qu'il sera distribué aux officiers qui en feront la demande des passeports pour se rendre hors de France, sous la garantie de la dite Majesté, que la garnison sortira en arme et que nul citoyen de Vincenne ne sera inquiété pour avoir pris la défense du fort. Quanst au colonel soussigné, il reste prisonnier de sa majesté allemande à qui il confie sa famille et sa vie. — Après lecture du présent, les soussignés tous les officiers de la garnison de Vincennes déclarent qu'ils demandent que le colonel Faltot jouisses des mêmes avantages que ceux qui sont mentionnés ci-dessus est d'autres parst. » Douze signatures d'officiers précèdent la dernière. « Le colonel commandant le fort, J. FALTOT. »

C'est ainsi que devaient finir les hommes de la fédération, de la guerre à outrance et des sorties torrentielles : à plat ventre devant l'ennemi.

C'est là le dernier acte, le testament de la commune; il la complète et lui donne sa vraie physionomie. Traître au pays jusqu'à la minute où elle expire, préférant tout à la France, dont elle n'a pu s'emparer. Les Allemands rejetèrent sans même y répondre la proposition du citoyen gouverneur. Dans la matinée du lundi 29 mai, le lieutenant-colonel Montels, à la tête de quelques hommes, fit mine d'attaquer le fort dont les portes semblèrent s'ouvrir d'elles-mêmes. Pendant que Faltot essayait d'introduire les Prussiens dans une place qu'ils n'avaient aucun droit d'occuper, et offrait ainsi la mesure du patriotisme de la commune, les chefs de l'insurrection, loin de suivre les généreux conseils de Rastoul, abandonnaient leurs soldats et fuyaient pour se soustraire aux arrêts mérités de la justice. Parmi les membres de la commune, bien peu eurent à s'asseoir sur la sellette des conseils de guerre; la plupart ont pu se réfugier à l'étranger, y porter leur rancune et y formuler leurs projets de revanche. Le repentir, ou simplement le regret, les a-t-il pénétrés? J'en doute; les programmes qu'ils ont délibérés nous prouveront bientôt que ni la défaite, ni le châtiment, ni l'indulgence ne sont parvenus à modifier ces hommes, qui resteront des révoltés tant qu'ils ne seront pas des maîtres.

MAXIME DU CAMP.

L'HISTOIRE NATURELLE

DES

SOCIÉTÉS HUMAINES

OU ANIMALES

I.

L'ORGANISME SOCIAL.

1. Herbert Spencer, *Principes de sociologie*, traduits par M. Cazelles, 1878; *Essais de politique*, traduits par M. A. Burdeau, 1879. — II. Espinas, *les Sociétés animales*, 2e édit., 1879. — III. Schæffle, *Bau und Leben des socialen Kœrpers*, Tubingue, 1875.

La constitution de la science sociale sur des bases positives semble la principale tâche de notre siècle. Jadis objet de pure curiosité et comme de luxe réservé à quelques penseurs, l'étude de la société et de ses lois finira par devenir pour tous, dans nos nations démocratiques, une étude de première nécessité. C'est que, par le développement même de la civilisation, chaque homme vit davantage non-seulement de sa vie propre, mais encore de la vie commune; le progrès a deux effets simultanés, qu'on a crus d'abord contraires et qui sont réellement inséparables : accroissement de la vie individuelle et accroissement de la vie sociale. Longtemps l'individu s'est persuadé que ce qu'il donnait à la société, il le perdait pour soi; longtemps aussi la société a cru que ce qu'elle accordait

à l'individu elle se l'enlevait à elle-même, comme un corps qui craindrait de laisser ses membres se développer et les emprisonnerait pour accroître sa propre force. De là cette vieille antithèse entre la société et l'individu qui caractérise l'esprit antique, et dont l'esprit moderne s'affranchit en montrant une harmonie dans ce qu'on prenait pour une opposition. Si grande est la solidarité entre l'individu et la société que, dans la pratique, l'un ne peut vraiment exister sans l'autre. Au point de vue théorique, la science même de l'individu et la science de la société sont de plus en plus inséparables : toute question philosophique et morale finira, selon nous, par apparaître comme une question sociale. La psychologie, en étudiant l'individu, s'aperçoit bientôt que les facultés et tendances individuelles sont en réalité un héritage de la race et de l'espèce, conséquemment de la société, et elle finit par se poser à elle-même cette question : — Que resterait-il dans ce que nous appelons notre *moi*, si on en enlevait tout ce que nous avons reçu d'autrui, et la conscience propre de chaque homme ne se réduit-elle point en un certain sens à la conscience commune de l'humanité? Si le moraliste à son tour, après avoir étudié la forme actuelle sous laquelle les lois morales apparaissent à l'individu, en suit l'évolution historique et en recherche sans préjugé l'origine naturelle, il se demandera : — Les lois morales qui s'imposent à l'individu sont-elles autre chose que les conditions générales de la société, et les conditions de la société sont-elles autre chose que les lois plus générales encore de la vie, soit physique, soit intellectuelle? De cette question, le métaphysicien doit passer à une autre : — Puisque la biologie et la sociologie se tiennent si étroitement, les lois qui leur sont communes ne nous révéleraient-elles pas les lois les plus universelles de la nature et de la pensée? L'univers entier n'est-il point lui-même une vaste société en voie de formation, une vaste union de consciences qui s'élabore, un concours de volontés qui se cherchent et peu à peu se trouvent? Les lois qui président dans les corps aux groupemens des invisibles atomes sont sans doute les mêmes que celles qui président dans la société au groupement des individus ; et les atomes eux-mêmes, prétendus indivisibles, ne sont-ils point déjà des sociétés? S'il en était ainsi, il serait vrai que la science sociale, couronnement de toutes les sciences humaines, pourra nous livrer un jour, avec ses plus hautes formules, le secret même de la vie universelle.

I.

La question finale que soulèvent les plus récens travaux sur la science sociale est la suivante : — Qu'est-ce en définitive qu'une

société, soit d'hommes, soit d'animaux? est-ce un véritable individu ayant non-seulement une vie propre, mais même une conscience propre? — Déjà les anciens philosophes, Platon et surtout Aristote, avaient représenté la société comme un grand corps vivant, un véritable animal à mille têtes. Déjà les poètes anciens et modernes étaient allés jusqu'à en décrire les membres :

.... Pendant que le bras armé combat au dehors,
La tête prudente se défend au dedans, car tous les membres d'une société, petits et grands,
Chacun dans sa partie, doivent agir d'accord
Et concourir à l'harmonie générale comme en un concert....
C'est pourquoi le ciel partage la constitution de l'homme en diverses fonctions
Dont les efforts convergent par un mouvement continu
Vers un résultat et un but unique : — la subordination....
Il y a dans l'âme d'un peuple une force mystérieuse dont l'histoire
N'a jamais osé s'occuper, et dont l'opération surhumaine
Est inexprimable à la parole ou à la plume (1).

La similitude entre les sociétés et les êtres animés, qui ne paraissait alors qu'une sorte de figure poétique, redevient chez les philosophes du XVIIIe siècle, comme autrefois chez Aristote, une analogie scientifique. Rousseau, dans son article de l'*Encyclopédie* sur l'économie politique, va jusqu'à déterminer les organes particuliers du *corps social*. « Le pouvoir souverain, dit-il, représente la tête, les lois et les coutumes sont le cerveau, les juges et les magistrats sont les organes de la volonté et des sens; le commerce, l'industrie et l'agriculture sont la bouche et l'estomac qui préparent la substance commune; les finances publiques sont le sang, qu'une sage économie, en faisant les fonctions du cœur, distribue par tout l'organisme; les citoyens sont le corps et les membres, qui font mouvoir, vivre et travailler la machine. On ne saurait blesser aucune partie sans qu'aussitôt une sensation douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé. » Cet organisme décrit par Rousseau représente parfaitement la société au point de vue des intérêts économiques; mais de nos jours on est allé plus loin. On considère ces rapprochemens entre le corps social et l'animal non comme de pures analogies, mais comme des identités qui expriment la réalité même avec une entière exactitude.

C'est à Auguste Comte que revient l'honneur d'avoir mis hors de doute l'intime lien qui unit la science de la vie avec la science de la société. Pourtant il recommandait à la sociologie de se tenir en garde contre les empiétemens de la biologie. M. Spencer, au contraire, tend à fondre les deux sciences en une seule. Dans ses *Principes de sociologie*, il entreprend de s'élever à une vue systématique des phénomènes sociaux et de dégager les lois qui les ré-

(1) Shakspeare, *Troïlus et Cressida*.

gissent; or ces lois, qui se résument pour lui dans celle de l'évolution, lui paraissent identiques aux lois mêmes de la vie. Dans un livre très remarquable sur la *Structure et la vie du corps social*, M. Schæffle, en bon Allemand, pousse la même thèse jusqu'au bout et l'appuie d'un grand appareil scientifique : il décrit minutieusement la *cellule* sociale, c'est-à-dire la famille, les *tissus* sociaux, les *organes* de la société, l'*âme* de la société. M. Jæger, dans son *Manuel de zoologie*, classe les sociétés parmi les êtres vivans et en analyse les caractères comme un naturaliste. En France, un jeune philosophe vient d'écrire, dans un esprit analogue, une œuvre vigoureuse où sont pour la première fois étudiées scientifiquement les sociétés animales, ébauches de la société humaine. Gardons-nous de ne voir là que de pures questions de philosophie spéculative : ces intéressans problèmes sur les rapports des individualités et des sociétés ont leurs conclusions pratiques dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral. Maintenant que les sciences naturelles sont justement en honneur, c'est dans leur domaine que les systèmes autoritaires vont à chaque instant chercher des argumens nouveaux et plus raffinés; c'est là aussi que les esprits libéraux doivent chercher un nouvel appui pour leurs théories. Nous voudrions montrer quel est sur ce point capital l'état actuel de la question. Déjà, dans une précédente étude sur la théorie de l'état, nous avons fait à l'école idéaliste sa part légitime; aujourd'hui nous devons faire celle de l'école naturaliste. Le problème s'agrandit, tout en demeurant au fond analogue : il ne s'agit plus seulement de l'état et des associations politiques, il s'agit des sociétés humaines en général et même des sociétés animales; nous passons du domaine purement juridique et politique dans le domaine de la biologie, nous abordons cette partie de la science sociale qu'on peut appeler l'histoire naturelle des sociétés. Recherchons donc la nature essentielle de « l'organisme social, » soit chez les hommes, soit chez les animaux. En premier lieu, au point de vue physiologique, n'est-ce pas une véritable *vie* qui anime les sociétés? En second lieu, a-t-on le droit d'en conclure, au point de vue psychologique, que les sociétés ont une véritable *conscience* d'elles-mêmes? Nous n'examinerons aujourd'hui que la première de ces questions, réservant la seconde pour une étude prochaine. Cet examen nous permettra de reconnaître si l'histoire naturelle des sociétés donne gain de cause à la politique autoritaire ou à la politique libérale.

Recherchons d'abord si M. Spencer et ses partisans n'ont pas raison d'assimiler la société à un organisme régi par les lois ordinaires de la vie. Quel est, selon tous les physiologistes, le premier

et le plus essentiel caractère d'un corps vivant? C'est que des parties dissemblables y concourent à la conservation du tout. Un végétal, par exemple, se compose de parties différentes, racines, feuilles, fleurs, dont chacune sert à conserver l'ensemble. Les conditions que ce concours suppose peuvent, selon nous, se réduire à deux : 1° la division des fonctions entre les diverses parties et la spécialité de ces fonctions; 2° leur solidarité et leur coopération à un but final. Or ce sont là aussi, il faut le reconnaître, les conditions de toute société animale ou humaine; reprenons-les chacune à part. D'abord, là où ne se trouve pas une *division de fonctions*, il n'y a point encore organisation proprement dite : par exemple, dans un monceau de sable, les diverses parties se ressemblent toutes et agissent de la même manière, chacune isolément, comme si les autres n'existaient pas; point de fonctions distribuées entre les divers grains de sable; le monceau n'est donc pas un organisme. De même, un ensemble d'hommes menant une vie uniforme et toute rudimentaire l'un à côté de l'autre, dans un état d'isolement et d'indépendance mutuelle, ne forment pas une société; plus les hommes sont encore voisins de l'état sauvage, plus ils ressemblent à ces agrégats où l'action des parties demeure isolée alors même que les parties sont voisines dans l'espace et dans le temps. Que les fonctions au contraire se divisent, que l'une des parties d'un végétal, par exemple, suce le suc de la terre, qu'une autre fasse circuler la sève, qu'une autre la purifie par la respiration au contact de l'air, aussitôt l'organisation commence. De même, que les hommes primitivement absorbés par une vie égoïste et uniforme partagent entre eux des travaux, que l'un cultive le sol, que l'autre construise des maisons, que l'autre fasse des vêtemens, la société commence. La division des fonctions est dans l'ordre physiologique, selon la lumineuse conception énoncée pour la première fois par Milne Edwards, ce qu'est la division du travail dans l'ordre économique. Cette division entraîne comme conséquence, soit dans l'organisme de l'être vivant, soit dans l'organisme des sociétés, la spécialité des fonctions et des travaux. Ce que font l'estomac, le cœur et les poumons, le cerveau ne le fait pas, et réciproquement. Dès lors devient nécessaire la seconde condition de développement et de vie que nous avons indiquée : il faut que les effets de la division et de la spécialisation soient compensés par la *solidarité*; il faut dans l'animal que, le cerveau renonçant à se nourrir lui-même, l'estomac se charge d'élaborer sa nourriture, le cœur de la lui transmettre; il faut que, dans la société, certains hommes prenant pour eux le soin de réfléchir aux affaires communes, d'autres prennent à leur place le soin de pourvoir à l'alimenta-

tion et à la défense. Cette solidarité aura pour résultat ce qu'on nomme en économie politique la coopération, c'est-à-dire le concours à un but final qui est la conservation de l'ensemble. Grâce à cette coopération, chacun est à la fois un moyen et une fin par rapport à tous les autres : le laboureur sert au magistrat, le magistrat au laboureur, le guerrier au laboureur et au magistrat. Ainsi les divers organes de l'être vivant se prêtent un mutuel appui : c'est le « cercle de la vie, » et on peut dire que toute société humaine, toute famille, toute nation forme un cercle analogue.

Des caractères essentiels de la vie passons à la structure générale des êtres vivans. Dans chaque organisme complet et un peu élevé, M. Spencer remarque avec raison qu'il y a trois grands systèmes d'organes exécutant trois fonctions dominantes : les organes de la nutrition (dont la reproduction n'est qu'un cas particulier), les organes de relation et les organes de la circulation; en d'autres termes, le système alimentaire (estomac, foie, etc.), le système directeur (cerveau, nerfs), le système distributeur (cœur, vaisseaux sanguins). Voyons-les d'abord au début de la série des êtres. Quand le corps d'un des animalcules d'ordre très bas dont la mer est peuplée cesse de former une masse entièrement homogène, on commence à y distinguer deux couches, l'une extérieure, en commerce avec le milieu, et qui formera les organes de relation ou de direction (tentacules, cils moteurs ou défensifs, etc.), l'autre intérieure, entourant la cavité digestive, et qui sert à élaborer les alimens. D'abord en contact et en rapport direct, ces deux systèmes, alimentaire et directeur, à mesure qu'ils se diversifient et se compliquent chacun de son côté, se complètent par un troisième système intermédiaire, le système *distributeur*, lequel porte à toutes les parties du premier la nourriture préparée par le second : ce ne sont d'abord que de petits canaux très simples qui à la fin deviendront, chez les êtres plus élevés, l'appareil circulatoire avec ses mille ramifications. De même une société se partage d'abord en deux classes, l'une qui travaille et produit les choses nécessaires à l'alimentation, l'autre qui dirige, commande, veille aux rapports de la communauté avec le dehors plus tard seulement apparaît une classe intermédiaire qui distribue les produits dans tout l'ensemble pour la consommation finale. M. Spencer a donc raison de dire : « La classe qui achète et revend, en gros ou en détail, les produits de toute sorte, et qui par mille canaux les distribue partout à mesure des besoins, accomplit la même fonction que dans un corps vivant le système circulatoire. »

On le voit, l'*industrie*, le *gouvernement* et le *commerce* sont dans une nation parallèles aux trois principales classes d'organes qui entretiennent la vie chez un animal. Nous ne suivrons pas M. Spencer dans les innombrables détails à travers lesquels il poursuit

l'analogie entre les corps animés et les nations (1). On peut discuter sur beaucoup de rapprochemens particuliers et « d'illustrations » à l'anglaise, où l'auteur se montre peut-être trop ingénieux; mais, à prendre les choses dans leur ensemble, nous pouvons accorder que jusqu'à présent la similitude est parfaite entre l'organisation d'un être vivant et l'organisation d'une société.

Maintenant se pose une question nouvelle et plus importante, que M. Spencer n'a pas examinée : — l'organisation, quoique nécessaire à la vie, est-elle la vie même? En d'autres termes, de ce qu'une société est organisée, faut-il conclure qu'elle est vivante? On pourrait retrouver dans une machine à vapeur, dans une montre, etc., beaucoup d'analogies avec les êtres vivans, une division du travail entre des parties diverses avec une coopération à un but final; aussi les enfans et les sauvages ne peuvent se persuader qu'une montre ne vit pas. Qu'est-ce donc qui distingue la machine artificielle et sans vie de la machine naturelle et vivante? — Leibniz nous fournit une première réponse : les parties d'un automate, comme le bois ou le fer, ne sont point elles-mêmes organisées, tandis que celles des êtres vivans sont elles-mêmes organisées et vivantes; les machines naturelles « sont machines jusque dans leurs moindres parties, » et enveloppent des organes dans des organes à l'infini. C'est cette sorte d'abîme que Pascal avait déjà décrit avec une admiration mêlée de terreur : « Des gouttes dans ce sang, des humeurs dans ces gouttes, » et ainsi sans fin, si bien que chaque monde vivant embrasse une infinité d'autres mondes vivans à des degrés divers. Tel est en effet un des caractères les plus frappans de la vie. Or, si nous considérons d'après ce principe les sociétés et les nations, est-ce aux machines artificielles ou aux organismes naturels qu'il faut les assimiler? D'abord, une société n'est-elle pas composée de parties vivantes, d'individus, d'hommes ou d'animaux? Peut-on dire qu'elle soit formée par l'ajustement de parties inertes? Non, assurément. Les individus humains qui composent une société, à leur tour, ne sont-ils pas composés d'autres individus doués de vie et dont l'ensemble forme leurs organes, leur corps? La science contemporaine, comme Pascal, nous montre dans chaque individu organisé un monde d'autres êtres organisés, et dans ce qui paraissait une sorte d'atome vital elle découvre « un abîme nouveau. » Carpenter, Hæckel, Virchow, MM. Claude Bernard, Robin, Bert, ont prouvé que tout animal est composé d'un grand nombre d'autres animaux plus élémentaires. « L'éponge, par exemple, dit Huxley, est une sorte de cité sous-marine dont les membres sont rangés le long des rues,

(1) Outre les *Principes de sociologie*, voir l'essai sur l'*Administration ramenée à son vrai rôle*, dans les *Essais de politique*, excellemment traduits par M. A. Burdeau.

de telle manière que chacun puise aisément sa nourriture dans l'eau qui passe devant lui. » De même les cellules dont se compose le corps d'un vertébré supérieur, tel que l'homme, sont autant d'individus vivant d'une vie propre et trouvant leur aliment dans le sang. Ces petits organismes contenus dans un grand organisme ont leurs tendances particulières et leurs appétits, leur voracité, leur santé et leurs maladies, leurs alternatives de fixité et de mobilité, leurs migrations. Qui ne sait que dans les animaux inférieurs, comme les annélides et les vers, on peut partager le corps en segmens qui continuent de vivre? C'est un état que l'on a démembré. On nous dira qu'il n'en est pas de même dans les animaux supérieurs; mais d'abord certaines parties de ces animaux peuvent continuer de vivre quelque temps après la mort du grand organisme, comme les ongles ou les cheveux; puis, des parties plus importantes peuvent être détachées de l'animal complet, greffées sur un autre animal et continuer de vivre dans ce milieu nouveau, comme un peuple annexé à un autre. On sait comment M. Bert greffe sur un rat une ou plusieurs queues empruntées à d'autres rats; on fait des expériences analogues pour les pattes (1). On peut même greffer un rat sur un autre et en faire ainsi deux frères siamois. Il y a dans la nature même des exemples de ces greffes : certains crustacés parasites sont greffés sur leur femelle et forment deux animaux en un, sans compter tous les autres animaux microscopiques dont chacun d'eux est formé. Si les animaux supérieurs, mutilés au delà d'une certaine limite, ne peuvent vivre, c'est parce que la spécialisation des fonctions y est plus grande : les imperceptibles organismes qui les composent n'accomplissent chacun qu'un petit nombre de travaux très déterminés; ils ne peuvent dès lors, en cas de besoin, se suppléer mutuellement, comme cela a lieu dans les êtres inférieurs, ni accomplir les fonctions les uns des autres; les muscles, par exemple, ne peuvent jouer le rôle de viscères, le cœur celui de cerveau. Ainsi dans une fourmilière certaines classes de fourmis, qui sont habituées à recevoir des autres

(1) A en croire M. Chauffard, dans son livre sur *la Vie*, les pattes qu'on a enlevées à un animal et greffées sur un autre ne cessent pas d'appartenir au premier et dépendent de la même *force vitale;* on a beau les faire voyager loin de l'animal qui les a possédées, elles ne cessent pas « d'en faire partie, » quoique en étant « artificiellement séparées. » La preuve en est, dit M. Chauffard, que la couleur des poils ne change pas; — comme si cette couleur ne s'expliquait pas mécaniquement par l'organisation propre des poils et par l'indépendance relative des organes qui les alimentent. Les poils continuent bien de pousser chez un homme mort, d'où il faudrait conclure qu'il vit toujours. M. Chauffard imagine également que l'animal peut se diviser sans que sa vie soit divisée, que c'est encore la même *unité vitale* qui anime les diverses parties d'un ver coupé en deux ou trois tronçons. C'est là transporter dans l'histoire naturelle le mystère de la Trinité.

leur nourriture, meurent de faim quand on les sépare de la cité, faute de pouvoir elles-mêmes se nourrir. La forte centralisation des animaux supérieurs ne prouve donc point, selon nous, qu'ils ne soient pas composés d'animaux plus élémentaires, tout comme la forte centralisation d'un état cache sans l'exclure la distinction des provinces, des cités et des individus. S'il en est ainsi, n'avons-nous pas le droit de dire qu'au point de vue purement physiologique tout individu est une société et toute société un individu, selon le terme de comparaison, de même que l'infiniment petit comparé à ce qu'il enveloppe devient un infiniment grand, et l'infiniment grand, comparé à un ordre d'infinité supérieur, un infiniment petit?

Le rêve étrange et profond prêté par Diderot à D'Alembert, la science contemporaine en fait une réalité. Quand les abeilles qui essaiment se suspendent en grappes, on pourrait les prendre, à la solidarité qui les enchaîne, à la rapidité avec laquelle les impressions et les actions se communiquent des unes aux autres, pour un animal à cinq ou six cents têtes et à mille ou douze cents ailes. Nos organes, dit Diderot, sont de même « des animaux distincts que la loi de continuité tient dans une sympathie, une unité, une identité générales. » Seulement les abeilles s'envolent quand un adroit coup de ciseau les sépare aux points où elles s'attachent. Mais supposez ces abeilles si petites, si petites que leur organisation échappe toujours au tranchant grossier de notre ciseau, vous pousserez la division aussi loin qu'il vous plaira sans en faire mourir aucune, et ce tout formé d'abeilles imperceptibles sera un véritable polype que vous ne détruirez qu'en l'écrasant. « Si l'homme ne se résout pas en une infinité d'hommes, il se résout du moins en une infinité d'animalcules, dont il est impossible de prévoir les métamorphoses et les transformations dernières. »

Il résulte de ce qui précède que, si un être vivant est composé d'autres vivans, comme l'avait déjà dit Leibniz, toute société, humaine ou animale, est aussi composée de parties vivantes; c'est donc une analogie de plus entre les sociétés et les êtres animés, que nous proposons d'ajouter aux autres comme non moins importante. Mais il ne s'ensuit pas encore que nous sachions ce qu'est en elle-même la vie; nous savons seulement que, sous la forme qui nous est connue, elle se compose de plusieurs vies conspirant à un équilibre final.

Faisons donc un pas de plus et demandons-nous ce qui semble caractériser plus intimement chaque vie considérée en elle-même. Ne serait-ce point une chose que M. Spencer a eu le tort de passer sous silence : la spontanéité, en d'autres termes la tendance à l'action et au développement? Dans nos machines artificielles, chaque partie, loin de tendre spontanément à l'action, ne tend qu'à se dé-

rober au rôle qui lui est assigné pour retomber sous sa propre loi et en sa propre inertie; dans les organismes naturels au contraire, chaque organe tend à l'accomplissement d'une certaine action qui est nécessaire pour sa propre existence.

Comme cette existence même n'a pu se produire et ne peut se conserver que dans certaines conditions, il en résulte que l'organe, en tendant vers ce qui est nécessaire à son existence propre, semble au premier abord tendre aussi vers ce qui est nécessaire à l'existence du tout dont il fait partie. Cette apparence a produit deux conceptions selon nous erronées de la vie, l'une ayant trait à la causalité, l'autre à la finalité. La première consiste à supposer, au-dessus des tendances particulières de chaque partie, une cause spéciale qui présiderait à l'arrangement des parties mêmes : la *force vitale*, depuis longtemps en honneur dans l'école de Montpellier et dont un médecin de Paris reprenait récemment la défense désespérée (1). Nous avouons ne pas saisir, pour notre part, en quoi cette force diffère des vertus occultes de la scolastique, du *vinculum substantiale*, de la faculté pulsifique des artères, de l'horreur du vide et autres entités érigées en causes. Il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité. Quant à la finalité, dont on a voulu faire le propre de la vie, si on entend par là que chaque partie de l'être vivant est appropriée au tout par une intelligence résidant soit en dehors d'elle, soit en elle, la science moderne n'a pas besoin de cette hypothèse, et toute hypothèse inutile doit être rejetée comme une complication gratuite. Sans doute c'est une induction presque irrésistible qui nous fait concevoir les êtres vivans ou leur cause à l'image de l'intelligence humaine. Cette sorte de pensée agissant par l'intérieur, adaptant les moyens aux fins, les organes aux fonctions, ne pouvait manquer d'être présentée comme la caractéristique de la vie. On sait que cette opinion, si plausible au premier abord, est celle de M. Ravaisson, de M. Vacherot, de M. Renouvier, de M. Janet, de tous les philosophes qui admettent encore chez les êtres vivans des causes finales. Mais cette caractéristique de la vie est-elle bien sûre au point de vue de la science, dont toutes les découvertes tendent en sens contraire? D'abord, le concours des organes dans les êtres vivans est beaucoup plus mécanique que n'est tenté de le croire un métaphysicien raisonnant sur l'abstrait : la science positive explique suffisamment, selon nous, l'harmonie vitale par l'action et la réaction mécanique de parties dont chacune agit à l'origine sans se préoccuper des autres, sans les connaître, sans vouloir leur bien. Rien d'égoïste au début comme les animalcules dont se compose un

(1) Voir *la Vie*, par M. Chauffard.

animal; chacun tire tout à soi, et c'est l'équilibre même de ces égoïsmes qui fait la vie. A voir les merveilles du résultat final, on dirait sans doute que chacune des cellules a travaillé pour les autres, et cependant elle n'a travaillé que pour soi; on dirait qu'elle s'est proposé pour fin le bien de l'ensemble, et cependant elle n'a eu aucune fin sinon sa propre conservation, qui se trouve d'ailleurs liée mécaniquement à celle des autres cellules. Les sociétés de vivans dont se forme l'individu vivant ne connaissent d'abord d'autre morale et d'autre politique que celle d'Helvétius : ce dernier croyait qu'il suffit, pour faire le bien de tous, que chacun songe à soi et que c'est là tout le secret de la « Providence. » Du moins, dirons-nous, c'est là le secret de la nature. Nous admettons avec Darwin, d'après les travaux récens de la biologie, que la lutte pour la vie entre les cellules produit une sélection naturelle qui élimine celles dont l'existence est incompatible avec l'existence de l'ensemble, conserve les autres et produit, par une sympathie d'abord toute mécanique, l'apparence d'une conspiration des parties pour l'intérêt du tout. Ainsi se façonne peu à peu en un animal aux formes définies la société d'animalcules, et ces formes définies qui, en se propageant par les mêmes lois à travers les siècles, engendrent l'espèce, n'ont pas été un but, mais un simple résultat, fixe pendant un certain temps, finalement variable avec les âges. Je comparerais volontiers le flux des animalcules au cours d'un fleuve qui finit par se creuser lui-même son lit et par se façonner ses propres bords : un métaphysicien soutiendra-t-il que les gouttes d'eau sont faites pour les bords, qu'elles ont travaillé en vue de ces bords, qu'une finalité spontanée les a fait s'approprier à cette forme en vertu de quelque *idée* éternelle du fleuve, inhérente comme les idées platoniciennes à la suprême intelligence? Ce serait confondre le mécanisme avec la finalité. Toute la nature est un devenir, un fleuve qui se fait lui-même ses rives jusqu'à ce qu'il les défasse lui-même et déborde : les formes ou types des espèces ne sont que les lits provisoires qui, une fois produits, semblent des prisons perpétuelles; mais la nature féconde s'en délivre tôt ou tard, dépasse toutes les formes, détruit tous les cadres ou tous les types et va toujours devant elle dans une course sans fin.

La finalité que réalisent les parties vivantes par leur harmonie avec le tout vivant est donc à nos yeux une conséquence, non un principe; c'est une adaptation ultérieure et mécanique plutôt qu'une adaptation primitive et intelligente. Si chaque partie a une fin, ce n'est pas en dehors d'elle, dans le tout, mais plutôt en elle, dans sa propre conservation et son propre développement; encore poursuit-elle cette fin sans le savoir et par une aveugle impulsion qui n'est que le déploiement de la force brutale. La vraie finalité,

selon nous, n'apparaît qu'avec les êtres pensans; ce sont eux qui l'introduisent dans l'univers.

La vie ne suppose donc que deux choses : à l'intérieur, la spontanéité ou la tendance à la conservation, dont la sympathie même pour les autres êtres, — nous le verrons tout à l'heure, — n'est qu'un développement; à l'extérieur, le mécanisme des actions et réactions mutuelles. Ceci posé, si nous passons des sociétés d'animalcules formant un animal aux sociétés d'hommes formant un peuple, l'avantage ne sera-t-il pas à celles-ci, sous le rapport de la spontanéité intérieure des tendances comme sous le rapport de leur action et réaction extérieures? — Nous retrouvons en effet dans la société humaine, d'abord un développement spontané de tendances individuelles, puis cette action et réaction réciproques, ce conflit, cette lutte des parties pour la vie qui existe dans l'animal, avec la sélection naturelle qui en résulte; si c'est là vivre, la société vit aussi bien et mieux qu'une plante ou un animal. De plus, la société humaine a une supériorité : les hommes dont elle se compose arrivent à connaître et à vouloir le tout qu'ils doivent former, l'état où tous doivent vivre; ils peuvent prendre pour but l'intérêt commun et non plus seulement l'intérêt particulier; c'est donc vraiment dans la société humaine que la finalité se substitue au mécanisme, c'est là que se réalise le « consensus » des parties, la réciprocité des moyens et des fins, la conspiration volontaire des organes pour le bien de l'organisme. Cette conspiration, qu'on a regardée comme la merveille de la vie, plaçons-la où elle est, c'est-à-dire dans la société humaine, et non où elle n'est pas, c'est-à-dire dans la plante ou dans l'animal. En un mot, si la tendance à une fin commune achève la vie de la communauté, il y a plus de vie dans une société que dans un individu. Ainsi de toutes parts nous arrivons à la même conclusion : la société est vivante.

Si M. Spencer était entré dans ces considérations, peut-être eût-il répondu plus complètement aux diverses objections qu'il s'est faites lui-même et dont nous n'examinerons pour l'instant que la première, les autres devant venir en leur temps. « Les unités composantes d'un animal, dit M. Spencer, sont soudées entre elles; celles de la société, au contraire, sont plus ou moins dispersées, libres et sans contact; les parties de l'animal forment donc un tout vraiment *concret*, tandis que la société n'est qu'un tout *discret*. » Il nous semble que cette objection accorde trop de valeur à la question de contiguïté dans l'espace; en fait de distances comme en fait de grandeurs, tout est relatif : la cassette d'Harpagon était grande ou petite selon le point de vue; de même la distance de deux cellules voisines dans un animal est grande si l'on veut, petite si l'on veut; autant peut-on en dire de la distance qui sépare deux citoyens d'un

même peuple. M. Schæffle a montré que les cellules qui paraissent contiguës sont elles-mêmes séparées par une substance *intercellulaire* (sérum du sang, névroglie), et que semblablement les citoyens sont reliés entre eux par les matières appropriées aux besoins de la vie de relation, routes, voies ferrées, télégraphes et en général toute la richesse matérielle d'une nation. Mais ce qui importe véritablement ici, selon nous, c'est la force du lien, non sa contiguïté ou sa longueur dans l'espace. Une mère et son fils, dont l'une habite Paris et l'autre Marseille, peuvent être plus étroitement unis que deux membres d'un même corps. Nous n'avons pas besoin d'invoquer pour cela une substance intercellulaire. Ceci nous révèle une des grandes lois de la nature : elle ne cesse jamais de maintenir une union entre les êtres, seulement elle élève de plus en plus le lien qui les unit, elle l'établit dans une sphère de plus en plus haute. Imaginez un arbre immense dont on ne voie pas le sommet perdu dans le ciel et dont on n'aperçoive que les branches retombant jusqu'à terre; les branches unies entre elles par l'invisible sommet sembleront d'en bas séparées : le point où elles ont leur commune origine sera trop élevé pour nos yeux. Ainsi grandit et se ramifie la nature. Elle commence par unir les êtres dans l'espace et pour cela elle les juxtapose, mais cette union est plus apparente que réelle, car deux molécules voisines demeurent réellement fermées l'une à l'autre, sans se sentir mutuellement et à plus forte raison sans se connaître. Ce sont les monades de Leibniz qui n'ont point de fenêtres sur le dehors : elles se touchent et cependant elles s'ignorent, leur cohésion est une séparation. Les cellules vivantes, qui agissent et réagissent l'une sur l'autre, sont déjà en une plus intime connexion : entre elles, il y a lutte pour la vie et conséquemment une certaine communication. Plus tard, quand à la lutte succède la coalition pour la vie, l'union devient plus accusée. Puis, quand il y a sympathie et que le plaisir ou la douleur des uns retentit dans les autres, les monades s'ouvrent vraiment et tendent à se pénétrer. Plus tard encore, avec l'intelligence et la connaissance réciproque, avec la communauté des pensées, la lumière entre à plein et les êtres deviennent l'un pour l'autre transparens. Enfin, quand les volontés se veulent mutuellement et que le plus grand bien de l'un devient le bien même de l'autre, on peut dire alors que les dernières barrières sont tombées et que le lien le plus fort a pris la place des autres, je veux dire le lien le plus volontaire et le plus libre. C'est dans les sociétés humaines et non dans les organismes que se réalise ainsi la plus intime solidarité : vus du dehors, les êtres qui font partie d'une société se meuvent en pleine liberté dans l'espace, au lieu d'être soudés les uns aux autres comme les diverses parties d'un banc de corail; mais vus du dedans, ils

sentent, pensent, veulent de concert et, qui plus est, chacun sent, pense, veut tous les autres. Tel est du moins le plus haut idéal de la société.

Une autre objection a été faite par Auguste Comte et par M. Littré à l'assimilation des sociétés et des organismes vivans. Celle-là se tire non plus des relations dans l'espace, comme la précédente, mais des relations dans le temps. L'organisme, dit-on, naît et meurt après avoir parcouru différens âges ; de même que le projectile renferme une force capable de le faire parvenir à un certain point dans l'espace et pas plus loin, de même le germe vivant renferme de quoi arriver à un certain terme dans la durée, à ce terme que Fontenelle mourant appelait une « difficulté d'être, » une impossibilité d'être. Or on retrouve bien dans la société la naissance et le développement de la vie, mais on n'y trouve, selon M. Littré, ni vieillesse ni mort (1). — On pourrait répondre que l'avenir réserve sans doute à l'humanité sa vieillesse et sa mort comme à tous les êtres vivans, et que d'ailleurs, si l'humanité arrivait par la science à prévenir sa propre décomposition en pénétrant le secret de la vie, elle n'en aurait pas moins eu ses différens âges comme l'individu. Actuellement, il semble bien que l'humanité entre à peine dans son âge viril. Mais ce qu'il faut comparer aux organismes, ce n'est pas l'humanité entière, ce sont les sociétés particulières formées au sein de l'espèce : les nations et les cités. Or, ici, nous voyons d'abord les sociétés humaines, comme les êtres vivans, engendrer d'autres sociétés, soit par l'accroissement graduel de la population, soit par la colonisation ; nous les voyons ensuite grandir en passant de l'enfance, âge de l'imagination, à la jeunesse, âge du sentiment, à la virilité, âge de la science, puis décroître et tomber finalement en décomposition. Qu'il s'agisse d'une société ou d'un organisme, il est également vrai de dire avec M. Spencer que, pendant le cours de son existence, le tourbillon de la vie renouvelle plusieurs fois toutes ses parties, c'est-à-dire les générations d'individus composant la société ou les séries de cellules composant l'organisme. Il en résulte que la vie de l'être collectif, société ou organisme, si elle n'est pas violemment détruite, surpasse infiniment en durée la vie particulière de chaque individu ou élément. Inversement, la vie individuelle des élémens peut se prolonger un temps notable après la vie de l'être collectif, si celle-ci est brusquement supprimée. Une guerre, une invasion de barbares peut détruire tout à coup l'unité d'une nation sans arrêter immédiatement la vie locale ; « de même on voit longtemps après la mort brusque d'un animal, surtout d'un animal à sang froid, ses parties séparées exécuter encore les mouvemens qui leur

(1) *La Science au point de vue philosophique*, page 355.

sont propres, par exemple les cellules à cils vibratiles continuer de mouvoir en cadence les cils dont chacune est munie. » En temps normal, chaque société atteint un certain maximum de développement et de perfection relative, qui exprime tout ce que ses énergies propres peuvent fournir; elle oscille pendant un certain temps autour de cet état-limite, puis décroît ou est absorbée par une société d'une énergie supérieure, qui a atteint un type plus haut de civilisation. M. Berthelot comparait récemment cette évolution des sociétés humaines à celle des cités animales, et en particulier à celle de plusieurs fourmilières dont il avait suivi depuis des années, dans le bois de Sèvres, la naissance, le développement, la décadence. Il se demandait en terminant si l'humanité, après avoir dépensé la provision d'énergie physique et intellectuelle compatible avec ses organes, après avoir ainsi atteint son état-limite, n'aurait pas le sort de ces espèces animales qui aujourd'hui ne font plus de progrès et se répètent indéfiniment elles-mêmes en attendant qu'elles disparaissent; peut-être l'humanité disparaîtra-t-elle à son tour sous l'effort de la nature brute ou au profit de quelque espèce supérieure.

Ainsi les objections n'ont pu jusqu'ici ébranler ce principe, que tous les caractères purement physiologiques de la vie, — concours des parties, spontanéité des mouvemens, finalité même, enfin développement et décadence, — se retrouvent à un degré supérieur dans les sociétés animales ou humaines. Nous admettrons donc que celles-ci constituent, au point de vue exclusif et objectif de l'histoire naturelle, de véritables organismes physiquement analogues aux organismes vivans. Cette analogie persistera-t-elle si nous passons de l'ordre physique à l'ordre psychologique et moral?

II.

La différence psychologique n'est pas aussi grande qu'elle le semble au premier abord entre les sociétés et les organismes, entre l'objet de la science sociale et l'objet de la biologie. Ceux qui veulent établir une distinction tranchée entre les deux sciences font observer que ce qui caractérise une société véritable, c'est l'échange des sentimens ou des pensées entre ses divers membres, c'est-à-dire leur commerce psychologique, tandis qu'entre les membres d'un corps vivant, il y a seulement une connexion et un commerce physiologique. Mais, selon nous, ce sont là deux choses inséparables. Tout porte à croire que, dès qu'il y a organisation et vie, il existe entre les parties de l'être vivant un certain échange de sensations, de représentations ou d'actions. En effet, les parties élémentaires d'un être vivant ne sont pas inertes et absolument insensibles;

elles ont au contraire une sensibilité plus ou moins sourde, puisque cette sensibilité se retrouve, multipliée et condensée, dans le tout lui-même. Chacune se sent donc vaguement et elle sent aussi vaguement les autres, puisque les impressions se communiquent de l'une à l'autre. C'est, à un degré en quelque sorte infinitésimal, l'équivalent de ce qui a lieu lorsque, dans une foule compacte, des hommes sont serrés l'un contre l'autre au point que le déplacement d'une partie entraîne celui de la foule entière : dans ce cas, chacun se sent lui-même et sent la pression exercée sur lui par son voisin. Telles sont selon nous les cellules de l'être vivant. Il y a donc déjà entre elles un échange d'impressions élémentaires, et leur commerce, au lieu d'être exclusivement mécanique et physiologique, est déjà psychologique à un faible degré. Là se confondent par conséquent la biologie et la sociologie. Nous faisons d'ailleurs bon marché des distinctions de limites, toujours un peu artificielles, entre les diverses sciences. La science suit la nature, et on peut aussi dire d'elle : *non facit saltus.*

Examinons maintenant, dans ses diverses espèces, le lien psychologique qui unit les êtres formant des organismes ou des sociétés. A l'origine, dans cette société rudimentaire qu'on appelle un être organisé, le lien des diverses parties n'est et ne peut être qu'une extension de la tendance essentielle à tout vivant : l'amour du moi. La connexion mécanique des cellules et leur contact dans l'espace faisant nécessairement retentir les modifications de l'une au sein de l'autre, il se produit ainsi une sorte d'*égoïsme à plusieurs*, premier germe de ce qui sera un jour la *sympathie*. L'être tend dès lors à conserver non-seulement sa manière d'être naturelle, mais encore sa relation naturelle avec ses voisins. En vertu d'une sorte d'élasticité intérieure, il réagit contre tout ce qui tend à le diviser d'avec son associé et à le mettre ainsi indirectement en division avec lui-même. Plus tard, dans les sociétés d'ordre supérieur, formées de membres capables de représentation intellectuelle et non plus seulement de sensation ou d'irritabilité, — par exemple les familles, les peuplades d'animaux et les sociétés humaines, — la sympathie devient elle-même plus intellectuelle. Elle consiste d'abord dans le plaisir que se causent mutuellement les êtres qui se ressemblent le plus et qui voient leur mutuelle ressemblance. Ce plaisir est le premier et le plus élémentaire des liens qui unissent les animaux en peuplades. En effet (selon un des théorèmes les plus profonds de Spinoza, dont M. Espinas s'est inspiré), quelle est la représentation la plus facile à chaque animal? C'est celle d'un animal semblable à lui. Voici pourquoi. D'après une loi bien démontrée de la physiologie et de la psychologie, la représentation s'exécute non-

seulement au moyen du cerveau, mais au moyen de tout le système nerveux et du corps entier, « en sorte que l'être intelligent qui imagine une attitude, qui reproduit en lui-même idéalement un son, commence toujours en quelque degré à prendre cette attitude, à proférer ce son . » Il est donc plus facile à l'animal de se représenter les mouvemens, les attitudes, les sons qui sont familiers à son organisme, et par là de se figurer en quelque sorte un autre lui-même. Or la représentation la plus facile est en même temps la plus agréable, en vertu de cette autre loi psychologique et physiologique qui attache le plaisir à toute augmentation et à tout déploiement facile de l'activité. « Un animal intelligent, dit M. Espinas, a donc d'autant plus de peine, partant de déplaisir, à se représenter un autre animal, que celui-ci est plus éloigné de lui dans l'échelle (pourvu que la comparaison reste possible); ainsi un singe montre en présence d'un caméléon la terreur la plus comique. » Au contraire, c'est un plaisir pour tout être vivant d'avoir présens autour de soi des êtres semblables à lui qui lui renvoient en quelque sorte multipliée sa propre image et lui donnent une plus claire conscience de lui-même avec la conscience d'autrui. L'être jouit alors de soi en contemplant les autres. Ce plaisir fréquemment ressenti ne peut manquer à son tour de créer un besoin de le renouveler. « Plus ce besoin sera satisfait, plus il deviendra impérieux, et la sympathie se développera davantage à mesure qu'elle sera plus cultivée. » D'intellectuelle qu'elle était d'abord, elle deviendra finalement une impulsion physiologique. A ce titre, elle se transmet par hérédité, façonne peu à peu les organes, les incline en quelque sorte d'avance vers autrui, en un mot devient l'instinct de la *sociabilité*. L'animal social naît avec l'esprit hanté de l'image de ses congénères comme l'oiseau naît avec l'image du nid qui exerce sur son esprit une sorte de fascination.

La sélection naturelle a pu par la suite, comme le pense Darwin, accroître cet instinct social et lui donner une fixité plus grande; mais l'instinct lui-même n'est pas né à l'origine de l'utilité proprement dite : il est né du plaisir. Darwin a eu tort d'insister trop exclusivement sur les considérations utilitaires et pas assez sur les considérations psychologiques tirées du jeu des images ou des idées. Il a sans doute raison de dire que nul être ne revêt un attribut nouveau si ce n'est un attribut avantageux à l'espèce; cependant, comme le fait observer M. Espinas, il arrive fréquemment, d'abord que l'attribut nouvellement acquis, bien qu'utile pour l'avenir, soit acquis sous l'empire de motifs tout autres que celui de l'utilité; ensuite que cet attribut, utile en général, soit défavorable dans des circonstances particulières. Ainsi il n'est pas avantageux aux eiders de nicher en masse dans des lieux voisins des habitations humaines; il n'est pas

avantageux aux pingouins de l'île Saint-Paul de nicher en foule sur le haut des rochers où ils sont une proie facile pour les oiseaux carnassiers; il n'est pas avantageux aux perroquets et aux bouvreuils, quand on a tué un de leurs compagnons, de voler en cercle tout autour avec des cris plaintifs jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes victimes de leur amitié. « Le penchant social, dit M. Espinas, n'a pas été cultivé en vue de ces résultats; il leur survit cependant. » Il y a là non une raison d'intérêt, mais une sorte d'attraction du même au même, dont beaucoup d'oiseaux tels que les manchots nous fournissent un curieux exemple : « Ceux qui sont sur terre, dit Bennet, sont organisés comme un régiment de soldats et rangés non-seulement en lignes, mais d'après leur âge : les jeunes sont à une place, les adultes, les couveuses et les femelles libres à l'autre. Le triage est fait si rigoureusement que chaque catégorie repousse impitoyablement les oiseaux des autres catégories. » C'est donc un besoin pour chaque espèce de se sentir côte à côte avec ses pareils, et chacune semble rechercher ce plaisir indépendamment de tout autre but.

A l'attraction spontanée du semblable pour son semblable, résultat de la sympathie instinctive, succède parmi les animaux la « délégation des fonctions, » qui est le second caractère psychologique des sociétés, et qui, on s'en souvient, a son analogue au sein de tout être vivant dans la spécialisation des organes. Entre les individus déjà rassemblés par la communauté de sentimens ou de représentations, les fonctions se divisent peu à peu, puis se subordonnent les unes aux autres, si bien qu'à la fin un individu ou un groupe central d'individus devient prépondérant. Les peuplades de ruminans, de pachydermes, de singes, ont des chefs auxquels le soin de la défense commune a été confié par une délégation qui, pour être tacite, n'en est pas moins formelle. « Dès lors, dit M. Espinas, le chef représente à lui seul le corps tout entier, dont la vie est comme résumée en lui. Les destinées de tous sont attachées à la sienne... C'est là le plus haut degré de concours. » Une fois institué, le guide ou chef exige et obtient dans toutes les circonstances une obéissance absolue, comme s'il personnifiait la peuplade entière et centralisait en soi l'intérêt de tous. Aussi avec quelle dignité le vieux singe, par exemple, exerce son emploi d'intelligence directrice ou d'organe directeur! L'estime qu'il a su conquérir, exaltant son amour-propre, lui donne une certaine assurance qui manque à ses sujets; ceux-ci lui font toujours la cour. « Les femelles, remarque Brehm, mettent tout leur zèle à débarrasser son pelage des parasites incommodes, et il se prête à cette opération avec une grotesque majesté. En retour, il veille fidèlement au salut commun. Aussi est-il de tous le plus circon-

spect; ses yeux errent constamment de côté et d'autre; sa méfiance s'étend sur tout et il arrive presque toujours à découvrir à temps le danger qui menace la bande. » Il exerce le commandement par la voix. De temps en temps, il monte au sommet d'un grand arbre et du haut de cet observatoire il examine chaque objet d'alentour. « Lorsque le résultat de l'examen est satisfaisant, il l'apprend à ses sujets en faisant entendre des sons gutturaux particuliers; en cas de danger il les avertit par un cri spécial. »

Ainsi, de l'aveu des naturalistes, la société animale, née d'une sympathie presque aveugle, se fortifie par un acte de volonté déjà intelligente que manifestent la confiance mutuelle et la délégation des fonctions. Sympathie des sensibilités et consentement implicite des volontés, nous reconnaissons chez les animaux, comme en une grossière ébauche, les deux grands nœuds de la société humaine.

Ainsi constituée et comme cimentée, la société animale devient un véritable organisme où toutes les parties, selon le mot d'Hippocrate, sont conspirantes et forment par conséquent une vivante unité. Tantôt cette unité se traduit au dehors par des travaux construits en commun, comme cela a lieu chez les castors ou chez certaines peuplades d'oiseaux; tantôt elle se traduit, sous une forme plus frappante encore, par les secours directs que chacun accorde aux personnes mêmes de ses compagnons et qui manifestent une véritable fraternité. Ainsi les singes, outre qu'ils se débarrassent réciproquement de leur vermine, s'enlèvent au sortir des buissons les épines qui se sont attachées à leur peau, s'unissent à plusieurs compagnons pour soulever au besoin une pierre trop lourde, forment entre eux une chaîne ou une sorte de pont suspendu pour franchir le vide entre deux arbres, enfin se prêtent renfort les uns aux autres dans le danger et au péril même de leur vie. Soit dans la famille, soit dans la peuplade, la sympathie s'exalte jusqu'à une abnégation qui constitue à nos yeux une véritable moralité. Brehm raconte deux traits de dévoûment bien connus, l'un de la part d'une mère, l'autre de la part d'un vieux singe, qui mettent en évidence la force du lien domestique et du lien social chez les animaux. « La voix craintive d'un jeune singe abandonné par sa mère dans sa fuite désordonnée se fit entendre sur un arbre au-dessus de ma tête. Un de mes Indiens y grimpa. Dès que le singe vit cette figure qui lui était étrangère, il jeta les hauts cris, auxquels répondirent bientôt ceux de sa mère qui revenait chercher son petit. Celui-ci poussa alors un cri nouveau tout particulier, qui trouva un nouvel écho chez la mère. Un coup de feu blessa celle-ci; elle prit immédiatement la fuite, mais les cris de son petit la ramenèrent aussitôt. Un second coup tiré sur elle, mais qui ne l'atteignit point, ne l'empêcha pas de sauter péniblement sur la branche où se tenait

son petit, qu'elle mit rapidement sur son dos. Elle allait s'éloigner avec lui lorsqu'un troisième coup de feu, tiré malgré ma défense, l'atteignit mortellement. Elle serra encore son nourrisson dans ses bras pendant les convulsions de l'agonie et tomba sur le sol en essayant de se sauver. » Brehm raconte un acte de dévoûment semblable accompli non plus par une mère, mais par un vieux singe, pour sauver de la dent des chiens un petit de sa bande, qu'il réussit à emporter triomphalement sur son épaule. Le principe le plus général de ces actes se rapproche beaucoup, dit avec raison M. Espinas, de ce que nous appelons un principe moral, « non pas sans doute chez un Kant ou un Franklin, mais chez un enfant ou un sauvage. » Par la moralité, d'abord instinctive chez les animaux, puis réfléchie chez l'homme, la société se transforme et s'achève : la sympathie primitive devient fraternité, la division des fonctions devient justice, la délégation des fonctions supérieures devient gouvernement. Ainsi s'accomplit ce qu'on peut appeler la vie psychologique de la société.

En même temps sa vie physiologique reçoit ses derniers perfectionnemens : la société forme maintenant un vivant complet. « Chez l'animal, dit M. Spencer, il y a un système nerveux, organe des fonctions psychologiques; mais dans la société, rien d'analogue. » Il semble qu'ici le philosophe anglais ait manqué de hardiesse; pour nous, nous pouvons maintenant pousser encore plus loin que lui la similitude des corps organisés et du corps social. D'abord le système nerveux proprement dit n'est pas nécessaire à toute organisation, et la vie peut fort bien exister avec une sensibilité diffuse; une société n'est pas nécessairement un vertébré, par exemple, ou un annelé. Mais l'analogue du système nerveux n'en existe pas moins dans nos sociétés civilisées. Tous les cerveaux des citoyens d'une nation forment la masse nerveuse de cette nation. La seule différence avec les nerfs des animaux est dans l'absence de contiguïté immédiate entre les parties, mais la communication des cerveaux humains entre eux par la sympathie, par la vue et les autres sens, par la parole et tous les signes, par l'écriture, les télégraphes et les autres moyens de communication à distance, n'est pas moins grande et est même plus complète, plus profonde, plus intellectuelle que la connexion des cellules juxtaposées le long d'un nerf. Ajoutez ces centres de relations plus fréquentes et plus immédiates, les familles, les cités, qui sont l'équivalent des ganglions nerveux et des vertèbres, sortes de petits cerveaux où se concentre et s'exalte la sensation ou la représentation. Enfin les penseurs, les savans, les hommes qui dirigent la nation en l'éclairant, ceux qui la gouvernent en lui commandant tous les actes nécessaires à sa sûreté, sont l'équivalent social des cellules perfection-

nées du cerveau, qui n'est lui-même qu'une vertèbre grossie et devenue dominante. Dans cette partie supérieure de la nation s'élaborent un ensemble d'idées et une suite de résolutions qui sont ce qu'on appelle la pensée nationale et la politique nationale. On nous dira : entre les cerveaux de ceux qui dirigent un état et les cerveaux des simples citoyens il y a une différence de développement bien moins grande qu'entre la tête d'un animal et ses ganglions inférieurs. Sans doute, mais ces derniers mêmes ne sont point dépourvus de sensibilité propre, comme le prouvent les actions réflexes qui s'y produisent; la grenouille décapitée peut exécuter encore une foule de mouvemens et conserver la sensibilité de ses diverses parties. Si donc c'est une supériorité du corps social sur les autres corps organisés que l'accession de tous ses membres à la pensée, cette supériorité ne constitue cependant pas une différence essentielle. Ici encore, si on cherche de quel côté il y a la vie la plus intense au point de vue psychologique, l'avantage est aux sociétés sur les animaux, et dans les sociétés mêmes il y a des centres de pensée scientifique ou de gouvernement politique, des cités privilégiées qui méritent vraiment le nom de tête ou de capitale. Nous retrouvons donc dans les sociétés l'analogue psychologique et physiologique du système nerveux et jusqu'à un certain point du cerveau.

Notons encore sous ce rapport d'autres ressemblances remarquables. L'animal auquel on a enlevé une partie de son cerveau peut, avec l'autre partie, continuer de sentir, de penser, de vouloir; de même une nation dont la vie intellectuelle et en quelque sorte cérébrale est plus ou moins affaiblie continue cependant de la manifester tant qu'il lui reste assez d'individus ayant la conscience du lien commun qui les unit et du bien commun à atteindre; ces individus sont un reste de cellules cérébrales. Autre analogie : quand on a décapité un animal et que cependant la vie subsiste, on voit après un certain temps les hémisphères cérébraux, qui étaient le plus grand épanouissement du système nerveux, suppléés tant bien que mal pour la coordination de certains mouvemens par des centres inférieurs; ceux-ci, dont la fonction normale était de servir aux opérations instinctives, semblent par instans s'exalter jusqu'aux opérations intellectuelles. Ainsi dans une société qu'une invasion ou une révolution prive tout à coup de ses chefs et de sa tête, on voit peu à peu surgir des hommes nouveaux qui s'élèvent souvent à la hauteur du péril; la conscience de la solidarité s'exalte chez ceux mêmes qui avaient jadis vécu renfermés dans leur égoïsme, et un nouvel esprit circule dans les membres de la nation.

On le voit, l'organisme social nous offre (malgré l'objection de M. Spencer), un système nerveux pour les fonctions de relation comme il nous a offert un système alimentaire et circulatoire;

il est donc, selon nous, complet au point de vue de la physiologie, et on peut l'appeler, si l'on veut, un *individu physiologique*. Faut-il aller plus loin encore et lui attribuer au point de vue psychologique une individualité véritable, un *moi*, une conscience de soi analogue à celle qui atteint dans la personne humaine sa plus haute expression? C'est là une tout autre question, qui, à cause de sa difficulté et de son importance, réclame un examen spécial : nous y reviendrons dans une prochaine étude. Aujourd'hui, nous devons chercher les conséquences les plus générales qui dérivent, soit pour la cosmologie, soit pour la politique, de l'assimilation que nous venons d'établir entre les sociétés et les êtres vivans.

III.

S'il est vrai que l'être achevé aide à comprendre l'embryon, la société devra nous aider à mieux comprendre les autres êtres dont est formée la nature, les lois les plus fondamentales qui les régissent et même leur essence intime. C'est vraiment à la société qu'on peut donner le nom de *microcosme*.

Toute société est, nous l'avons vu, un concours qui commence mécaniquement par l'égoïsme et la sympathie, et qui s'achève moralement par le consentement des volontés ou, chez les êtres supérieurs, par le contrat. Mais qu'est-ce que l'égoïsme et la sympathie eux-mêmes, sinon les premières manifestations de la volonté? Celle-ci, après s'être voulue d'abord exclusivement, veut ensuite les autres volontés pour soi, et enfin arrive à les vouloir pour elles-mêmes. Ce n'est pas sans raison que le langage appelle d'un seul nom la concordance sympathique des sentimens et le concours réfléchi des volontés : *consensus*. C'est la volonté sous ses diverses formes, — inconsciente, consciente, égoïste, altruiste, — qui fait le fond de toute société. Nous croyons qu'il faut aussi considérer la volonté comme l'élément de tout organisme. A ce point de vue, nous proposons de distinguer, dans la théorie générale du monde, trois degrés d'organisation : en premier lieu celui où les volontés, encore complètement aveugles et complètement égoïstes, agissent chacune pour soi comme si les autres n'existaient pas : c'est le minéral; en second lieu, celui où les volontés commencent à se sentir mutuellement et à s'unir, mais par voie de sympathie encore toute mécanique : c'est le végétal et l'animal; en troisième lieu, celui où les volontés, devenues intelligentes et maîtresses de soi, se connaissent mutuellement et s'unissent par un lien supérieur, par le consentement ou le contrat : c'est la société humaine, qui tend à être un organisme volontaire ou contractuel. Nous obtenons ainsi une réconciliation finale entre la théorie naturaliste de l'organisme

social et la théorie idéaliste du contrat social, l'une qui voit surtout l'origine de la société, l'autre qui en montre le but. Pour nous, nous ne croyons pas que l'une doive se séparer de l'autre. Mécanisme au début, contrat à la fin, voilà toute l'histoire de la société. Voilà aussi sans doute celle du monde entier. Dans le domaine purement physique, a-t-on dit avec raison, les ressorts semblent aveugles et les lois raides; dans le domaine moral, les lois ne sont pas moins sûres que les lois physiques, elles sont au fond les mêmes, mais elles ont acquis une souplesse qui permet d'y reconnaître l'action des volontés devenues conscientes et raisonnables. Nous pouvons donc adopter en la modifiant la définition de Joseph de Maistre : la société humaine est comme une montre dont toutes les pièces varient continuellement dans leurs formes et leurs distances, mais s'accordent instinctivement ou volontairement pour marquer toujours l'heure. Quant à l'organisme vivant, les relations entre ses parties sont, sous une forme inconsciente et spontanée, ce que sont les relations entre les membres d'une société sous une forme consciente et réfléchie.

Les propriétés les plus élémentaires d'un organisme se ramènent au mouvement et à la sensation. Vivre, c'est en définitive se mouvoir et sentir. Ces deux propriétés, à leur tour, sont selon toute apparence deux formes diverses d'une seule, l'une extérieure, l'autre intérieure, comme le convexe et le concave, comme l'endroit et l'envers d'une étoffe. La sensation est la manière dont le mouvement se traduit dans le sens intime; le mouvement est la manière dont la sensation se traduit pour les sens extérieurs. Remuez votre bras en fermant les yeux, il y a pour votre conscience sensation, non mouvement; pour moi qui vous regarde, au contraire, il y a mouvement, non sensation; la sensation est donc la conscience que nous avons des mouvemens dont nous sommes nous-même le théâtre; le mouvement est la conscience que nous prenons des sensations d'autrui. Le fond commun dont le mouvement et la sensation sont deux modes est la force, ou, pour mieux dire, la volonté, qui fait le fond de toute existence. Tout nous porte à croire que, dans le cosmos, la sensation coexiste partout avec le mouvement, sous une forme plus ou moins imperceptible : la différence des animaux et des plantes est déjà considérée comme artificielle, celle des plantes et des minéraux nous paraît non moins factice. Sans doute on n'a pas encore réussi à produire une cellule qui ne vînt pas d'une autre cellule; mais a-t-on réussi davantage à produire une molécule de soufre qui ne vînt pas du soufre, une molécule d'oxygène qui ne fût pas empruntée à une masse d'oxygène ou à un objet contenant de l'oxygène? Faut-il donc croire à la réelle et absolue simplicité des nombreux corps simples qu'admet la chimie?

Faut-il admettre un acte créateur particulier pour le soufre, l'oxygène, le carbone, l'hydrogène, l'or, le fer, etc.? Faut-il placer en chaque molécule prétendue simple de la chimie une force spéciale analogue à la « force vitale » ou à « l'âme » des scolastiques? La cosmologie moderne tend plutôt à admettre que les atomes chimiques sont déjà des sociétés d'atomes, ayant leur constitution propre et inflexible. A notre avis, ils ne sont indivisibles que comme le sont les organismes fortement centralisés, par exemple le corps de l'homme : coupez un homme en deux, et vous n'aurez plus d'homme; à ce titre l'homme est aussi un atome, mais à un autre point de vue il est toute une société.

Ces considérations nous amènent à conclure que, dans la nature, la vie est partout avec la volonté à des degrés divers, — ici latente, engourdie et tenue en suspens par un équilibre et une neutralisation d'effets, comme dans le minéral; là plus visible et déjà éveillée, comme dans le végétal, là se possédant et se connaissant elle-même, comme dans l'animal, là enfin se multipliant et presque se créant de nouveau par un concours de volontés conscientes, comme dans les sociétés et les états. Toute action qui ne modifie que les propriétés les plus générales d'un corps, chaleur, électricité, lumière, etc., sans en modifier la constitution intime, est une action purement physique; poussez la même action encore plus loin, par exemple échauffez un corps au delà d'une certaine limite, et vous modifierez la constitution même du corps : l'action sera devenue chimique. Si notre science était plus avancée et nos moyens d'action moins grossiers, si nous pouvions agir sur l'organisation la plus intime des corps, y produire un certain état de chaleur, d'électricité, de magnétisme, de mouvement, nous y provoquerions la sensation et nous y ferions sortir la vie ou la volonté de son lourd sommeil. Il fut un temps où tout le système solaire était en conflagration; ce n'était qu'une masse gazeuse et en apparence toute minérale, et pourtant il y avait déjà dans ce brasier matériel la flamme de la vie, *vitaï lampada,* puisqu'il a suffi du refroidissement de la masse pour la faire apparaître à son heure. Pour quiconque n'admet pas le miracle, — c'est-à-dire pour quiconque admet la science, — la vie ne peut être métaphysiquement différente de ce qu'on appelle avec plus ou moins de propriété la matière, qui elle-même n'est qu'un ensemble de forces ou de volontés : tout est vivant, tout est organisé, tout est à la fois individu et société dans l'univers. Biologie, sociologie et cosmologie nous paraissent au fond une seule et même science. L'univers lui-même est un immense état en voie de formation, où se manifestera peut-être un jour sous la forme de la pensée et de la volonté réfléchie ce qui s'y manifesta à l'origine sous la forme de la chaleur, du mouvement et de la force spontanée.

IV.

Si maintenant nous redescendons des vues les plus générales sur l'univers à la considération plus modeste des sociétés humaines, nous pourrons tirer pour la politique d'importantes conséquences de l'analogie entre les sociétés et les organismes. Contentons-nous d'indiquer ici les principales. En premier lieu, la mutuelle dépendance de toutes les parties du corps social fait qu'on ne peut toucher à l'une sans influer sur les autres : le législateur doit donc avoir la prudence du médecin. En voulant faire intervenir l'autorité pour remédier à tel mal, vous risquez de produire sur un autre point un mal plus grand encore; en voulant favoriser telle partie du corps social, telle classe, tels individus, aux dépens de tels autres, vous risquez de développer un membre de l'organisme au détriment du tout, et, au lieu d'un embellissement, de provoquer une monstruosité. En second lieu, si les sociétés sont des êtres naturels et non artificiels, où l'on ne saurait du jour au lendemain tout changer arbitrairement, n'en faut-il pas conclure le danger des réformes artificielles et brusques, qui n'ont pas été amenées par une modification spontanée de la volonté générale? Pour qu'un corps animé supporte sans périr un changement profond, il faut que ce changement réponde aux tendances mêmes de ses parties et soit ainsi en conformité avec sa nature intime. Or ce qui est conforme à la direction naturelle d'une société, c'est ce qui est conforme à la volonté générale. Nous avons vu en effet que la société humaine est un organisme contractuel, c'est-à-dire que ce qui en unit les membres et les rend solidaires n'est plus la contiguïté immédiate, mais la solidarité volontaire; au lieu d'un lien mécanique entre les cellules, on a un lien moral entre les citoyens, celui des conventions et promesses mutuelles. Dès lors, c'est par l'extension d'un même vouloir à l'unanimité ou tout au moins à la majorité des membres que le mouvement et le changement doivent s'accomplir au sein de la société : une réforme qui ne représente que l'intérêt ou la volonté de quelques-uns, et qu'on espère néanmoins imposer brusquement à tous, est essentiellement artificielle, par conséquent prématurée et dangereuse. Au contraire tout progrès partiel ou général qui s'accomplit par voie de contrat et de convention, soit entre plusieurs, soit entre tous, est à la fois selon la nature et selon l'art, au lieu d'être un pur artifice. Autre est l'artifice, autre est l'art véritable; le premier s'oppose à la nature, le second s'y conforme; l'art, selon un mot profond de Joseph de Maistre dont il a tiré de fausses conséquences, est la nature même de l'homme : « la toile du tisserand est aussi naturelle que celle de l'araignée; » il y a peut-être aussi

loin de la caverne à la cabane que de la cabane à la colonne corinthienne, et comme tout est œuvre d'art dans l'homme en sa qualité d'être intelligent et libre, il s'ensuit que, en lui ôtant tout ce qui tient à l'art, on lui ôte tout, on lui ôte sa nature même. — Si ces réflexions sont valables contre les paradoxes de Rousseau sur les arts, elles ne le sont plus contre la théorie du contrat social, à laquelle de Maistre veut les appliquer; la politique, dans une société d'êtres doués de raison et de volonté, doit être une œuvre d'art pour être une œuvre de nature, et le contrat est précisément la conciliation et la synthèse de ces deux choses. Ce qui est fait sans le *consensus* des citoyens est fait en dehors du *consensus* vital qui constitue le lien même de l'organisme politique (1).

Comme l'unanimité des volontés est le plus souvent impossible à obtenir dans les réformes sociales et que la majorité laisse toujours subsister en face d'elle une minorité plus ou moins réfractaire, on peut déduire de là une troisième règle de politique ou de sociologie appliquée : la nécessité des transitions, des mesures intermédiaires, des moyens termes ou des compromis entre l'ancien et le nouveau, entre le présent et l'avenir. Ces moyens termes sont d'autant plus indispensables que la volonté actuelle de la majorité rencontre devant elle tous les résultats pour ainsi dire emmagasinés des volontés passées, toutes les traditions, toutes les « situations acquises, » toutes les coutumes, tous les préjugés; la majorité rencontre même tous les effets de sa propre volonté passée. Enfin, dans un corps aussi vaste que l'organisme social, la constitution de l'ensemble ne saurait être tout d'un coup transformée sur tous les points à la fois : il faut donc un certain temps pour l'accommodation au milieu nouveau et aux nouvelles conditions d'existence. On ferait autant de mal à une société, dit M. Spencer, en détruisant ses vieilles institutions avant que les nouvelles soient assez bien organisées pour prendre leur place, qu'on en ferait à un amphibie en amputant ses branchies avant que ses poumons soient développés. De là l'utilité des forces conservatrices et des forces progressives dans une nation : la vraie science sociale est à la fois « radicale » et prudente, radicale parce qu'elle est convaincue que l'avenir tient en réserve des formes de vie sociale très supérieures à tout ce que peuvent imaginer les plus hardis réformateurs, prudente parce qu'elle sait qu'il faut compter avec le passé et ne modifier que par degrés l'organisme politique. En un mot la grande conséquence qui dérive de la physiologie des sociétés, c'est la supériorité de l'évolution sur les révolutions. Et quel est le principal moyen d'évolution progressive? C'est encore le contrat ou la libre convention,

(1) M. Espinas, dans sa critique peu juste de Rousseau, nous semble commettre les mêmes confusions que Joseph de Maistre.

qui n'établit que ce qui est peu à peu accepté, au fur et à mesure de l'acceptation même.

Est-ce à dire que les révolutions soient par là absolument et universellement condamnées, comme le prétendent de récens historiens qui s'inspirent volontiers de l'histoire naturelle? — Non; il y a des circonstances où un organisme languissant et malade ne peut être sauvé que par une révolution physiologique, par une crise, par un accès de fièvre bienfaisant, par une réforme brusque et radicale d'un genre de vie qui le condamnait à la mort. Un être intelligent et libre comme l'homme ne peut-il pas et ne doit-il pas parfois prendre des résolutions qui changent radicalement son hygiène physique ou morale, ses habitudes et sa conduite? Sans doute l'habitude est souvent plus forte que la volonté; mais c'est pour cela même que la volonté ne saurait être trop énergique, que le désir du progrès ne saurait être trop grand. Les forces d'inertie et de routine n'ont pas besoin qu'on les aide, mais seulement qu'on les fasse entrer en ligne de compte dans ses prévisions; elles agiront assez par elles-mêmes, et c'est vers l'avenir, c'est vers le mieux, que la volonté doit s'élancer de préférence, sans pour cela méconnaître la réalité actuelle et les nécessités qu'elle impose. Il faut donc se contenter de dire : l'évolution est la règle, tandis que la révolution est une exception toujours fâcheuse, quoique parfois nécessaire. Les révolutions légitimes sont celles qui sont en conformité avec la volonté de tous, qui par cela même peuvent être appelées une explosion du sentiment national. Il se produit alors comme une entente tacite et une convention secrète entre les membres du corps malade ou opprimé : les chefs qui sont à la tête du mouvement y sont en vertu d'une délégation spontanée, et le mouvement lui-même, devenu irrésistible, n'est plus un artifice de quelques-uns, mais une délivrance naturelle de tous. C'est une évolution depuis longtemps préparée, qui n'a de soudain que l'apparence et qui ne fait que mettre en liberté des forces lentement accumulées : l'orage s'amasse pendant des années, il éclate en un jour, et le ciel reprend ensuite sa sérénité.

On le voit, les doctrines progressistes comme les doctrines conservatrices peuvent à des degrés divers s'autoriser de l'histoire naturelle; leur vraie conciliation est dans la liberté, et c'est aussi, en somme, le libéralisme qui est la légitime conclusion de la biologie appliquée à la politique. Les partisans de tous les moyens de contrainte méconnaissent le caractère vivant de la société et la traitent comme un mécanisme inanimé. Ces hommes qui se donnent à eux-mêmes par excellence le nom d'hommes d'ordre se figurent l'ordre social sur le même type que l'ordre matériel et inorganique. Dans les choses purement matérielles, par exemple dans une machine

quelconque, les élémens ne sont rapprochés que par une force supérieure qui les maintient en repos ou les met en mouvement. L'unité à laquelle ces œuvres mécaniques sont soumises vient de l'ouvrier et ne s'est réalisée que dans la forme, non dans le fond : la nature intime des élémens n'est point modifiée, le bois demeure du bois, le fer demeure du fer. C'est seulement par une série de contraintes mutuelles que nous parvenons à faire exécuter aux diverses parties le travail voulu: dans une locomotive, par exemple, la vapeur contraint le piston, qui contraint la bielle, qui contraint les roues, et ainsi de suite. L'ordre réalisé par cette série de nécessités toutes extérieures est lui-même extérieur et superficiel : dans l'intimité des choses, la division subsiste, chaque partie lutte contre toutes les autres, et si elles aboutissent néanmoins à un concours, à une apparente harmonie, c'est par une action contre nature qui ne dure jamais éternellement. Toute machine se dérange, et tout ordre qui n'est qu'imposé, non consenti, aboutit tôt ou tard au désordre : c'est l'ordre des choses matérielles, non des êtres vivans. S'il n'y avait pas autre chose dans la société humaine et dans l'état, ce serait le règne de la force et le despotisme. Cette union extérieure, perpétuel objet d'admiration pour les esprits autoritaires, n'est qu'une discorde intérieure; cette paix apparente est celle dont parlait Montesquieu, la paix d'une ville que l'ennemi vient d'occuper. Ce n'est point là que nous chercherons le véritable lien de l'état. Sans doute il y a dans la société humaine, comme dans tout être organisé, une part à faire à la contrainte et à la force, c'est-à-dire au fond à la nécessité, mais c'est là seulement le côté matériel de la société humaine, le côté par où elle est encore nature brute, par où à vrai dire elle n'est pas encore société, car on n'appelle pas société le rapprochement qui existe entre les rouages d'une machine. La part de la force est la limite et l'imperfection de la société humaine, loin d'en être l'essence. A parler exactement, là où la violence et la contrainte commencent, la vraie société cesse entre les hommes, il y a guerre et non plus association. Seul, le consentement des particuliers, sous les formes de la sympathie primitive et des conventions ultérieures, peut produire le véritable « ordre public; » par le contrat social, en qui cet ordre s'achève, la force directrice de l'ensemble se trouve inhérente à chaque partie, si bien que chacune se meut selon son sens propre et que toutes se meuvent de concert.

Si donc on veut faire de l'état une machine non artificielle, mais naturelle, en d'autres termes, un organisme animé où la vie jaillisse du dedans au dehors, où le fond projette lui-même sa forme et où cette forme ne soit pas une prison, il faut s'adresser à la liberté des citoyens.

Quelle est en définitive la politique de la nature dans l'être vivant, et si on l'interprète en son vrai sens, n'en peut-on tirer plus d'une leçon pour la politique humaine? Dans l'être animé comme dans le corps social, il y a des fonctions laissées à l'initiative des individus, d'autres à l'initiative des centres secondaires et des associations particulières, d'autres à celle du centre supérieur et de l'association tout entière qui y est représentée. D'abord l'être vivant laisse agir par elle-même chacune de ses cellules composantes et l'abandonne aux forces dont elle est le siège. Ces forces se ramènent à deux, comme nous l'avons vu : l'intérêt et la sympathie; chaque cellule en effet se sent elle-même et sent sympathiquement sa voisine, dont l'intérêt devient ainsi partiellement identique au sien propre. En vertu des affinités de nature et de tendance, conséquemment d'une communauté d'intérêt ou de sympathie, les cellules s'unissent, s'agrègent, s'associent; il s'établit entre elles un échange d'alimens et de mouvemens. C'est l'équivalent des échanges et des contrats entre particuliers, qui ont aussi pour raison des intérêts communs ou des sympathies communes, et qui doivent aussi s'accomplir en toute liberté sans l'intervention du pouvoir central. En second lieu, il y a dans l'être vivant des centres secondaires et de grands organes qui ont leur autonomie : ce sont comme des associations moins vastes contenues dans l'association plus large du tout. Tels sont principalement les viscères chargés d'élaborer, de purifier, de faire circuler la nourriture : estomac, poumons et cœur. Ces organes, comme l'a remarqué M. Spencer, ne sont point soumis à l'action de l'organe directeur, du cerveau. Que ce dernier le veuille ou ne le veuille pas, l'estomac élabore bien ou mal les alimens, le cœur bat et fait circuler le sang par tout le corps, la poitrine se soulève et les poumons purifient le sang au contact de l'air. L'autonomie des organes de nutrition va si loin que les intestins continuent parfois leurs mouvemens propres après la section des nerfs qui les font communiquer avec le cerveau; le cœur arraché du corps continue à battre un certain temps, surtout chez les animaux à sang froid et aussi chez certains mammifères comme les ours du pôle; le foie d'un animal égorgé peut, comme l'a montré Claude Bernard, continuer la sécrétion de la bile ou la production du sucre après que le sang s'est écoulé. Les hydrozoaires de l'Océan sont parfois composés de parties très diverses et offrent déjà une organisation compliquée, et cependant ils n'ont pas de système nerveux. — « Il faut donc bien, dit M. Spencer, que, par un arrangement quelconque, ces unités diverses dont est formé l'animal, tout en s'occupant chacune de sa propre subsistance en dehors de toute action directrice du reste, arrivent cependant, en vertu même de leur nature et des positions

respectives dans lesquelles elles ont grandi, à coopérer au salut les unes des autres et toutes ensemble à celui du corps. » Il n'est donc besoin, ajouterons-nous, ni d'un pouvoir central, ni d'une archée, ni d'une force vitale, ni d'une cause finale mystérieuse, pour produire ici l'apparence d'un dessein commun et la réalité d'un commun concours : il n'est besoin que de la spontanéité des élémens composans, c'est-à-dire de leur sensibilité ou de leur irritabilité, conséquemment de leurs tendances intéressées ou sympathiques, et de leurs échanges particuliers analogues à nos contrats particuliers.

Ainsi les fonctions de nutrition et de croissance s'accomplissent indépendamment du cerveau. Qu'est-ce donc qui incombe à ce dernier? — C'est le commandement des organes de relation par lesquels l'être vivant connaît le monde extérieur et les autres êtres, peut entrer en rapport avec eux, cherche au dehors sa subsistance, se défend contre les attaques et fait face aux mille dangers de la vie. Pour cela il faut que les organes extérieurs obéissent à un gouvernement capable de combiner leur action, de la diriger, de la varier selon les circonstances; d'où la nécessité d'un appareil nerveux complexe, ayant un centre, et qui se fait obéir des organes pleinement, promptement. Encore remarquerons-nous que le système nerveux lui-même n'est pas toujours ni tout entier sous la domination du centre cérébral : les centres nerveux secondaires, par leurs mouvemens réflexes, réagissent et au besoin se défendent tout seuls. Chez l'insecte, chaque ganglion nerveux remue ses pattes et résiste pour son compte aux attaques du dehors. Chez tous les animaux, le membre atteint par la douleur se contracte et se détend tour à tour pour repousser l'obstacle. Quand un objet menace tout d'un coup nos yeux, nos paupières s'abaissent avant même que nous ayons réfléchi au danger et donné l'ordre de le prévenir. Quand nous faisons un faux pas, nous nous rejetons en arrière par un mouvement tout spontané. Il y a des cas où l'être vivant ne peut attendre la délibération du pouvoir central et où il se protège par un effort subit, résultant d'une coopération soudaine et spontanée entre les divers centres nerveux. L'autonomie, si frappante dans les organes intérieurs de nutrition et de circulation, a ainsi sa part jusque dans les organes extérieurs de relation.

Ces faits nous permettent de nous faire une opinion sur l'intéressant débat qui s'est élevé entre M. Huxley et M. Spencer, l'un ne trouvant guère dans l'histoire naturelle que des exemples de politique despotique, l'autre y trouvant des leçons de politique libérale. Peut-être M. Spencer, dans son ingénieuse réponse, n'est-il pas encore allé jusqu'au bout des déductions permises; s'il a suffisam-

ment restreint sur certains points l'action du pouvoir central, peut-être pourrons-nous, en nous appuyant sur l'histoire naturelle, étendre plus que lui cette action sur d'autres points et corriger ainsi ce qu'on a nommé avec exagération son « nihilisme administratif. »

M. Huxley répugne à se servir des analogies entre les êtres vivans et les sociétés pour bâtir des théories politiques. Et ce n'est pas sans raison qu'il se défie ici des inductions précipitées. La biologie peut bien nous enseigner en partie ce qu'est le corps politique et comment il est devenu ce qu'il est; mais son autorité est toujours sujette à caution quand il s'agit de savoir ce que le corps politique doit être et deviendra un jour. L'intelligence humaine n'est pas faite pour suivre aveuglément l'exemple des « vivans » inférieurs. Il faut éviter aussi de s'en tenir à des analogies superficielles ou incomplètes, comme le font trop souvent les politiques qui prétendent s'inspirer de la biologie. Certains raffinés d'aujourd'hui qui exagèrent ou faussent les déductions de l'histoire naturelle pour appuyer des thèses rétrogrades ressemblent plus qu'ils ne le croient aux naïfs d'autrefois qui croyaient démontrer la supériorité de la monarchie par l'exemple des abeilles ou celle de la république par l'exemple des fourmis. Toutefois, nul enseignement n'est à négliger dans ce vaste univers où tout se tient. Or, si l'on en croit M. Huxley, l'analogie du corps politique et du corps vivant aurait pour conclusion une excessive concentration du gouvernement. « Le souverain pouvoir du cerveau, dit-il, pense pour l'organisme physiologique, agit pour lui et régit les composans individuels avec une règle de fer. » La théorie adoptée par M. Spencer, qui nie le rôle de l'état, semble à M. Huxley en opposition avec les faits biologiques que M. Spencer prend pour guides. Chaque muscle, dit M. Huxley, n'aurait qu'à se fonder sur cette théorie et à refuser au système nerveux tout droit de se mêler de ses contractions, si ce n'est pour l'empêcher de gêner les contractions d'un autre muscle; chaque glande, à soutenir qu'elle a le droit de distiller son liquide pourvu qu'elle ne gêne pas les sécrétions d'autrui; chaque cellule serait libre de suivre son intérêt particulier; *laissez-faire* serait le nom du souverain; qu'arriverait-il alors du corps vivant tout entier?

M. Spencer répond avec raison en distinguant les organes extérieurs et les organes intérieurs. Si la centralisation est nécessaire aux premiers, les seconds ont besoin de spontanéité et ne réclament en échange que leur juste part de nourriture, que la quantité de sang équivalente au travail par eux accompli : c'est là, pour ainsi dire, la justice du corps vivant. — Qu'arriverait-il, demande M. Huxley, si le pouvoir central de l'organisme cessait d'agir? — « La réponse est bien différente, dit M. Spencer, selon qu'il s'agit des organes intérieurs ou des organes extérieurs. » Les premiers ne cesseraient

pas d'accomplir leurs fonctions propres; les seconds seraient réduits à l'impuissance; si chaque muscle était indépendant des centres de délibération et d'exécution, les muscles ne pourraient plus se mettre d'accord; il serait impossible à l'individu de se tenir debout et plus encore d'agir sur les objets alentour : son corps serait une proie offerte au premier ennemi. Il en est de même dans la société : les appareils de défense extérieure exigent la concentration du pouvoir; ceux de nutrition et de circulation intérieures, c'est-à-dire l'industrie et le commerce, exigent au contraire la liberté. Selon qu'une société est plus militaire ou plus industrielle, elle a un gouvernement plus ou moins centralisé. La biologie ne conclut pas à l'anarchie, pas plus qu'elle ne conclut au despotisme; l'intervention de l'état est partout nécessaire; mais cette intervention, dit M. Spencer, peut être positive ou négative. Si l'état prétend cultiver ma terre à ma place ou m'imposer tel mode de culture, c'est là une intervention positive; s'il se borne à m'empêcher de toucher aux récoltes du voisin, de passer à travers son champ, de gêner son travail, c'est là une intervention négative. Cette dernière est la seule dont les fonctions économiques aient besoin dans l'organisme social : que le gouvernement assure l'exécution des contrats, c'est-à-dire la justice, et il aura rempli sa fonction propre. « Que chaque citoyen jouisse de ce qu'il a obtenu par ses efforts sans enlever à son voisin le moyen d'en faire autant, et les fonctions dont nous parlons s'accompliront d'une manière saine, plus saine en vérité que si on leur imposait tout autre contrôle (1). » La plupart des fonctions les plus importantes pour la vie de l'état, selon la remarque de l'économiste Whateley, sont accomplies par le concours de gens qui n'y pensent pas, qui ne se savent même pas associés, qui cherchent simplement leur intérêt, et elles le sont avec une sûreté, un soin des détails, une régularité où n'atteindrait sans doute jamais la bienveillance la plus diligente et la plus éclairée. Qu'un homme se propose ce simple problème : fournir chaque jour de tous les objets nécessaires à la vie une ville comme Londres ou Paris, avec ses habitans qui se comptent par millions, il échouera devant la prodigieuse complexité des détails. Qu'un gouvernement se charge de cette tâche, il l'accomplira mal, chèrement, irrégulièrement; il sera ce que serait notre cerveau s'il était chargé, comme « l'âme » de Stahl, de veiller aux détails de l'assimilation et de la circulation du sang, de faire monter « le lait même aux mamelles. » La nourriture de chaque jour arrive aux portes de nos capitales par une circulation spontanée dont les battemens quotidiens sont réguliers comme ceux de notre pouls; l'intervention positive du gouvernement

(1) Spencer, *Essais de politique*, page 138.

n'aurait ici d'autre résultat qu'une alternance de pléthores et de disettes; son intervention négative, en assurant l'exécution des marchés, assure le mouvement de la vie. Il suffit donc d'un concours d'hommes dont pas un n'élève les regards au-dessus de ses intérêts particuliers pour réaliser ce que ne réaliserait pas la philanthropie d'un sage ou la vigilance désintéressée d'un gouvernement.

— Sans doute, dira-t-on, quand il s'agit de besoins matériels, les efforts que font les individus sous l'aiguillon de l'intérêt personnel sont suffisans, mais quand il s'agit de besoins d'un autre ordre, il n'en est plus de même. — M. Spencer répond qu'il est faux de croire qu'en dehors de l'intérêt particulier il n'existe qu'une force sociale, celle du gouvernement; les hommes n'ont-ils pas, outre leurs besoins égoïstes, des besoins sympathiques, et ces derniers, soit qu'ils agissent isolément, soit qu'ils s'associent, ne produisent-ils pas des effets aussi admirables que ceux des intérêts personnels? Voulez-vous connaître les effets sociaux de la sympathie, soit isolée, soit associée, voyez toutes les œuvres de religion, de philanthropie, d'instruction, dues à l'initiative des individus ou des associations particulières. Intérêt et sympathie, ces deux forces suffisent, à en croire M. Spencer, pour satisfaire à tous les besoins du corps politique comme à tous les besoins du corps vivant. Que le gouvernement, encore une fois, se borne donc à remplir une fonction vraiment analogue à celle du cerveau, qu'il soit le représentant et le pondérateur de tous les intérêts et de toutes les sympathies, avec la justice pour loi. Dans le cerveau de l'animal se produit une véritable délégation ou représentation du corps entier, qui doit servir de modèle au gouvernement; en effet, c'est au cerveau que tous les organes envoient leurs avertissemens, centralisent leurs jouissances et surtout leurs souffrances, manifestent leurs besoins, leurs perturbations ou leur équilibre. Les cellules cérébrales sont comme les représentans des autres cellules, qui viennent s'exprimer en elles sous la forme des sensations ou des pensées, et qui attendent d'elles en retour des ordres nécessaires sous forme de volitions; l'organisme tout entier se résume donc dans le cerveau. Or la fonction normale de ce dernier, « c'est de prendre la moyenne entre les intérêts qui se produisent chez le vivant : intérêts physiques, intellectuels, moraux, sociaux. » De même la fonction d'une assemblée de représentans doit être « de prendre la moyenne entre les intérêts des différentes classes de la communauté. » Dans une bonne assemblée, les partis qui correspondent à ces divers intérêts doivent se faire un tel « équilibre qu'à eux tous ils produisent des lois concédant à chaque classe tout ce qui se peut sans faire tort aux droits des autres. (1). » Si une assemblée,

(1) Spencer, *Essais de politique*, page 191.

si un gouvernement se borne ainsi à sa tâche propre, il la remplira bien; s'il la dépasse, il se rendra lui-même impuissant, car c'est encore la biologie qui nous enseigne que toute fonction, pour être bien accomplie, doit être *spécialisée*.

Quelque excellentes que soient ces vues de M. Spencer sur le rôle de l'état, sont-elles complètes et a-t-il poussé assez loin les déductions de l'histoire naturelle? Nous ne le croyons pas. Dans l'individu, le cerveau n'est pas une simple représentation du corps, un simple miroir condensant en soi ce qui se passe au sein des cellules, un simple arbitre entre des intérêts et des sympathies, qui en prendrait la *moyenne* sans y ajouter rien de nouveau et qui n'aurait d'autre règle que la médiocrité d'un juste milieu. Le cerveau est un organe d'intelligence et de volonté, par conséquent de progrès et d'initiative, qui entraîne tout l'être sous l'influence d'une pensée supérieure. De même dans la société, outre l'intérêt et la sympathie, il y a une troisième force sociale : l'idée. L'homme peut se désintéresser de lui-même, se désintéresser de tels ou tels individus, s'élever au-dessus de son égoïsme ou de ses sympathies pour concevoir quelque chose d'universel : une haute vérité, un haut idéal. Il porte en lui non-seulement la notion de lui-même et de la société bornée dont il fait partie, mais encore celle de l'univers, non-seulement l'idée du temps présent où il est perdu comme un point dans l'immensité, mais encore celle de l'avenir infini. Si le corps peut se passer du cerveau pour sa vie animale et, dans une certaine mesure, pour sa conservation immédiate et présente, le progrès supérieur, qui n'est lui-même que la garantie de la conservation future, n'exige-t-il pas l'action centrale et collective du cerveau? Ce qui n'est dans le reste de l'organisme qu'une vague aspiration et une tendance encore trop aveugle devient dans le cerveau une pensée clairvoyante et une volonté réfléchie. De même une nation n'est pas seulement un ensemble d'intérêts ou de sympathies, elle est aussi un ensemble d'idées qui se ramènent à une idée centrale et directrice, à un idéal de justice et de droit que tous les membres poursuivent, les uns avec une conscience plus obscure, les autres avec une conscience plus claire. L'intérêt et la sympathie suffiront-ils pour assurer l'accomplissement de cette fonction supérieure : réalisation de l'idéal national et, mieux encore, de l'idéal humain? Pas toujours. Il est des droits élevés dont l'importance est d'autant moins ressentie qu'ils sont moins satisfaits; ainsi ce sont les ignorans qui ont le plus grand droit à l'instruction et qui cependant sentent le moins ce droit. L'état devra-t-il s'en remettre ici à l'intérêt individuel ou à la bienfaisance d'associations mues par la sympathie, au lieu d'établir lui-même une instruction obligatoire pour tous? Devra-t-il aussi méconnaître cette nécessité et ce droit qui

s'imposent aux nations modernes, pour ne pas être distancées et absorbées par les nations voisines, de cultiver la haute spéculation sans laquelle la pratique est bientôt stérile, la science pure nécessaire à la science appliquée, l'art pur nécessaire à la moralisation générale? Lui sera-t-il interdit ici, pour sauvegarder les droits mêmes des générations à venir, de dépasser la « moyenne » présente de la nation et de se faire initiateur? Non, c'est là un rôle que la nation même peut et doit lui confier, par une délégation explicite, de manière à mettre la force commune au service d'un commun idéal. Nous craignons que M. Spencer n'ait ici borné à l'excès le rôle de l'état et qu'il n'ait pas vu dans le corps social la puissance de l'idée se réalisant elle-même, se créant à elle-même non-seulement des organes particuliers et décentralisés, individus et associations particulières, mais encore un organe général et central, le gouvernement. Il a bien reconnu la puissance de la spontanéité dans le développement des peuples; il n'a peut-être pas eu assez foi dans la puissance de la réflexion, qui doit atteindre son plus haut degré dans le pouvoir directeur de l'ensemble.

Si on a soin de ne pas séparer ces deux choses, — spontanéité et réflexion, — on possédera par là même les deux forces les plus générales qui expliquent non-seulement la création des sociétés, mais encore celle des êtres vivans et, qui plus est, celle même de l'univers. Qu'est-ce, en définitive, que production et création? La sociologie et la biologie éclairent ici la métaphysique : elles nous font entrevoir comment a pu se produire et vivre le grand organisme du monde. Les partisans de l'antique conception des causes finales se représentent un but extérieur à l'être et un pouvoir également extérieur qui, mettant l'être en mouvement, crée et forme le monde; mais, nous l'avons vu, à mesure qu'on connaît mieux les fonctions de la vie et celles de la société, on comprend de plus en plus que la vraie finalité est immanente à l'être et se confond avec sa spontanéité même, sans qu'il soit besoin de faire intervenir un créateur ou un démiurge. Raisonnons par analogie. Comment a eu lieu la création du langage, que M. Spencer compare à celle des sociétés et que nous pouvons, nous, comparer à celle du monde même? Pendant longtemps on a attribué la création du langage à une puissance surnaturelle : un pareil don de l'homme ne pouvait être qu'un présent miraculeux. Le langage offre en effet, comme la nature, des genres, des espèces, des ordres divers, faits pour s'adapter les uns aux autres, pour se combiner d'instant en instant en groupes toujours nouveaux et pour exprimer ainsi toutes les combinaisons des idées. C'est un organisme merveilleux au service de la pensée. La science moderne a cependant chassé de ce do-

maine, comme de tous les autres, le *deus ex machinâ*. Des signes d'abord principalement mimiques, puis mélangés de mimique et de sons, puis à la longue purement vocaux, et qui en somme se réduisent eux-mêmes à des mouvemens réflexes, voilà la matière du langage; quant à la forme, elle est résultée de la coopération spontanée entre les individus, comme la forme du corps résulte de la coopération spontanée entre les organes. Les hommes avaient besoin de se communiquer leurs idées et leurs sentimens, ils obéissaient ainsi à leur intérêt personnel ou à leurs sympathies : c'était assez; peu à peu, sans se douter qu'ils pussent travailler à autre chose qu'à leur satisfaction personnelle ou collective, ils ont formé le langage. C'est donc sous l'influence de l'intérêt et de la sympathie d'abord, puis, plus tard, sous celle de l'idée, que le langage s'est établi en ses rudimens informes, développé à travers les siècles, perfectionné par un art naturel comme celui des êtres vivans et des sociétés. Enfin la réflexion y a peu à peu marqué sa trace à côté de la spontanéité même, car le langage est un produit spontané d'êtres capables de réflexion. Aujourd'hui cette création de l'esprit est tout un monde, image du monde de la pensée et, par l'intermédiaire de la pensée, image de l'univers. Complétons donc notre conception de l'univers en appliquant à sa production ce que nous venons de dire sur la formation des langues, des organismes vivans, des sociétés animales ou humaines. Il nous semble qu'on pourrait concevoir l'univers entier comme une vaste société d'êtres dont tous les membres coopèrent, d'abord spontanément, puis avec réflexion, à la vie du tout; chacun, en ne suivant d'abord que son intérêt, finit par suivre aussi l'intérêt des autres en vertu de ses liens avec eux : par là se produit l'ordre universel. S'il en est ainsi, de vagues sensations à l'intérieur, premiers rudimens de la pensée et de la conscience, qui se traduisent par des mouvemens à l'extérieur, voilà ce qui suffit à la formation du monde; il n'y a pas d'autre finalité, et ce qu'on appelle de ce nom n'est que la tendance de tout ce qui existe à se conserver ou à se développer. Ce n'est donc pas une parole divine, surnaturelle et unique, qui a créé le monde; c'est la parole spontanée de tous les êtres, c'est leur aspiration, leur désir. L'être est éternellement partout, et partout il veut, il se sent et sent les autres, aspire à penser, à jouir de soi et d'autrui, à prendre conscience de soi et d'autrui, à communiquer pour cela avec lui-même et avec tous ses membres. Le monde est le langage universel; c'est une idée obscure qui se réalise en se pensant elle-même et en s'exprimant elle-même par les mille voix et les mille tressaillemens de tous les êtres unis dans l'être.

ALFRED FOUILLÉE.

LES

APPLICATIONS MODERNES

DU MICROSCOPE A LA GÉOLOGIE

Le progrès des connaissances humaines ne s'accomplit pas d'une façon régulière et continue; c'est par soubresauts qu'il s'opère. Quelquefois un homme de génie détermine un nouvel élan de la science par la seule puissance du reflet divin qui l'anime; mais, plus souvent, surtout dans les études expérimentales, chaque impulsion nettement marquée du mouvement scientifique est signalée par l'emploi d'un nouveau procédé d'investigation. C'est ainsi que l'invention du microscope a été le point de départ de brillantes découvertes en histoire naturelle et que chacune des améliorations de cet instrument a correspondu à une période de progrès dans le développement des sciences auxquelles on l'appliquait. Aujourd'hui la fabrication du microscope est arrivée à un degré remarquable de perfection; les grossissemens que l'on atteint sont énormes, les images obtenues sont d'une extrême netteté; des dispositions ingénieuses ont rendu l'instrument plus maniable sans rien lui enlever de sa précision, enfin les constructeurs ont su le modifier habilement pour l'adapter d'une manière spéciale à chaque genre de recherches.

La conséquence de ces innovations ne s'est pas fait attendre. L'étude des êtres organisés a pris aussitôt un essor inattendu; l'anatomie et la physiologie végétale se sont entièrement transformées; les sciences zoologiques ont vu leur domaine s'agrandir au delà de toute limite prévue, et les secrets de la vie ont été poursuivis dans ses plus mystérieuses fonctions.

L'application du microscope à l'examen du monde inorganique

a eu lieu plus tardivement; des obstacles particuliers barraient le chemin. Ces difficultés sont maintenant heureusement surmontées. Une moisson de résultats nouveaux se fait à l'heure présente, moisson tellement riche qu'elle éblouit parfois l'imagination de ceux qui la recueillent.

Une pareille évolution scientifique ne doit point rester cachée derrière les murs des laboratoires. Ceux qui s'intéressent aux progrès de l'esprit humain doivent en être avisés; c'est pourquoi, malgré l'âpreté du sujet, j'ose entreprendre d'en montrer la fécondité et l'ampleur.

I.

Le procédé qui sert de base aux études actuelles de géologie micrographique consiste dans la réduction des minéraux et des roches ou lames minces, susceptibles d'être observées par transparence. Avant de décrire les détails minutieux que comporte cette méthode d'examen et le cortège complexe de moyens de contrôle dont elle s'entoure, je veux immédiatement en faire connaître les applications principales et en particulier les transformations qu'elle a fait subir à la science des roches, en lui donnant un caractère de précision dont elle était dépourvue, résolvant plusieurs des grandes questions qui jusqu'alors préoccupaient vainement les géologues et les minéralogistes et faisant naître d'autres problèmes d'ordre plus élevé. Mais pour procéder avec méthode, il est indispensable que nous jetions d'abord un coup d'œil historique sur les développemens modernes de la pétrologie.

Dans les premières années de notre siècle, à l'époque où les sciences géologiques commençaient à prendre leur essor, la question de la nature et du mode de formation des roches était l'un des sujets dont les naturalistes aimaient le plus volontiers à s'entretenir. Des discussions animées, engagées entre Hutton et Werner, se continuaient entre leurs disciples. Les roches à structure cristalline comme le granit, ou d'apparence compacte comme le basalte, étaient particulièrement l'objet d'intéressantes luttes scientifiques. La création encore récente de la minéralogie et de la chimie n'avait fait qu'augmenter l'ardeur de la discussion, en lui donnant des bases positives. Les élémens des roches à gros grains furent alors connus dans leurs principales propriétés physiques et dans leur composition chimique élémentaire, mais pour les roches d'apparence compacte le problème restait entier. Un moment on le crut résolu, lorsqu'en 1815 Cordier démontra la cristallinité du basalte et fit connaître les principaux minéraux qui entrent dans sa constitution. La découverte de l'illustre professeur excita l'admi-

ration du monde savant; le procédé qu'il avait employé pour l'étude du basalte fut considéré comme ayant complètement éclairé la notion de la constitution de cette roche et pouvant être généralisé. On pensa que bientôt on allait reconnaître la composition minéralogique de toutes les substances minérales compactes. Cordier seul ne se fit pas illusion. Il avait vu dans les roches réduites en petits fragmens granuleux tout ce qu'on peut y apercevoir avec un faible grossissement (15 à 20 diamètres); il avait reconnu la cristallinité des laves et parfaitement distingué parmi les matières de provenance volcanique, d'une part celles dans lesquelles prédominent les élémens cristallins, et d'autre part celles qui sont essentiellement vitreuses. Mais les minéraux véritablement microscopiques et les particularités de la structure profonde des roches lui avaient échappé; l'imperfection des moyens d'observation avait paralysé ses efforts. Du côté des essais chimiques, dont mieux que personne il appréciait la nécessité, il n'avait pas été plus heureux. Pour isoler les minéraux destinés à l'analyse, il se servait d'un procédé analogue à celui qui dans l'industrie est employé en grand pour le lavage des minerais pauvres. Une roche étant convenablement pulvérisée, il soumettait la poudre à l'action d'un filet d'eau sur un plan incliné et séparait ainsi les uns des autres les élémens d'inégale densité. Le résultat obtenu était incomplet et exigeait, de la part de l'opérateur, une grande habileté manuelle. Cordier connaissait très bien les défectuosités de sa méthode; aussi a-t-il peu encouragé ceux qui, à diverses reprises, ont essayé de la mettre en pratique. Lui-même, bien que se livrant à un travail incessant, n'a plus rien produit durant le cours de sa longue carrière. Malgré le succès de ses leçons, malgré l'accueil favorable qui attendait toute œuvre émanée de lui, il évita de rien écrire sur les roches après la publication de son célèbre mémoire de 1815. La classification dont il avait posé les principes au début de son professorat, et à laquelle il a travaillé toute sa vie sans relâche, n'a été livrée à l'impression qu'après sa mort. Bien qu'elle lui eût servi à ranger la belle collection des roches du Muséum, il n'en conseillait l'emploi qu'avec réserve, espérant toujours que des expériences et des observations nouvelles en feraient disparaître les défauts.

De 1815 à 1858, une foule d'hommes éminens, passionnés pour les études pétrologiques, se sont, à l'exemple de Cordier, vainement débattus contre l'insuffisance des moyens de recherche dont ils disposaient. Un découragement profond avait fini par saisir tous ceux qui s'occupaient de l'étude des roches. Faute de moyens de détermination sérieux, plus d'une collection, péniblement recueillie et riche en échantillons de provenances lointaines, a été alors dispersée ou reléguée dans quelque coin obscur.

Enfin parut en 1858 un mémorable travail qui devait complètement changer l'état des choses. Cette œuvre, due au physicien anglais Sorby, appelait l'attention des savans sur la structure microscopique des cristaux et sur les conséquences à déduire de cette structure, relativement à l'origine des minéraux et des roches. L'auteur avait taillé en lames minces les matières destinées à servir d'objet à ses observations, et dans son mémoire il décrivait avec soin la méthode d'examen qu'il avait utilisée.

On commença alors à soupçonner le parti que l'on pouvait tirer du microscope ainsi appliqué. Gustave Rose, en Allemagne, paraît avoir surtout compris la puissance du nouveau moyen de recherches. Cependant, durant plusieurs années encore, le microscope ne fut, pour ainsi dire, employé qu'accessoirement pour l'examen d'associations cristallines naturelles. Les efforts que l'on faisait dans cette voie étaient limités; la méthode nouvelle était exclusivement appliquée à certaines questions spéciales, on s'en servait particulièrement pour déterminer les particularités remarquables de structure qui s'observent dans les substances minérales. D'ailleurs Sorby n'était appelé ni par ses études antérieures, ni surtout par les aptitudes de son esprit, à développer et poursuivre les études minéralogiques qu'il avait si brillamment inaugurées. Fils d'un riche coutelier de Sheffield, sans aucune attache officielle, indépendant par son caractère aussi bien que par sa position de fortune, il a dans ses travaux scientifiques conservé ses allures habituelles de liberté et d'originalité. Les sujets d'étude les plus variés ont été tour à tour embrassés par lui. De l'exploration des minéraux au microscope, il a passé à l'examen de la structure de l'acier, à des recherches sur les météorites, puis à des travaux variés de spectroscopie. Les applications ingénieuses qu'il a faites de cette dernière branche de la physique ont successivement porté sur les matières colorantes des algues, sur celles de la coquille des œufs d'oiseau, sur celles qui décorent les feuillages des arbres durant l'automne. Cependant il n'a jamais perdu de vue la matière de ses premières études, et c'est lui qui réellement a été l'initiateur et le propagateur de sa méthode.

En 1862, il avait entrepris avec sa mère un voyage d'agrément sur les bords du Rhin. Arrivé à Bonn, il fit connaissance d'un élève du corps des mines de Prusse, nommé Zirkel, par lequel il fut accompagné et dirigé dans quelques excursions. Ils visitèrent ensemble l'Eifel, le Siebengebirge et les environs du lac de Laach. Chaque jour, chemin faisant, une conversation intéressante et animée s'engageait entre le touriste et son guide sur la nature des roches volcaniques, sur les minéraux qui les composent et sur les merveilleux détails de structure que le microscope y révèle. Sorby expo-

sait avec clarté et chaleur les magnifiques résultats de ses études. Le soir, après l'excursion de la journée, l'entretien se prolongeait encore. Enfin, de retour à Bonn, le maître improvisé mit sous les yeux de son jeune auditeur quelques préparations microscopiques qu'il avait apportées et lui fit apprécier par lui-même la netteté et l'importance des faits qui avaient été l'objet de leurs longues causeries. Quelques jours plus tard, en quittant Zirkel, il laissait en lui un disciple enthousiaste, qui désormais, se consacrant entièrement aux études de géologie micrographique, allait bientôt dans cette voie marcher de découvertes en découvertes, grouper autour de lui un essaim de travailleurs et devenir l'un des savans les plus célèbres de l'Allemagne.

Cependant, toutes les fois qu'une nouvelle méthode scientifique est introduite dans un pays, il est rare qu'elle y reçoive tout d'abord l'accueil qu'elle mérite. Zirkel, établi à Vienne dans le laboratoire de géologie chimique de Karl von Hauer, y était pour ainsi dire isolé. Ses recherches ne rencontrèrent dans les premiers temps que l'incrédulité ou l'indifférence. Enfin, en 1867, une série de publications sur des roches diverses, dont il dévoilait la structure et la composition minéralogique, démontrèrent la fertilité inépuisable du nouveau champ d'études. Depuis cette époque, successivement professeur dans les universités de Lemberg, de Kiel et de Leipzig, il n'a cessé d'enrichir la minéralogie et la géologie d'une suite continue d'observations. Son laboratoire, installé actuellement dans un vaste local à Leipzig et parfaitement aménagé, est un centre scientifique des plus fréquentés, d'où sortent chaque année de remarquables travaux.

A l'époque où Zirkel débutait dans la voie où il s'est illustré, Vogelsang, un de ses condisciples, uni d'abord avec lui par les liens de l'amitié et bientôt par ceux d'une alliance de famille, s'était également passionné pour le genre de recherches patronné par Sorby. Attaché comme professeur à l'École polytechnique de Delft, il a, durant sa trop courte carrière, été l'une des gloires scientifiques du pays qui l'avait adopté. Zirkel, son émule, a cultivé avant tout l'observation pure; Vogelsang a été essentiellement expérimentateur. A mesure que le microscope lui révélait quelque détail nouveau sur la structure ou le mode d'association des minéraux, aussitôt il rêvait aux moyens d'en connaître la cause. Il exécutait alors d'ingénieuses expériences et en déduisait des conclusions théoriques d'une haute portée. Son œuvre capitale a été une philosophie de la géologie, travail hardi dont le titre seul fait deviner les puissantes aspirations dont il était vivifié.

En 1872, date à laquelle disparaissait Vogelsang, enlevé par une mort inattendue, Rosenbusch, professeur à l'université de Fribourg

en Brisgau, entrait à son tour dans l'arène et imprimait une nouvelle impulsion à la géologie micrographique.

Jusqu'alors on n'avait guère appliqué à l'étude des roches cette variété particulière de lumière que les physiciens désignent sous le nom de lumière polarisée; on opérait presque exclusivement à la lumière naturelle. Malgré les succès obtenus dans ces conditions par Zirkel et Vogelsang, un emploi méthodique de la lumière polarisée ne pouvait manquer de constituer un important progrès. Une systématisation régulière de ce genre d'observations était appelée à rendre les plus grands services dans les recherches pétrographiques; mais un esprit lucide et didactique, réunissant avec une vaste érudition un sentiment profond des besoins de la science, pouvait seul mener à bonne fin une pareille entreprise. Rosenbusch possédait toutes les qualités requises, aussi a-t-il parfaitement atteint le but proposé. Avec un rare talent, il a su mettre en œuvre les nombreux documens optiques consignés dans les savans mémoires d'Haidinger, de Tschermak, de Des Cloizeaux. Les ouvrages qu'il a publiés exposent avec netteté les principes de l'optique minéralogique et les applications spéciales qu'on doit en faire à chaque minéral. Une science peut être considérée comme définitivement constituée, comme reposant sur des bases solides, quand elle a donné lieu à des ouvrages classiques de cette valeur.

Actuellement les études de pétrographie micrographique sont cultivées dans toute l'Allemagne avec une ardeur sans égale. En Suède, en Autriche, elles ne rencontrent pas une moindre faveur. A Prague notamment, elles ont trouvé dans le professeur Boricky un interprète savant en même temps qu'un expérimentateur habile. Chose curieuse et difficile à expliquer, c'est dans leur pays d'origine, en Angleterre, qu'elles semblent aujourd'hui se développer le plus péniblement.

En France, elles sont encore confinées dans un bien petit cercle d'adeptes zélés, mais l'étroit laboratoire qui les réunit dans son enceinte a déjà produit de nombreux résultats; l'observation et l'expérience y ont été l'une et l'autre pratiquées avec succès; des perfectionnemens, jugés considérables par les savans étrangers, y ont été apportés aux méthodes usitées jusqu'alors par les géologues micrographes, et surtout des données précises y ont été acquises sur la genèse des minéraux et des roches.

II.

Parmi les faits mis en lumière par les applications du microscope à la pétrologie, il en est quelques-uns dont l'importance jus-

tifie immédiatement le rôle considérable que l'on attribue maintenant à ce genre de recherches.

La minéralogie, par exemple, lui doit la connaissance de la structure et du mode de formation d'un grand nombre d'espèces cristallines. Naguère on attribuait volontiers une homogénéité complète à tout cristal bien individualisé par ses formes extérieures. Le microscope a montré que, dans la plupart des cas, une telle opinion était une erreur. Dès que les dimensions d'un cristal atteignent un ou deux dixièmes de millimètre, presque toujours on peut constater que sa structure est complexe. Fréquemment on le voit composé de zones concentriques correspondant aux stades successifs qui ont signalé le cours de son accroissement. Ces couches emboîtées se distinguent tantôt par leurs colorations à la lumière naturelle, tantôt par des traits fins marquant la limite de chacune d'elles, tantôt par les teintes spéciales qu'elles affectent à la lumière polarisée. Une telle disposition montre alors que le développement du cristal a été discontinu; des périodes d'accroissement rapide étaient séparées par des temps d'arrêt ou de ralentissement marqué. Durant ce temps, la température et la composition chimique du milieu dans lequel s'opérait la cristallisation variaient incessamment, et ces changemens entraînaient avec eux les modifications que l'on remarque dans les propriétés physiques de chacune des zones du minéral.

Parmi les substances cristallines le plus habituellement répandues dans les roches volcaniques, il en est une, le pyroxène, qui fournit fréquemment des exemples de la structure dont il vient d'être question. Le pyroxène se montre composé de dépôts successifs bruns et verts. Ce corps est un silicate ferrugineux; les parties brunes qu'on observe dans ses échantillons zonés correspondent à des périodes durant lesquelles la formation s'est opérée en présence d'agens oxydans; les parties vertes ont pris naissance sous des influences contraires.

Des conclusions intéressantes peuvent également se déduire d'observations analogues relativement à la température et à l'état de tranquillité ou de mouvement du milieu qui engendrait les cristaux; mais les déductions les plus remarquables parmi celles auxquelles conduit l'examen de la structure des minéraux se tirent de la considération de ces particules de matières étrangères que le microscope fait apercevoir au sein de presque toutes les substances cristallisées. Ces inclusions qui se sont trouvées enfermées dans les cristaux en voie de formation ont été protégées ensuite contre les actions destructives par les parois même de leur étroite prison. Elles sont les restes et les témoins authentiques du milieu dans le-

quel la cristallisation s'est opérée. Quand un minéral renferme des inclusions vitreuses, on peut être certain qu'il a cristallisé dans un magma fondu. Au moment où il se formait, il a englobé quelques parcelles du magma incandescent dont il tire son origine; après consolidation et refroidissement, il se trouve, par suite, contenir des matières microscopiques identiques de composition avec le milieu qui l'a produit. Chacune de ces inclusions est ordinairement associée à une très petite bulle de gaz qui s'est trouvée emprisonnée en même temps, et dont on constate la fixité absolue dans les conditions ordinaires de température; pour lui rendre quelque mobilité, il faudrait ramollir de nouveau la matière vitreuse dont elle est accompagnée.

La découverte de ces sortes d'inclusions a clos immédiatement les discussions qui, depuis bientôt un siècle, divisaient les géologues sur le mode de formation d'un grand nombre de roches. Tous les massifs pierreux composés d'élémens cristallins à inclusions exclusivement vitreuses sont maintenant considérés comme ayant été engendrés par voie ignée. C'est ainsi que la liste des roches volcaniques se trouve aujourd'hui considérablement accrue.

Les inclusions liquides ne sont pas moins fréquentes, ni moins caractéristiques. Comme les précédentes, elles possèdent généralement dans leur intérieur une petite bulle de gaz; mais cette bulle est mobile. Tantôt elle semble s'agiter spontanément, tantôt elle ne se déplace que sous l'influence d'une élévation de température.

On a pu déterminer la nature du liquide contenu dans les inclusions des minéraux; généralement ce liquide est de l'eau pure ou salée, quelquefois tellement saturée qu'on y voit flotter des petits cristaux cubiques de sel marin. D'autres fois, le liquide présente une apparence huileuse, la moindre élévation de température lui fait éprouver une dilatation notable et la chaleur de la main suffit pour le réduire totalement à l'état de vapeur dans le minime espace qu'il occupe. Si l'on ramène la préparation à la température ordinaire, on voit bientôt le liquide reparaître et se contracter rapidement jusqu'à ce qu'il ait repris son apparence primitive. Cette transformation en vapeur et cette condensation alternative peuvent être indéfiniment reproduites. Des recherches nombreuses ont été entreprises pour déterminer la nature du liquide si dilatable et si volatil de certaines inclusions. D'après les études de Brewster, il semble que la composition de ce liquide soit variable; cependant, en faisant éclater des inclusions de cette espèce dans un tube lumineux de Geissler et observant au spectroscope les raies de la lumière produite, Vogelsang a pu démontrer que dans la plupart des cas ce n'était autre chose que de l'acide carbonique liquéfié sous une énorme pression.

Les inclusions aqueuses sont des preuves indéniables du rôle que l'eau a joué dans la cristallisation du minéral qui les renferme. Si on les observe seules, on peut affirmer que la cristallisation a été opérée au sein d'une dissolution dans l'eau. Si, dans les mêmes minéraux, elles sont accompagnées d'inclusions vitreuses, il est tout aussi certain que la cristallisation s'est opérée à très haute température, mais en même temps que l'eau a coopéré au phénomène. Enfin la présence de l'acide carbonique liquéfié dans les minéraux de quelques roches démontre que, dans ce cas, la cristallisation s'est opérée sous une pression considérable.

Ainsi le microscope rend compte des conditions qui ont présidé à la genèse des minéraux.

Une autre conquête précieuse de la géologie micrographique a été la détermination exacte des élémens intégrans des roches. Celui qui pour la première fois examine au microscope une lamelle mince taillée dans un caillou quelconque demeure le plus souvent émerveillé devant la multitude et la variété des élémens qui frappent son regard. Souvent, plus la roche considérée à l'œil nu semblait compacte et plus elle se montre alors riche en matériaux cristallins. La pâte des porphyres, que l'on regardait jadis comme un magma informe, apparaît comme une agglomération de myriades de cristaux. La matière qui fait le fond des roches volcaniques, matière d'apparence homogène, même quand on l'observe à la loupe, devient un riche tissu de minéraux divers lorsqu'on l'examine avec un grossissement suffisant au microscope. Il n'est pas une roche cristalline dans laquelle cet instrument ne fasse découvrir ainsi une quantité souvent innombrable d'échantillons cristallisés demeurés jusqu'alors tout à fait inaperçus. Hâtons-nous de dire cependant que les études nouvelles n'ont pas grossi la liste des minéraux connus. Avec une sagesse dont il faut leur savoir gré, les pétrographes modernes ont évité dans les cas douteux de créer des espèces nouvelles et ils en ont été récompensés, car toujours ils sont arrivés en définitive à rattacher les cristaux microscopiques à quelqu'un des types classiques antérieurement établis. Mais si jusqu'à présent ils n'ont trouvé dans les préparations microscopiques aucun minéral nouveau, en revanche ils ont expulsé des classifications minéralogiques un certain nombre d'espèces qui n'étaient que des agrégats de minéraux divers.

Une fois la spécification des substances cristallines opérée, il s'agissait de constater leur distribution dans les roches. C'est alors que des surprises incessamment renouvelées sont venues frapper les observateurs. La plupart des roches ont offert une constitution différente de celle qu'on leur supposait auparavant; souvent on a dû les classer d'une manière nouvelle ou les rattacher à plu-

sieurs groupes pétrologiques distincts. Le basalte par exemple, que l'on considérait avec Cordier comme un mélange constant de feldspath, de pyroxène, d'olivine et de fer oxydulé, est parfois, comme l'a montré Zirkel, composé d'associations minéralogiques différentes; c'est pourquoi il a fallu scinder ce groupe et en rapporter les subdivisions à des variétés de roches diverses.

Le microscope a permis aussi de reconnaître la fréquence dans la nature de certains minéraux que l'on croyait y être d'une extrême rareté. Ainsi la néphéline, silicate en petits prismes hexagonaux, que jadis on avait recueillie seulement dans quelques gisemens exceptionnels, est maintenant reconnue comme très abondante dans plusieurs roches; elle est même l'élément principal et le plus caractéristique de quelques-unes d'entre elles; la tridymite, variété particulière de silice cristallisée, aperçue naguère exclusivement dans deux ou trois gisemens, pullule tellement dans plusieurs roches volcaniques qu'elle en forme pour ainsi dire la trame. Depuis longtemps les analyses chimiques avaient décelé dans presque toutes les roches éruptives la présence de petites quantités d'acide titanique et d'acide phosphorique, mais on ignorait entièrement à quel état se trouvaient ces acides; les anciennes déterminations minéralogiques n'en pouvaient rendre compte. Les observations microscopiques ont donné la clé de l'énigme; en effet, dans la plupart des roches elles ont fait apercevoir, répandus çà et là au milieu d'autres élémens cristallins plus abondans, deux minéraux, le sphène et l'apatite, le premier possédant de l'acide titanique et le second de l'acide phosphorique dans leur composition. Au point de vue agronomique, la dissémination universelle de l'apatite dans les roches cristallines est un fait qui mérite au plus haut degré d'attirer l'attention. Ce minéral est la source première naturelle des phosphates que recèlent les graines des céréales, et par suite c'est lui qui fournit en réalité aux animaux le phosphore, élément chimique indispensable à la constitution de leurs tissus.

Il est un problème minéralogique qui depuis longtemps préoccupe tous ceux qui s'intéressent à la philosophie des sciences naturelles, c'est celui du développement de la cristallinité dans une substance primitivement amorphe. Le microscope apporte son puissant concours à la solution de la question. Il montre que certains corps passent brusquement de l'état amorphe à l'état cristallisé, tandis que d'autres au contraire présentent des états intermédiaires qu'il apprend à connaître; à cette seconde catégorie de produits appartiennent la silice et ses composés, c'est-à-dire la plupart des minéraux qui font partie intégrante des roches. Dans les roches volcaniques par exemple, on voit à l'aide du microscope les différens

états que peut affecter chacun de ces corps; on passe en revue toute la série des formes sous lesquelles ils se montrent avant d'acquérir leur individualité cristalline définitive. Ici, au sein d'un magma homogène fondu, se sont séparés d'abord des globules d'une petitesse extrême; là, ce sont des corpuscules cylindroïdes qui ont pris naissance; ailleurs des figures plus compliquées simulent des formes organiques, ou au contraire offrent déjà l'apparence de cristaux rudimentaires. Toutes ces productions, caractérisées par leurs surfaces arrondies, par l'absence de toute action sur la lumière polarisée, ont reçu le nom de cristallites. L'examen des conditions de leur développement a fait l'objet d'un remarquable travail de Vogelsang. Il est à peine besoin de dire que leur existence n'était même pas soupçonnée avant les applications du microscope à la pétrographie.

Quand un minéral est arrivé à son état cristallin définitif, il peut encore très souvent présenter des variétés différentes. Parmi les substances cristallisées les plus répandues dans la nature inorganique, il en est en effet qui se montrent sous des aspects divers. La silice libre, par exemple, est un véritable Protée; sans changer de composition, elle est également commune à l'état de tridymite, de quartz globulaire, de calcédoine, de cristal de roche. La chimie est impuissante pour faire distinguer ces variétés d'un même corps, et cependant leur détermination est indispensable à la connaissance des roches, car ils constituent pour celles-ci un élément de premier ordre au point de vue de la classification. Alors le microscope intervient; il fait apercevoir les caractères de chaque type minéralogique, met en lumière les plus fins détails de leur structure, et par suite fournit des renseignemens positifs sur la nature de la roche qui les renferme.

Enfin les données les plus précieuses encore parmi celles que fournit le microscope sont relatives à l'agencement des minéraux entre eux, à la texture des matières pierreuses qui résultent de leur association. En général, dans les roches cristallines la consolidation s'est faite en plusieurs temps dont on peut suivre les phases. Une première cristallisation a donné naissance à un certain nombre de minéraux, le reste de la masse conservant son état amorphe. Cette opération initiale s'est passée dans les profondeurs du sol; elle a été de longue durée et s'est d'ordinaire accomplie tranquillement, bien qu'avec des inégalités prononcées dans sa marche. Il en est résulté des cristaux volumineux, doués souvent de la structure zonaire. A cette époque de calme a succédé une période troublée; les cristaux précédemment formés ont subi des mouvemens plus ou moins violens; le microscope les montre incurvés ou cassés. Tantôt

leurs fragmens ont été dispersés au sein du magma qui les renferme; tantôt on les aperçoit encore dans une lamelle mince, assez peu distans les uns des autres pour qu'on y puisse reconnaître les parties disloquées d'un même échantillon. Des corrosions profondes attestent aussi quelquefois l'influence d'actions chimiques énergiques, ou témoignent de l'intervention d'une température plus élevée, capable d'avoir en partie refondu les cristaux formés.

Le second temps de consolidation a produit une nouvelle poussée cristalline. Parfois il en est résulté une solidification complète de la roche. Ainsi, par exemple dans le granit, les feldspaths et le mica produits durant la première période de formation de la roche sont englobés et moulés par le quartz qui s'est solidifié pendant le second temps. Le même fait s'observe dans la plupart des roches engendrées durant les anciens temps géologiques. Mais il n'en a pas eté de même pour un certain nombre de porphyres et pour la plupart des roches volcaniques. Ici, la seconde phase de consolidation n'a pas été complète; elle a donné naissance à un immense développement de cristaux, mais une certaine quantité du magma initial est encore demeurée à l'état de matière fondue et ne s'est solidifiée que postérieurement.

Les cristaux du second stade sont dans ce cas de très petites dimensions, ce qui leur a fait donner le nom de microlithes; le microscope seul permet de les apercevoir. Ils ont été produits dans un liquide en mouvement; leur petitesse extrême suffirait presque pour justifier une telle conclusion, car l'expérience a depuis longtemps montré que toute cristallisation fournit en général des élémens d'autant plus ténus qu'on la trouble davantage, mais leur disposition démontre le fait d'une manière tout à fait convaincante. Dans les coupes minces, on les voit alignés suivant des directions déterminées, contournant les cristaux du premier stade et s'allongeant dans leurs intervalles sous forme de trainées fluidales. Ils ont été évidemment charriés dans des courans microscopiques, à la manière des morceaux de bois que l'on fait flotter à la surface des rivières, et maintenant on les observe dans la situation qu'ils occupaient au moment de la solidification définitive de la roche. Rien de plus intéressant que ce tableau; en l'observant, on est tenté de se croire témoin de phénomènes qui pour certaines roches se sont passés il y a peut-être des millions d'années.

Les laves des volcans modernes présentent aussi des exemples très nets de la structure qui vient d'être décrite; les microlithes y fourmillent et s'alignent en longues traînées dans lesquelles sont épars les cristaux du premier stade. Une petite quantité de matière vitreuse, interposée entre tous ces élémens cristallins, s'est figée

en dernier lieu et demeure comme la dernière trace du magma primitif, antérieur à toute séparation de composés minéraux. Quand une lave jaillit de la bouche d'un volcan et s'épanche sur ses flancs, elle coule sous la forme d'un liquide visqueux, quelquefois à peine mobile, dont l'aspect ressemble à celui de la fonte en fusion. Avant l'application du microscope à l'étude des roches, les géologues avaient vainement cherché à se rendre compte de la constitution de cette matière imparfaitement fluide; les hypothèses les plus étranges avaient été émises sur les causes de son extrême viscosité. Maintenant on sait qu'une lave, au moment où elle arrive au jour, possède déjà presque tous ses cristaux; les minéraux du premier stade de consolidation y sont tout formés et les microlithes, bien que continuant à se multiplier, y sont déjà d'une extrême abondance. Il n'y a donc alors de fluide que la matière amorphe. Par conséquent, la masse éruptive, qui s'épanche et coule, est une sorte de boue ignée, cristalline; elle est composée d'un nombre infini de petits minéraux agrégés par des quantités variables d'une substance vitreuse en fusion. Ainsi se trouve expliqué rationnellement un problème géologique longtemps débattu.

Le microscope a montré en même temps que les diverses espèces minérales ne cristallisent pas indifféremment dans les deux stades de consolidation. Telle substance ne s'isole à l'état de cristaux que durant le premier stade; telle autre n'apparaît que pendant le second; d'autres se forment durant les deux temps de consolidation, mais souvent affectent dans ces deux cas des caractères de structure différens. Enfin les cristaux d'espèces diverses qui se produisent pendant une même période ne cristallisent pas rigoureusement au même instant: l'ordre de cristallisation est soumis à des lois fixes et qui étaient tout à fait imprévues.

Les considérations précédentes ont eu dans une autre voie un résultat pratique considérable; elles ont conduit à la reproduction artificielle de plusieurs des minéraux les plus communément répandus dans la nature. Refaire de toutes pièces une substance naturelle en partant de ses élémens chimiques a toujours été le but convoité par les naturalistes expérimentateurs. Opérer une synthèse dans des conditions normales, c'est imiter la puissance créatrice et mettre à découvert ses secrets. Quel plus noble sujet d'ambition! Les succès obtenus de ce côté par les minéralogistes français sont l'une des gloires de la science. Cependant jusqu'à présent on n'avait pas réussi à reproduire la plupart des minéraux des roches volcaniques; au moins les procédés employés s'écartaient tellement des conditions normales que le résultat obtenu perdait par cela même une grande partie de sa valeur. On avait échoué surtout

dans les tentatives faites pour obtenir des associations cristallines, comme celles qui constituent les roches. Et néanmoins il était certain que la nature opérait simplement; la facilité des cristallisations qu'elle effectue sur une immense échelle contrastait avec les pénibles efforts des chercheurs. Il a suffi de quelques observations microscopiques bien dirigées pour mettre sur la voie de la solution du problème. Quand le mode de développement des cristallisations naturelles a été bien connu, leur reproduction artificielle n'a plus été qu'un jeu, et alors les chétifs fourneaux d'un laboratoire ont fourni des roches à élémens cristallins identiques à celles qui s'élaborent dans les immenses foyers souterrains du Vésuve et de l'Etna.

Enfin, pour terminer l'énumération des principaux services que le microscope rend à l'étude du monde inorganique, j'ajouterai qu'en donnant à la science des roches cristallines une base certaine, il a immédiatement doublé le champ dans lequel la géologie peut étendre ses conquêtes. Naguère on savait vaguement qu'il existe des relations entre la nature des produits éruptifs et leur âge, mais combien cette notion n'est-elle pas aujourd'hui plus précise! La composition minéralogique et la structure des roches cristallines ont considérablement varié depuis le commencement des temps géologiques; des types divers se sont successivement produits. A mesure que le magma souterrain, qui donne naissance aux produits éruptifs, subissait des changemens dans sa composition chimique par le fait même des cristallisations qui s'opéraient dans son sein, les matières rejetées au dehors éprouvaient des modifications correspondantes. D'ailleurs la matière du foyer souterrain n'est pas homogène; avec le temps, le point de départ des éruptions s'est fait à des profondeurs de plus en plus grandes; par suite il en est nécessairement résulté des changemens dans la nature des roches cristallines engendrées. En outre, toute éruption est accompagnée d'un dégagement abondant de substances volatiles, dont l'influence sur la structure et la composition des matières épanchées est des plus manifestes. Or rien de plus certain que le fait de la variation énorme qu'ont éprouvée ces émanations dans le cours des siècles, aussi bien au point de vue de la quantité que sous le rapport de la composition chimique. On comprend donc les variations qui s'observent dans la nature des matières cristallines venues des profondeurs du sol et le lien qui doit unir la nature minéralogique d'une roche avec son âge géologique. La continuité et l'étroitesse de ce lien seront d'autant plus visibles que les études de pétrologie micrographique s'étendront davantage. Dès maintenant, grâce à ces recherches, on en découvre nettement quelques parties. Les

travaux de Michel Lévy, par exemple, ont élucidé la question des rapports qui existent entre la structure des porphyres et leur âge. A présent on sait avec précision à quelle époque géologique appartiennent les premières roches à structure fluidale. On connaît la date géologique d'apparition des espèces minérales, absolument comme on possède celle des espèces animales et végétales; ainsi l'on sait que plusieurs minéraux ne se montrent pas dans les roches éruptives antérieures à la période tertiaire; tel est le cas pour la leucite, si commune aujourd'hui dans les laves du Vésuve, pour la mellilite, fréquente dans les tufs volcaniques de la campagne romaine, pour la tridymite, qui abonde dans un grand nombre de produits éruptifs tertiaires. Ces trois minéraux font entièrement défaut aux époques plus anciennes, de telle sorte qu'un cristal de leucite, par exemple, aperçu dans un échantillon de roche, fixe immédiatement la limite supérieure d'âge du massif pierreux dont il a été extrait. D'autres minéraux sont plus spécialement l'apanage des roches anciennes. Enfin certaines variétés de silice cristallisée caractérisent diverses époques géologiques.

III.

Après avoir considéré les résultats obtenus dans l'application du microscope à l'étude des minéraux et des roches, parcourons maintenant la série des moyens qui ont permis l'emploi de cette méthode d'examen et l'ont rendue fructueuse.

Dans la confection des lames minces d'origine minérale destinées aux observations microscopiques, on se heurte tout d'abord contre une grande difficulté. La matière qui doit être soumise à l'examen ne peut, à la façon des substances animales ou végétales, être tranchée au moyen d'une lame d'acier fortement trempée et aiguisée finement. La plupart des minéraux sont trop durs pour se prêter à une telle opération; la réduction en lames minces doit donc être effectuée autrement.

Le procédé actuellement usité a été imaginé et mis en usage pour la première fois en 1826 par un constructeur anglais, William Nicol, physicien distingué, dont le nom demeure attaché aux applications du microscope. On prend un fragment aussi plat que possible de la substance minérale à étudier; on frotte une de ses faces sur un plan de verre ou de métal avec de l'émeri humecté d'eau jusqu'à ce qu'on l'ait aplanie; puis, à l'aide d'une petite quantité de résine fondue, on colle la surface polie de l'échantillon sur un morceau de verre épais. Lorsque la résine est refroidie et l'adhérence du fragment minéral complète, on pratique l'usure et le polissage de sa

seconde face comme on l'avait fait pour la première. Enfin la lamelle ayant atteint la minceur cherchée, doit être décollée, nettoyée des grains d'émeri qui la salissent, puis définitivement transportée entre deux lames de verre, où on la fixe à l'aide d'un enduit résineux. Les roches les plus compactes, celles qui sont douées en apparence d'une opacité complète, soumises à une manipulation de ce genre, se laissent user et réduire en lamelles au travers desquelles on lit facilement les petits caractères d'imprimerie. Le granit le plus dur, le basalte le plus foncé sont aisément amenés à l'état d'une pellicule épaisse seulement de 1 à 2 centièmes de millimètre, et comparable par sa minceur, sa flexibilité et sa transparence à la plus fine pelure d'oignon.

L'opération s'exécute plus commodément encore quand on dispose, soit d'une petite meule, soit d'un tour de lapidaire. Il n'est besoin ni d'un apprentissage prolongé, ni d'une grande habileté manuelle, mais seulement d'un peu de patience et de soin. Lorsqu'une substance minérale est de dureté moyenne et passablement cohérente, il suffit d'une demi-heure de travail pour la réduire en lamelle mince propre aux observations microscopiques.

Nicol, en imaginant le procédé que nous venons de décrire, ne s'était pas contenté de l'indiquer; il l'avait mis en pratique, fournissant des exemples de ces applications à chacune des branches de l'histoire naturelle. Aux zoologistes, il a montré la manière d'obtenir des sections minces de dents; aux botanistes, il a fourni des coupes de bois fossiles; pour les minéralogistes, il a taillé des agates. Depuis lors, la méthode qu'il avait inaugurée n'a pas cessé d'être mise en usage pour la taille de toutes les substances dures d'origine organique. Dès 1831, le botaniste Witham, mettant à profit les indications et l'aide de Nicol, son ami, commençait ses belles recherches sur la constitution des bois silicifiés. Au grand étonnement des naturalistes, il montrait que ces substances avaient conservé leur structure et les particularités les plus intimes de leur organisation.

Néanmoins, après la publication du procédé de Nicol, il s'est écoulé un intervalle de trente ans, durant lequel les minéralogistes et les géologues ont paru demeurer indifférens au nouveau moyen d'étude qu'il leur avait offert. Un grand nombre d'entre eux sentaient pourtant la nécessité des observations microscopiques appliquées à l'examen des minéraux et des roches. Longtemps avant la publication du procédé de taille proposé par Nicol, et avant que le microscope eût acquis la puissance optique que lui ont donnée les perfectionnemens modernes, l'emploi de cet instrument avait été déjà vivement recommandé par Dolomieu, Fleuriot de Bellevue,

Brongniart et Cordier; mais, parmi ces savans, les uns ont vécu avant la publication de l'invention de Nicol, les autres n'ont pas cru sa méthode susceptible d'applications pratiques.

Alors, au lieu de réduire les substances minérales en minces lamelles, on se contentait de les pulvériser; les poudres ainsi obtenues ne fournissaient à l'examen microscopique que des renseignemens vagues. Les minéraux qui les composent étaient pour la plupart irrégulièrement brisés, l'épaisseur inégale des grains amenait des jeux de lumière, défavorables à la précision des observations, enfin l'agencement des minéraux entre eux ne pouvait plus être reconnu. Cordier et les minéralogistes de son école recommandaient, à la vérité, de comparer les élémens des poudres provenant de l'écrasement des roches cristallisées avec des fragmens de mêmes dimensions obtenus par le concassage de minéraux connus, mais cette méthode empirique était d'une application malaisée; elle a pu être utilisée seulement dans quelques cas exceptionnels; les difficultés de toute espèce que l'on rencontre dans sa mise en œuvre l'ont fait bientôt abandonner par tous ceux qui successivement l'avaient préconisée. Ainsi, d'une part l'examen des poudres cristallines au microscope était défectueux, et d'autre part on ne croyait pas à l'efficacité et peut-être même à la possibilité d'une étude des minéraux sous forme de lamelles minces.

Tel était l'état de la question, lorsqu'en 1858 l'attention des hommes de science fut vivement éveillée par une intéressante découverte, celle des inclusions aqueuses à bulle mobile. Sorby, ayant eu l'idée d'étudier les particules de nature diverse qui se trouvent emprisonnées au sein des cristaux, avait taillé en lames minces, suivant la méthode de Nicol, un certain nombre de minéraux naturels, isolés ou engagés dans les roches. Or, parmi les échantillons qu'il examinait ainsi figurait un granit dont l'un des élémens, le quartz, se montra criblé de petites cavités remplies d'eau. Sorby étendit ses recherches et constata bientôt que le quartz de tous les granits présentait cette même particularité. Les inclusions aqueuses s'y présentaient le plus souvent en immense quantité et affectaient une petitesse extrême. La plupart n'étaient visibles qu'à de forts grossissemens. Tel échantillon de quartz en laissait apercevoir plusieurs millions sur une surface d'un centimètre carré. Généralement, chacune de ces inclusions renfermait en outre une petite bulle de gaz qui flottait au sein du liquide et s'y agitait d'un mouvement perpétuel, tantôt lentement et tantôt par bonds saccadés, d'une rapidité et d'une irrégularité incroyables. Cette agitation incessante d'une fine bulle de gaz au sein d'un liquide, signalée depuis longtemps par les botanistes et connue sous le nom de mou-

vement brownien, était ici une preuve irrécusable de la présence de l'eau dans la roche. A l'époque où Sorby fit sa découverte, la question de l'origine du granit était l'objet d'un débat animé entre les géologues; les uns considéraient cette roche comme ayant été formée par voie de fusion à la manière des laves, les autres regardaient l'eau comme ayant joué un rôle prépondérant dans sa formation. On comprend dès lors de quel poids dut être dans la balance la constatation des inclusions aqueuses.

Le travail de Sorby avait eu pour effet de démontrer par un exemple frappant combien il est aisé de mettre en pratique le procédé de Nicol pour la taille des minéraux durs et quel parti l'on en pouvait tirer pour la solution d'importantes questions géologiques. Cependant beaucoup de préjugés subsistaient encore contre ce mode d'examen. Lorsque des cristaux microscopiques sont enchevêtrés et intimement soudés les uns aux autres, comme ils le sont généralement dans les roches, une coupe mince les atteint dans une direction quelconque; des cristaux de même forme, appartenant à la même espèce minérale, se trouvent tranchés dans les orientations les plus diverses, et, par conséquent, offrent des sections de forme variée. Si plusieurs minéraux visibles dans une préparation affectent la même couleur, comment les distinguer? Le système cristallin d'un minéral en gros cristaux isolés est déterminé par des mesures d'angles solides; où trouver dans une section plane des données qui puissent remplacer celles-ci?

Ces objections étaient des plus graves. Quant à l'examen des propriétés optiques des minéraux réduits en lames minces, on le croyait impraticable. Les méthodes jusqu'alors usitées en minéralogie, méthodes naguère si fructueuses entre les mains de Biot, de Sénarmont, de Des Cloizeaux, semblaient ici sans application; leur mise en œuvre paraissait exiger une épaisseur des lamelles cristallines notablement supérieure à celle des lames minces taillées suivant le procédé de Nicol, et surtout l'usage de sections faites dans des orientations connues. En un mot, on pensait qu'il était impossible de déterminer les propriétés optiques d'un cristal, lorsqu'il n'était pas maniable, et, dans le cas contraire, il est évident que la taille en lames minces devenait une opération fastidieuse et superflue et qu'il n'y avait plus lieu de recourir à l'emploi du microscope.

On comprend que ces difficultés aient longtemps rebuté les minéralogistes; cependant elles n'étaient pas insurmontables. La variabilité dans la forme des sections que présentent les échantillons d'un même minéral au sein d'une lamelle mince n'empêche aucunement de reconnaître la forme fondamentale du solide auquel elles appartiennent; la multiplicité des sections fait ressortir non-

seulement les traits essentiels de chaque espèce minérale, mais encore elle met en évidence les particularités principales qui signalent sa configuration; elles la font voir sous tous ses aspects et permettent d'apprécier le genre de symétrie qui lui est propre, mieux que ne pourrait le faire un examen extrinsèque des échantillons entiers. D'ailleurs toutes les sections d'un minéral ne sont pas également importantes au point de vue de sa détermination cristallographique; certaines d'entre elles possèdent une forme tout à fait caractéristique; ce sont précisément celles-là qui, dans une préparation microscopique, attirent le regard du minéralogiste; involontairement il fait tellement abstraction des autres qu'en général elles sont pour lui comme si elles n'existaient pas.

D'autres caractères physiques sont en outre intimement liés à la forme et faciles à constater au microscope. Ainsi, par exemple, la plupart des minéraux présentent une tendance marquée à se diviser en feuillets parallèles, suivant des directions en rapport avec leur forme cristalline. Les fendillemens qui en résultent, et que les minéralogistes nomment fentes de clivage, sont nettement accusés dans les coupes microscopiques. Tantôt leurs traces sont représentées par une seule série de traits parallèles, tantôt elles offrent la forme d'un treillis régulier; en général, la figure qu'elles affectent varie avec l'orientation de la section, et par suite avec la forme de son contour. On voit d'après cela que la disposition des fentes de clivage peut non-seulement dénoter la nature d'une espèce minérale, mais encore faire connaître l'orientation particulière d'une section pratiquée dans un échantillon.

Le microscope décèle aussi les associations régulières que forment fréquemment entre eux plusieurs cristaux appartenant à une même espèce. Ces associations, connues sous le nom de *mâcles*, s'effectuent suivant des lois fixes, en rapport avec la symétrie cristalline et la nature spéciale de chaque minéral. Dans les sections microscopiques, elles se trahissent par des figures variées dont les bords sont en général découpés par des angles rentrans. Quelquefois ces figures affectent des formes polygonales simples; plus souvent elles sont compliquées et représentent d'élégans dessins géométriques, des croix à branches multiples, des rosaces, des bandes ornées de dentelures.

Ainsi, des cristaux dont les dimensions n'excèdent pas quelques millièmes de millimètre, non-seulement peuvent être aperçus au microscope, mais leur forme cristalline peut être déterminée, leurs clivages et leurs mâcles reconnus. Le microscope fait apercevoir dans les minéraux des détails de structure qui échappent à tout autre procédé de recherche; il montre les inclusions, permet d'en

apprécier la nature, il révèle les altérations secondaires des cristaux, les modifications qu'ils ont subies, soit spontanément, sous l'influence des forces moléculaires intérieures, soit indirectement sous l'action des agens extérieurs. Un corps est-il fortement réfringent, le fait est aussitôt dévoilé par les ombres fortement accusées qui bordent le pourtour de ses sections et par le relief accentué qui les signale. L'aspect de la surface de la section est encore un caractère qui souvent suffit pour faire reconnaître une espèce minérale. Parmi les échantillons cristallins tranchés dans une coupe, les uns offrent une surface toujours lisse; d'autres se montrent au contraire constamment criblés de fines inégalités et possèdent un aspect chagriné tout spécial. Quand un minéral est flexible, le microscope le montre en feuillets d'une ténuité extrême, contournés et tordus; s'il est rigide, cette propriété est attestée par des cassures à arêtes vives.

En un mot, une foule de caractères distinctifs des minéraux cristallisés très petits peuvent être constatés au microscope ordinaire, privé de tout moyen auxiliaire spécial; mais cet instrument, déjà si efficace dans ce cas, devient encore bien plus puissant quand on le munit, dans des conditions convenables, d'appareils susceptibles de transformer la lumière naturelle en lumière polarisée. Afin de donner au lecteur une idée du parti que l'on tire de cette modification, je rappellerai brièvement la constitution de la lumière en général et quelques-unes des propriétés principales de la lumière polarisée.

Quand un rayon de lumière se propage dans un milieu quelconque, il se produit tout le long de son trajet des vibrations au sein d'un fluide impondérable, désigné par les physiciens sous le nom d'éther. Ce fluide est répandu partout; il existe aussi bien dans le vide des espaces planétaires que dans l'intervalle des molécules qui composent les substances matérielles. Les vibrations de la lumière naturelle sont désordonnées; celles de la lumière polarisée se font au contraire avec une régularité parfaite. Dans le cas de la lumière polarisée rectilignement, la seule qui nous intéresse ici, le mouvement des molécules d'éther a lieu dans une direction unique; il se compose d'oscillations d'une petitesse et d'une rapidité extrêmes.

Ainsi la lumière polarisée n'est autre chose que de la lumière naturelle dont les mouvemens ont été régularisés. Cette transformation peut être opérée de plusieurs manières; mais l'un des moyens les plus simples, celui que l'on associe de préférence à l'usage du microscope, consiste à faire passer la lumière au travers d'un prisme de spath d'Islande coupé obliquement en son mi-

lieu et recollé ensuite à l'aide d'une résine particulière. Le prisme ainsi disposé est ce que l'on appelle un *nicol*, du nom de l'habile physicien qui en a été l'inventeur. Un rayon de lumière naturelle tombant sur un pareil prisme se modifie en le traversant et à la sortie se trouve polarisé. Les vibrations lumineuses des rayons émergens se font dans un plan orienté d'une manière fixe par rapport aux faces du prisme, et qui constitue ce que l'on appelle la section principale du nicol.

Dans les applications que l'on fait de la lumière polarisée aux études microscopiques, on emploie simultanément deux nicols dont on combine les effets. On les arrange de manière à ce que leurs sections principales soient à angle droit, l'une sur l'autre. Quand deux nicols sont ainsi croisés, si aucune substance hétérogène au point de vue optique n'est interposée entre eux, nul rayon lumineux ne peut traverser le système; les vibrations qui émergent du premier nicol sont complètement arrêtées par le second, l'obscurité est complète à la sortie des prismes, quelque intense que soit l'éclat du rayon de lumière incidente. Mais les choses se passent en général tout autrement lorsque l'on fait glisser entre les nicols croisés une lamelle mince composée de minéraux cristallisés. La plupart des sections des cristaux compris dans la coupe s'éclairent vivement. Certains minéraux prennent des nuances d'un blanc bleuâtre délicat, d'autres s'illuminent de teintes d'une richesse et d'une intensité incomparables. Rien n'égale la splendeur des colorations que présentent quelques assemblages d'espèces cristallines diverses. Le grès de nos pavés, le granit commun, le basalte si noir et si compact quand on le considère en masse, prennent en lamelles minces dans ces conditions l'apparence de brillantes mosaïques. Les teintes si belles et si éclatantes des couleurs d'aniline pâlissent à côté de celles qui décorent ces magnifiques images.

On comprend immédiatement l'utilité pratique qui résulte de l'adaptation au microscope des dispositions que nous venons d'indiquer. Les substances vitreuses et certains minéraux appartenant à un système cristallin spécial demeurent constamment obscurs entre les nicols croisés, de quelque façon qu'on tourne la lame mince; les autres minéraux se colorent au contraire de teintes diverses, et leurs contours se détachent immédiatement les uns des autres. Tel minéral qui paraissait simple à la lumière naturelle se montre à la lumière polarisée, tantôt comme un agrégat de composés différens, tantôt comme une réunion de cristaux appartenant à la même espèce.

Cependant les couleurs que la lumière polarisée communique aux cristaux compris dans les lamelles minces ne sont pas caracté-

ristiques. Les sections diverses des échantillons d'une même espèce possèdent des teintes dissemblables et une section donnée présente même des nuances qui changent quand on fait tourner la lamelle sur le porte-objet du microscope. Dans certaines positions de la préparation, chaque section présente un maximum d'éclat, puis à mesure qu'on fait tourner la lamelle, le cristal considéré s'assombrit peu à peu jusqu'à ce qu'enfin il paraisse complètement noir. Si le mouvement de rotation continue, la section cristalline s'éclaire de nouveau, reprend ses teintes vives, passe par un maximum d'éclat et ensuite redevient obscure à 90 degrés de sa première orientation d'extinction.

Ces phénomènes d'éclairement et d'obscurité se reproduisent alternativement à quatre reprises pour une révolution complète de la préparation; quatre fois la section observée présente sa nuance brillante la plus vive, et quatre fois, dans des orientations à angle droit, l'extinction a lieu complètement. Pendant qu'on fait tourner ainsi la lamelle mince entre les nicols croisés, ceux-ci sont maintenus immobiles; deux fils à angle droit disposés dans l'oculaire du microscope dans le sens des sections principales des nicols attestent l'immobilité de ceux-ci. Ces fils sont en même temps des repères fixes auxquels on rapporte les directions qu'affectent les côtés des sections au moment où les extinctions s'opèrent.

Certains cristaux en prismes allongés s'éteignent quand leurs arêtes longitudinales sont parallèles à l'un des fils de l'oculaire; d'autres deviennent obscurs dans ce cas, lorsque leurs arêtes font avec ces mêmes fils un angle différent de 0 et de 90 degrés. La valeur de cet angle d'extinction peut être exactement mesurée; pour chaque espèce minérale, elle dépend de lois connues, de telle sorte que l'orientation d'une section, sa forme et son angle d'extinction varient simultanément d'une façon régulière. Les conséquences qui découlent de ces données ont été habilement développées en Allemagne par Rosenbusch, en France par Michel Lévy. Elles sont tellement positives et d'une vérification si usuelle qu'elles donnent à la détermination des minéraux microscopiques un cachet remarquable de simplicité et de précision.

Lorsqu'une lamelle mince offre en coupe un grand nombre de sections diverses de minéraux cristallisés, comme cela se produit par exemple lorsqu'elle est taillée dans une roche, parmi les sections observées il en est un certain nombre qui précisément se trouvent dans la position d'extinction et qui par conséquent se montrent teintées de noir; mais leur couleur foncée ne fait que rehausser l'éclat des sections avoisinantes demeurées lumineuses. D'ailleurs, si l'on fait tourner la préparation entre les nicols croisés, les sections précé-

demment obscures s'éclairent et s'illuminent de nuances variées, tandis que d'autres, qui tout à l'heure étaient brillantes, se ternissent et s'éteignent. Ces merveilleux changemens chromatiques sont l'un des plus jolis phénomènes optiques que l'on connaisse.

Il est encore une autre propriété des minéraux cristallisés qui peut concourir à les faire distinguer les uns des autres. Cette propriété, connue sous le nom de *polychroïsme*, consiste en ce que la plupart des minéraux se montrent, lorsqu'on les observe par transparence, diversement colorés suivant le sens dans lequel la lumière les a traversés. La topaze, la tourmaline, la cordiérite, par exemple, taillées sous forme de petits cubes, paraissent violettes, jaunes ou bleuâtres, selon qu'on a regardé au travers de l'une ou de l'autre de leurs faces. En général, cette propriété s'atténue quand le minéral est en échantillons peu épais; cependant quelques espèces la possèdent encore à un haut degré même lorsqu'elles sont réduites à l'épaisseur habituelle aux lamelles taillées d'après le procédé de Nicol. Dans ce cas, il y aurait évidemment intérêt à constater le polychroïsme, mais pour cela il faudrait pouvoir retourner et manier dans tous les sens un minéral microscopique, engagé d'ailleurs dans une lamelle et soudé à d'autres cristaux. On élude la difficulté à l'aide d'un procédé imaginé par le professeur Tschermak, directeur du musée minéralogique de Vienne, procédé fondé sur ce fait d'observation, qu'une section minérale polychroïque, traversée par un rayon de lumière polarisée, se montre avec des couleurs, ou au moins avec des nuances différentes, suivant le sens de vibration des molécules d'éther. Pratiquement, la réalisation du phénomène est des plus simples : sur une lamelle mince donnée, on fait tomber la lumière polarisée sortant d'un nicol; les minéraux polychroïques compris dans la lamelle prennent certaines teintes déterminées; puis on tourne brusquement le nicol de 90 degrés autour de l'axe du microscope : les vibrations de la lumière émergente se font dans un plan à angle droit sur le plan de vibration précédent. La lamelle mince étant demeurée immobile, les minéraux polychroïques qu'elle renferme se montrent avec des colorations différentes de celles qu'elles possédaient tout à l'heure. Pendant cette opération, l'œil, maintenu immobile sur l'oculaire du microscope, constate ces remarquables changemens. C'est ainsi que, dans les préparations minces de granit, on voit le polychroïsme du mica s'accuser par des passages du brun clair au gris très foncé, et, dans les syénites, celui de l'amphibole se manifester par des changemens de teinte du jaune clair au vert-bouteille, suivant la façon dont on opère l'éclairement.

Les données que fournit l'examen optique suffisent en général, à elles seules, pour permettre de déterminer sûrement les minéraux que l'on aperçoit au microscope dans une lamelle mince. Cependant des moyens de contrôle fondés sur l'emploi d'autres procédés étaient, au moins au début, indispensables pour fournir des élémens de certitude. Ces moyens ont été empruntés aux études chimiques, et aujourd'hui, ce qui donne une confiance complète dans l'observation microscopique, c'est que précisément, à bien des reprises, on a vérifié la liaison intime qui existe entre les caractères physiques d'un minéral et sa composition chimique élémentaire.

Cette connexion une fois établie, l'emploi des réactions chimiques n'a pas cessé pour cela d'être utile. En effet, il existe des cas assez nombreux où les formes cristallines des échantillons observés sont entièrement effacées : souvent certains minéraux se présentent sous forme de plages irrégulières moulées sur les contours des espèces auxquelles ils sont associés ; alors l'observation cristallographique devient impossible, l'examen optique perd toute sa précision ; le microscope ne permet plus d'apprécier nettement que quelques caractères de structure souvent insuffisans pour autoriser une détermination minéralogique. Dans de tels cas, les informations que procure la chimie acquièrent une valeur toute particulière. Elles sont encore rigoureusement indispensables, quand il s'agit de distinguer les uns des autres certains minéraux voisins par leurs formes cristallines et très rapprochés sous le rapport des propriétés optiques. C'est ce qui a lieu, par exemple, pour les minéraux de la famille des feldspaths. Ces composés, très fréquens dans les roches, se ressemblent beaucoup par la plupart de leurs propriétés physiques ; ils sont également blancs ou incolores, leurs formes sont presque identiques, leur structure est la même et leurs propriétés optiques sont peu différentes. Quand ils sont en cristaux allongés dans une direction unique par rapport aux arêtes qui limitent leurs formes, il est assez facile de les distinguer les uns des autres au microscope ; mais quand ils sont également développés dans tous les sens, les caractères optiques employés comme moyens distinctifs deviennent d'une application pénible et parfois incertaine. Des essais chimiques sont alors nécessaires pour résoudre le problème de leur détermination.

Quelques-uns de ces essais peuvent être opérés sur les cristaux engagés dans une lamelle mince ; on peut, par exemple, dans ces conditions éprouver l'action des acides. Un certain nombre de minéraux résistent entièrement à l'action de ces agens et ne manifestent aucune altération, quelque prolongée que soit l'opération ; d'autres, au contraire, se trouvent décomposés et quelquefois même dissous. Plusieurs, bien que fortement modifiés, conservent

à la lumière naturelle leur forme et leur aspect; mais, quand on les examine entre les nicols croisés, on s'aperçoit qu'ils sont détruits, on constate qu'ils ont perdu leur action sur la lumière polarisée et que leur place est occupée par un simple dépôt de silice gélatineuse. Les acides les plus énergiques, tels que l'acide sulfurique, l'acide fluorhydrique, peuvent être utilisés dans ce genre de recherches, à la condition de prendre quelques précautions pour empêcher l'attaque du verre qui porte la préparation. Enfin la gouttelette de liquide qui a servi à l'attaque est l'objet de recherches qualitatives, destinées à découvrir la nature des élémens chimiques dissous; ou bien encore on l'évapore à froid sur un verre enduit d'un léger vernis résineux et l'on observe au microscope les cristaux qui résultent de cette évaporation. Ces manipulations chimiques, effectuées souvent sur une fraction de milligramme de matière et avec une goutte de réactif, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la sensibilité et de la précision.

Le seul inconvénient d'une telle méthode consiste en ce qu'elle perd presque toute sa valeur lorsque, dans la lamelle mince ainsi traitée, il existe à la fois plusieurs minéraux attaquables. Alors elle ne fournit plus qu'un résultat complexe, dont il est rarement possible de démêler les élémens, et il devient indispensable d'extraire chaque minéral du milieu qui le renferme, de manière à le soumettre séparément aux essais chimiques. Mais comment réaliser cette opération? Comment isoler des particules cristallines visibles seulement à l'aide d'instrumens grossissans et fortement agrégés ensemble? Réduire une roche en fine poussière et examiner chaque granule au microscope, puis opérer mécaniquement le triage, est une opération impraticable. Il a fallu chercher d'autres procédés.

L'un des moyens imaginés consiste dans l'emploi d'une solution concentrée d'iodure de mercure dans l'iodure de potassium. Cette dissolution possède une telle densité qu'un très grand nombre de minéraux flottent à sa surface. On sépare donc immédiatement les substances cristallines surnageantes d'avec celles qui tombent au fond du liquide. Mais on peut même pousser la division plus loin; en effet, si l'on additionne peu à peu la dissolution de très petites quantités d'eau, on voit successivement plonger les échantillons des différentes espèces cristallines, au fur et à mesure que la densité du liquide devient inférieure à celle qui leur appartient.

Un second procédé repose sur l'emploi d'un puissant électro-aimant, à l'aide duquel on enlève tous les élémens ferrugineux d'une roche pulvérisée. Comme résidu du traitement, on obtient une poudre blanche cristalline, composée des minéraux exempts de fer, en quelque petite quantité qu'ils se trouvent.

Enfin l'extraction des minéraux ferrugineux s'opère très bien à

l'aide de l'acide fluorhydrique. Si l'on fait agir un excès de ce puissant réactif sur la poussière provenant de la trituration d'une roche, il se produit une attaque vive et, au bout de quelques instans, on recueille au fond du vase qui a servi à l'opération une poudre cristalline composée de tous les élémens ferrugineux de la roche. En graduant l'action de l'électro-aimant de même que celle de l'action fluorhydrique, on peut pousser plus loin les séparations. Souvent aussi, pour atteindre ce but, il est avantageux de combiner les trois procédés d'extraction qui viennent d'être indiqués.

Les minéraux une fois extraits, on peut les éprouver au chalumeau, les soumettre aux recherches spectroscopiques, observer la couleur qu'ils donnent à la flamme d'un bec de gaz. On peut aussi les traiter par les divers réactifs chimiques. L'un des essais de ce genre, habituellement en usage, est celui que l'on doit au professeur Boricky. Il repose sur l'emploi de l'acide hydrofluosilicique. Cet acide, même dilué, attaque énergiquement la plupart des minéraux, et, se combinant avec leurs bases, il donne, par évaporation, des sels cristallisés que le microscope fait aisément reconnaître et permet de distinguer les uns des autres.

Enfin, comme dernier moyen de contrôle des déterminations microscopiques, nous trouvons l'analyse chimique quantitative. Les procédés d'extraction ci-dessus indiqués en sont les préliminaires obligés et acquièrent par suite une importance capitale; le succès des manipulations consécutives en dépend. Quant à l'analyse elle-même, rien ne la remplace, rien n'équivaut à la détermination complète des élémens chimiques qui entrent dans la composition d'une substance dont il s'agit d'apprécier rigoureusement la nature minéralogique. Le microscope, loin de faire abandonner ou reléguer au second plan les manipulations chimiques, n'a fait qu'en démontrer la nécessité.

L'exposé qui vient d'être présenté donne un aperçu des grandes questions dont la géologie micrographique procure la solution, des problèmes nouveaux qu'elle soulève et des moyens d'action dont elle dispose. Il est impossible de prévoir l'étendue de ses conquêtes prochaines. Chaque jour elle produit des publications nouvelles; les travaux de recherche qu'elle suggère ou favorise s'accumulent rapidement, et cependant elle n'est encore qu'à son début; jamais la science n'a vu s'ouvrir devant elle un champ d'exploitation plus vaste et plus riche.

F. Fouqué.

LES ORIGINES

DE LA

MAGISTRATURE FRANÇAISE

L'inamovibilité des juges et leur nomination par le pouvoir exécutif sont en ce moment mises en discussion; sous prétexte d'assurer aux populations et au gouvernement lui-même de nouvelles et plus sûres garanties, on veut bouleverser de fond en comble notre établissement judiciaire et lui donner d'autres bases, en poussant à ses dernières limites l'application du suffrage universel. En présence de ce fait qui met en question l'un des principes fondamentaux de notre droit public, il n'est pas sans intérêt de chercher comment la magistrature française est sortie du chaos du moyen âge, par quelle longue suite de transformations elle est arrivée à se constituer dans sa forme actuelle, et de demander à l'histoire si les changemens que l'on propose ne seraient pas en certains points un simple retour aux traditions de l'ancienne monarchie et aux temps les plus sombres de la terreur.

I.

Dans les tribus de la Germanie, on le sait, le droit de juger appartenait à tous les hommes libres; il leur fut maintenu dans la Gaule, et ils continuèrent de l'exercer dans des assises connues sous le nom de *mallum*, *placitum*, *conventus*, mais, en se fixant sur le sol qu'ils avaient conquis, les Francs se trouvèrent engrenés dans les rouages de cette puissante machine qu'on appelle l'administration

romaine. A côté du jury des hommes libres, ils placèrent des officiers dont les fonctions répondaient assez exactement à celles des présidens de nos tribunaux, et qui étaient particulièrement chargés de faire obtenir, par les voies légales, à l'offensé ou à ses proches, les dommages et intérêts qu'ils auraient voulu se procurer par la force. Ces officiers, empruntés à la hiérarchie impériale, étaient, en partant du dernier degré : pour les villages, les dizainiers, qui succédaient aux *magistri pagorum* des Romains, — pour les cantons, les centeniers, — pour les arrondissemens formés de plusieurs cantons, les comtes et leurs lieutenans les vicomtes ; toutes ces juridictions connaissaient des procès entre personnes privées, ainsi que des crimes et des délits ordinaires. Au-dessus d'elles s'élevaient les assises du comte palatin ou *placite du palais* (1), auxquelles ressortissaient les attentats contre la paix publique, l'autorité du prince, et les voies de fait contre ses commensaux ; elles se composaient de comtes, d'officiers de la maison royale, d'évêques, en nombre indéterminé. Les Mérovingiens y siégeaient en personne, comme les empereurs romains qui allaient au forum rendre des jugemens, car les rois chevelus, *reges criniti*, mettaient leur ambition la plus haute à imiter les Césars. Ils faisaient revivre les formules de l'adulation impériale : *votre excellence*, *votre grandeur*, *votre majesté*, et Dagobert, pour rehausser son prestige, se disait issu de l'illustre race des Troyens.

A côté des quatre juridictions des dizainiers, des centeniers, des comtes et des placites du palais, où l'élément romain, imparfaitement fusionné avec l'élément barbare, avait produit une sorte de magistrature mixte qui rendait la justice à chacune des races juxtaposées sur le sol, suivant ses lois nationales, on trouvait encore la justice arbitrale des voisins, essentiellement conciliatrice, comme nos justices de paix, — la justice domestique, inhérente à la qualité de propriétaire foncier (2), et conformément aux traditions germaniques pures, la justice du champ de mars ou assemblées générales de la nation. Ces assemblées connaissaient des causes où étaient engagés de grands personnages, *majores*, *proceres*, *optimates* ; elles exerçaient collectivement le droit qui appartenait à tout homme libre de race franque d'admonester le prince, de le désavouer, de se placer dans la recommandation de tel autre chef qu'il lui plai-

(1) On connaît vingt-deux jugemens authentiques rendus par le placite du palais, de 658 à 751.

(2) La justice domestique avait dans son ressort les colons et les esclaves. On peut se faire une idée de ce qu'elle était en lisant dans Grégoire de Tours l'histoire du leude qui fit enterrer vivans un jeune homme et une jeune fille, ses esclaves. *Histoire des Francs*, liv. V, ch. III.

sait de choisir, et c'est en tirant de ce droit ses dernières conséquences qu'elles déposaient les rois, les faisaient tondre, les reléguaient dans des monastères et prononçaient la peine de mort contre Brunehaut. Si barbares qu'ils fussent, quelques Mérovingiens, entre autres Clotaire Ier et Dagobert, essayèrent de faire pénétrer un peu d'ordre dans cette promiscuité juridique; mais le chaos social était trop profond pour que rien de stable et de régulier en pût sortir. Les institutions venaient à peine de naître qu'elles se perdaient dans l'anarchie. Après la mort de Dagobert, l'aristocratie franque n'eut garde de fortifier l'autorité de juges qui pouvaient la rappeler au respect des lois. Les hommes libres, qui n'avaient aucun intérêt à se déranger pour des affaires qui ne les touchaient pas, ne se rendirent plus aux assises publiques, les comtes ne siégèrent que de loin en loin et seulement dans un but fiscal, pour tirer profit des amendes. Tout était à refaire lorsque Charlemagne monta sur le trône.

Ce grand homme ne cherche point à détruire l'ordre établi, mais à le perfectionner. Il laisse subsister les institutions mérovingiennes en leur donnant la même base, c'est-à-dire la loi salique amendée et augmentée de quelques articles, et il la complète par des lois nouvelles, les capitulaires, qui suppléent à ses nombreuses lacunes. L'organisation judiciaire y tient une grande place, et il est facile de reconstituer l'ensemble du programme. Le glorieux maître des Francs ne veut pas que les juges restent étrangers à la science du droit, comme sous les Mérovingiens. Il leur impose, pour la première fois, des conditions de capacité, et les prend de préférence parmi les élèves de l'école palatine. Des assesseurs, élus par les comtes et les hommes libres, et choisis parmi « les doux et les bons, » sont attachés à chaque tribunal et forment, au nombre de sept, sous le nom de *scabins* (1), une sorte de jury permanent qui veille à la stricte observation des lois. Les questions de compétence et de discipline sont réglées avec le même soin que le personnel. Ordre est donné aux centeniers, qui évoquaient les causes majeures, de s'en tenir à leurs anciennes attributions; aux comtes, de siéger régulièrement au moins une fois tous les mois et d'avoir toujours sous la main, pendant les assises, un exemplaire des lois de chaque peuple de l'empire, afin que personne ne puisse les invoquer faussement et qu'eux-mêmes en rendant leurs arrêts ne se mettent pas en contradiction avec les textes. Les évêques sont chargés d'éclairer les juges sur leurs devoirs, de les admonester

(1) Voir sur les scabins : Du Cange, Gloss. v° *scabini*. — Guizot, *Quatrième essai sur l'histoire de France*. — De Savigny, *Histoire du droit romain*, traduction française, t. I, ch. IV.

lorsqu'ils s'en écartent, et ceux-ci doivent leur obéir en tout ce qui concerne « la punition des méchans et la correction des mœurs. » Une surveillance active et continuelle soumet tous les officiers de judicature à l'action du pouvoir central. Les *missi dominici* (1) remplissent auprès d'eux les fonctions d'inspecteurs généraux. Tous les ans ils font, dans quatre endroits différens, quatre tournées d'un mois chacune, et pendant leur séjour dans chaque localité ils convoquent les évêques et les personnages notables pour vérifier la conduite des juges, reviser leurs arrêts, remplacer ceux qui ont démérité et faire droit aux réclamations des justiciables. Au retour, ils rendent compte de leur mission à l'empereur, qui décrète les réformes jugées nécessaires.

Le placite du palais conserva sous les Carlovingiens les attributions dont il était investi sous la première race, mais lorsqu'il se trouvait embarrassé pour juger les contestations qui s'élevaient entre les dignitaires du clergé, les leudes et les juges royaux, l'empereur évoquait la cause; il faisait comparaître les parties et rendait ses arrêts, dit Éginhard, en se chaussant, en s'habillant, et même pendant la nuit. Tout ce qu'il était possible de faire dans une société où se heurtaient tous les contrastes, où la force primait le droit, Charlemagne l'avait fait pour assurer aux populations de son vaste empire les avantages d'une bonne justice, comme on disait au moyen âge; mais l'œuvre de ce grand homme, conception idéale d'un génie qui devançait la marche des siècles, ne devait pas lui survivre. Louis le Débonnaire et Charles le Chauve essayèrent encore de maintenir l'édifice qu'il avait élevé; leurs efforts furent impuissans. La loi des partages, qui divisait le royaume à la mort de chaque roi en autant de lots territoriaux qu'il y avait d'enfans et les aliénations bénéficiaires, qui déjà sous les Mérovingiens avaient porté de si rudes atteintes à l'établissement monarchique, furent plus fatales encore à la seconde dynastie franque. Par suite de la transformation du bénéfice en fief héréditaire et de l'immunité, c'est-à-dire du droit qui, en affranchissant les églises, les monastères et les bénéficiers de la juridiction royale, leur conférait en même temps la haute juridiction dans leurs domaines, la justice se morcela comme le sol. Elle répondit, en se divisant, aux diverses classes de la société, au double caractère du pouvoir dont les rois étaient investis comme suzerains et comme souverains, et l'on eut de la sorte, sous les Capétiens : — la justice féodale de la noblesse terrienne et militaire; — la justice féodale de l'église, qui était entrée par ses biens fonciers dans la seigneurie; — la justice canonique de l'église, qui re-

(1) *Capitula missis data*. Baluze, t. I, 363.

présentait son autorité spirituelle; — la justice municipale; — la justice féodale du roi, qui s'exerçait en raison de la suzeraineté, et la justice royale, qui s'exerçait en raison de la souveraineté. Toutes ces juridictions ont une magistrature qui leur est propre, et dès la fin du XIe siècle, la royauté, qui représente l'état, entreprend à leur égard le même travail unitaire et centralisateur que pour les finances, l'armée et la formation du royaume, travail immense qu'elle laissera inachevé et que la révolution seule pourra mener à bonne fin, en faisant disparaître la diversité des castes et en établissant l'unité administrative, impossible à réaliser, sans un remaniement radical et universel, dans un pays qui n'offrait qu'un assemblage confus de provinces séparées entre elles par leurs coutumes, leurs douanes intérieures, leurs privilèges, — de pays de droit écrit et de droit traditionnel; de pays d'états et de pays d'élections, de villes de communes, de villes de loi, de bonnes villes, de villes seigneuriales, où la condition des personnes changeait suivant les lieux. Comment la magistrature de l'état est-elle sortie de cet enchevêtrement?

II.

A l'origine de la troisième race, la justice du souverain et celle du suzerain se confondent. Elle s'exerce par les plaids de la porte, la cour féodale, les officiers de la couronne et le parlement. Les plaids de la porte (1) étaient tenus par trois juges pris parmi les membres de la haute noblesse ou les dignitaires du palais. Ils avaient lieu, comme leur nom l'indique, à l'entrée ou aux abords des demeures royales. Lorsqu'il se présentait des questions graves, on en référait au roi, « qui les vidait bonnement. » Saint Louis, pour abréger les procès, donnait personnellement audience aux plaideurs, au pied du célèbre chêne de Vincennes, ce qui n'était du reste qu'un usage renouvelé des deux dynasties franques; tous ceux qui voulaient en appeler à son équité « venaient, dit Joinville, à lui parler, sans qu'un huissier ou autre leur donnât empêchement, et demandait hautement de sa bouche s'il y avait nul qui eût partie. » La cour féodale, composée des grands vassaux qui jugeaient les hommes de leur rang, *pares*, connaissait de toutes les causes que soulevait la mouvance des fiefs. Elle était investie d'une double juridiction, l'une arbitrale, à laquelle les inté-

(1) Sur les plaids de la porte, Du Cange, *Troisième dissertation sur Joinville*, — et sur le pouvoir judiciaire des rois à l'origine de la dynastie capétienne, Beugnot, *Introduction aux olim*, t. I, préf. XXVI et suiv. Ce travail de M. Beugnot est l'un des plus solides de l'érudition contemporaine.

ressés recouraient volontairement, l'autre coactive, qui s'exerçait par évocation royale. Les officiers de la couronne avaient dans leur ressort les métiers de Paris, qui correspondaient aux charges qu'ils occupaient dans le personnel de la maison ou plutôt de la domesticité royale. Le parlement connaissait des causes où n'étaient point engagées des questions féodales, mais il pouvait juger, pour des délits de droit commun, les membres de la plus haute noblesse. Cette organisation était des plus confuses. La justice royale se trouvait entravée partout dans les provinces par l'église, la seigneurie et la commune; elle n'y avait pas de représentans. Philippe-Auguste lui en donna en 1190, par la création des prévôts et des baillis.

Les prévôts étaient des juges inférieurs, qui cumulaient les fonctions administratives avec les fonctions judiciaires. Ils s'adjoignaient des assesseurs choisis parmi les hommes libres, comme les comtes sous la monarchie franque, car à travers toutes les transformations, on retrouve toujours, plus ou moins marquée, l'empreinte des institutions antérieures. Les baillis étaient des juges d'appel, qui surveillaient les prévôts et révisaient au besoin leurs sentences, dans des assises mensuelles; ils ressortissaient eux-mêmes au parlement. L'existence de ces officiers avait pour les sujets l'avantage de les protéger contre l'arbitraire des seigneurs, et de leur offrir les garanties d'un double appel, pour les rois de faire pénétrer leur autorité dans les fiefs. L'institution se développa rapidement, parce qu'elle répondait à des besoins réels, et le nombre des prévôtés, qui n'était que de quarante-cinq en 1200, s'élevait en 1223 à soixante-treize.

Momentanément suspendu sous Louis VIII, dont le règne, dans sa courte durée, fut rempli tout entier par les guerres contre les Anglais et les comtes de Toulouse, le travail d'organisation fut repris par saint Louis. Ce prince, le seul de sa race qui ait subordonné les calculs de la politique aux inspirations de la conscience, modifia, dans l'intérêt des classes inférieures, le caractère jusqu'alors exclusivement féodal du parlement, composé tout entier de feudataires, c'est-à-dire de juges qui connaissaient, en dernier ressort, des sentences rendues par leurs propres officiers; il leur adjoignit, comme représentans directs de la couronne, quelques-uns des hauts fonctionnaires de l'état, tels que le connétable et le chancelier, et des légistes qu'il nommait au choix. Ceux-ci, sous le nom de *conseillers rapporteurs*, furent chargés d'instruire et d'exposer les affaires; ils formaient une section particulière: les grands feudataires et les hauts fonctionnaires en formaient une autre, et, sous le nom de *conseillers juges*, ils rendaient les arrêts. Ce

système fut complété par la création de *commissaires enquêteurs*, qui rappelaient les *missi* de Charlemagne. Grâce à la nomination au choix, l'élément féodal se trouva balancé et contenu; la magistrature de l'état s'ouvrit à la roture, qui jusqu'alors n'avait occupé de charges judiciaires que dans les communes ou les sièges subalternes des seigneuries, et le parlement put se recruter en partie parmi les hommes qui se recommandaient par leur savoir.

On a dit longtemps, et quelques livres contemporains le disent encore, qu'antérieurement au règne de Philippe le Bel le parlement était ambulatoire, qu'il suivait les rois dans leurs voyages, qu'il tenait ses assises tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et que Philippe l'a pour la première fois rendu sédentaire à Paris. C'est une erreur (1). Il l'était depuis longtemps déjà. Seulement il siégeait à des époques indéterminées, et, par suite du nombre toujours croissant des causes, la plus grande confusion régnait dans le service. Pour remédier à ces inconvéniens, Philippe décida qu'il tiendrait chaque année deux sessions de deux mois chacune, l'une à Noël, l'autre à la Pentecôte, et il le divisa en chambre des enquêtes, chambre des requêtes et grand'chambre. Les enquêtes instruisaient les procès d'appel, les requêtes jugeaient en première instance, la grand'chambre jugeait en dernier ressort d'après l'instruction faite par les enquêtes; elle connaissait aussi des affaires intéressant directement le roi, le domaine, l'université, etc. Cette organisation était très bonne, mais il y manquait un pouvoir actif et vigilant chargé de rechercher les délinquans et de les poursuivre en se portant partie civile pour la couronne ou la société. Le génie despotique de Philippe le Bel ne pouvait s'y tromper. Il voulut avoir des gens à lui, *les gens du roi*, et en 1312 il créa les avocats et les procureurs généraux. Il avait fallu près de trois siècles pour mettre quelque ordre à la confusion des pouvoirs judiciaires, et placer au-dessus des tribunaux ecclésiastiques, féodaux et municipaux, une magistrature qui centralisait par l'appel, dans un siège unique, toutes les causes du royaume. Cependant deux sessions de deux mois chacune dans le cours d'une année ne pouvaient suffire. L'ordonnnance du 18 octobre 1358 décréta que le parlement siégerait toute l'année *sans discontinuation*. Mais, comme le royaume s'agrandissait toujours par des annexions nouvelles, les plaideurs ne pouvaient recourir à l'appel qu'au prix de déplacemens et de frais considérables. Les rois, pour compléter leur œuvre, instituèrent des parlemens provinciaux,

(1) Elle a été réfutée d'après les actes mêmes du parlement. Voir *Recueil des ordonnances*, t. XXI, préface, IV. — Klimrath, *Mémoire sur les olim et le parlement*, œuvres, t. II, p. 55 et suiv. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, liv. VIII.

soit en les créant d'office, soit en transformant les institutions qui existaient avant la réunion au domaine de la couronne, dans la Normandie sous le nom d'*échiquier*, dans la Bourgogne sous le nom de *grands jours*, et dans d'autres provinces sous divers autres noms; cette œuvre nouvelle marcha si lentement que, sur les douze parlemens qui existaient en dehors de Paris en 1789, on n'en comptait encore que cinq à la fin du XVIe siècle.

Suivant une opinion généralement accréditée, le parlement de Paris, à partir de Philippe le Bel, aurait été composé presque exclusivement de bourgeois, et les nobles en auraient même été systématiquement exclus à cause de leur ignorance ou des ombrages qu'ils inspiraient à la royauté. Cette opinion est contredite par les faits. La noblesse au moyen âge était plus instruite qu'on ne le suppose : dans le centre et dans le nord, elle s'occupait avec succès de l'étude du droit, et l'on comptait à la fin du XIVe siècle parmi les élèves de l'université d'Orléans les héritiers des plus grandes familles. Le mépris du savoir et des fonctions de judicature est venu plus tard avec la décadence politique. Dans les derniers siècles, les nobles ne siégeaient plus qu'à titre de pairs, parce qu'ils s'étaient éloignés d'eux-mêmes et n'avaient point voulu profiter des ordonnances qui enjoignaient aux membres du parlement de porter toujours au moins un noble sur la liste des trois candidats qu'ils présentaient à la nomination du roi, avant que les charges fussent rendues vénales, et même de les préférer à tous les autres (1). Pas plus que les nobles, les ecclésiastiques n'ont été l'objet d'une exclusion calculée. Si les évêques ont été éliminés par Philippe le Long en 1319, c'est uniquement que ce prince se faisait un cas de conscience « de eux empeschier au gouvernement de leurs esperitialitez (2). » Hors de là, ils ont toujours fourni au personnel des cours souveraines un nombreux contingent. En 1388, à Paris, sur trente conseillers, quinze étaient des ecclésiastiques, et la grand'chambre, la plus importante de toutes, en comptait encore au XVIIIe siècle douze sur trente-cinq. Séculariser ou démocratiser le parlement d'une manière absolue, c'était lui enlever une partie de sa force vis-à-vis du clergé et de la noblesse; les rois étaient trop habiles pour commettre cette faute, que leur prêtent des écrivains qui ne regardent le passé qu'à travers les perspectives de la révolution.

L'existence des parlemens et des sièges inférieurs qui en ressortissaient aurait dû réaliser l'unité de juridiction et l'homogénéité de la magistrature. C'était là en effet l'objectif des rois, mais ils se trouvaient entraînés par la loi de morcellement, qui s'imposait à

(1) Isambert, *Anciennes lois*, t. VII, p. 328.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 233.

toutes les institutions et produisait les *dissemblances* dont le contrôleur général de Calonne s'est plaint si vivement dans l'assemblée des notables de 1787. Au lieu de ramener la justice vers les mêmes centres, ils l'éparpillèrent en quelque sorte entre toutes les administrations; chaque service public eut son tribunal particulier, chaque fonctionnaire fut doublé d'un magistrat. Les contraventions en matière d'impôts fonciers et personnels ressortissaient des élections; en matière d'impôts indirects, boissons, denrées alimentaires, bestiaux, des aides; en matière de gabelles, des greniers à sel. On avait pour la pêche et les délits forestiers les maîtrises des eaux et forêts; pour la chasse, les capitaineries royales, les bailliages de la grande vénerie de France, la varenne des Tuileries; pour les délits concernant la police des métaux précieux et les faux-monnayeurs, les cours des monnaies; pour les douanes maritimes, les amirautés et les maîtres des ports; pour les douanes frontières et intérieures, les traites foraines. Le même enchevêtrement se reproduisait dans les tribunaux ordinaires et les juridictions personnelles à certains officiers. Au civil ou au criminel, on comptait les bailliages, les sénéchaussées, les présidiaux, les lieutenans criminels, les lieutenans civils, la maréchaussée, le grand prévôt de France, etc. Les mêmes délits et les mêmes crimes étaient souvent attribués à trois ou quatre juridictions différentes et pouvaient appartenir en même temps aux tribunaux administratifs et aux tribunaux ordinaires. Ces divers tribunaux créés au jour le jour, suivant l'organisation des services publics, étaient inégalement répartis sur la surface du territoire; les uns n'existaient qu'à Paris, les autres dans tout le royaume, ou seulement dans quelques provinces (1). Les questions de compétence soulevaient de continuels conflits. Les maîtrises des eaux et forêts disputaient les braconniers aux bailliages de la grande vénerie; les lieutenans criminels disputaient les vagabonds à la maréchaussée. Les intendans pouvaient faire arrêter sans jugement et même condamner à mort les individus convaincus de séditions et d'attentats contre la sûreté générale, et les parlemens les réclamaient parce qu'à leurs yeux la sédition était un *cas royal*. Ces querelles intestines éternisaient les procès. Les juges, avant de s'occuper des causes qu'ils avaient à vider, plaidaient entre eux devant le parlement ou le conseil du roi pour savoir à qui elles appartenaient. Les justices seigneuriales, ecclésiastiques et laïques, dont le nombre était effréné, c'est un mot souvent répété par les états-généraux, augmentaient encore le désordre, en évoquant une foule d'affaires

(1) Les présidiaux n'existaient que dans les ressorts du parlement de Paris, de Rouen et de Rennes. Sur trente-deux généralités, dix-neuf seulement avaient des élections, et neuf des cours des aides.

que la magistrature royale regardait comme étant de son ressort. C'était un chaos inextricable que les rois, les ministres, les jurisconsultes s'efforçaient en vain de débrouiller. Au moment de la révolution, les choses, sous le rapport des compétences, de la multiplicité des sièges, des conflits de juridiction, étaient encore dans le même état qu'à la fin du XVIe siècle. Dans une seule petite ville, cent six personnes étaient occupées à rendre la justice, et cent neuf autres à faire exécuter leurs arrêts. Ce n'étaient cependant pas les lois et même les lois très sages qui manquaient, mais sous l'ancien régime elles semblaient n'avoir été faites que pour rester lettre morte, et tandis que les rois travaillaient d'une main à perfectionner les institutions judiciaires, ils y introduisaient de l'autre des élémens qui ne faisaient que les corrompre.

III.

En parcourant les recueils des anciennes ordonnances, on est frappé du grand nombre d'actes législatifs qui se rapportent à la magistrature, aux parlemens et à toutes les autres juridictions. Il y a là comme une sorte de tradition idéale qui se perpétue à travers les âges, et qui paraît justifier ces paroles de l'un de nos vieux publicistes : « Tous les princes de la chrétienté sont en leurs séels armez à cheval, l'espée au poing comme conquérans ; le nostre seul est assis en un trône fleurdelysé, en habit de roy justicier, ayant une robe longue, le sceptre de justice en une main, le royal de l'autre, voulant par là monstrer qu'ils estiment la justice et non les armes estre le lien du royaume (1).» Les principes tutélaires qui font aujourd'hui la dignité du magistrat sont affirmés dès l'origine même de la troisième race, comme ils l'avaient été déjà sous les dynasties franques. Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Bel règlent dans les moindres détails les devoirs des baillis et des prévôts (2). Ils leur défendent d'employer de vils moyens pour obtenir leurs offices, d'exercer dans les lieux où ils sont nés, — sage précaution qu'il serait bon de faire revivre, — de recevoir des présens, autres que du vin et des vivres, d'en faire aux membres du conseil du roi, d'emprunter aux habitans de leur ressort, d'y acquérir des immeubles, et, comme ils savent qu'ils ont affaire à des hommes pour la plupart rudes et grossiers, ils veulent qu'à l'expiration de leurs charges ils restent quarante jours sur les lieux où ils ont instrumenté, et qu'ils constituent un procureur pour recevoir les plaintes qui pourraient être portées contre eux. Des mesures analogues sont prises par

(1) Du Haillan, *De l'estat des affaires de France*. Paris, 1570, p. 93.
(2) Isambert, *Anciennes lois*, t. I, pp. 254, 267, 345 ; II, 759 ; III, 71 ; V, 644.

les Valois et les Bourbons. Les juges doivent faire un stage de quatre ans, en suivant assidûment les audiences, subir un examen de capacité et une information de bonnes vie et mœurs. Il leur est défendu de se livrer aux spéculations commerciales, de s'absenter de leur résidence, de se rendre adjudicataires des droits litigieux et des amendes, d'acquérir des immeubles vendus par autorité de justice. En un mot, tout était prévu pour réprimer la corruption sous quelque forme qu'elle se manifestât. Comment se fait-il donc que tant d'abus se soient glissés dans nos anciens tribunaux, et qu'à côté d'une foule d'hommes qui ont donné de si nobles exemples d'austérité et d'intégrité inviolables, il s'en est rencontré tant d'autres qui ont foulé aux pieds les devoirs de leur profession? Ce fait s'explique avant tout par l'action dissolvante du régime auquel la magistrature était soumise pour tout ce qui touchait à ses intérêts matériels, aux nécessités de la vie, — par l'indigne exploitation fiscale dont elle était l'objet, — par le pouvoir absolu qui la tenait toujours sous la menace de l'arbitraire et lui enseignait le mépris des lois. Les âmes d'élite étaient seules capables de se défendre et de garder leur dignité.

Le mode de collation des offices a été l'une des principales causes du mal. Il a flotté, suivant le temps, entre la nomination directe par les rois, l'élection par les membres du même siège, les fermes et la vénalité. — La nomination directe et les fermes sont plus particulièrement appliquées dans le moyen âge; l'élection ne se produit que très exceptionnellement durant la même période; la vénalité, c'est-à-dire la mise en vente des offices, d'après un prix fixé par le gouvernement, règne à peu près sans partage du XVIe siècle à la révolution. De ces quatre systèmes, ce sont ceux qui donnaient les pires résultats, c'est-à-dire les fermes et la vénalité, qui ont prévalu, ce qui a fait dire justement à Montaigne : « Qu'est-il de plus farouche que de voir une nation où, par légitimes coutumes, la charge de juge se vend, et les jugemens sont païés en deniers comptans? »

Les prévôtés sont affermées à l'époque même de leur création, et dès le règne de saint Louis on reconnaît les graves conséquences de ce système. Les gens qui prenaient à forfait dans Paris l'exercice des droits judiciaires cherchaient avant tout à tirer des populations le plus d'argent possible; ils multipliaient les frais, opéraient des saisies illégales, prononçaient des confiscations arbitraires pour en prendre leur part, forçaient le taux des amendes et vendaient l'impunité. Les crimes allaient toujours en augmentant; la capitale se dépeuplait, car « les pauvres ne pouvaient, dit Joinville, avoir raison des riches hommes par les grands présens et dons qu'ils faisaient

aux prévôts. » Pour arrêter l'émigration, saint Louis donna la prévôté en garde à Étienne Boileau, l'auteur du *Livre des métiers*, c'est-à-dire qu'il la mit en régie pour le compte de l'état; la sécurité se rétablit tout aussitôt, et les maisons doublèrent de prix en quelques années. L'expérience était concluante, elle ne fut pas décisive. Les prévôtés, après saint Louis, continuèrent d'être données en ferme (1); « des veneurs, des gens de guerre, des gens étrangers, inconnus, dissolus, affamés, » s'en rendirent adjudicataires, et, pour réaliser sur leurs avances de gros bénéfices, ils causaient aux justiciables « de grandes molestations. »

L'affermage des fonctions de judicature disparut dans les dernières années du xve siècle, mais pour faire place à un nouvel abus, qui avait ses racines dans les usages de la féodalité. D'après les coutumes des fiefs, les fonctions publiques étaient regardées comme la propriété du seigneur; nul ne pouvait les exercer qu'en vertu d'une inféodation. Les rois s'emparèrent de ce principe, en le fortifiant par la théorie monarchique qui faisait résider tous les droits dans leur personne, et, pour suppléer à l'insuffisance de leurs ressources budgétaires, ils firent des emplois publics une véritable marchandise, dont ils étaient toujours sûrs de trouver le placement, parce qu'ainsi que le disait le contrôleur général Desmarets, lorsque le roi créait une charge, Dieu créait un sot pour l'acheter. On trouve les premières traces de ce trafic sous Philippe le Long, qui autorisa dans quelques provinces les sergens des sénéchaussées et des bailliages à acheter leurs provisions. Il fut d'abord contenu dans d'étroites limites, mais les derniers Valois, « ces maîtres toujours pauvres de serviteurs gorgés d'or, » comme les appelle un ambassadeur vénitien, y trouvèrent un moyen commode de combler les vides de leur trésor, toujours obéré par la guerre et de folles prodigalités. La vente des offices judiciaires, financiers, industriels et autres fut, avec le changement de la valeur des espèces, le non-paiement des rentes de l'état, le trafic des privilèges et des lettres de noblesse, l'aliment du budget complémentaire des produits de l'impôt, qui figure dans les recettes sous le nom d'*affaires extraordinaires*.

Le système de la vénalité comprenait deux opérations distinctes : la vente par l'état, la rétrocession par les titulaires ou *résignation moyennant finances*. Lorsque l'état créait et vendait un nouvel office, il payait à l'acquéreur l'intérêt de la somme qu'il avait versée, à un taux qu'il fixait lui-même, et cet intérêt s'ajoutait aux *gages* qui étaient très faibles et se percevaient sur les amendes,

(1) En 1302, la prévôté de Paris était affermée 3,700 livr., soit, au pouvoir actuel de l'argent, 175,000 fr. environ.

car le gouvernement, malgré la réclamation des états généraux, ne fit jamais un traitement fixe aux parlementaires. Lorsque le premier acquéreur résignait sa charge, il transmettait à l'acheteur les droits, émolumens et privilèges qu'elle comportait. En cas de suppression, le prix d'achat était remboursé. Un pareil trafic mettait à la merci du premier venu l'honneur, la liberté, la vie des justiciables, « il ouvrait, comme l'a dit le chancelier de L'Hospital, le sanctuaire des lois à ceux qui se présentaient à sa porte avec une ceinture garnie d'or, et donnait aux ignorans et aux indignes ce qui ne devait appartenir qu'au mérite et à la vertu (1). » Il fallait, en effet, avoir une ceinture bien garnie, surtout quand on aspirait aux fonctions supérieures, car de toutes les marchandises elles étaient de beaucoup les plus chères. Dans les dernières années du XVIIe siècle, la charge d'avocat général à Paris était cotée 350,000 livres; celle de lieutenant criminel dans la même ville, 400,000 livres; celle de président à mortier 500,000.

A dater de Louis XII, le gouvernement, chaque fois qu'il fut à bout de ressources et de crédit, ce qui arrivait souvent, battit monnaie avec les offices de judicature. Ce genre de spéculation fut exploité en grand par François Ier, Henri II, Henri III, et prit sous Louis XIV un développement extraordinaire. Dans une période de huit années, de 1689 à 1697, le grand roi vendit dans les cours souveraines et les sièges inférieurs pour 23,029,355 livres d'offices, tous plus inutiles les uns que les autres; sur cette somme, les référendaires au présidial du Puy figurent pour 1,676,166 livres; les gardes-séels des sentences pour 3,166,666 livres; les chevaliers d'honneur des présidiaux pour 542,297 livres. Le reste était à l'avenant. Après avoir créé de nouvelles charges dans les anciens tribunaux, on créait de nouveaux tribunaux, et souvent pour tirer, comme on disait au XVIe siècle, plusieurs moutures du même sac, on divisait le même office en plusieurs parts qui se négociaient en détail sous le nom d'*offices semestriels, biannuels, triennaux* ou *quadriennaux*. Les conséquences funestes de cette exploitation n'échappaient pas au gouvernement, et il essaya plusieurs fois d'y mettre un terme. Louis XII, qui avait assisté comme prince du sang aux états de 1483, n'oublia pas leurs doléances. Lorsqu'il fut devenu roi, en 1498, il prohiba la vénalité, mais il y revint en 1508 pour

(1) On trouve sur la vénalité et les attaques dont elle a été l'objet de curieux détails dans le livre de M. Picot, *Histoire des états-généraux*, Paris, 1872, 4 vol. n-8°, t. I, pp. 435, 437, 441; II, 118, 210, 463; III, 173; IV, 7, 8, 89 et *passim*. Ce livre donne, pour la première fois, la référence des cahiers des états avec les ordonnances royales. C'est là un travail du plus grand prix, qui jette un jour nouveau sur l'histoire du droit public.

suffire aux dépenses de la guerre d'Italie. François Ier, qui s'inquiétait peu de la dignité de la magistrature, ouvrit en 1522, sous le nom de *parties casuelles*, un bureau permanent de vente, et le trafic se continua sans interruption jusqu'à l'ouverture des états de 1560, qui protestèrent avec une grande énergie, ainsi que les premiers et les seconds états de Blois. Les ordonnances royales firent momentanément droit à leurs réclamations; mais la même cause, c'est-à-dire le besoin d'argent, produisait toujours les mêmes effets, et il en fut de cette plaie comme de la plupart de celles qui saignaient aux flancs de la vieille monarchie, la révolution seule a pu la guérir (1).

En vendant la magistrature, le gouvernement apprit aux juges à vendre la justice; les trois ordres demandèrent à diverses reprises, entre autres en 1614, qu'un traitement fixe leur fût assuré pour les désintéresser de toute idée de spéculation, et leur permettre de remplir leurs fonctions « commodément et avec honneur. » Ce vœu si légitime ne fut pas exaucé. Pour se dispenser de payer les juges, ce qui eût été parfois fort difficile, les rois les firent payer par les justiciables, et, comme les intérêts des finances d'acquisition n'étaient pas suffisans à les faire vivre, ils leur abandonnèrent, sous le nom d'*épices* (2), une foule de profits tirés des procédures. L'origine des épices remonte à la première féodalité. Les évêques, les seigneurs, les hommes de fief, siégeaient alors gratuitement, parce qu'ils remplissaient un devoir inhérent à leur titre ou à la propriété foncière. Les parties qui gagnaient leur procès leur offraient, à titre gracieux, des dragées, des confitures et autres denrées. Lorsque les juges royaux furent établis, il leur fut défendu de recevoir aucun présent; mais du moment où il n'affermait pas leurs fonctions, le gouvernement se trouvait fort embarrassé pour leur assurer des moyens d'existence. Après avoir interdit les épices, il les rendit obligatoires et convertit les présens en nature en une somme d'argent, qui fut portée en taxe à partir de 1402, et que les juges se partagèrent entre eux. A cette taxe vinrent s'ajouter les droits d'entrée et d'issue de cause, de défauts et de congés, de signature et de greffe, les assignations de deniers sur les pensions, les amendes et des parts plus ou moins fortes dans les confisca-

(1) Parmi les publicistes modernes, un seul et le plus illustre, Montesquieu, a plaidé, en faveur de la vénalité, les circonstances atténuantes. L'argument qu'il invoque, c'est que le hasard donnait de meilleurs sujets que le choix du prince, et que, si les places ne s'étaient pas vendues par un règlement public, l'indigence et la vanité des courtisans les auraient vendues tout de même, ce qui revient à dire que la seule excuse de cet abus était l'existence d'autres abus.

(2) Sur les épices : Isambert, *Anciennes lois*, t. XI, p. 377; XIII, 153; XIV, 168, 193, 412. — M. Picot, *Histoire des états-généraux*, t. II, pp. 161, 479, 551; III, 175.

tions. Les juges exploitèrent leurs charges comme un fonds de commerce, et l'un des membres de l'assemblée convoquée à Angers en 1560 pour l'élection des députés aux états-généraux pouvait dire avec raison : « Le ministère des juges n'est autre chose qu'une boutique où se détaillent par le menu les offices qu'ils ont achetés en gros. Le noble, l'homme d'église, le roturier, le pèlerin, l'orphelin, l'impotent, le mendiant, n'auront aucune sentence interlocutoire ou définitive qui ne soit prise et payée avant le prononcé. L'offensé, l'enfant du tué n'auront décret d'ajournement ou de prise de corps sans argent. L'accusé prisonnier ne sera interrogé par le juge, sinon qu'il avance son salaire. Vengeance du délit et du crime public ne sera faite et poursuivie sinon que les juges ne soient assurés être payés de leurs vacations sur les biens des accusateurs et des accusés... » Les épices et les taxes furent à diverses époques modérées et réglées; mais le gouvernement laissait volontiers les juges violer les ordonnances pour n'avoir point à payer de traitement fixe, la question d'argent passant avant tout le reste. Par suite de ces exactions, les frais atteignaient un chiffre exorbitant; au XVIe siècle, un procès pour un joug de bœufs, porté en appel devant le parlement de Bordeaux, coûta à chacune des deux parties 500 livres, et Chicaneau, dans la comédie de Racine, ne s'éloigne pas de la vérité en portant à 6,000 livres ce que pouvait coûter un procès pour deux bottes de foin. Du reste, la magistrature pouvait se croire autorisée à rançonner les parties, quand elle était elle-même indignement et périodiquement rançonnée par le pouvoir.

IV.

Comme tous les autres titulaires d'offices, les magistrats n'avaient point seulement à solder le prix de leur charge, ils devaient encore acquitter quelques droits très onéreux, car sous l'ancien régime ce n'était point l'état qui payait la plupart de ses fonctionnaires, mais les fonctionnaires qui payaient l'état. Ces droits comprenaient le marc d'or, établi sous Louis XI, qui se percevait au moment de l'entrée en fonctions, — le sceau et l'enregistrement à la chambre des comptes, — la paulette annuelle, inventée sous Henri IV par le financier Paulet, qui assurait ou plutôt qui était censée assurer aux familles la transmission héréditaire des charges, et qui équivalait au soixantième du prix d'acquisition. — Après tant de sacrifices, les titulaires pouvaient croire que la propriété de leurs fonctions leur était définitivement acquise et qu'ils en jouiraient

paisiblement; mais il fallait toujours compter avec deux ennemis implacables : le fisc et le pouvoir absolu.

La vénalité n'était point encore définitivement établie que déjà la magistrature avait à subir les plus dures vexations. Au xve siècle, les agens des finances refusaient de payer les gages des présidens et des conseillers du parlement de Paris (1). Ceux-ci envoyaient alors quelques-uns de leurs collègues ou de leurs sergens, des *mangeurs*, comme on disait, vivre à discrétion chez les trésoriers. Ils adressaient au roi d'humbles suppliques et lui représentaient leur extrême misère. Lorsque le roi refusait d'accueillir leurs réclamations, ils refusaient de siéger, et c'est en s'attribuant dès le moyen âge le droit de suspendre la justice pour leurs intérêts privés qu'ils se sont affermis peu à peu dans le grand rôle d'opposition politique qu'ils ont joué au déclin de la monarchie. Plus on avance vers les temps modernes, plus l'exploitation devient éhontée et spoliatrice, ce qui n'empêchait pas les bourgeois, enrichis par le travail et l'épargne, de se porter en foule vers les fonctions de judicature, car les rois, tout en les pressurant, les attiraient par des privilèges tellement nombreux qu'il était impossible de les compter, disent les auteurs de la grande *Encyclopédie*. Ils comblaient les présidens et les conseillers des parlemens de flatteries et d'honneurs; ils créaient pour eux une noblesse particulière, la noblesse de robe, transmissible d'abord au premier degré, et dans les derniers siècles à perpétuité, quand les titulaires mouraient après vingt ans d'exercice; à Paris, ils leur donnaient la préséance sur les autres corps de l'état dans les cérémonies publiques et le droit d'entourer le cercueil royal pendant la solennité des funérailles. C'était le miel qui dorait la coupe d'absinthe. Pour garder une si brillante situation, les parlementaires n'hésitaient pas à puiser à pleines mains dans leur escarcelle. Le gouvernement connaissait leur faible, et au moindre embarras financier, il leur soutirait de fortes sommes. Son jeu était des plus simples et des plus immoraux. Sous prétexte que la justice était un attribut incommutable de la royauté et que celle-ci pouvait toujours, quand bon lui semblait, la ramener sous sa main et *l'incorporer au domaine*, on faisait payer aux titulaires la confirmation des charges qu'ils avaient déjà payées (2). On réduisait les gages du tiers ou de la

(1) Voir M. Desmaze, *le Parlement de Paris*, 1860, p. 138 et suiv. L'auteur a relevé, sur les tables de Lenain, toutes les suspensions de l'exercice de la justice pour retenue de gages. Il montre qu'elles remontent beaucoup plus haut qu'on ne le suppose généralement.

(2) D'après des témoignages contemporains, la confirmation de 1580 aurait coûté à la magistrature française l'énorme somme de 140 millions; mais l'exagération nous paraît

moitié, ou bien on en suspendait le paiement pendant plusieurs mois pour forcer les intéressés à se racheter des réductions et des suspensions moyennant une taxe dite de *rétablissement*. Les épices, qui formaient le plus clair des profits, donnaient lieu aux mêmes manœuvres. Les taxations des tarifs variaient suivant les besoins du trésor. Les diminutions, les augmentations se succédaient à des intervalles plus ou moins éloignés, et l'effet en était d'autant plus désastreux que les traitans, que l'on trouvait partout lorsqu'il s'agissait de faire le mal, étaient chargés des opérations. Ils avançaient les fonds des taxes et procédaient aux recouvremens. Parmi les juges, les uns pouvaient payer, d'autres ne le pouvaient pas. Les traitans obtenaient alors un arrêt de solidarité contre tous les membres du même siège. « Ceux qui ont payé, dit un rapport présenté le 17 juin 1717 au conseil des finances, paient pour les insolvables, et, s'ils ne le peuvent, exécutions, ventes des meubles, garnisaires, retenues de gages. Les officiers des provinces sont réduits pendant plusieurs années à avoir pour tous meubles un lit sans rideaux, une marmite de fer et des cuillers de bois : de là le proverbe : Il est meublé selon l'ordonnance. » La paulette n'était elle-même qu'une garantie illusoire. Louis XIII, pour la confirmer, força les titulaires de verser au trésor le quart de la valeur vénale de leurs offices. Sous Louis XIV, ils en demandèrent l'abolition; elle leur fut accordée moyennant le paiement d'une somme de 40 millions, et quelques années plus tard elle était rétablie dans des conditions plus onéreuses que par le passé.

Une ordonnance de Louis XI, datée du 21 octobre 1467, porte que les officiers de judicature ne pourront être privés de leurs charges que « pour forfaiture préalablement jugée et déclarée judiciairement selon les termes de justice et par juges compétents. » C'était, en d'autres termes, proclamer l'inamovibilité; mais Louis XI fut le premier à violer la loi qu'il avait faite, et cette loi sous l'ancienne monarchie ne fut jamais qu'une fiction, attendu que si le gouvernement ne destituait pas le juge, il pouvait toujours supprimer la charge, en la remboursant. Il était donné à la révolution de faire disparaître en un jour et d'un seul coup les abus contre lesquels la conscience publique protestait en vain depuis des siècles, de donner satisfaction aux vœux des anciens états-généraux et d'établir l'unité de juridiction sur les ruines de la féodalité ecclésiastique et laïque. Ce fut là un de ses grands bienfaits. Par la loi du 24 août 1790, l'assemblée nationale fit table rase des institutions

évidente, et il est difficile d'admettre qu'un seul corps de l'état ait pu trouver parmi ses membres de pareilles ressources, au sortir des guerres civiles. Si le chiffre est exact, il prouve une fois de plus l'inépuisable vitalité de la France.

judiciaires que lui avait léguées la monarchie. Elle supprima les épices et la vénalité, sans rembourser les titulaires des offices, parce qu'elle ne se croyait pas obligée d'indemniser ceux qui avaient participé aux abus, et comme le principe de la souveraineté s'était déplacé, elle transféra au peuple la nomination des magistrats en laissant au roi le droit d'investiture. Les juges de paix, création nouvelle qui rappelait la justice arbitrale des voisins de l'époque mérovingienne, furent élus pour deux ans, les juges des tribunaux civils et criminels pour cinq ans, ceux du tribunal de cassation pour quatre ans. Des conditions de capacité furent exigées des candidats, et, afin d'assurer aux justiciables toutes les garanties qu'ils étaient en droit de réclamer, l'assemblée institua le jury pour les causes criminelles. La nouvelle organisation commençait à peine à fonctionner que déjà les inconvéniens du système électif se faisaient sentir. Les passions politiques, de jour en jour plus ardentes, dictaient seules les choix, sans tenir compte des aptitudes. Tout allait au hasard, lorsque la convention mit le comble au désordre ; elle commença par renouveler le personnel, et fit disparaître les conditions de capacité. Quelques-uns de ses membres en réclamèrent le maintien. — Le peuple, répondit Danton, ne veut pas de ses ennemis dans les emplois publics, laissez-le choisir ses amis. — Les juges furent remplacés par des *arbitres publics* élus tous les ans ; mais ces arbitres, étrangers la plupart à la science du droit, ne pouvaient suivre la marche méthodique d'une action ; pour simplifier leur besogne, on décida qu'il serait statué sur défenses verbales ou sur simple mémoire, en laissant toutefois aux parties la faculté de se faire représenter par des fondés de pouvoir, munis de certificats de civisme. Ce retour à la procédure directe, sans intermédiaires entre les plaideurs et des juges improvisés, donna lieu aux plus graves erreurs. La convention ne prit aucune mesure pour améliorer le régime qu'elle avait décrété, et, violant elle-même le principe de l'élection par l'universalité des citoyens, elle institua, dans la nuit du 10 au 11 mars 1793, un *tribunal criminel extraordinaire* dont elle choisit les juges, les jurés et les accusateurs parmi ses membres, et qui devait poursuivre les contre-révolutionnaires et les conspirateurs réels ou supposés. Au moment de sa création, des commissaires, au nombre de six, furent chargés d'examiner les dossiers et de surveiller les procédures ; mais quand un pouvoir a mis le pied sur le terrain fatal de l'arbitraire, il ne s'arrête plus, parce que l'arbitraire n'a point de bornes. Les derniers semblans de garantie ne tardèrent point à disparaître. La loi du 26 juin 1793 ordonna aux juges d'opiner à haute voix et en public ; quatre mois plus tard, le tribunal criminel fit place au *tribunal révolutionnaire*, qui con-

damna sans appel et *sans preuves*. La convention, qui pourtant a fait de si grandes choses, ne voyait pas qu'en supprimant les formes, en foulant aux pieds toutes les garanties, elle ne faisait que rétablir sous un autre nom les commissaires investis de pleins pouvoirs, la grande prévôté de France, les *juges de tyrannie* de Richelieu, et tous les attentats extra-judiciaires de l'ancien régime que l'histoire a flétris avec une légitime indignation. Le directoire rétablit les formes protectrices de la procédure, il réduisit le nombre des tribunaux à un seul par département, et en revint à la loi du 24 août 1790, c'est-à-dire à l'élection tous les cinq ans. La même cause produisit encore les mêmes effets; déterminés le plus souvent par la politique seule, les choix s'égaraient sur des hommes incapables de remplir leur difficile mission, et si la vie et la liberté des citoyens n'étaient plus comme sous la terreur à la merci d'un odieux arbitraire, leurs intérêts civils se trouvaient sérieusement compromis. L'opinion publique, désabusée par l'expérience, appelait une réforme, lorsque la constitution de l'an VIII vint tout changer pour la quatrième fois depuis dix ans. Elle donna la nomination à vie des juges au pouvoir exécutif, qui choisit ses hommes sur une liste formée par la dixième partie du corps électoral. Mais, dans la pensée du législateur, la nomination à vie n'impliquait pas l'inamovibilité. Les instincts despotiques du premier consul ne pouvaient s'accorder avec l'indépendance absolue des magistrats; le 12 octobre 1807 parut un décret qui leur imposait le surnumérariat de la servilité, et suivant lequel ils ne pouvaient être pourvus de provisions à vie qu'après cinq ans d'exercice, si « à l'expiration de ce délai sa majesté reconnaissait qu'ils méritaient d'être maintenus dans leur place. »

La restauration voulut se montrer en apparence plus libérale que la révolution et les pouvoirs qui en étaient issus. Elle inscrivit dans la charte le principe de l'inamovibilité, mais comme elle déclarait en même temps, dans le même pacte organique, que toute justice émane du roi, elle institua à côté des tribunaux ordinaires des cours prévôtales qui jugèrent sans appel et avec rétroactivité les faits qui pouvaient porter atteinte à la *sûreté publique*. Ces cours siégèrent de 1815 à 1817 et se déshonorèrent en se faisant les instrumens aveugles des réactions et des vengeances politiques. Malgré la pression dont elle était l'objet, la magistrature de la restauration donna plus d'une preuve d'indépendance. Au pouvoir qui lui demandait des services, elle répondit par un mot resté célèbre : qu'elle ne rendait que des arrêts, et comme elle avait fini par devenir gênante, Louis XVIII, par ordonnance du 23 décembre 1823, institua à côté des juges inamovibles, sous le nom de *juges audi-*

teurs, une sorte de magistrature interlope que le gouvernement tenait à sa discrétion par l'espoir d'une investiture définitive. Ces auditeurs, d'après l'ordonnance royale, ne pouvaient siéger que dans les tribunaux composés de plus de trois membres, mais on en multiplia tellement le nombre que dans quelques villes, entre autres à Saint-Étienne, ils composaient seuls tout le personnel. La révolution de juillet les fit disparaître parce qu'elle n'y voyait qu'une contrefaçon de magistrats inutile et dangereuse.

Depuis 1830, malgré toutes les secousses politiques qui ont ébranlé le sol de la France, malgré toutes les révolutions qui ont fait passer le pouvoir aux mains les plus diverses, le principe de l'inamovibilité a toujours été respecté, et si l'expérience des siècles n'est pas un vain mot, il n'en est pas un seul auquel le sentiment des générations qui se sont succédé sur cette terre, les jurisconsultes et les penseurs les plus éminens, aient donné une adhésion plus unanime et plus formelle. Ce qu'il a fallu de temps, d'efforts, de luttes sans cesse renouvelées, pour le faire pénétrer dans nos lois, les pages qui précèdent le démontrent surabondamment. Chaque fois qu'une atteinte a été portée sous l'ancien régime à l'indépendance des juges par les subterfuges du fisc et du pouvoir absolu, la conscience publique s'est révoltée; chaque fois que leur nomination, dans les temps modernes, a été livrée au hasard du système électif et du renouvellement périodique, la justice n'a été qu'un instrument aveugle, parce qu'elle n'était pas éclairée par cette grande science du droit qui ne peut être approfondie que par de fortes études et une longue pratique. Les magistrats, gardiens des lois, ne peuvent les appliquer et les faire respecter qu'à la condition d'être placés par ces lois elles-mêmes au-dessus des vicissitudes de la politique, de n'avoir rien à craindre du pouvoir, rien à attendre de la faveur populaire; les partis, quel que soit leur drapeau, sont également exigeans, également exclusifs, et si on voulait les en croire, au moindre arrêt qui n'est point conforme à leurs désirs, il faudrait révoquer les hommes qui l'ont rendu. Où arriverait-on avec un pareil système, surtout chez un peuple explosible comme le nôtre? Les garanties qui couvrent le juge couvrent aussi les justiciables, et c'est pour avoir oublié cette belle maxime de Montesquieu : « La liberté n'est que la sécurité pour tous, » que nous avons tant de fois compromis la cause sacrée de la liberté par la violence et l'arbitraire.

CH. LOUANDRE.

REVUE LITTÉRAIRE

Théâtre complet de M. Auguste Vacquerie, 2 vol. in-18. Paris, 1879.

Il ne sera pas beaucoup question, dans les pages qui suivent, du théâtre lui-même de M. Vacquerie. A Dieu ne plaise que nous infligions au lecteur un long examen de *Tragaldabas* ou des *Funérailles de l'honneur*, qui ne comptent aussi bien l'un et l'autre, drame en vers et drame en prose, dans l'histoire du théâtre contemporain, que comme deux des chutes les plus retentissantes qu'ait enregistrées la chronique. Nous ne ferons même qu'une allusion rapide au *Fils*, drame moderne, dont jadis, ici même, quand l'œuvre était encore dans la fleur de sa nouveauté, M. Challemel-Lacour a dit en termes excellens ce que nous continuerons de penser (1). Si maintenant, à ces trois pièces, nous joignons *Souvent homme varie*, bluette en deux actes et en vers, et un second drame en prose, intitulé *Jean Baudry*, nous aurons le *Théâtre complet* de M. Auguste Vacquerie. Nos auteurs aiment les titres pompeux et les étiquettes ambitieuses. Il est juste de dire que, si le *Théâtre complet* de M. Vacquerie ne compte pas plus de cinq pièces en tout, telle de ces pièces, en revanche, ne compte pas moins de sept actes. C'est dans *les Funérailles de l'honneur* que l'inspiration de M. Vacquerie ne put pas s'espacer à moins, le 30 mars 1861.

On demandera quel est alors l'intérêt du théâtre de M. Vacquerie? Le voici : c'est qu'en 1818, pour appliquer un mot de La Bruyère, qu'on n'appliquera jamais, je crois, avec plus de justesse, M. Vacquerie « naquit copiste. » Quand il entra dans la carrière, vingt ans plus tard, vers 1840, on venait de jouer *les Burgraves*, ou peut-être allait-on les jouer : du moins il n'était bruit alors, si l'on s'en rapporte aux sincères confessions de Jérôme Paturot, que de Frédéric Barberousse et de l'impla-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1866.

cable Guanhumara. Ce fut la dernière des grandes soirées romantiques. M. Vacquerie n'en devait pas perdre le souvenir. Aussi bien il avait reçu du ciel en partage toutes les qualités d'un disciple et tous les défauts d'un imitateur. Il n'a jamais eu son pareil pour laisser échapper les qualités d'un modèle, mais il n'a jamais eu de rival pour exagérer les paradoxes d'un maître. Nul n'a connu mieux que lui cet art ingénieux, cette exquise maladresse avec laquelle on fait ressortir le génie d'un grand poète qu'on imite, en l'imitant toujours, et, chaque fois qu'on l'imite, en manquant de toutes parts, forme et fond, ce qu'il serait naturel et louable d'en avoir imité.

Le *maître*, par exemple, comme il est convenu de l'appeler, avait-il, dans la liberté d'une conversation familière, laissé tomber sur Racine quelque phrase irrévérencieuse, qui d'ailleurs était moins un jugement qu'une boutade, et plutôt l'expression de son propre génie de poète que d'une opinion critique raisonnée, le disciple, prenant la plume, écrivait aussitôt : « Je comprends que les dévots de Racine le préfèrent à Shakspeare, mais je m'étonne qu'ils le préfèrent à une bûche. » Ou bien lisait-on encore dans la préface de *Ruy Blas* que « le drame était la troisième grande forme de l'art, comprenant, enserrant, et fécondant les deux autres, » à savoir la tragédie de Corneille et la comédie de Molière, M. Vacquerie disait à son tour : « Le théâtre fait des tragédies... comme quand on apprend à écrire on trace des jambages avant de former des lettres et d'assembler des mots, comme quand on apprend à dessiner on fait d'abord des nez, des yeux et des oreilles. La tragédie est le jambage de l'art... la comédie est le nez du théâtre. » Théophile Gautier, qui ne laissait pas, sous une apparente indifférence, d'avoir sa manière douce, insinuante et même mielleuse, de dire aux gens des choses médiocrement agréables, a noté quelque part « que la pensée de Vacquerie, haute, droite et peu flexible, ne connaît pas les moyens termes, et que, quand par hasard elle se trompe, c'est avec une conscience imperturbable, un aplomb effrayant, et une rigueur de déduction qui vous stupéfie. » On vient d'en voir quelque chose. En effet, que l'on fît au bon goût de puériles concessions et que l'on acceptât de porter le joug du sens commun, M. Vacquerie ne l'a jamais admis, il ne l'admettra jamais. « Il en est, a-t-il dit, de l'esprit comme du corps : les bottes neuves gênent le pied, les idées neuves gênent l'intelligence. Le drame est tout neuf : Racine est une vieille botte. » M. Vacquerie s'est mis à la torture, mais il s'est toujours chaussé de neuf.

C'est pourquoi, si vous voulez voir en quelque sorte à nu les plaies du romantisme et les sonder dans leur profondeur, ce n'est ni le théâtre de M. Alexandre Dumas, ni celui de M. Victor Hugo qu'il faut lire, ce n'est ni *Antony* ni *Angèle;* c'est *le Fils* et c'est *Jean Baudry;* ce n'est ni *Ruy Blas* ni même *Marie Tudor,* c'est *Tragaldabas* et ce sont

les Funérailles de l'honneur. Là du moins, ni la rapidité du mouvement scénique, ni l'emportement fiévreux d'une action violente, ni la singularité puissante, audacieuse, de la langue, ni la magie du style ne font illusion sur le vide profond de l'action, sur l'invraisemblance humaine des caractères. Ces héroïques fantoches, que le grand vers de *Ruy Blas* et d'*Hernani*, si l'on me passe l'expression, enveloppe et revêt d'un si magnifique costume, il n'y a rien de si mince qu'eux, dépouillés une fois de leurs oripeaux splendides et réduits, comme dans *les Funérailles de l'honneur*, à la cape et l'épée. Ces ressorts pénibles d'*Angèle* et d'*Antony*, dont on cesse pour ainsi dire d'entendre le grincement quand une fois ils sont mis en branle par la robuste belle humeur et l'entrain puissant d'Alexandre Dumas, il n'y a rien de si pénible ni qui choque davantage quand on les voit, comme dans *le Fils* ou dans *Jean Baudry*, méthodiquement et laborieusement se mouvoir. On commence alors à comprendre pourquoi le romantisme est demeuré stérile au théâtre, malgré toutes les raisons qu'il avait de produire. Rien n'était plus légitime en son temps que la révolte ou même l'insurrection contre la littérature qu'en 1830 encore on appelait « classique, » d'un nom plus qu'injurieux pour les vrais, pour les seuls classiques, ceux du XVIIe siècle et quelques hommes avec eux du siècle qui suivit. Même il ne conviendrait pas d'être aujourd'hui trop sévère pour les intempérances de langue et les excès de plume qui dépassèrent alors la limite où l'on aurait dû savoir s'arrêter. Ou plutôt, intempérances de langue, excès de plume, excentricités de costume et d'allure, longs cheveux, pourpoints roses ou gilets rouges, il faudrait les admirer, car enfin c'étaient avant tout témoignages d'une ardeur de convictions littéraires qui n'enflamme plus guère aujourd'hui grand monde, hélas! pas même peut-être M. Vacquerie. On croyait au moins à quelque chose, on avait des enthousiasmes maladroits, sincères cependant et généreux, et des haines, injustes sans doute, mais des haines. Avec tout cela, s'il est certainement quelque part où le romantisme n'ait rien su mettre à la place de ce qu'il détruisait, c'est au théâtre. La poésie, le roman, la critique, l'histoire elle-même, il a tout renouvelé; mais il n'a pas conquis la scène.

Les genres littéraires ont leur fortune, et cette fortune est changeante. Comme toutes choses de ce monde, ils ne naissent que pour mourir. Ils s'usent à mesure même qu'ils enfantent leurs chefs-d'œuvre. Comme des originaux dont on tirerait des copies, et de ces copies à leur tour des copies de copies, les épreuves successives iraient affaiblissant, perdant et gâtant chacune quelque trait du modèle, jusqu'à ce qu'enfin la dernière fût précisément ce que l'imitation plate et servile d'un écolier peut être à l'œuvre inspirée d'un maître: ainsi les genres littéraires périssent, et quelque effort que l'on fasse, dès qu'ils

ont atteint un certain degré de perfection, ne peuvent plus que déchoir, languir et disparaître. Or il est certain que vers 1825 et 1830, et depuis longtemps, quoique l'on continuât d'en tirer des copies, la tragédie classique et la comédie de caractères étaient mortes. Mais il n'est pas moins certain que ni le drame romantique, ni la comédie qu'on désigne sous le nom de comédie de mœurs n'ont remplacé la comédie de caractères et la tragédie classique. La cause en est que, sous prétexte d'en finir une bonne fois avec la convention, le drame romantique et la comédie de mœurs ont débuté par se placer en pleine convention. Qui ne connaît l'exemple si souvent cité, parce qu'il est en effet remarquable et qu'il n'est personne qui ne puisse aisément le contrôler, de la tirade classique remplacée par le monologue romantique? Le récit de Théramène, qui d'une exclamation à l'autre de Thésée ne comptait pas moins de soixante-douze vers, fatiguait l'attention; on lui substitua donc le monologue de Frédéric Barberousse, en quelque cent vers, et celui de Charles-Quint, en cent soixante-huit. Mais le point n'est pas là. Voici la grande, l'irréparable erreur. La tragédie classique avait placé l'idéal de sa perfection dans l'expression de ces sentimens moyens que tout homme éprouve et reconnaît comme siens, mais qu'il n'est donné qu'à peu de privilégiés d'égaler et de traduire par l'éloquence de la parole ou le charme de la poésie : le drame romantique mit le sien dans l'expression des sentimens exceptionnels, hors nature et monstrueux. La tragédie classique avait cherché pour ainsi dire à placer sous les yeux du spectateur un miroir dans lequel il se retrouvât tout entier : le drame romantique s'efforça de rendre viables, ne fût-ce que pour quelques heures, pour la durée moyenne d'une soirée de théâtre, des types dont la difformité, tantôt physique et tantôt morale, provoquât l'étonnement public et l'admiration de la surprise. Le théâtre de M. Victor Hugo, comme celui d'Alexandre Dumas, est peuplé de ces types. On les a vus pendant plus de vingt ans se promener sur les planches ou plutôt s'y démener et les brûler avec leur allure de matamores épileptiques, drapés dans les haillons de César de Bazan ou faisant les grands bras d'Antony. La tragédie classique n'avait fait emploi de ce que l'on appelait alors les « mœurs » que comme d'un moyen de reculer dans la perspective du lointain poétique l'horreur naturelle du spectacle tragique : le drame romantique ne s'est servi de la « couleur locale » et n'a fait appel à l'histoire que pour dépayser le spectateur et lui faire accroire qu'au delà des Pyrénées ou des Alpes il se passait en effet des aventures aussi parfaitement invraisemblables que celles qu'il mettait au théâtre. Aussi les Romains de Corneille, les Grecs de Racine, les Français de Voltaire, oui, les Tancrède eux-mêmes et les Lusignan, sont-ils autrement vrais que les Espagnols et les Italiens de la scène romantique. Au

moins comprenons-nous, tous tant que nous sommes, et Voltaire et Racine et Corneille. « Très peu de Français, au contraire, comme le dit excellemment M. Théodore de Banville, comprennent les idées de Victor Hugo. » La question serait seulement de savoir si la faute en est aux Français ou à M. Victor Hugo. Mais je défie bien que tous les Français mis ensemble, et quelques étrangers avec eux, comprennent quoi que ce soit aux drames de M. Vacquerie.

Quel est le sens, par exemple, de *Tragaldabas*, et que nous veut cette énigme en cinq actes? Il faut, je crois, renoncer à le deviner, même en ayant là, comme nous l'avons, le commentaire de M. Vacquerie sous les yeux. Une femme qui passe pour être mariée sans l'être, et qui, sous le pavillon de son prétendu mari, s'avise d'éprouver la constance et la sincérité des galans; un amant qui croit à ce mari dont il se fait le protecteur et le pourvoyeur pour échapper à la nécessité d'épouser; que sais-je encore? au second plan, des modistes, une conspiration, des alcades et des sacripans; le mari finissant par revêtir, dans la ménagerie d'un montreur de bêtes, la peau d'un âne savant : vaut-il seulement d'exposer par le menu de telles inventions? Mais au moins on en peut prendre occasion pour reconnaître une autre encore des erreurs romantiques. L'idée de M. Vacquerie, réduite à sa plus simple expression, était, au fond, des plus banales. Tel don Juan, homme d'honneur, c'est-à-dire, selon le mot de Lesage, « qui aime l'honneur des femmes, » se laisse quelquefois prendre au piège qu'il a tendu. Voilà ce qu'il s'agissait de mettre à la scène, et non pas, dans la personne de Tragaldabas, comme M. Vacquerie voudrait nous le persuader, « un homme qui fût le point de contact de deux extrêmes, dont la cervelle fût moitié jour et moitié nuit, qui, en un mot, fût très intelligent et très bête. » M. Vacquerie s'y est pris comme son maître. Aux côtés de son héroïne, il a mis ce Tragaldabas, c'est-à-dire un mari présumé tel, comme aux côtés de la reine d'Espagne on avait vu jadis un Ruy Blas, c'est-à-dire un laquais présumé grand seigneur. Il a donc supprimé tout élément dramatique, et précisément comme avait fait son maître, en supprimant toute lutte morale. Ce qu'il pouvait y avoir d'intéressant dans *Tragaldabas*, une fois acceptée la donnée, c'était de nous montrer la fantaisie d'un séducteur de profession se transformant par degrés en amour sincère; comme ce qu'il pouvait y avoir d'intéressant dans *Ruy Blas*, c'était de nous montrer une reine franchissant pas à pas la distance qui sépare une « étoile » d'un « ver de terre, » mais c'est précisément ce que maître et disciple se sont bien gardés de faire. Ils eussent en effet violé cette loi du drame romantique, en vertu de laquelle nul homme n'est l'artisan de sa propre fortune et dépend du concours artificiel des circonstances qu'il plaît au poète d'imaginer. Regardez-y de près, c'est bien là le fond d'*Hernani*, de *Lucrèce Borgia*,

de *Ruy Blas*. Seulement, il se trouve que cette loi n'est rien moins que la négation formelle du drame, puisque dans toutes les littératures il n'y a d'œuvres dramatiques, au sens universellement consacré du mot, que celles qui sont le spectacle d'une lutte de la volonté de l'homme contre les circonstances. Si vous conformez les résolutions aux circonstances, vous faites un roman, mais non pas une œuvre de théâtre.

Peut-être qu'après tout, en imaginant *Tragaldabas*, M. Vacquerie n'a voulu que s'égayer aux dépens du public; le public le lui a bien rendu : partant quittes. Son œuvre capitale, où sans doute on rencontre encore le mot pour rire, mais cette fois sans que la volonté de l'auteur soit complice de la gaîté des rieurs, c'est le drame soi-disant espagnol des *Funérailles de l'honneur*.

Toujours fidèle à son maître, j'imagine que M. Vacquerie relisait un jour *le Roi s'amuse* quand il aperçut ces trois vers, dans l'apostrophe de M. de Saint-Vallier :

> Croyez-vous qu'un chrétien, un comte, un gentilhomme
> Soit moins décapité, répondez, mon seigneur,
> Quand au lieu de la tête il lui manque l'honneur?

Or d'un décapité de la tête que fait-on? On l'enterre. Et d'un décapité de l'honneur? pourquoi ne l'enterrerait-on pas? Écoutez bien ceci, je vous prie : comme disait Sganarelle. Justement il y avait dans le répertoire de M. Victor Hugo quelques cercueils, celui de *Lucrèce Borgia* par exemple, dont le maître n'avait pas tiré tous les effets dramatiques possibles. Et ce fut là-dessus que M. Vacquerie composa *les Funérailles de l'honneur*. Donc, au temps de Pèdre le Cruel un certain don Jorge de Lara, « riche-homme » et « capitaine-grand, » revenant de guerroyer et de vaincre en Aragon, découvrit que sa mère était la maîtresse du roi. L'honneur des Lara crie vengeance, don Jorge résout de frapper le roi, sa mère trahit le complot et don Pèdre le fait manquer. En vrai roi, don Pèdre pardonne. Vous comprenez l'embarras de don Jorge. Qu'eussiez-vous fait à sa place, ainsi pris entre le devoir et la reconnaissance? Lui, commande un cercueil, on met dedans l'honneur de don Jorge, « quoique ce ne fût pas l'usage, » des moines entonnent un *Requiem*, les cloches sonnent et l'on descend un cercueil plein « d'honneur, » de « panaches » et de « rayons » dans le caveau des Lara. Et don Jorge? Je pense qu'il continua de vivre. Il avait célébré les funérailles de son honneur. « Le commun, disait la préface de *Cromwell*, est le défaut des poètes à courte vue et à courte haleine. » M. Vacquerie certainement a la vue longue et longue l'haleine. Oserai-je faire observer toutefois qu'il y a deux manières de n'être pas commun? la bonne et la mauvaise : la bonne, qui est de voir dans les choses d'observation en quelque sorte universelle et familière ce que

la foule n'y voit pas, et ainsi de lui apprendre à voir; la mauvaise, qui est de voir non pas plus profondément que le vulgaire dans la vérité, mais à côté de la vérité et tout à fait en dehors d'elle. L'école romantique n'a pas abusé de la première manière.

Comment alors se fait-il que nous ayons assisté de nos jours à ce retour de faveur du drame romantique, à ce succès inattendu d'*Hernani*, de *Marion Delorme*, et tout récemment encore de *Ruy Blas*? Je dis inattendu parce qu'enfin tant de critiques, toutes si justes, toutes si profondément vraies, dirigées jadis contre ces drames désormais fameux, ne peuvent pas avoir perdu toute leur valeur. Bien plus, elles l'ont gardée tout entière, et pas un de ceux qui dans le cours de l'année 1838 attaquèrent ce même *Ruy Blas* qu'en 1879 on a salué presque unanimement comme un chef-d'œuvre ignoré qui nous serait rendu, n'aurait, je pense, à retirer une seule de ses observations. Pour ma part je ne changerais pas vingt cinq lignes à ce que Gustave Planche crut devoir en écrire ici même (1). L'opinion publique aurait-elle donc changé si complètement? et de proche en proche, grâce à cet heureux état d'indifférence et d'apathie critique où nous nous prélassons depuis quelque trente ans, serait-elle donc descendue jusqu'à ce degré de mauvais goût que de ne pas sentir ce qu'il y a d'attentats contre le bon sens et contre l'art dramatique dans des pièces telles que *Ruy Blas* ou que *Marion Delorme*? Nous ne le croirons pas aisément. On l'a dit : l'opinion ne s'égare jamais tout à fait. Il y a certainement des raisons au succès du répertoire de M. Victor Hugo.

Il y en a de factices d'abord et qui dureront ce que durera la vie de M. Victor Hugo, il y en a de particulières aux temps que nous traversons, il y en a de générales; une surtout, qui nous permettra d'écarter toutes les autres et de les négliger : la qualité du style, l'originalité de la langue, la splendeur singulière du vers. Et la preuve qu'il n'en est pas de meilleure, c'est qu'ayant essayé dans ces dernières années de reprendre *Marie Tudor*, chacun se rappelle si l'on a pu comparer le retentissement de cette reprise au bruit qui s'est fait autour de *Ruy Blas* et d'*Hernani*. Je suis persuadé que *le Roi s'amuse*, que *les Burgraves*, emporteraient les mêmes applaudissemens, et non moins persuadé que le même insuccès accueillerait une reprise de *Lucrèce Borgia*. Mais il faut s'entendre. La langue de M. Victor Hugo n'appartient qu'à lui dans l'histoire entière de notre littérature. Il me semble que c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire : d'une certaine manière, c'en est aussi la pire critique. Ce que nous appelons en effet ici qualité du style, originalité de la langue, splendeur du vers n'est rien de pareil ou d'analogue à ce que les mêmes mots désigneraient

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1838.

chez tout autre de nos grands écrivains. Prenons un exemple, et, parmi cent autres pièces que l'on pourrait aussi bien choisir, prenons dans *les Contemplations* tout un long poème intitulé *les Mages*. Il y en a de plus belles, de plus claires : si le lecteur veut bien s'y reporter il n'en trouvera pas de plus démonstrative.

Les Mages, ce sont les poètes, les artistes, les savans, les chercheurs, les inventeurs. On reconnaît une idée chère au grand poète. Les voilà, ces initiateurs de l'humanité, confidens du secret des choses, victimes élues de cette ardeur de connaître qui consume l'intelligence humaine! Et, de nom propre en nom propre, commence et se déroule, en soixante et onze strophes, à travers le monde et l'histoire, une énumération qu'emporte un mouvement lyrique d'une violence inspirée. Les mots s'entassent, les vers se pressent, la strophe tombe sur la strophe, des rimes étranges frappent l'oreille, des images inattendues se succèdent et se brouillent toutes ensemble comme dans la rapidité fantastique d'un rêve, des éclairs soudains font brusquement le jour, par une sensation d'éblouissement, sur l'obscurité sibylline de la pensée, il semble que l'on ait par instans une vision précise de l'indistinct et de l'intraduisible; cependant le mouvement s'accélère, plus vite, toujours plus vite, il se communique au lecteur qu'il enlève, qu'il entraîne, qu'il secoue; c'est une fièvre, c'est un délire, et jamais peut-être sur l'homme physique des mots composés de lettres n'ont fait une pareille impression, ni frappé des coups plus violens.

Et voici les prêtres du rire,
Scarron, noué dans les douleurs,
Ésope que le fouet déchire,
Cervante aux fers, Molière en pleurs,
Le désespoir et l'espérance!
Entre Démocrite et Térence,
Rabelais, que nul ne comprit,
Il berce Adam pour qu'il s'endorme,
Et son éclat de rire énorme
Est un des gouffres de l'esprit.

Et Plaute, à qui parlent les chèvres,
Arioste chantant Médor,
Catulle, Horace dont les lèvres
Invitent les abeilles d'or.
Comme le double Dioscure,
Anacréon près d'Épicure,
Bion, tout pénétré de jour,
Moschus sur qui l'Etna flamboie,
Voilà les prêtres de la joie,
Voilà les prêtres de l'amour.

Notez cette seule formule de développement : *Et voici... voilà...*

voilà...; faites entrer dans ce cadre telle énumération qu'il vous plaira; vous verrez ce qu'elle en prendra tout aussitôt d'ampleur et de beauté. Lisez à haute voix ce poème, qu'on dénature et qu'on diminue par cela seul qu'on n'en cite qu'un fragment : vous sentirez la force et l'autorité du mouvement.

Si maintenant vous reprenez haleine, et qu'une fois apaisé le retentissement de cette forte émotion vous regardiez au détail; de ces soixante et onze strophes, il n'en sera peut-être pas une qui soutienne la critique, pas une qui, je dirais presque dix fois en dix vers, ne choque un goût délicat, pas une dont quelque chose n'étonne l'oreille, ou n'offense l'esprit, ou n'irrite le sens commun. Pourquoi « les chèvres parlent-elles » à Plaute? Pourquoi « Médor » à propos d'Arioste plutôt que Roland, plutôt qu'Astolphe, plutôt qu'Alcine? Pourquoi Catulle et Horace, pourquoi non Tibulle et Properce? Que signifie ce rapprochement étroit d'Anacréon, le poète du vin et des roses, et d'Épicure, le philosophe de la tristesse et de la lassitude de vivre? Qu'est-ce qu'un poète « pénétré de jour » ? En quoi l'Etna flamboie-t-il dans les épigrammes de Moschus? Et ce n'est rien; mais il y a telle de ces strophes absolument inintelligible et qui, comme un verset d'une moderne Apocalypse, défie toutes les subtilités du commentateur et toute la philologie de l'exégète. Il n'est même pas jusqu'à la banalité des rimes *pleurs* et *douleurs*, *amour* et *jour* qu'un bon parnassien ne pût relever. Qu'importe? Encore une fois, lisez le poème tout d'une suite : l'inspiration est si puissante et l'allure si souveraine, le rythme, uniforme pour l'œil, est si varié pour l'oreille, les inflexions en sont réglées par un art si surprenant, par une raison secrète, en dépit du désordre apparent, si parfaitement maîtresse d'elle-même ; la période suit si bien le mouvement de la pensée; les mots, sur un signe du poète, se multiplient avec une telle abondance et, pour ainsi dire, naissent les uns des autres avec une telle fécondité, la rime a des surprises si heureuses et des rencontres si nouvelles; enfin l'image, toujours audacieuse et toujours étonnante, quand elle est belle est toujours si belle, si frappante et si grande quand elle arrive jusqu'à la clarté, que l'on oublie toute critique et que l'on croit un moment, à la lueur de ces éclairs de génie, comprendre l'incompréhensible lui-même.

Ce qui fait la faiblesse de ce genre de style, on le sait de reste: vingt autres avant nous l'ont dit, et d'ailleurs ce n'est pas ici le temps de le redire. Ce qui en fait la beauté, ce sont, entre autres, deux qualités qu'on y discerne : la domination sur les mots, mais la domination absolue d'un maître de la langue et je ne sais quelle ambition de la pensée plus grande encore que cette domination même. A chaque redoublement de l'idée, vous diriez un nouvel effort pour soumettre, pour dompter, pour maîtriser une matière rebelle, et cependant il est certain que jamais,

dans aucune langue, la matière n'a été plus docile à recevoir l'empreinte et la forme qu'on voulait lui donner. Serait-ce une erreur? et prendrions-nous pour une qualité ce que chez tout autre écrivain nous ne manquerions pas de relever comme un signe d'impuissance, comme un involontaire aveu de sa faiblesse? Je ne le pense pas : *les Orientales*, ou *les Feuilles d'automne* sont à coup sûr d'une langue plus pure, d'une correction extérieure plus louable, d'une raison plus sage enfin que *les Contemplations* ou *la Légende des siècles*. Je ne crois pas cependant qu'on puisse contester qu'elles donnent l'idée d'un moins grand poète.

Transportez maintenant au théâtre ce genre d'écrire, ce style qui procède par grandes masses et qui donne par-dessus tout l'impression de ce qui plaît aux foules, je veux dire l'impression de la force et de la puissance; joignez-y le mouvement d'une action dramatique, toujours mensongèrement, mais toujours habilement « plantée » dans le décor de l'histoire, le luxe de la mise en scène, l'illusion des costumes, le talent des acteurs; ajoutez enfin le prestige et l'autorité d'un grand nom, et vous comprendrez le succès de *Ruy Blas* et d'*Hernani*. Otez tout cela d'abord et le style ensuite : vous aurez le théâtre de M. Vacquerie. Non pas certes qu'il n'essaie, le bon disciple, dans la forme comme dans le fond, d'imiter et toujours d'imiter son maître : il entasse des mots, aussi lui!

> Vous alliez et veniez en tout sens dans la houle
> De cette mer humaine, et la tête en avant,
> Apre à tout visiter, parfois, comme trouvant
> Radieuse, et soudain, votre erreur reconnue,
> Sombre, mais secouant votre déconvenue,
> Ne vous décourageant pour rien, et sans arrêt
> Poursuivant, — vous cherchiez quelqu'un.

L'imitation est visible, mais le modèle est manqué. C'est que, selon le mot si juste de M. Nisard, on n'imite pas, on ne peut pas imiter, ou du moins on n'imite que dans ses défauts un grand écrivain qui comme M. Victor Hugo « n'a jamais écrit qu'avec son imagination, » un poète qui n'a jamais parlé qu'une langue toute personnelle, et qui n'a jamais ou bien rarement daigné régler sur la faiblesse des intelligences moyennes la liberté de ses allures. C'est là ce que n'ont pas compris ses disciples, c'est ce que ne comprendra jamais M. Vacquerie. Ce grand poète est mal équilibré. Son imagination tyrannique l'emporte et le fourvoie loin de nous, loin des hommes. Il ne vit pas, il n'a jamais vécu sur le fonds commun du bon sens et de la raison. Aussi quand l'inspiration ne le soulève pas jusqu'à ces hauteurs inaccessibles, jusque dans ces nuages où il aime à planer, n'est-il plus, trop souvent, qu'un rhéteur de la décadence habillant d'oripeaux splendides des idées prodigieuse-

ment étranges, ou pis encore, prodigieusement banales. Et comme son génie n'appartient qu'à lui, comme c'est là ce qu'on ne saurait lui dérober, et ce que lui-même ne pourrait transmettre à personne, c'est dire d'un mot qu'il est le pire modèle qu'on puisse proposer à l'imitation, et son style la pire école.

Toute une génération cependant s'est mise à cette école, mais non pas celle que l'on croit d'ordinaire, non pas la génération de 1830, non pas la génération des Musset, des George Sand, des de Vigny, des Mérimée, des Sainte-Beuve. Tout au contraire, et de bonne heure, leur art à tous s'est élevé comme une protestation contre l'influence de l'auteur du *Roi s'amuse* et de *Ruy Blas*. Dans une histoire de la littérature contemporaine, lorsque le temps sera venu de l'écrire, il sera facile de marquer par des dates certaines et des citations irrécusables le moment où chacun d'eux a renié *le maître* et sauvé, des exigences d'une tyrannie de jour en jour plus étroite, l'originalité de son propre talent. Car l'on peut dire assurément que si M. Victor Hugo a fait école, ce n'est point, comme les autres maîtres, par la sagesse des conseils, l'autorité des exemples ou la perfection des œuvres : c'est qu'il a duré, c'est qu'il est demeuré parmi nous le dernier survivant d'une grande et glorieuse génération. Aussi, quelque apparence de paradoxe que puisse avoir d'abord une pareille opinion, n'hésiterons-nous pas à dire que si quelque génération littéraire procède en effet de M. Victor Hugo, c'est la génération contemporaine, *réaliste* et *naturaliste*.

Ce serait un bien amusant spectacle, en vérité, si ce n'était un triste symptôme de la confusion des idées et de la mêlée des doctrines que de voir, comme nous le voyons, ce grand novateur qu'on appelle M. Zola s'irriter du succès de *Ruy Blas*, ce grand imitateur qu'on appelle M. Vacquerie, s'irriter à son tour de la colère de M. Zola, et le bon public, juge du camp, s'imaginer qu'en applaudissant à *Ruy Blas* il proteste contre *l'Assommoir*. Nous ne nous refuserons pas le plaisir, quelque jour, de montrer, du romantisme au naturalisme, cette souterraine infiltration des idées, cette généalogie, peu connue, mais très authentique des œuvres. Nous proclamerons dans la personne de M. Zola l'héritier légitime, quoique indigne, de M. Victor Hugo, et les bras en tomberont à M. Vacquerie de douleur et d'étonnement. Même il ne sera pas jusqu'à l'argument triomphant de la vente que nous ne retrouverons, et l'on verra M. Vacquerie faisant le dénombrement des éditions de son maître et dressant le bordereau des *cent soixante mille neuf cent dix-huit volumes* écoulés dans le laps de cinq ans, longtemps avant qu'il ne fût question des quarante-deux éditions de *l'Assommoir*, des vingt éditions d'une *Page d'amour* et des quatre représentations du *Bouton de rose*.

Disons seulement pour cette fois que le style de M. Victor Hugo, tel

que nous avons essayé de le définir, suffisait, du moment qu'il faisait école, et conduisait immanquablement du réalisme au naturalisme et du naturalisme à l'impressionisme. Ce n'est pas impunément qu'on torture, et littéralement, qu'on roue la langue française comme il l'a fait. Lui, qui est Victor Hugo, n'en portera pas la peine : son génie de poète l'en a racheté. Mais il est certain qu'avec lui, jusque dans ses plus belles œuvres, la langue a cessé de servir à l'usage de la pensée pour devenir l'instrument de la sensation. C'est une langue, en quelque sorte matérialiste, qui rend les choses brutalement, telles que l'œil les voit, telles que l'oreille les entend, telles que les nerfs les éprouvent, d'ailleurs sans jamais leur faire subir l'élaboration de la pensée. Il est inévitable qu'à pareille école on en arrive tôt ou tard à borner le domaine de l'art au domaine de la sensation, le domaine des passions au domaine des appétits, le domaine du sentiment au domaine de la brutalité : nous en sommes là. Reconnaissons l'une de ces contradictions intimes que recèlent dans les profondeurs de leur obscurité toutes les doctrines fausses. On commence par proclamer que tout ce qui est du domaine de la nature est du domaine de l'art, et l'on finit par avoir expulsé du domaine de l'art le meilleur de la nature, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas du domaine de la nature inférieure.

Il est d'ailleurs évident que cette filiation du naturalisme et du romantisme n'est historiquement vraie que si l'on fait dans le mouvement du romantisme deux parts : celle du bien et celle du mal. Nous ne saurions oublier deux choses : l'une que le romantisme en son temps, et nous l'avons dit, était de ces révolutions nécessaires dont on peut déplorer les excès, mais dont il faut reconnaître et franchement accepter la nécessité ; l'autre que toutes les révolutions littéraires se sont accomplies au nom de la *vérité vraie* contre la convention. Ce n'est même pas la faute des romantiques, ni même de M. Victor Hugo, si des disciples tels que M. Vacquerie ont compromis la doctrine : ce n'est pas non plus la faute de la *vérité vraie* si des écrivains tels que M. Zola se sont mépris sur son compte. Si donc M. Vacquerie ne professait pas le plus superbe dédain du XVIIe siècle, je le renverrais à La Bruyère et je lui donnerais le conseil de reprocher uniquement à M. Zola d'être l'un « de ces enfans drus et forts » qui battent la nourrice dont ils ont sucé le lait. Ce n'est pas M. Vacquerie qui est le « dernier » romantique ; c'est M. Zola, et ce qu'il y a de grave, c'est qu'ils ne s'en doutent ni l'un ni l'autre.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1879.

Un jour, — c'était au temps de la guerre de Crimée, au moment où tous les esprits se tournaient vers la lutte engagée entre les plus grandes puissances du monde, — le roi Victor-Emmanuel, qui venait de s'allier à la France et à l'Angleterre, passait la revue du petit corps piémontais, prêt à partir pour l'Orient. Victor-Emmanuel portait à cette cérémonie toute militaire du camp d'Alexandrie l'ennui de la crise ministérielle de la veille, des débats de parlement et surtout d'inextricables conflits avec l'église, avec les communautés religieuses; il regardait d'un œil d'envie et de regret ces soldats qui recevaient avec fierté le drapeau de Savoie remis entre leurs mains et qui allaient chercher en Orient l'avenir de l'Italie. Le roi Victor-Emmanuel ne pouvait se défendre d'une généreuse émotion, et en quittant le camp il disait d'un accent plein de tristesse à un des chefs du corps expéditionnaire, au général Durando : « Ah! vous êtes heureux, vous, général, vous allez faire la guerre, vous allez combattre les Russes; moi, je reste ici à batailler avec des robes noires et avec des moines! » C'était le mot d'un soldat, c'était en même temps le mot d'un politique excédé de conflits importuns. Et la France elle aussi, en vérité, peut se plaindre d'être retenue dans les broussailles des querelles inutiles, loin des affaires où elle pourrait mieux employer son activité. A défaut de la guerre, dont elle n'a point à envier ou à rechercher les redoutables émotions, est-ce qu'il n'y a pas bien d'autres intérêts dignes d'attirer et d'occuper les esprits sérieux? Est-ce qu'il n'y a pas bien d'autres questions pour lesquelles il y aurait à livrer de ces généreux et utiles combats qui relèvent tout le monde, qui ne laissent ni tristesse ni regrets?

Qu'on interroge le gouvernement, qu'on lui demande ce qu'il en pense : M. le président du conseil, avec son sage et loyal esprit, sera sûrement le premier à répondre que pour l'influence extérieure de la France il y aurait mieux à faire que de se livrer à d'irritantes entre-

prises, que de mettre en mouvement toutes les passions de parti ou de secte. M. le ministre des travaux publics a son hardi programme d'œuvres d'utilité nationale, dont il poursuit la réalisation, qui revenait hier encore au sénat entre deux interpellations. M. le ministre de l'agriculture et du commerce dira sans nul doute qu'il n'y a rien de plus pressant que de régulariser notre situation commerciale, que d'en finir avec cette incertitude du régime des tarifs et cette anarchie de rapports internationaux qui pèsent sur le travail, sur tous les intérêts, sur l'activité industrielle et économique du pays. M. le ministre de la guerre a ses lois ou ses projets sur l'état-major, sur l'avancement dans l'armée, sur l'administration; il a en un mot à revoir, à rectifier l'œuvre de la reconstitution militaire dans tout ce qui a été fait et à la compléter par tout ce qui reste à faire. M. le ministre de l'instruction publique lui-même, sans appeler les passions dans son paisible domaine, n'aurait-il pas de quoi s'occuper et de quoi occuper les esprits dévoués en s'attachant à tout ce qui peut étendre et fortifier l'enseignement, relever les études, mettre l'Université de France en mesure d'exercer son utile et légitime ascendant? Oui, assurément, c'est là un programme de politique nationale qui en vaut un autre, et tandis que s'agitent ces intérêts auxquels on devrait donner tout son temps et sa bonne volonté, qui sont faits pour exciter toutes les émulations intelligentes et généreuses, nous restons malheureusement nous aussi à « batailler avec les robes noires et les moines. » Depuis près de six semaines, nous en sommes là! La chambre des députés est devenue une succursale de la vieille Sorbonne ou de quelque assemblée théologique. On passe en revue le probabilisme, les cas de conscience, la morale ecclésiastique, les doctrines de l'église gallicane, le jansénisme, les manuels de séminaires, les secrets du confessionnal, les méditations sur le sacré-cœur! M. Paul Bert découvre des jésuites qui ne sont pas toujours des jésuites, il se trompe quelquefois de robe. On discute sur tout, sur les congrégations non autorisées ou autorisées, sur les édits des parlemens, sur le décret de messidor, et en fin de compte à quoi est-on arrivé? On a perdu beaucoup de temps pour obtenir d'une chambre visiblement prévenue le vote d'une loi qui soulève toutes les questions et ne résout rien, qui ne peut certes pour le moment servir ni la paix intérieure ni les idées libérales ni le progrès de l'enseignement public.

Elle est votée sans doute, cette loi de M. Jules Ferry, elle a été votée du moins par la chambre des députés, et elle n'en est malheureusement pas meilleure. Elle reste avec le caractère d'une conception vague, décousue et violente, avec le sceau compromettant de cet article 7 qui lui donne sa couleur et sa signification. Dès ce moment, on peut le dire, ce n'est pas une loi sur l'enseignement, c'est une œuvre de parti, c'est une démonstration toute politique qui a été imaginée pour répondre à

une passion, à un préjugé de circonstance, et dont les « congrégations non autorisées » ont le fatal privilège de payer les frais.

L'erreur de M. le ministre de l'instruction publique et de M. Paul Bert, et de M. Spuller et de tous ceux qui s'associent à cette campagne, est de ne pas voir que, sous prétexte de défendre l'état contre ce qu'ils appellent le cléricalisme, ils mettent en doute d'une manière plus ou moins avouée, plus ou moins subreptice, les principes les plus élémentaires de liberté et de droit commun. Il y a une confusion telle que dans cette discussion, qui a été certainement intéressante, quoiqu'elle ait offert peu de nouveauté, quoiqu'elle n'ait été que la reproduction plus étendue de toutes les discussions de ce genre, on n'a pas pu même arriver à définir avec quelque netteté, en langage légal bien entendu, ce que c'est qu'une congrégation non autorisée. On sait bien ce que c'est qu'une congrégation autorisée, puisque l'autorisation donne l'existence collective, la personnalité civile. Une congrégation non autorisée échappe forcément à toute définition précise. Elle n'est point reconnue, c'est évident, elle ne le demande pas; elle n'a point de caractère collectif, elle ne se manifeste sous aucune forme civile. Les religieux qui la composent rentrent dans le droit commun : ils en ont les charges et les responsabilités, ils en ont aussi les avantages et les prérogatives. En quoi des congrégations sont-elles « illicites, » c'est le mot de M. le ministre de l'instruction publique, parce qu'elles ne sont point autorisées? En quoi l'autorisation leur est-elle nécessaire tant que ceux qui les composent restent dans le droit commun et prétendent n'en pas sortir? Par quelle anomalie étrange des hommes réunis pour prier ou pour enseigner dans les conditions légales seraient-ils frappés d'une indignité ou d'une incapacité particulière? Que le caractère religieux des membres des congrégations ne soit pas aux yeux de l'état un titre privilégié à l'enseignement, soit; ce caractère religieux n'est pas non plus apparemment un motif d'exclusion, une présomption d'incapacité morale ou civile. La vérité est que cette longue discussion n'a fait aucune lumière, qu'on n'a réussi à rien définir, à rien préciser juridiquement, qu'on est resté jusqu'au bout dans le vague des interprétations discrétionnaires. On est arrivé tout simplement à cette contradiction bizarre d'inscrire dans une disposition législative une pénalité extraordinaire, l'interdiction d'enseigner, pour un fait qui n'est ni un délit ni un crime, qui ne tombe sous le coup d'aucune loi. Il ne s'agit pas dans tout cela de légalité ou même d'équité, on en conviendra volontiers; c'est une œuvre toute politique, on ne le nie guère, une œuvre de préservation ou de précaution, — et c'est là justement le danger d'un système qui, sous prétexte de politique, commence par ressusciter les régimes d'exception, par méconnaître le droit commun en mettant sans façon hors la loi des milliers d'hommes par simple mesure de suspicion.

Rien n'est plus facile sans doute que d'invoquer la défense sociale,

que d'opposer dans les polémiques de partis le péril social du cléricalisme au péril social du radicalisme. Rien n'est plus commode que de tout expliquer, de tout justifier par de prétendues nécessités politiques, comme le grand cardinal couvrait tout de sa robe rouge. Il y a des momens où, avec la raison d'état, on croit avoir répondu à tout, où, avec ces mots de cléricalisme, de jésuitisme, prononcés d'une certaine manière, on flatte une passion régnante et on gagne les majorités. Oh! assurément, les jésuites ne sont pas populaires, ils ne l'ont jamais été, ils ne le sont pas aujourd'hui, et il n'est point impossible que les autres congrégations, confondues avec eux, paient les frais de leur impopularité en tombant comme eux sous la menace de l'article 7. C'est un fait bien connu que les jésuites sont responsables de tout, qu'ils sont la cause de tout, et des révolutions, et des coups d'état, et du mauvais temps qui s'obstine, et des grèves qui se multiplient, et de la crise industrielle qui se prolonge; c'est entendu! Mais enfin il faudrait quelque sang-froid, même avec les jésuites, et parce qu'on ne les aime pas, ce n'est pas un motif pour laisser atteindre dans leur personne les plus simples garanties de droit commun, pour recommencer à tout propos, avec un assez puéril esprit d'animosité, cet éternel procès qu'on s'est plu à instruire de nouveau l'autre jour devant la chambre. M. Paul Bert, qui s'est chargé cette fois du réquisitoire, est un savant homme, et si on se permettait de lui présenter dans une affaire de science une démonstration comme celle qu'il a portée l'autre jour devant la chambre, il prendrait sûrement la liberté d'en sourire. Il a cru peut-être démontrer des choses inconnues et se montrer très précis; il n'a fait que tirer des archives, où l'on va puiser périodiquement depuis trois siècles, de vieilles accusations, de vieilles histoires, de vieux textes cent fois livrés à la malignité publique, cent fois rectifiés ou expliqués. M. Paul Bert ne s'est pas aperçu qu'en voulant trop prouver il ne prouvait rien, et qu'en dépassant la mesure, en s'enivrant de ses propres démonstrations, il pouvait plaire encore à des imaginations crédules, à des esprits prévenus, il ne parlait plus d'une manière sérieuse.

Comment donc! si tout ce que dit M. Paul Bert était vrai, il faudrait en conclure ni plus ni moins que depuis plusieurs siècles et aujourd'hui comme autrefois des générations ont été formées dans les écoles congréganistes à l'art de mettre leur conscience en repos sur toute sorte de méfaits prévus par le code! Les congrégations dont les jésuites sont le contingent le plus actif passeraient leur temps à enseigner à leurs élèves la manière de se consoler de la mort d'un père en recueillant son héritage, de jouer avec le meurtre, avec le vol, avec l'honneur des familles, avec toutes les variétés du délit ou du crime, sans parler de la fraude morale! l'obscénité régnerait sous le voile des livres pieux dans l'éducation des maisons religieuses! Les jeunes filles ne seraient pas plus que les jeunes gens à l'abri des corruptions de l'esprit et du

cœur! Mais en vérité, s'il en était ainsi, l'article 7 serait un palliatif bien insuffisant, ou plutôt il ne serait pas même encore nécessaire. Est-ce qu'il n'y a pas des lois et une justice régulière pour empêcher, pour réprimer cette prédication du crime et de la licence déguisée sous le nom d'enseignement? Si la moitié des assertions de M. Paul Bert avait quelque fondement, ce n'est pas M. le ministre de l'instruction publique qu'il faudrait suivre jusqu'à l'article 7. C'est M. Madier de Montjau qui aurait mille fois raison. Celui-là est logique, il va jusqu'au bout; il pense tout ce que dit M. Paul Bert, et, sans s'arrêter en chemin, il demande l'exclusion, non-seulement des congrégations non autorisées, mais des congrégations autorisées elles-mêmes, du clergé séculier, de l'église tout entière. Cet intrépide logicien ne fait pas, quant à lui, de diplomatie avec le cléricalisme, qu'il propose tout net d'extirper. Pourquoi ne va-t-on pas jusque-là ? pourquoi M. le ministre de l'instruction publique s'est-il cru obligé de combattre M. Madier de Montjau et a-t-il été suivi par la chambre? Parce qu'on sait bien que M. Paul Bert, pour un savant, a parlé en homme d'imagination, qu'il a soutenu une thèse de parti, peut-être encore plus une thèse de secte, et que les maisons religieuses, telles qu'elles sont, avec leurs inconvéniens et leurs défauts, ne sont pas des écoles d'immoralité ouvertes en pleine société française, en pleine société européenne.

Non, assurément, on ne prend pas pour des paroles d'évangile tout ce qu'a dit M. Paul Bert dans les deux discours qu'il a prononcés, et on ne veut pas surtout aller jusqu'aux conséquences extrêmes que M. Madier de Montjau, avec son emportement tribunitien, a voulu en tirer. On ne croit pas à ces accusations passionnées qui feraient des congrégations religieuses les instrumens actifs d'une corruption organisée. Ceci n'est qu'une exagération violente; mais à travers tout, on le pense et on le dit, il y a un autre danger. Il y a dans l'enseignement congréganiste une tradition perpétuée de contre-révolution, une puissance indépendante constituée contre l'état, contre l'esprit moderne, contre les institutions libérales, contre la république. Le cléricalisme, voilà l'ennemi, on le répète sans cesse; il n'est que temps de se défendre contre lui, de lui disputer « l'âme française, » l'indépendance civile qu'il menace, et on ne lui doit pas après tout une liberté qui n'est pas dans ses principes, qu'il ne réclame que pour s'en servir contre la société nouvelle issue de 1789. On ne doit pas la tolérance aux intolérans! A parler en toute franchise, ce cri d'alarme est un peu étrange et semblerait révéler chez ceux qui en font le mot d'ordre d'une politique une bien médiocre confiance dans les destinées de cette révolution française dont ils se croient les représentans privilégiés. Ne dirait-on pas que, parce qu'il y aura quelques congrégations de plus ou de moins, parce qu'on respectera en elles la liberté et le droit commun, l'ancien régime va renaître, l'état reste désarmé, et tout est en péril? C'est en

vérité le langage d'hommes animés de bien peu de foi ou bien impatiens de profiter du succès pour fonder une domination de parti. Que l'état garde son autorité légitime et sa force, son droit de contrôle et de direction supérieure, de répression au besoin, rien de plus politique sans doute. La société elle-même, la société moderne dans son ensemble, n'en est pas sûrement à courir les dangers dont on la menace, à s'effrayer d'un spectre noir, à sentir la nécessité de mesures d'exception, dont les esprits les plus distingués du parlement sont les premiers d'ailleurs à désavouer la pensée. Qu'on parcoure l'histoire du siècle qui va bientôt s'achever : c'est notre histoire!

Cette société française qui est née du mouvement tout-puissant de 1789, elle n'est probablement pas en déclin; elle n'a cessé à travers tout de se développer, de grandir et de se consolider. Elle a eu, il est vrai, ses épreuves de toute nature et en tous les sens, tantôt par les coups d'état d'autorité, tantôt par les coups d'état de la sédition; elle en est sortie victorieuse et mieux affermie. Elle a triomphé de ses adversaires et même souvent de ses compromettans amis. Elle a fini par avoir ses lois, ses mœurs, ses caractères, son organisme indestructible. On parle toujours des crises possibles, des 16 mai passés ou futurs contre lesquels il faut se prémunir; ce qui est certain, c'est que depuis longtemps les 16 mai n'ont pas de bonheur, et leurs mauvaises fortunes ne prouvent pas, ce nous semble, la nécessité de se retrancher dans la forteresse des mesures exceptionnelles. M. Léon Renault, qui a combattu l'article 7 avec une vive et ferme éloquence, l'a dit en quelques paroles expressives : « Il suffit qu'un parti inscrive sur son drapeau le mot de contre-révolution pour que je ne craigne rien de lui... La révolution, elle est attestée par les bornes du moindre de nos champs; elle est tout entière passée dans nos cœurs. Je défie qui que ce soit de dire à la France un mot qu'elle comprenne, qu'elle écoute, s'il n'est emprunté à la langue de la révolution française... » Ce que M. Léon Renault a dit, M. Bardoux l'a dit aussi sous une autre forme, avec un accent d'intelligente confiance : « Je suis de ceux qui croient que la démocratie française est aujourd'hui tellement puissante, si profondément assise qu'elle n'a pas à redouter une défaite... » Et cette démocratie française, elle est d'autant plus forte qu'elle est plus libérale, plus modérée, plus ouverte à toutes les émulations généreuses, aux croyances et aux opinions libres, qu'elle songe moins à être le règne d'un parti, à se mettre à l'abri des restrictions et des prohibitions, qui n'ont du reste jamais rien empêché.

Que peut-on craindre sérieusement? Cette revendication de la liberté de l'enseignement n'est, dit-on, qu'une tactique de la part du cléricalisme, de la part de ceux qui ont ce mot d'ordre de « contre-révolution » dont parlait récemment M. Léon Renault; ce n'est qu'une manœuvre de dangereux ennemis. C'est bien possible que ce soit une

tactique; mais après tout, est-ce que ce n'est pas un peu l'histoire de tous les partis? est-ce que ce n'est pas le plus souvent ainsi que sont conquises ou défendues toutes les libertés? Elles ne sont pas dues communément jusqu'ici à la générosité des vainqueurs; elles sont revendiquées surtout par les vaincus, précisément parce que les vaincus sentent plus que tous les autres le besoin de garanties. Ce sont les partis vaincus qui ont tour à tour combattu pour ce que M. Thiers appelait un jour sous l'empire les « libertés nécessaires. » Ils apprennent par la défaite à être libéraux et ils finissent quelquefois par s'y accoutumer. C'est de ce travail, poursuivi alternativement par toutes les opinions depuis près d'un siècle, qu'est né tout ce qui fait la sécurité de la société moderne. Chacun, selon la fortune des révolutions, a eu, un jour ou l'autre, sa garantie à réclamer, sa liberté à défendre ou à revendiquer, et ces libertés, successivement conquises sous des inspirations différentes, en toute sincérité ou par tactique, sont devenues avec le temps une sorte de propriété commune. Elles se sont acclimatées par l'expérience, elles sont entrées dans les mœurs, elles sont considérées comme un droit inaliénable, si bien que lorsqu'après trente ans une main téméraire essaie d'y toucher sous un prétexte plus ou moins plausible, plus ou moins spécieux, cette tentative semble réellement exorbitante; elle apparaît comme une œuvre de réaction, comme un acte rétrograde, comme l'abrogation d'un progrès régulièrement, laborieusement accompli. Il ne s'agit plus du cléricalisme et des jésuites, il s'agit de savoir si une liberté, fondée en 1850 sous une république, sera maintenue ou va recevoir une atteinte sous la république nouvelle. M. Bardoux disait l'autre jour, justement à ce propos, qu'il y avait deux écoles en présence, — l'école autoritaire, à laquelle M. le ministre de l'instruction publique s'est rattaché par la solution qu'il a proposée, et l'école libérale, qui croit que, tout en assurant les droits de contrôle de l'état, on ne doit pas se défier de la liberté. C'est toute la question en effet. La chambre des députés a suivi M. le ministre de l'instruction publique jusqu'au bout dans sa tentative. Le sénat à son tour suivra-t-il la chambre des députés sous prétexte qu'il ne s'agit que de la liberté d'adversaires suspects? Voudra-t-il prendre sa part de responsabilité et de complicité dans une œuvre législative qui n'a eu jusqu'ici d'autre résultat que d'émouvoir les consciences religieuses sans laisser les opinions libérales rassurées et satisfaites? Va-t-il se hâter d'en finir dans les quelques jours de session qui lui restent ou préférera-t-il prendre pour lui-même et laisser à tout le monde le temps de la réflexion en ajournant la solution à l'hiver prochain?

Ce que le sénat pense réellement de la loi de M. Jules Ferry, les hommes sages et prévoyans de cette assemblée le diront. Ils décideront d'ici à peu de jours ou à la session prochaine si la meilleure manière de servir le gouvernement et peut-être M. le ministre de l'instruction

publique lui-même ne serait pas encore d'effacer tout simplement cet article 7 dont le premier effet est de dénaturer cette question de l'enseignement qu'on devrait s'étudier à dégager des contradictions irritantes. On conviendra bien dans tous les cas que, si on a voulu faire une manifestation de parti, un acte tout politique, comme cela ne semble pas douteux et comme on l'avoue d'ailleurs, le moment n'est peut-être pas des plus opportuns : il n'est bien choisi ni au point de vue intérieur, ni au point de vue extérieur. La république, sans doute, est désormais entrée dans la phase définitive et régulière. Elle a sa constitution incontestée, ses pouvoirs faits à son image, son président, ses majorités républicaines dans les deux chambres. Elle a renouvelé presque entièrement son administration et une partie de la magistrature. Ces jours derniers encore, M. le ministre des finances rappelait aux fonctionnaires qui relèvent de son autorité la fidélité qu'ils doivent aux institutions du pays. La chambre des députés vient de voter une loi qui permet au gouvernement, sinon de reconstituer complètement le conseil d'état, du moins de le réorganiser, de l'augmenter et de lui donner pour ainsi dire une institution nouvelle. En un mot, la république est vivante, elle a l'avantage de rester le gouvernement nécessaire, puisqu'elle est le seul gouvernement possible; mais enfin elle commence, et la chance la plus sérieuse de succès et de durée pour elle, c'est assurément de ne point dévier de cette « politique de conciliation et d'apaisement » que M. le ministre des travaux publics rappelait tout récemment encore au sénat avec une éloquence persuasive, qui répond à la pensée de M. le président du conseil et de plusieurs autres membres du cabinet. C'est peut-être plus vrai encore aujourd'hui, en présence de cette tragédie où vient de disparaître le jeune représentant des traditions napoléoniennes. Le prince impérial qui vient d'être ramené en Angleterre et d'être enseveli avec les honneurs que la nation anglaise devait à un jeune homme mort pour sa cause, le prince impérial n'était pas un danger, sans doute; il pouvait après tout le devenir dans certains momens. Sa disparition soudaine et imprévue délie en quelque sorte les opinions, dissout cette masse qui, par habitude ou par un vague instinct, revenait de temps à autre encore vers l'empire. Est-ce que le premier intérêt de la république n'est pas de faire de ce côté comme de tous les autres la propagande de la modération et de la tolérance, de laisser toutes ses portes ouvertes, bien entendu sans oublier de les garder, de montrer qu'elle est le gouvernement de tout le monde, non d'un parti impatient de faire sentir sa domination, de tout marquer à son effigie? C'est sa raison d'être et sa force au point de vue intérieur.

Ce n'est pas tout. Dans un pays comme la France, la politique n'a point sans doute à se subordonner à l'influence de tout ce qui se passe au dehors; elle commence par s'inspirer d'elle-même, des vrais intérêts publics. Il est bien clair cependant que des hommes prévoyans et pru-

dens doivent consulter les signes extérieurs, se rendre compte d'un certain état général des choses en Europe et dans le monde, suivre les expériences des autres nations. M. le ministre de l'instruction publique, pour combattre les idées excessives de M. Madier de Montjau, citait lui-même l'autre jour un petit pays voisin, la Suisse, où un gouvernement radical a voulu, il y a quelques années, bouleverser toutes les conditions religieuses, ressusciter la constitution civile du clergé, et où un mouvement spontané de réaction vient de se produire contre les radicaux, en faveur des idées religieuses et libérales. Il aurait pu citer un pays plus grand encore, l'Allemagne, où c'est M. de Bismarck qui de son propre mouvement suspend la guerre qu'il avait déclarée aux catholiques et aux ultramontains, à ce qu'il appelait brutalement l'Internationale noire. Il est évident qu'aujourd'hui le courant européen ne va pas dans le sens de ce radicalisme qui menace et la liberté religieuse et les congrégations et les prêtres. Sous ce rapport, l'article 7 manque totalement d'opportunité, et c'est ainsi que ce projet ne répond ni à la situation générale de l'Europe ni à la situation intérieure de la France et aux intérêts bien entendus de la république, ni aux vrais nécessités de l'enseignement. Il y a même ceci de curieux que, si le vote a été en définitive pour la loi, la discussion est loin d'avoir été défavorable à la politique de modération et de tolérance qui a eu l'occasion de se produire, de lever son drapeau dans la mêlée des partis.

Telle qu'elle a été en effet, cette discussion de la chambre des députés qui précède celle du sénat a offert un intérêt particulier, un intérêt réellement politique, et elle reste peut-être un point de départ. Si cette loi qui est censée régler la liberté de l'enseignement supérieur et qui au fond n'a d'autre objet que d'exclure quelques congrégations, peut-être une seule congrégation, — si cette loi a été soutenue jusqu'au bout, avec un talent que nous ne voulons pas contester, par M. Paul Bert, par M. le ministre de l'instruction publique, les idées libérales ont trouvé pour les défendre tout un bataillon ou une élite qui n'a pas reculé devant le combat. C'est M. Étienne Lamy, un républicain sincère, qui a énergiquement ouvert le feu, et après lui, l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Bardoux, a exposé dans un langage aussi ferme qu'élevé son contre-projet, qui se bornait à organiser et à fortifier le contrôle de l'état. M. Ribot a précisé cette politique de libérale équité avec une élégante et vigoureuse netteté. M. Léon Renault à son tour a fait le procès de l'article 7 en jurisconsulte plein de ressources et en homme public supérieur. Les uns et les autres ont donné l'exemple du talent et même du courage. C'est presque tout le centre gauche qui est allé au combat, et au bout du compte, au vote il s'est trouvé une vingtaine de voix de la majorité républicaine qui se sont détachées, qui jusqu'à la fin ont protesté contre d'inutiles ou dangereuses restrictions de garanties depuis longtemps acquises. Ceux qui ont persisté jusqu'au

bout, jusqu'au bulletin négatif, n'ont point entendu assurément créer un embarras à la république, qu'ils ont cru au contraire servir, ni même se séparer d'un gouvernement qu'ils soutiennent habituellement de leur vote. Ils ont voulu signaler des écueils contre lesquels on va se heurter, désavouer certaines tendances dont on ne se défend pas assez, relever le drapeau trop méconnu des idées libérales et définir la position qu'ils entendent garder. Ils ont voulu montrer que pour un grand pays en possession de ses forces, maître de lui-même par ses institutions, par son gouvernement, par tous ses pouvoirs, il y a quelque chose de mieux à faire que de « batailler avec les robes noires et les moines, » ou de jouer indéfiniment avec le spectre du 16 mai, qui commence un peu à vieillir. Ils ne sont qu'une minorité dissidente et impuissante, dit-on parfois avec une certaine ironie, ils ne sont que le centre gauche perdu et noyé dans l'immense majorité républicaine dont ils sont obligés de subir les volontés ou qui se passera d'eux s'ils ne veulent la suivre. Ils ne sont qu'une minorité, c'est possible; on se passera d'eux, c'est une autre question qui est probablement destinée à se reproduire plus d'une fois. Leur rôle pour le moment est de ne pas craindre d'être une minorité, de ne redouter ni certaines scissions, ni les alliances honorables qui peuvent se renouer utilement. Ils n'ont qu'à rester sur la position où ils se sont placés, résistant à tous les entraînemens, saisissant toutes les occasions de préciser leur politique, opposant sans crainte à cette « république des républicains » dont on parle souvent, qui n'est qu'une chimère ou une usurpation de parti, la république de la France, de la modération libérale dans les affaires intérieures, de la prévoyance dans les affaires extérieures.

Ces affaires extérieures, il est vrai, du moins les affaires qui intéressent tous les pays, ne sont pas des plus actives depuis que la question d'Orient est rentrée dans cette sorte d'obscurité où les incidens s'apaisent, où les difficultés se dénouent avec la lenteur que la diplomatie met en toute chose. S'il est pour le moment un fait particulièrement caractéristique en Europe, c'est une variété assez curieuse de crises ministérielles et parlementaires, les unes peu importantes sans doute, les autres peut-être assez graves et faites pour caractériser la situation de certains pays, la direction de certains gouvernemens. Des crises ministérielles, il y en a un peu partout. Il y avait ces jours derniers un changement à La Haye. Il y a déjà ou il va y avoir nécessairement une crise à Vienne à la suite des élections récentes qui font entrer dans le parlement cisleithan des élémens tout nouveaux et substituent une majorité conservatrice, peut-être un peu fédéraliste ou particulariste, à l'influence jusqu'ici prépondérante du libéralisme centraliste allemand. A Rome aussi il y a un coup de théâtre parlementaire et ministériel. Le cabinet Depretis a été brusquement renversé par une coalition à propos de cette loi sur la mouture qui a mis en conflit la chambre des députés

et le sénat. Il n'y a que quelques mois que M. Depretis, dans un moment difficile, avait remplacé au pouvoir M. Cairoli, qui semble maintenant appelé à recueillir l'héritage de celui dont il aura été tour à tour le prédécesseur et le successeur. C'est le quatrième ou cinquième ministère depuis que la gauche est arrivée aux affaires à Rome, et ce n'est probablement pas le dernier dans la confusion qui a envahi le parlement italien. Il n'est point impossible que M. Cairoli, s'il reprend décidément aujourd'hui la présidence du conseil, succombe bientôt à son tour devant quelque coalition semblable à celle qui le ramène au pouvoir. La fortune ministérielle est changeante à Rome plus que partout. La seule solution des difficultés parlementaires de l'Italie sera peut-être d'ici à peu dans des élections nouvelles, qui ne seront elles-mêmes qu'un grand inconnu; mais de ces crises diverses, la plus curieuse, la plus significative est assurément celle qui s'est déroulée pendant quelques jours à Berlin : trois membres du cabinet prussien s'en sont allés, le ministre des cultes, M. Falk, le ministre des finances, M. Hobrecht, et le ministre du commerce, M. Friedenthal; trois nouveaux ministres sont arrivés, M. de Puttkamer, M. Ritter et M. Lucius.

Il faut rester dans le vrai. La gravité de la question n'est pas dans le remplacement de quelques hommes par quelques autres hommes dans le cabinet de Berlin. Il ne peut y avoir de crise ministérielle bien sérieuse là où la politique tout entière se résume dans un seul homme, et les récentes modifications n'ont de valeur que parce qu'elles sont l'expression prévue de l'évolution accomplie par le chancelier lui-même. Cette évolution, elle ne date pas d'hier, elle est sensible depuis quelque temps, elle a passé déjà par toute une série de phases et d'incidens. M. de Bismarck ne trouvant pas, pour ses projets douaniers et financiers, l'appui dont il avait besoin parmi les nationaux-libéraux du parlement, a tout simplement cherché de nouveaux alliés parmi les conservateurs et les membres du centre catholique. Cette alliance, qui lui était nécessaire pour arriver à l'adoption de ses projets, il ne pouvait l'avoir que par des concessions sur la politique religieuse, et ces concessions, il n'a pas hésité à les faire; il ne s'est senti nullement embarrassé. M. de Bismarck est un politique d'un esprit parfaitement libre qui ne redoute pas le changement dans ses amitiés, qui n'a pas de scrupules sur les moyens pourvu qu'il puisse arriver à ses fins. C'était connu depuis longtemps, et il n'a pas craint du reste de dévoiler lui-même son secret dans un discours récent plein de hardiesse humoristique. « J'ai été successivement haï par tous et aimé par quelques-uns, a-t-il dit. Cela a eu lieu à tour de rôle. Je n'ai jamais songé qu'à une seule chose: créer et consolider l'unité de l'Allemagne... » Voilà le but. Quant aux moyens, il n'y met pas de façons. Un jour il a été parlementaire, un autre jour il serait absolutiste; hier il était avec les libéraux, aujourd'hui il est avec les conservateurs et les catholiques, — et voilà pourquoi

M. Falk, le ministre des lois de mai, est remplacé par M. de Puttkamer. Seulement, à voir la fidélité de M. de Bismarck à ses anciennes alliances, on peut se demander ce que dureront ses alliances nouvelles. Il s'inquiète peu après tout de ce qu'on pense de lui, pourvu qu'il gouverne cette Allemagne qu'il a créée. CH. DE MAZADE.

LETTRE DU PRINCE VASSILTCHIKOF

Il vient de paraître dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1879 une étude de M. A. Leroy-Beaulieu intitulée *le Socialisme agraire et le régime de la propriété en Europe*, étude qui contient une analyse détaillée de mon ouvrage sur la propriété territoriale.

Je n'oserai pas aborder et discuter à fond les graves questions que soulève l'éminent publiciste et qui, embrassant toute la situation sociale, donneraient à mes études sur une branche spéciale une portée dépassant mes intentions et mes prétentions. Je me permettrai seulement de relever quelques erreurs dans l'appréciation de mes opinions, erreurs qui, je m'empresse de le reconnaître, proviennent en partie de la diffusion du sujet que j'ai été obligé de traiter.

Tout d'abord M. Leroy-Beaulieu semble croire qu'en discutant le régime communal et le défendant en Russie, j'ai l'idée de m'en prévaloir pour soutenir sa supériorité sur toutes les organisations agraires des autres pays, et de le poser en modèle aux autres nations. Ce serait là une prétention inadmissible et dont l'exagération approcherait du ridicule. Bien au contraire, j'ai tâché de prouver dans mon ouvrage que les questions agraires étaient définitivement et irrévocablement tranchées dans les pays d'Occident, et qu'il serait tout aussi impossible d'y revenir que de faire remonter aux fleuves le courant de leurs eaux. Seulement il m'a semblé que la solution de ces questions était loin d'être suffisante et laissait à découvert une population flottante d'ouvriers sans domicile et de gens sans aveu dont le commerce et l'industrie font leur profit, mais qu'il eût mieux valu pour la sécurité générale laisser en possession de leurs champs et de leurs lots de terre, et, tout en reconnaissant les causes décisives qui ont amené en Europe l'état de choses actuel et provoqué l'accumulation des gens du village dans les villes, je me suis demandé si c'est là le modèle que d'autres pays doivent suivre.

C'est ainsi que tout naturellement s'est présentée la question du régime communal tel qu'il existe en Russie et dont le grand avantage, malgré de très graves inconvéniens, est de garantir un minimum de propriété aux classes rurales.

C'est là-dessus, sur la prépondérance relative des avantages et des inconvéniens de notre propriété communale, que roule le grand débat

qui depuis tantôt quarante ans agite et passionne l'esprit public en Russie, et, sauf de rares exceptions, il n'est pas d'homme éclairé qui n'admette de grandes imperfections dans le régime du *mir*, tout en le défendant en principe.

Il ne s'agit donc pas de proclamer la vertu absolue de la commune au sein d'une population émancipée d'hier, ni d'offrir comme une panacée sociale aux autres pays un remède qui, dit l'auteur, « n'est qu'une recette villageoise tout au plus bonne pour les campagnes. »

En Russie, les campagnes, c'est le pays; les villages, ce sont les neuf dixièmes de la population, et les remèdes qui n'agissent plus sur les natures délicates et blasées des classes urbaines peuvent encore être appliqués avec succès aux tempéramens robustes des villageois.

Voilà donc une première accusation dont je voudrais me disculper; loin de recommander aux autres notre institution communale, je ne la crois possible que dans un pays très vaste et pourvu pour des siècles de terres vagues et libres; loin d'en dissimuler les imperfections, je me suis attaché à prouver l'exagération du culte fanatique que certains écrivains lui vouent, et je pense avoir été le premier à révéler un fait qui passait inaperçu malgré son importance, — le fait que le prolétariat se glissait dans nos villages, atteignant déjà dans plusieurs communes une proportion de 8 à 10 pour 100 des paysans propriétaires.

Je n'en pense pas moins que le régime est bon et qu'il s'agit non pas de l'ébranler, mais de le corriger des défauts auxquels sont condamnées toutes les institutions humaines.

Je me permettrai encore de relever quelques reproches que je ne crois pas avoir mérités : ainsi l'éminent critique veut me mettre en contradiction avec moi-même en citant des passages de mon livre où je considère l'émigration européenne comme un signe de perturbation sociale, et d'autres où je recommande pour mon pays un large système de colonisation. Or je prétends qu'émigration et colonisation ne sont pas synonymes; qu'il y a une grande différence entre le mouvement qui entraîne les prolétaires d'Europe à l'expatriation dans un monde tout à fait étranger et le passage du colon russe d'une province à l'autre où, en changeant de domicile, il ne change ni de patrie, ni de mœurs et coutumes.

Autre chose est de s'arracher pour toujours au lieu de sa naissance pour passer dans des climats et des pays inconnus, traversant les océans et les tropiques, ou d'émigrer de nos provinces du centre au Caucase ou à l'Oural en passant le Volga ou le Don. L'émigration européenne est toujours, quoi qu'on dise, un perte sèche des forces productives du pays, un déclassement d'autant plus sensible que l'émigré subit une révolution complète dans ses usages et ses habitudes. La colonisation, telle que nous l'entendons et la proposons, serait au contraire un profit certain pour la Russie, dont elle développerait la pro-

duction en soumettant à de nouvelles cultures de vastes territoires aujourd'hui improductifs.

Je voudrais me disculper aussi bien des autres reproches que m'adresse le publiciste français, mais je crains que ma défense ne soit taxée, comme M. Leroy-Beaulieu l'insinue dans son article, de chauvinisme intellectuel et de protectionnisme moral comme en Chine.

Arrivée d'hier au seuil de cette civilisation que d'autres pays traversent depuis des siècles, il serait puéril pour la Russie de chercher d'autres voies que celles qui lui sont frayées. Aussi croyons-nous avoir largement profité des exemples de nos devanciers; enfans dociles et attentifs, nous avons suivi leurs leçons, appris leurs langues et emprunté avec plus ou moins de succès aux pays étrangers les institutions judiciaires, politiques et autres, jusqu'au gouvernement parlementaire exclusivement. Mais en abordant les questions agraires et sociales, les exemples et les enseignemens que nous cherchons toujours en Europe nous ont fait complètement défaut, et nous n'avons trouvé que confusion là où nous espérions trouver la lumière, antagonisme et controverse dans les questions vitales de la propriété et du travail, révolutions et guerres civiles au lieu du progrès qu'on nous vantait.

Il serait donc juste de reconnaître que nous avons bien le droit de nous arrêter à ce moment suprême de notre organisation intérieure, et, sans nier les bienfaits de la civilisation occidentale, de réserver jusqu'à plus ample information la question agraire que cette civilisation, dans l'antiquité et les temps modernes, avait tranchée à coups d'épée et au détriment des cultivateurs.

Sans donner dans le chauvinisme, il est permis de se demander s'il serait sage et prudent de modifier notre régime communal au moment où le principe d'association se débat avec une passion inouïe dans les pays les plus civilisés du monde, et semble tenir en suspens les destinées mêmes de cette civilisation.

C'est là ce que je voulais expliquer dans mes études sur la propriété territoriale, et, sans préjuger les questions des siècles à venir, j'ai dit que l'institution de notre *mir* villageois (que je ne confonds pas avec la commune sociale) était un bon moyen d'assurer aux masses populaires, et pour de longues années, le droit de propriété, à condition toutefois que la question agraire ne reste pas stationnaire et soit complétée par un large système de colonisation et de crédit national.

Ces idées qui me sont communes avec beaucoup de mes compatriotes très éclairés dont M. Leroy-Beaulieu cite lui-même les noms : Samarine, Kavéline, ces idées se rapprochent-elles du socialisme occidental comme l'affirment à toute occasion les publicistes étrangers? Y a-t-il mélange et confusion « des lieux communs du socialisme moderne avec les traditions slavophiles? »

Il nous semble puéril et oiseux de discuter ces questions de partis

qu'ont soulevées avec une véhémence regrettable les savans auteurs de la brochure russe citée par M. Leroy-Beaulieu.

Je ne sache pas que M. Kavéline et moi ayons jamais été rangés parmi les soi-disant slavophiles, et d'ailleurs, si ce rapprochement était réel, prouverait-il que nous subissons « la dangereuse séduction des appâts grossiers du socialisme, comme l'ont admirablement expliqué MM. Tchitchérine et Guerrier? » A ce compte, tous les souverains et hommes d'état de Russie qui ont de tout temps reconnu et confirmé le régime communal auraient subi à leur insu ces mêmes séductions, et MM. Tchitchérine et Guerrier, avec une suite peu nombreuse d'adeptes, seraient en Russie les seuls représentans de la grande politique libérale et conservatrice. Il serait plus juste de reconnaître que, le régime communal étant introduit en Russie depuis des siècles, il est tout naturel qu'en le discutant nous nous rencontrions sur un terrain commun avec les socialistes de l'Occident, et qu'en voulant maintenir cette institution traditionnelle dans notre pays, nous reproduisions en grande partie les argumens que les socialistes emploient pour l'introduire violemment dans les sociétés occidentales.

C'est un fait indubitable que dans plusieurs questions sociales et agraires, nous côtoyons de très près les théories réputées radicales et révolutionnaires en Europe, et plusieurs des réformes introduites en Russie et en Pologne ont été dénoncées par les journaux libéraux d'Europe comme l'écho lointain et grossier du socialisme occidental; mais il s'agirait encore de s'entendre sur les grands mots de radicalisme et de révolution. S'il est convenu d'appeler révolutionnaire le parti, très nombreux en Russie, qui veut affermir et développer le régime communal existant depuis des siècles, en corriger les abus, en assurer le progrès et garantir aux classes rurales la propriété des terres qu'elles cultivent de génération en génération, si tout cela implique des tendances subversives, nous ne saurions nous défendre d'en être complice.

Mais nous prétendons que c'est la marche contraire qui serait pour notre pays grosse de dangers, et que le *mir* russe, sans être une arche sainte, comme l'appelle le publiciste étranger, est une corde très sensible à laquelle il serait tout aussi dangereux de toucher en Russie qu'à la propriété privée en Europe.

Les révolutionnaires de Russie l'entendent bien ainsi, et si jamais nos doctrinaires de l'école Tchitchérine et compagnie parvenaient à faire prévaloir en politique les opinions qu'ils appellent conservatrices, ils offriraient à leurs adversaires la seule chance qui existe d'agiter les masses populaires.

Je me résume : les terres vagues de notre vaste empire ayant encore une étendue immense, je pense que la propriété territoriale peut être garantie aux populations rurales sans toucher à la propriété privée des autres classes. Partant de là, je pense encore que le régime de la com-

munauté est le meilleur pour une distribution équitable des terres, et que ses avantages compensent ses inconvéniens.

La thèse principale que j'ai tâché de soutenir dans mon ouvrage, c'est tout juste celle que M. Leroy-Beaulieu attribue à M. de Laveleye, que « sans propriété l'homme n'est pas libre et n'est socialement qu'un serf. » Si ce principe peut paraître trop absolu dans les contrées très peuplées et privées de colonies, il l'est beaucoup moins en Russie, et, sans prétendre que tous les hommes soient propriétaires, il est d'une sage politique d'*assurer au plus grand nombre possible des habitans du pays le droit de propriété*, que nous considérons, avec M. de Laveleye, comme « le complément essentiel de la liberté. » PRINCE A. VASSILTCHIKOF.

Saint-Pétersbourg, 14/26 mars 1879.

RÉPONSE DE M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

Monsieur le directeur,

Le prince A. Vassiltchikof fait à ma récente étude sur *le socialisme agraire et le régime de la propriété* des objections de détail sous lesquelles disparaît presque entièrement le fond de la thèse que je me suis fait un devoir de combattre. Je pourrais ajouter beaucoup à ce que j'ai écrit sur ce grand sujet; je regrette de n'y pouvoir rien corriger. Pour toute réplique au noble et savant auteur, je me bornerai à préciser le point capital du débat, à rappeler sur quoi porte essentiellement le différend entre le prince Vassiltchikof et nous, ou pour mieux dire entre les écrivains russes d'une certaine école et la science occidentale par eux condamnée.

Ce que nous ne saurions admettre, c'est que la propriété individuelle et héréditaire aboutisse partout et toujours, en France comme en Angleterre, à l'expropriation du peuple et au monopole territorial et financier d'une oligarchie aristocratique ou bourgeoise; — c'est qu'en dépouillant les masses villageoises et en les expulsant des campagnes, la libre propriété personnelle condamne irrévocablement les états les plus florissans de l'Occident aux luttes de classes et aux révolutions; — c'est en un mot que notre régime agraire soit la principale cause de toutes nos crises politiques ou nos difficultés sociales, et que, grâce à la liberté économique, nous soyons voués à une irrémédiable décadence.

Or ce sont là les vues qui dominent tout l'ouvrage du prince Vassiltchikof, elles y sont exposées dans des centaines de pages, elles en forment le fond et le lien. C'est contre ces théories renouvelées du socialisme cosmopolite et non contre tel ou tel point de vue accessoire que nous croyons devoir protester. Ce que nous avons défendu ici, c'est la science européenne, c'est la société et la civilisation modernes attaquées dans leurs principes mêmes.

Certes, nous sommes des premiers à proclamer les immenses avan-

tages de la diffusion de la propriété entre les mains du plus grand nombre, et c'est parce que nous ne les croyons nullement inconciliables avec cette diffusion que nous avons pris contre leurs adversaires la défense de notre mode de propriété et de la liberté économique. Je ne fais même aucune difficulté de reconnaître que la propriété est la meilleure garantie, est le complément désirable de la liberté, mais je ne puis suivre le prince russe quand il part de ce principe pour s'élever avec nos communistes contre la servitude du salariat et le joug du capital.

Quant au *mir* et à la commune russe, je leur avais naguère consacré ici même une étude spéciale avant l'apparition du grand ouvrage du prince Vassiltchikof (1). Avant lui je m'étais attaché à en signaler les avantages aussi bien que les inconvéniens; ennemi de tout esprit de système, je m'étais tenu à égale distance des détracteurs et des apologistes systématiques de la commune moscovite. Loin de prétendre la condamner sans appel, j'ai toujours déclaré qu'à mon sens les faits actuels ne permettaient pas de porter sur elle un jugement définitif, qu'avant de se prononcer pour le maintien ou l'abolition du *mir*, la Russie devait prolonger une expérience à mes yeux incomplète et inachevée.

Le point sur lequel je ne saurais être d'accord avec le prince Vassiltchikof, c'est qu'il regarde cette expérience comme faite et concluante; c'est qu'à chaque page de son livre il nous représente la propriété collective comme un spécifique infaillible contre toutes les maladies sociales, comme un rempart assuré contre les luttes de classes et les agitations révolutionnaires; c'est enfin qu'il n'a pas craint de nous montrer dans le *mir* du *moujik* le principe d'une civilisation neuve et originale, d'une civilisation slave, exempte de tous les germes morbides de nos vieilles civilisations latines ou germaniques.

Pour ma part, je l'avoue humblement, je ne crois à aucune institution humaine, slave ou autre, une telle efficacité, et quand je vois des Russes attribuer au *mir* moscovite de ces vertus miraculeuses, tout mon intérêt pour leur pays, toute mon estime pour leur personne ou leur talent ne sauraient me faire partager cette sorte de superstition nationale et de mysticisme économique.

Je ne voudrais pas faire une allusion désobligeante aux difficultés actuelles de la Russie; mais en vérité le moment était-il bien choisi pour proclamer que toutes nos révolutions ou nos agitations politiques découlent de notre mode de propriété et que leur régime agraire doit mettre les Russes à l'abri des troubles et des commotions de l'Occident?

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876 et du 15 août 1877.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.